الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة الحاج لخضر -باتنة 1
Université Batna 1
معهد الهندسة المعمارية و العمران
Institut d'Architecture et d'Urbanisme

N° d'Ordre : .....

Série : .....

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de Magistère en Architecture

Option: Ville et Paysages

Thème :

Hamla, d'un paysage de ville nouvelle à un paysage de cité dortoir

Présenté par : **Nezzar Mohamed Amine**

Sous la direction du **Dr. AICHOUR Boudjemâa**

Devant le jury d'examen :

Dr. Amri Brahim	Président	Université de Batna
Dr. Aichour Boudjemâa	Rapporteur	Université de Batna
Pr. Djemili Abderazzak	Examinateur	Université de Sétif
Dr. Benabbes Moussadek	Examinateur	Université de Biskra

Année universitaire 2015/2016

Dédicace

Avec tout respect et amour je dédie ce modeste travail à :

- *Mes très chers parents qui m'ont guidé durant les moments les plus pénibles de ce long chemin, ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude, et mon père qui a sacrifié toute sa vie afin de me voir devenir ce que je suis, que Dieu le tout puissant les protège et les garde.*
- *Mes adorables sœurs : Kawthar et Abir*
- *Mon soutien moral : Khadidja*
- *Mes Amis Houssem, Qays et Daoud*
- *Tous les membres de ma grande famille*
- *Tous ceux qui m'aiment et que j'aime*

Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite

Amine

Remerciements

J'exprime toute ma gratitude et sincère dévouement à « ALLAH » tout puissant qui m'a donné de la volonté et de la force pour élaborer ce travail.

Je tiens à remercier chaleureusement :

- *Mon encadreur Dr.Aichour Boudjemâa pour sa précieuse aide, ses conseils et ses orientations. Pour* ses *qualités et ses valeurs, son sérieux, et sa compétence qui m'ont guidé dans mes études supérieures*

- *Mon enseignant : Dr. Amri Brahim pour son aide, son assistance et ses conseils et pour avoir accepté d'être le président du jury.*

- *Les membres de jury : Pr. Djemili Abderazzak de Sétif et Dr. Benabbes Moussadek de Biskra qui ont accepté d'être des examinateurs dans ce jury*

- *tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire.*

Enfin je n'oublie pas d'exprimer mes remerciements à tous les enseignants et le personnel de l'Institut D'Architecture de Batna.

Table des matières

Dédicace…….... II
Remerciements……..... III
Table des matières ……...……IV
Liste des tableaux……..…IX
Liste des figures……...…… IX
Liste des cartes……. X
Liste des Photos……XI
Introduction……...XIII
Problématique…….....XV
Hypothèse……..…. ….XVI
Objectifs de recherche……..XVI
La méthodologie de travail……..……XVII
La structure de mémoire……...…XVII

Chapitre 1. Paysage urbain, concept à valoriser ……..1
Introduction……....2
1- Vers Une définition du Paysage ……....3
2- Histoire du paysage ……....5
3- Les Approches du paysage ……....8
4- Les composantes du Paysage ……....9
5- Les points de vue du paysage ……..10
6- Les Facteurs de variabilité du paysage ……....11
7- Typologie des Paysages ……...12
8- Paysage urbain ……13
8.1- Rappel Historique ……13
8.2- Définitions ……....13
8.3- Paysage objectif/subjectif……15
8.4- Le Paysage, une représentation mentale ……..15
8.5- Les valeurs du paysage urbain ……16
8.6- Regard des habitants sur le paysage urbain ……18
8.7- Analyse du paysage ……20
8.7.1- Voir le Paysage ……20
8.7.2- Percevoir le paysage ……....22
8.7-2-1 Les mécanismes de la perception des paysages ……..23
8.7-2-2 L'influence de la perception sur le comportement ……26
8.7-2-3 Vision émotionnelle du paysage ……27
8.7-2-4 Les Composantes de la perception ……....30
8.7-2-5 Les facteurs influant sur la perception……31
8.7-2-5-1 Les facteurs externes……31
8.7-2-5-2 Les facteurs internes……32
8.7.3 Lire le paysage……33
8.7-3-1 Les Conditions d'observations ……....33
8.7-3-2 Les éléments à observer ……..34
8.8- Les éléments du paysage urbain ……..……38

8.8-1 Les Voies……...38
8.8-2 Les limites……..38
8.8-3 Les quartiers……...39
8.8-4 Les Nœuds……....39
8.8-5 Les points de repère……..39
8.8-6 L'interaction des éléments du paysage urbain ……40
8.8-7 L'image mentale de la ville ……..41
8.8-8 Les significations attribuées au paysage……....42
8.8-8-1 L'identité……42
8.8-8-2 L'esprit du lieu……....43
8.8-8-3 Mémoire Collective……44
9- Le paysage urbain durable ……46
9.1 Définitions……46
9.2 Développement durable……47
9.3 Le développement urbain durable DUD ……...48
9.4 Le paysage urbain durable, une expression de la ville idéale ……...50
9.5 Le paysage naturel dans la ville (écologie du paysage)……....52
9. 5-1 Relation écologie-paysage ……...53
9.5-2 Besoin citadin de la nature ……54
Conclusion……55

Chapitre 2. Les Villes Nouvelles au fil du temps ……56
Introduction……...57
1- Ville Nouvelle, Une Notion Axiale d'Urbanisme ……..58
2- Les Nouvelles villes à travers l'histoire ……....60
2.1- Antiquité ……...60
2.1.1- Mésopotamie……...60
2.1.2- Egypte……61
2.1.3- Grèce ……63
2.1.4-Rome……65
2.2- Civilisation musulmane……..…..67
2.3 Moyen Age ……...69
2.4 Renaissance……....70
2.5- La colonisation européenne des Amériques ……72
2.6- La révolution industrielle……..74
2.7- 19eme Siècle, Emergence Réelle du Concept de Villes Nouvelles……..75
3- La cité Jardin, naissance d'une ébauche de ville nouvelle……....76
3.1- Les Principes de la cité jardin ……..77
3.2- L'évolution spatiotemporelle des Cités jardins ……80
4- Les Villes Nouvelles Contemporaines ……83
4.1- La Grande-Bretagne ……....84
4.2- La France ……..87
4.3- Les pays Scandinaves ……..…91
4.4- Les Etats-Unis ……..94

4.5- L'Inde ……98
5- Les villes nouvelles en Algérie……..103
5.1- La politique des villes nouvelles en Algérie……...103
5.2- Les objectifs des villes nouvelles en Algérie……..103
5.3- Situation des villes nouvelles ……....104
5.4- Les principales villes nouvelles en Algérie ……...104
6- Les types de villes nouvelles ……....106
7- Les caractéristiques des villes nouvelles ……..107
8- Les villes du futur ……109
8.1- Songdo ……...109
8.2- Tianjin……112
9- Les cités dortoirs ……..114
Conclusion ……115

Chapitre 3. De Batna à Hamla, analyse spatiale et historico-urbaine via le paysage.....116
Introduction…….....117
1- Situation Géographique de la wilaya de Batna ……....118
2- Délimitation administrative de la commune de Batna ……119
3- Histoire de la ville……119
4- Le Milieu Physique ……121
4.1- Les Reliefs ……121
4.2- Géotechnique……..124
4.3- L'hydrographie……....125
4.4- La Climatologie……..127
5- Les étapes d'évolution du paysage urbain de la ville de Batna ……..131
5.1- Première étape : l'étape coloniale……...131
5.2- Deuxième étape : l'étape post coloniale (après 1962)……135
6- Paysage de Batna à travers l'histoire ……..140
6-1 L'étape coloniale ……142
6-2 L'étape post indépendante ……...143
6-3 L'étape des années 80-2000 ……....143
7- Le Paysage de Batna en 2015……144
8- Les problèmes de la ville……..148
9- Apparition de Hamla :……..149
10- Situation de Hamla :……150
11- Répartition de Hamla 1, 2 et 3 ……151
12- Principes d'aménagement ……152
12.1- Hamla 1 et 2 ……..152
12.1.1Situation……152
12.1.2 Servitudes et obstacles ……153
12.1.3 Foncier……153
12.1.4 Programme du logement ……154
12.1.5 Programme des équipements ……..154
12.1.6 Principe de découpage du terrain d'étude en 2 zones homogènes ……....154

12.2- Hamla 3 ……..155
12.2.1Situation……..155
12.2.2 Programme d'aménagement……..155
12.2.3 Foncier……...155
12.2.4 Programme du logement ……..156
12.2.5 Programme des équipements ……156
12.2.6 Principe de découpage du terrain d'étude en 2 zones homogènes ……...157
13- Les lois d'urbanisme à Hamla……159
13.1- Zones d'habitations ……159
13.2- Zones d'équipements……...163
Conclusion……165

Chapitre 4. Hamla, analyse morphologique et perspectives paysagères ……166
Introduction……167
1. Analyse Morphologique ……...168
1.1. Définitions……....168
1.2. Méthode d'analyse……...169
1.2.1 Française……169
1.2.2 Anglaise……...169
1.3. Hamla 1.2……171
1.3.1 Le Plan ……..……..171
1.3.1.1 Topographie ……..……...171
1.3.1.2 La forme ……..…172
1.3.1.3 Le parcellaire……...173
1.3.2 Les espaces libres ……..174
1.3.2.1 Trame viaire ……174
1.3.2.2 Jardins et espaces verts ……...…175
1.3.2.3 Servitudes……176
1.3.3 La surface bâtie……..……..177
1.3.3.1 La géométrie ……..……...…177
1.3.3.2 Agencement volumétrique ……178
1.3.3.3 Typologie du bâti ……...179
1.3.4 La circulation ……180
1.3.4.1 Accessibilité……180
1.3.4.2 Flux de circulation……..……...181
1.3.4.3 Transport public……..……...181
1.4. Hamla 3……....182
1.4.1 Le Plan ……...182
1.4.1.1 Topographie ……182
1.4.1.2 La forme ……..183
1.4.1.3 Les extensions ……184
1.4.1.4 Le parcellaire……185
1.4.2 Les espaces libres ……..…..186
1.4.2.1 Trame viaire ……....186

1.4.2.2 Jardins et espaces verts ……..187
1.4.3 La surface bâtie……..189
1.4.3.1 La géométrie ……..189
1.4.3.2 Agencement volumétrique ……190
1.4.3.3 Typologie du bâti ……...191
1.4.4 La circulation ……192
1.4.4.1 Accessibilité……192
1.4.4.2 Flux de circulation ……192
1.4.4.3 Transport public……..193
2. Analyse séquentielle ……..194
2.1- Définitions……...194
2.2- Méthode d'analyse ……..195
2.3- Hamla 1……....198
2.3.1 Le parcours……198
2.3.2 La lecture séquentielle ……..199
2.4- Hamla 2 ……...201
2.4.1 Le parcours……201
2.4.2 La lecture séquentielle ……...…202
2.4.3 Conclusion……203
2.5- Hamla 3……204
2.5.1 Le parcours……204
2.5.2 La lecture séquentielle ……..205
2.5.3 Les éléments identitaires du paysage de Hamla 3 ……...……208
3. Observation paysagère ……...……...…208
3.1 Hamla 1.2 ……209
3.2 Hamla 3 ……...……211
4. Enquête Paysagère ……213
4.1 Le Formulaire de questions ……214
4.2- L'échantillonnage ……..……214
4.3 Analyse et Interprétation des données ……..……215
4.3.1 Hamla 1.2 ……..…215
4.3.2 Hamla 3……..…219
Conclusion……..222
Conclusion générale……....223
Recommandations……...225
Bibliographie……...227
Annexes……...…236
Résumé……256
Abstract……...…257
ملخص……...……258

Liste des tableaux :

N	Titre	Page
Tableau 1	Points de vue et aspects du paysage	10
Tableau 2	Superficie des villes nouvelles dans l'empire romain	67
Tableau 3	Evolution de la population des villes nouvelles en France	90
Tableau 4	Emplois et secteurs d'activités aux villes nouvelles en France	90
Tableau 5	Programme des logements, Hamla 1.2	153
Tableau 6	Programme des équipements, Hamla 1.2	154
Tableau 7	Programme des logements, Hamla 3	156
Tableau 8	programme des équipements, Hamla 3	157
Tableau 9	Observation paysagère Hamla 1.2	211
Tableau 10	Observation paysagère Hamla 3	213

Liste des figures :

N	Titre	Page
Figure 1	Situation du paysage à l'intersection des domaines naturel et culturel	5
Figure 2	Tableau Paysage urbain	14
Figure 3	Processus de formation de l'image mentale refoulée	16
Figure 4	Schéma explicatif de l'accommodation	20
Figure 5	Schéma explicatif des types d'analyses par l'œil	21
Figure 6	Schéma explicatif, de la réalité objective à l'image perçue	23
Figure 7	Formation de l'image	25
Figure 8	Processus de perception selon Bailly	26
Figure 9	Processus menant au comportement	27
Figure 10	Photo d'un paysage urbain à Hong Kong	36
Figure 11	L'image de Boston telle qu'elle ressort des interviews orales (Application des 5 éléments de lynch)	40
Figure 12	Schéma explicatif des interactions entre les 5 éléments du paysage	41
Figure 13	Schématisation de la mémoire dans le processus de caractérisation du paysage	45
Figure 14	Diagramme du développement durable (les trois piliers du développement durable)	47

Figure 15	Plan circulaire indiquant la ville en Egypte et en Assyrie antique	62
Figure 16	Plan de Milet	64
Figure 17	Vue aérienne sur l'antique ville de Damas, (la majorité des habitations s'ouvrent sur l'espace intérieur 'patio')	68
Figure 18	Bastide de Monpazier (Dordogne, France)	70
Figure 19	Photo Aérienne de la ville de Neuf-Brisach	72
Figure 20	Plan de Neuf-Brisach 1689	72
Figure 21	Une maille de la grille territoriale 1785, USA	73
Figure 22	Diagramme des trois aimants d'Ebenezer Howard	76
Figure 23	Schéma illustrant le principe d'implantation des cités jardins, Howard 1902	78
Figure 24	Principe de développement d'une ville	78
Figure 25	Schéma détaillé d'une cité jardin, Howard 1902	79
Figure 26	Plan de lotissement du quartier de Garden-City au Caire, 1904	81
Figure 27	Schéma illustrant la théorie des 7V de Le Corbusier	101
Figure 28	Représentation 3d de la ville nouvelle de Boughezoul	105
Figure 29	Maquette de la future ville SONGDO	111
Figure 30	Des coupes schématiques sur les voies de Hamla 3	160
Figure 31	Schéma d'implantation des constructions les unes par rapport aux autres –Hamla	161
Figure 32	Les éléments du tissu urbain (tissu de l'ancien Caire)	171
Figure 33	Volume urbain (Hamla 1.2)	179
Figure 34	Volume urbain (Hamla 3)	191
Figure 35	Analyse séquentielle de Regent's street	197
Figure 36	Les concepts d'analyse (première partie)	197
Figure 37	Les concepts d'analyse (première partie)	198
Figure 38	Parcours à analyser (Hamla 1)	199
Figure 39	parcours à analyser (Hamla 2)	202
Figure 40	parcours à analyser (Hamla 3)	205

Liste des cartes :

N	Titre	Page
Carte 1	Situation de Batna	118
Carte 2	Carte des Reliefs - Batna	121
Carte 3	Carte des Pentes - Batna	122
Carte 4	Carte Topographique - Batna	123

Carte 5	Carte Géologique - Batna	124
Carte 6	Carte Hydrographique - Batna	125
Carte 7	Carte des oueds - Batna	126
Carte 8	Carte des vents - Batna	129
Carte 9	Premier Noyau de la ville de Batna	131
Carte 10	la ville de Batna en 1923	132
Carte 11	la ville de Batna en 1945	133
Carte 12	la ville de Batna en 1961	134
Carte 13	la ville de Batna en 1973	137
Carte 14	Situation de la cité Hamla	150
Carte 15	Répartition de Hamla (1-2-3)	151
Carte 16	Topographie Hamla 1.2 + Profil topographique (A-A)	172
Carte 17	Forme urbaine Hamla 1.2	173
Carte 18	Trame Parcellaire Hamla 1.2	174
Carte 19	Trame Viaire Hamla 1.2	175
Carte 20	Espaces verts et jardins : Hamla 1.2	176
Carte 21	Servitudes : Hamla 1.2	177
Carte 22	Surface Bâtie : Hamla 1.2	178
Carte 23	Typologie du Bâti : Hamla 1.2	180
Carte 24	Entrée de Hamla 1	181
Carte 25	Circulation : Hamla 1.2	182
Carte 26	Topographie Hamla 3 + Profil topographique (B-B)	183
Carte 27	Forme urbaine Hamla 3	184
Carte 28	Terrains à urbanisation futur + sens d'extension	185
Carte 29	Trame parcellaire Hamla 3	186
Carte 30	Trame viaire Hamla 3	187
Carte 31	Jardins et espaces verts : Hamla 3	188
Carte 32	Surface Bâtie : Hamla 3	190
Carte 33	Typologie du Bâti : Hamla 3	192
Carte 34	Circulation : Hamla 3	194

Liste des photos :

N	Titre	Page
Photo 1	Paysage urbain de Batna	144
Photo 2	Boulevard (Hamla 1)	176

Photo 3	Voie secondaire (Hamla 2)	176
Photo 4	Espace vert semi privé (Hamla 2)	177
Photo 5	Bande verte	177
Photo 6	zone de sécurité (ligne haute tension)	178
Photo 7	zone de sécurité (gazoduc)	178
Photo 8	Encombrement : accès de Hamla 1	181
Photo 9	Chemin piétonnier : Hamla 1	181
Photo 10	Boulevard Principal (Hamla 3)	181
Photo 11	Voie secondaire (Hamla 3)	188
Photo 12	Jardin Public (Hamla 3)	188
Photo 13	Espace vert semi-privé (Hamla 3)	189
Photo 14	Bande verte (Hamla 3)	189
Photo 15	Echangeur : Hamla 3	189
Photo 16	Echangeur : Hamla 3	193
Photo 17	Entrée Nord de Hamla 3	193
Photo 18	Séquence 1, Hamla 1	193
Photo 19	Séquence 2, Hamla 1	200
Photo 20	Séquence 3, Hamla 1	200
Photo 21	Séquence 4, Hamla 1	201
Photo 22	Séquence 5, Hamla 1	201
Photo 23	Séquence 6, Hamla 1	201
Photo 24	Séquence 1, Hamla 2	202
Photo 25	Séquence 2, Hamla 2	203
Photo 26	Séquence 3, Hamla 2	203
Photo 27	Séquence 4, Hamla 2	204
Photo 28	Séquence 1, Hamla 3	206
Photo 29	Séquence 2, Hamla 3	206
Photo 30	Séquence 3, Hamla 3	207
Photo 31	Séquence 4, Hamla 3	207
Photo 32	Séquence 5, Hamla 3	208
Photo 33	Séquence 6, Hamla 3	208
Photo 34	Séquence 1, 2éme partie, Hamla 3	209

Introduction

La ville, création humaine, espace que seul l'homme est en mesure de créer et d'apprécier, fait l'objet de questionnements multiples, elle est devenue le pivot autour duquel tournent les différentes approches pour arriver à une notion claire et significative. Jadis, la ville était construite au fur et à mesure des besoins de l'homme et de l'époque elle-même.

L'Antiquité, représentait une période active, car la ville symbole de pouvoir, grandeur et puissance, était édifiée de façon monumentale, cas des villes grecques, égyptiennes et romaines. « La ville dominait les rapports institutionnels et l'organisation du territoire. La crise du système urbain est d'ailleurs l'une des composantes principales du déclin du monde antique»[1] . Les villes sont construites selon plusieurs objectifs. Pendant les guerres, elles étaient de style militaire, édifiées dans un but sécuritaire. En Allemagne par exemple, les raisons économiques primaient. Avec la révolution industrielle naissance des villes-usines en Europe (Grande Bretagne, France, Italie…). La création des villes se poursuit ainsi avec l'évolution des époques et des civilisations ou chaque période était caractérisée par un style particulier d'urbanisme. Ce qui revient à dire que la ville n'est pas un phénomène récent, elle faisait l'objet d'intérêt particulier des rois, des empereurs et des décideurs, bref, de tous ceux ayant le pouvoir d'en réaliser.

Devant ce produit humain, qui peut être à caractère subjectif, l'homme reste imparfait et impuissant devant dame nature, car malgré ses efforts, les conditions, les problèmes et l'aspiration au meilleur l'obligent à en créer d'autres, et on aboutit ainsi à la création des villes nouvelles ou des cités nouvelles, solution aux problèmes des villes mères.

De célèbres urbanistes, édiles, tous de tendance de gauche, ont marqué leur passage dans ce domaine en espérant créer la ville idéale, qui est un concept intellectuel et matériel de l'illusoire et de l'imaginaire, une conception urbanistique visant la perfection architecturale et humaine. Ce rêve a poussé Ebenezer Howard à une réflexion, celle-ci a été focalisée sur la théorie des Cités jardins en 1898 où la ville fournit les services utiles aux habitants dans un cadre environnemental agréable. Quant à Charles Fourier, il créa le phalanstère sorte de regroupement organique des éléments considérés nécessaires à la vie harmonieuse d'une communauté appelée la Phalange, très en faveur dans les milieux intellectuels au XIXe siècle. Un autre Urbaniste Arturo Soria y Mata a proposé la Cité linéaire. Il tend à harmoniser les

[1] Leonardo Benevolo(1993), la ville dans l'histoire européenne, éditions du seuil, paris, p15.
[2]Pascal Sanson(2007), Le paysage Urbain représentations, significations, communication, édition l'harmattan, paris, p 21
[3] Ibid. p 9
[4] Gilles Léveillée, Les paysages hantés, (http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=paysage), consulté le

zones urbaines et rurales en créant une ville monodimensionnelle et propose l'application de sa solution urbaine à toutes les villes, afin de structurer et organiser le territoire, le tout dans un paysage adéquat. Beaucoup d'autres exemples ayant contribué à faire de la cité nouvelle un type architectural pilote de la croissance urbaine dans le monde, cette cité qui « devait offrir de nouveaux lieux de condensation et de centralité ; associer plus étroitement fonction résidentielle et fonctions de production (biens et services), diversifier et « structurer » le paysage, hors de la ville-centre. »[2] Ce paysage, concept remis en cause, sur lequel toute attention sera fixée. Il parait être une simple affaire de relation entre un regard et un objet mais au fond il semble impliquer des aspects psychologiques et socio-culturels beaucoup plus complexes. Sa relation avec la ville est telle, qu'on ne peut les dissocier, au contraire elle ne cesse de se consolider et enfuir ses racines comme celles d'un arbre au fin fond de la terre.

La ville est là, bâtie, achevée, mais elle reste froide, dénuée de charme et sans âme. Face à un miroir nommé 'paysage' elle reprend des souffles : elle respire mieux par effet direct des espaces verts, elle reflète une image appréciée par l'habitant et le visiteur et donne l'envie d'y vivre. Si la ville est un Homme, le paysage urbain est son visage, si la ville est un livre sa page de garde est son paysage et si la ville est un bâtiment le paysage urbain est sa façade. Seulement, le paysage, c'est aussi un terme qui reste ambiguë dans son utilisation, définit par la population comme ayant toujours existé et rapporté au naturel, a priori facile à étudier, mais plus complexe qu'on le croit, il est flou et inquiétant. Il a nécessité beaucoup d'études approfondies et suscité des curiosités animées par les exigences humaines, car il représente l'image de la ville, il reflète un confort extérieur viable. C'est l'un des éléments permettant de juger la qualité du cadre de vie d'une ville, de l'apprécier. Il représente une marque de qualité des plus parlantes.

Le paysage urbain influe énormément sur la qualité de vie extérieure car celle-ci représente une grande partie du vécu quotidien, mais certains d'entre nous négligent ce cadre de vie et se limitent à celui de leur intérieur.

Il « est une sorte de matrice où l'espace se signifie historiquement et esthétiquement. Toutes ces disciplines et tous ces modes d'interrogation nous permettront de construire, à partir du paysage urbain dans tous ses états, une théorie de l'urbanité, de nature à permettre à la fois de maitriser l'évolution de la ville, d'en prévoir les développements, d'en structurer les incertitudes : bref, de la penser. »[3]

[2]Pascal Sanson(2007), Le paysage Urbain représentations, significations, communication, édition l'harmattan, paris, p 21

[3] Ibid. p 9

Problématique

L'Algérie, pays ouvrant des horizons vers l'Afrique, caractérisé par une pluralité architecturale et urbaine, enrichi d'une grande diversité des tissus et des formes urbaines d'où découle des paysages urbains aussi diverses. Seulement l'histoire urbaine de notre pays dévoile la fragilité d'une politique paysagère n'ayant pas porté d'intérêt particulier au paysage urbain sous l'égide d'un patrimoine peu ou pas conservé. Si on se penche vers un quartier ou une ville ou encore une ancienne construction pour faire l'analyse et l'étude de son paysage urbain, on bute contre des réponses d'impact négatif sur la qualité paysagère à savoir : construction illicite, quartier informel, cité bâtie à la hâte…

En effet, tout converge vers un produit paysager des citoyens qui, par la force des choses, n'ont pas une culture paysagère, car le plus important pour eux était d'avoir un toit pour s'y abriter, quant aux autorités, leur soucis était d'absorber l'explosion démographique et de satisfaire une population inquiète. Il est donc impossible de considérer ces critères comme éléments d'appréciation ou de jugement qualitatif du paysage urbain.

Pour une meilleure compréhension et approche du paysage de nos villes, et pouvoir poser un diagnostic sur sa qualité, on change de direction et le cap est tourné vers les villes nouvelles. Il faut donc redémarrer du néant, où tout est programmé depuis l'esquisse sur papier par collaboration pluridisciplinaire jusqu'à la réalisation effective. Le paysage urbain dans ce cas sera à destination collective et imposé aux habitants. Cela sous-entend bien sûr leur collaboration directe ou indirecte.

Ces villes nouvelles constituent une des dimensions essentielles de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire projetées et destinées, également, à la résorption des quartiers précaires, à l'organisation de la croissance urbaine et surtout à décongestionner les grands centres urbains notamment dans le littoral (sachant que 65% de la population est concentrée sur une superficie de 4% du territoire national).

Influencé par l'expérience française et anglaise des pôles comme : Sidi abdallâh à Alger, Bouinan à Blida, Boughezoul à Médéa sont proposés par l'Etat comme étant des villes nouvelles par excellence avec un cadre de vie favorable : aménagement extérieur riche (espaces verts, mobilier urbain, esplanades, fontaines...), fonctionnement et transport urbain organisé élaborant ainsi un paysage urbain beau et harmonieux allant à la recherche d'un souffle naturel, qui malheureusement est introuvable dans les villes mères.

A l'instar de toutes les villes algériennes, Batna fait face aux problèmes engendrés par une croissance démographique massive et un exode rural conjugué à un urbanisme anarchique, phénomènes faisant désormais partie intégrante du paysage de la ville algérienne. Les autorités ont donc décidé de passer à l'acte et de créer cette ville, appelée d'abord Imedghassen, à « Fontaine chaude, Lucas à 25 km au Nord de Batna», et finalement c'est le site de Hamla qui a été choisi, malgré le désaveu et la contestation de grands spécialistes étrangers et algériens. Le projet de cette cité énigme de Batna, était élaboré, au début pour être ville nouvelle. Les responsables pensaient avoir entre les mains une solution miracle à tous les problèmes à caractère social et urbain de la ville mère à savoir tissu urbain saturé, ville gonflée, constructions anarchiques… et le site de Hamla fut le choix de prédilection.

Implantée au piémont de la montagne Thouguer (Belezma) au milieu de terres agricoles dans le couloir du vent dominant du sud (sirocco), a mis chemin entre Batna et Oued Chaâba (Thaghith n Aïth Ch'lih) sur une superficie de 400 Ha avec un nombre de logements avoisinant les 10.000. Dotée de 80 équipements, elle constitue une voie de secours pour Batna. Les chiffres cités nous font penser que Hamla sera une grande ville nouvelle réfléchie.

Mais le paysage urbain reste un élément imprévisible avant la concrétisation du projet, ce qui nous emmène à établir ce questionnement :

- Est-ce que le paysage urbain de la cité nouvelle (Hamla) est attractif et dynamique, pouvant améliorer le cadre de vie et le bien être de citoyen ? Est-il en mesure d'apporter un plus pour ses habitants et la ville ?
- Qu'apportent les formes urbaines créées, au paysage urbain de Hamla ?
- Sa situation géographique a-t-elle eu un impact positif sur la conception de Hamla ?

Hypothèses :

- même si Hamla est une nouvelle cité construite récemment, planifiée selon, normalement, les règles de l'urbanisme, l'absence d'une culture paysagère laisse les autorités indifférentes et nullement soucieuses de la qualité paysagère.
- Les problèmes apparus à Hamla ayant freiné son passage au statut de grande ville nouvelle, nous empêchent d'avoir un produit paysager adéquat.

Les Objectifs de la recherche :

Les objectifs principaux de cette recherche sont :

- Essayer de mettre en évidence le concept de paysage urbain, et connaitre ses détails.

- Tenter de comprendre la notion des cités nouvelles en ayant une vue sur des modèles à travers le monde pour mieux classer Hamla.
- Chercher à mettre en valeur le paysage urbain de Hamla, à travers lequel on essayera de comprendre si ce dernier jouit d'un quelconque intérêt auprès des autorités.
- Proposer l'ouverture d'horizons de recherches en évoquant les sujets d'actualités portant sur la durabilité en termes de ville et paysage.

Méthodologie de Recherche :

La thématique du paysage urbain de la nouvelle cité de Hamla sera abordée en deux parties théorique et pratique

La partie théorique :

Elle sera consacrée à la connaissance de tout ce qui a rapport avec le paysage urbain et les villes nouvelles : deux éléments de l'Architecture moderne.

Pour réaliser ce travail, on a eu recours à des outils, à savoir :
* la recherche bibliographique (documents, ouvrages, livres, revues, site d'internet, articles et thèses de doctorat et de magistère). Cette partie a usé d'un temps considérable par défaut de documentation, car ce thème a été peu élaboré.
* la collecte des données auprès des sources concernées.

La partie pratique :

Elle touchera Hamla et sa ville mère Batna, cette dernière fera l'objet d'une analyse, en parlant de son ancien paysage, de la ville elle-même depuis sa création afin d'aboutir à son paysage actuel. La seconde partie sera consacrée à Hamla et son paysage urbain.
L'ensemble est exploité et traité sous forme de figures, graphes, schémas, tableaux ... .

Structure du mémoire :

Pour répondre à notre problématique ainsi qu'aux questions qui en découlent, et pour vérifier nos hypothèses notre mémoire sera conçu autour de 4 principaux chapitres

1er Chapitre : Paysage urbain, concept à valoriser

Ce chapitre expose les orientations méthodologiques d'une recherche portant sur la notion du paysage urbain, la définition du concept, son histoire et sa typologie...

Une grande partie de ce chapitre sera consacré à la lecture et la perception paysagère, en se référant aux ouvrages de Donadieu, Kevin lynch, Bailly Antoine, L'OISEAU J.M, Maria Luiza Carrozza…

2eme Chapitre : Les villes nouvelles au fil du temps

Ce chapitre abordera la définition du concept, l'historique des villes nouvelles depuis l'antiquité jusqu'à l'aire contemporaine. On parlera aussi des villes nouvelles en Algérie et de la politique les concernant, on citera quelques exemples attrayants (Boughezzoul et sidi abdellah) et en termine par un passage sur les cités dortoirs.

Dans ce 2eme Chapitre on se réfèrera aux ouvrages de Claude Chaline, Alain Bourdin, Pierre merlin et Francoise Choay...

3eme Chapitre : De Batna à Hamla, analyse spatiale et historico-urbaine via le paysage

Dans ce chapitre il sera question de Batna, ville mère de Hamla, son étude va englober son milieu physique, sa climatologie, elle touchera les étapes de l'évolution du son paysage et les raisons ayant contribués à l'apparition de Hamla. On parlera de la situation de cette dernière par rapport à la ville mère.

4eme Chapitre : Hamla, analyse morphologique et perspectives paysagères

C'est le plus important des chapitres, car il intéresse le sujet de notre étude qu'est le paysage urbain de Hamla, celui-ci sera analysé selon plusieurs méthodes (morphologique, séquentielle…) qui vont nous permettre de cerner le paysage afin que l'on puisse l'étudier sur différents plans et faire sortir les points positifs et négatifs. On terminera par une enquête sur terrain.
A la fin de ce chapitre on sera en mesure de juger de la qualité du paysage urbain de Hamla.

1er Chapitre : Paysage urbain, concept à valoriser

Introduction

On a toujours vécu dans une ambiance paysagère sans se rendre compte réellement de ce qui nous entourait. En effet, étant enfant, notre curiosité se limitait à vouloir connaitre chaque élément de la nature, ciel, mer, arbre…, on enregistrait chaque image sans savoir que ce que nous regardions n'était autre que le paysage qui nous baignait de ses multiples éléments naturels. On a appris à connaitre chaque image et au fur et à mesure de notre évolution, le paysage s'éclaircit à notre regard à l'aide de peintures qui nous a ouvert les yeux sur des paysages sublimes, la photographie, le cinéma, sans oublier le voyage qui constitue à lui seul une suite interminable de paysages émouvants.

Le paysage occupe une place importante dans l'appréciation du cadre de vie, pour cette raison il a été étudié de façon intensive dans l'art des jardins, l'art graphique, la géographie, la littérature fut et reste un domaine de poésie qui a traité le paysage depuis des décennies, malgré cela il reste ambigu « Le paysage est un sentiment, un poème où la mélancolie est la plus forte. »[4]

Quant au paysage urbain, élément clé de notre étude et qui constitue un concept très important pour la ville, méconnu par les habitants et négligé par les décideurs et les hommes du terrain. Dans ce présent chapitre, nous essayerons de faire le point sur cette notion floue pour certains, délaissée pour d'autres. « Le concept de paysage urbain inscrit la ville dans une logique de la forme. Une telle approche de l'espace urbain […] engage le débat sur la ville dans une double dimension : d'une part, la ville s'inscrit dans des codes ; d'autre part, elle s'inscrit moins dans une perspective politique ou gestionnaire que dans une perspective d'interprétation : il s'agit de faire en sorte que la ville ait un sens pour ceux qui l'habitent et pour ceux qui la regardent. »[5] et pour s'imprégner d'un paysage il faut que nous l'analysions en profondeur « Il en est des paysages comme des hommes : il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets. »[6]

[4] Gilles Léveillée, Les paysages hantés, (http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=paysage), consulté le 05/01/2015

[5] Pascal Sanson(2007), Le paysage Urbain représentations, significations, communication, édition l'harmattan, paris, p6

[6] Harry Bernard, Dolorès, (http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=paysage&p=3), consulté le 09/01/2015

1. Vers Une définition du Paysage :

Quand on évoque le terme du paysage, plusieurs sens émergent, il serait intéressant de le définir de façon universelle, afin que l'on puisse saisir le sens adéquat.

Les définitions qui suivent sont plus ou moins proches l'une de l'autre et le point commun constitue l'alliance paysage-nature-homme. Ainsi Larousse nous définit le paysage comme suit : « Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle ; Vue d'ensemble que l'on a d'un point donné. »[7]

Ou tout simplement : « un ensemble d'un pays qui s'offre à la vue. » selon L'internaute[8].

Quant à Michel Corajoud[9] en 1982, il stipule que « Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent ».

Un autre regard posé sur le paysage par la Convention Européenne du Paysage dit que :

« Le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social et une ressource économique reconnue ; il est constitutif du patrimoine commun de la nation. »

Une autre définition proche de la précédente émane du ministère de l'écologie et du développement durable français : « Le paysage est un élément important de la qualité de vie des populations : en ville, à sa lisière, à la campagne, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien... Le paysage joue un rôle majeur dans l'épanouissement de chacun et le vivre ensemble. »[10]

Étymologiquement, le **paysage** est l'agencement des traits, des caractères, des formes d'un espace limité, d'un « pays ». C'est une portion de l'espace terrestre, représentée ou observée à l'horizontale comme à la verticale par un observateur ; il implique donc un point de vue.

La notion de paysage a une dimension esthétique forte, voire picturale ou littéraire en tant que représentation, mais elle recouvre de nombreuses acceptions[11] et le paysage manifeste aussi les politiques d'aménagement du territoire, voire la géopolitique.[12]

On peut ajouter que le paysage est d'abord appréhendé visuellement, mais les parfums et ambiances sonores en modifient aussi la perception (on parle parfois de paysage sonore).

---

[7] Dictionnaire Larousse, (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paysage/58827),

[8] Dictionnaire L'internaute, (http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/paysage/),

[9] Michel Corajoud (1937 2014), est un paysagiste français, diplômé par le Ministère de l'Agriculture, Considéré comme l'un des fondateurs du renouveau du métier du paysage

[10] Bâtiments et villes durables, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, France, (http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Paysages-.html)

[11] Paysage, Wikipédia, par Madeleine Griselin, Serge Ormauxet Jean-Claude Wieber, Unité de recherche THéMA, Université de Franche-Comté.

[12] LACOSTE Y(2003), De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie, Paris, Armand Colin, p 413

Cependant l'ensemble des chercheurs s'accordent pour dire que le paysage est « un ensemble d'éléments physiques visibles »[13]

Par ce qu'au sens premier, commun et répandu du terme, le paysage, c'est « ce que je vois » (selon NEURAY, 1982), c'est-à-dire la « physionomie d'un espace qu'on embrasse du regard ou celle d'une contrée que l'on traverse, que l'on parcourt ou que l'on survole » (NOIRFALISE, 1988).

Aujourd'hui, le paysage trouve une dimension opérationnelle nouvelle en aménagement du territoire. Parce qu'il est une image de la réalité perçue par les sens, le paysage ne peut fournir des informations que sur un espace de dimensions réduites. La puissance de ses sens limite les investigations de l'observateur à quelques centaines de mètres à la fois. Dans cette perspective, le paysage peut se définir comme l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui, du sol, le regarde. Le paysage est alors une apparence de la manière dont les éléments constitutifs de ce lieu s'organisent dans l'espace. Il est l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale[14]

Paysage : image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui, du sol, le regarde.

Image : Une image est une représentation visuelle, voire mentale, de quelque chose (objet, être vivant et/ou concept).

Elle peut être naturelle (ombre, reflet) ou artificielle (peinture, photographie), visuelle ou non, tangible ou conceptuelle (métaphore), elle peut entretenir un rapport de ressemblance directe avec son modèle ou au contraire y être liée par un rapport plus symbolique.[15]

Lieu : Situation spatiale de quelque chose, de quelqu'un permettant de le localiser, de déterminer une direction, une trajectoire. Synonyme d'« emplacement », « place » ou « endroit », ce terme apparait notamment dans plusieurs contextes [16]

Territoire : réseau de lieux caractérisés par une similarité structurelle, composant un espace occupé naturellement par des écosystèmes et marqué culturellement par les hommes qui l'occupent ou l'ont occupé.[17]

[13] J-P Olagnier, « La voirie, trame des paysages urbains, le rôle des infrastructures routières dans le paysage des villes », Les annales de la recherche urbaine n° 85, p 162

[14] BELAYEW D, ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, PAYSAGE, 1996, url : (http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf)

[15] Wikipédia, url : (https://fr.wikipedia.org/wiki/Image), consulté le 05/06/2015

[16] Dictionnaire Larousse, url : (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lieu_lieux/47076), consulté le 05/06/2015

Un lieu définit un paysage, car la vision de l'ensemble des éléments constitués du lieu est nécessaire pour parler du paysage. Cette ensemble d'éléments engendre une approche paysagère globalisante d'autant plus qu'il appartient aussi bien à la nature qu'à la culture de l'homme occupant ou ayant occupé ce lieu.

En parle alors d'une interface Nature-Culture comme démontrée sur la figure suivante :

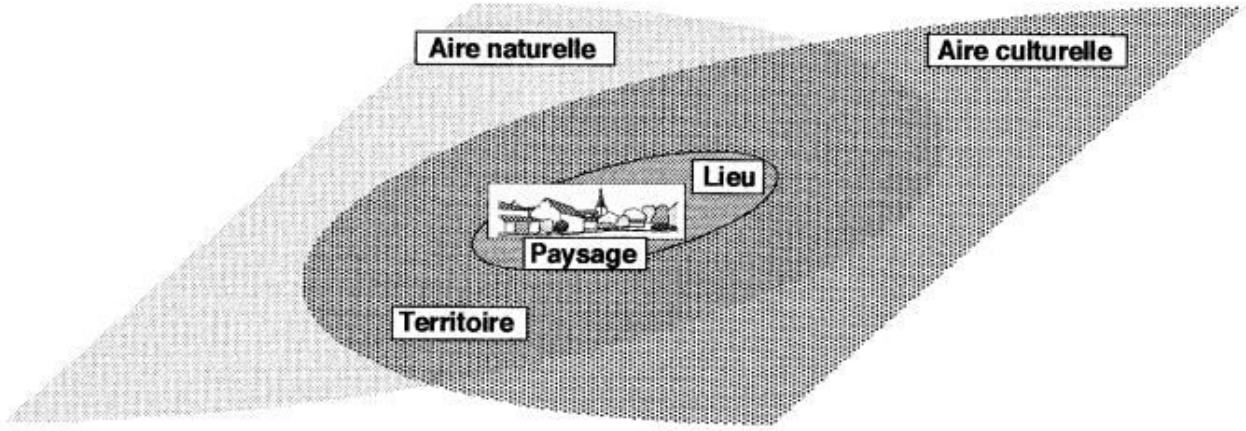

Figure 1 : Situation du paysage à l'intersection des domaines naturel et culturel
Source : BELAYEW D, ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, PAYSAGE, 1996, url : (http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf)

Enfin, d'autres expressions utilisent le mot paysage pour désigner une vision de choses ou de faits à un moment donné, comme « paysage politique » ou « paysage médiatique ». Le paysage est donc en perpétuelle évolution.

2. Histoire du paysage :

Le paysage fait partie intégrante du globe terrestre depuis sa création. Mais le paysage en tant qu'entité indépendante a été négligé du fait que ce terme ne possédait pas sa place dans les langues antiques grec et latine.

L'art pictural le fait découvrir, en particulier l'art chinois et japonais qui ont fait usage dès le 3eme siècle pour montrer la relation entre l'homme et la nature. Donc la naissance du paysage est en rapport direct avec l'art. En occident, il fait son apparition entre le 15eme et le 17eme siècle pour décrire les tableaux peints

[17] BELAYEW D, ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, PAYSAGE, 1996, url : (http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf)

« La notion actuelle de paysage semble assez récente. Avant d'être l'objet de représentations artistiques ou d'études, le paysage était un pays au sens originel du terme, c'est-à-dire une portion du territoire offrant des perspectives plus ou moins importantes avec une identité bien marquée »[18]

Suivant les études d'hypergeo[19] L'approche naturaliste du paysage a été préconisé par Alexandre von Humboldt (1769-1859) seulement il a fallu atteindre la fin du 19eme siècle pour que les géographes allemands en particulier Alfred Hettner (1859-1941), Siegried Passarge (1867-1958) et Otto Schlüter (1872-1952) proposèrent que la science géographique se consacre à l'étude des paysages.

L'école française, à sa tête Paul Vidal de la Blache (1845-1918), propose des études régionales à base d'observation directe des paysages. Chose par laquelle elle a rayonné jusqu'au milieu du 20eme siècle.

Aux Etats Unis, deux courants très distincts étudient le paysage mais de façon complètement différente de l'école française, Carl Otwin Sauer (1889-1975) a pour but de démontrer la relation homme et environnement en Californie. Dans le Midwest, l'étude par des jeunes géographes est portée sur l'approche régionale et la description des paysages dans le but de la standardiser.

Cependant, les géographes occidentaux (anglo-saxon et scandinave) stipulent que le mot paysage est flou pour être scientifique et que la géographie régionale manque de rigueur.

Une autre approche toute différente est alors développée, qui détrône le paysage de la position hégémonique qu'il a eu au début 20eme Siècle. La recherche géographique consiste désormais à s'intéresser à un seul ordre de fait à la fois, en le considérant sur un vaste espace, plutôt qu'à étudier la totalité des ordres de fait sur une petite région comme on l'avait fait auparavant par observation directe. On ne parle plus de cumule de monographies régionales mais de lois de localisation (la géographie rural était plus à l'aise pour étudier les régions rurales en particulier à travers les paysages agraires) et s'intéresse aux réseaux de villes pour lesquelles l'existence de données chiffrées permet de tenter une modélisation mathématique.

Ainsi abandonnée, l'orientation paysagère est étudiée dans d'autres champs de recherches vers les années 50. Aux Etats Unis, John Brinckerhoff Jackson (qui n'est pas géographe, mais

[18] Donadieu P. & Périgord M(2005), Clés pour le paysage, Ophrys, p. 31.

[19] *Hypergeo* est une encyclopédie électronique, consacrée à l'épistémologie de la géographie et élaborée selon une architecture de type hypertexte. Elle a pour objectif de faire connaître à un public d'enseignants et d'étudiants les principaux concepts et théories de la géographie contemporaine. Les termes présentés dans Hypergeo sont répartis de la façon suivante : un champ général Géographie, est entouré de trois paradigmes principaux : spatialité des sociétés, territoires et régions, sociétés et environnement.

a une formation en histoire et littérature) reprend le concept et fait d'un paysage ordinaire un objet d'étude en portant un regard informé sur le banal et le vernaculaire plutôt que sur le pittoresque[20] (qui n'est qu'une modalité particulière du paysage, culturellement valorisée).

La géographie russe quant à elle a réussi à garder durant le 20eme siècle une tradition de "science du paysage" (Landschaftovedenie), sans se détacher de ce qui a été fait concernant la « nouvelle géographie » en occident des années 60. « Dans cette tradition naturaliste qui privilégie l'étude de milieux strictement naturels, la notion de "Complexe Naturel Territorial" (expression désignant des unités paysagères - le mot allemand, "landschaft", sera finalement adopté dans la première moitié du Vingtième Siècle) de V. Dokoutchaev (1846-1903), à la fin du Dix-Neuvième Siècle, ou l'adoption d'une approche systémique par V.B. Sochava dans les années 1960 (le "géo système"), ont constitué des innovations importantes, largement diffusées dans le monde. »[21]

A la fin du XIXème et au début du XXème siècle le paysage va prendre une dimension nouvelle en tant qu'objet scientifique, puisque se créé en Allemagne une science des paysages en relation avec la géographie, la Landschaftskunde. Le propos des partisans de cette école était de considérer le paysage comme une « expression spatiale des structures réalisées dans la nature par le jeu de lois scientifiquement analysables»[22].

Longtemps négligé le paysage est devenu aujourd'hui une préoccupation autant écologique, économique que culturelle, interférant avec les problématiques d'environnement et d'aménagement du territoire.[23]

[20] Le terme de pittoresque correspond à une notion esthétique née au XVIIIe siècle : elle concerne non seulement la représentation du paysage, mais aussi les traités d'esthétique, les voyages pittoresques, l'art des jardins et même la création de jardins.

[21]Cyril Gosme, docteur en géographie et histoire des territoires, de l'environnement des ressources et des sociétés, laboratoire CRH France, Historique du paysage, hypergeo (http://www.hypergeo.eu/spip.php?article289), consultée le 05/01/2015

[22] Un peu d'histoire : le paysage objet, (http://www.rurart.org/ressources/comprendre/paysage/paysage_objet.html#haut), consulté le 20/04/2015

[23] LE PAYSAGE une géographie traversière, débat introduit et animé par :Georges BERTRAND (Professeur émérite à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Laboratoire GEODE/CNRS) et Laurent LELLI (Maître de Conférences à l'ENFA, Ecole Nationale de Formation Agronomique), Café géographique à Toulouse, le 22 Octobre 2003

3. Les Approches du paysage :

À la fin du XXe siècle, deux approches complémentaires concernent le paysage ;

1) Il est d'une part considéré comme un système (géo système ou géo complexe [24] notamment décrit et analysé par la géographie, l'histoire, la géologie, l'écologie du paysage). Ce système est modelé par des facteurs naturels abiotiques (physiques, chimiques) et biotiques (biologiques), ainsi que par des facteurs anthropiques, qu'on peut distinguer à différentes échelles, éventuellement hiérarchisées. Le paysage peut de ce point de vue présenter une éco potentialité non exprimée (cachée dans la banque de graines du sol par exemple), mais qu'on pourrait révéler.
2) Le paysage est d'autre part considéré comme une perspective culturelle, avec ses grilles de lecture, ses filtres intellectuels ou sensuels de création et d'interprétation de l'espace, où s'articulent plusieurs plans et où l'on peut identifier des objets, chacun selon sa culture et ses référentiels.

Dans une approche utilitariste et/ou fonctionnelle, la notion de paysage oscille aussi entre deux pôles :

1) Le « paysage produit », considéré comme la résultante de l'action conjointe des sociétés humaines, du monde vivant (animal, végétal, fongique, etc.) et du milieu abiotique. C'est cette conception qui prédomine en écologie du paysage, écologie étudiant dans le temps et l'espace (unités biogéographiques) la dynamique et l'agencement des taches du paysage aux échelles intermédiaires entre le planétaire (biosphère) et le local, les communications, les barrières, les fragmentations.
2) Le « paysage utilisé » considéré comme la perception culturelle et fonctionnelle que l'on a de son environnement à perte de vue, à l'exception des points d'intérêts proches de l'observateur. On s'est référé également au paysage pour désigner sa représentation dans une œuvre. [25]

[24] Ü. Mandera, Landscape Planning ; Encyclopedia of Ecology ; p 2116-2126

[25] Paul Arnould, Le paysage : de la production à l'usage, Le paysage dans tous ses états, pour Géo confluences, le 23 février 2003,
(http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient.htm#paysage), consulté le 19/01/2015

4. Les composantes du Paysage :

Le paysage est composé d'éléments objectifs visibles au regard « Ce qui se voit existe indépendamment de nous; appartenant au monde du réel, il peut, en théorie, paraître susceptible d'une analyse scientifique objective directe de la part des chercheurs. »[26] Par conséquent plusieurs disciplines s'intéressent au paysage (géographie, géologie, géomorphologie et science de l'environnement). Pour citer les composantes du paysage à étudier nous évoquerons deux disciplines essentielles (géographie, morphologie)

Les composantes géographiques : (éléments naturels)

Les géographes en matière d'analyse fournissent des éléments objectifs du paysage préexistant dans la nature ou l'homme n'y est pour aucune intervention (nature vierge), on cite :

* le Sol
* les reliefs
* le ciel
* le climat
* la végétation
* l'eau (hydrographie)

Les composantes morphologiques : (éléments construits)

Les morphologistes s'intéressent aux paysages ordinaires. Leurs études touchent les caractères essentiels du milieu bâti, des formes urbaines par des recherches sur l'histoire de la forme et de la transformation de divers quartiers ou secteurs. Ils décomposent le paysage en :

* la texture urbaine : habitations, équipements, monuments …
* les places publiques
* les espaces verts et bleus
* la trame viaire
* les productions : industrie, agriculture, énergie…
* les moyens de transport

[26] Alain Roger, Roger Brunet (1995), La théorie du paysage en France : 1974-1994, Seyssel : Champ Vallon, France, p9

5. Les points de vue du paysage :

Pour mettre en évidence tous les points de vue sur le paysage et leur aspects, des géographes ont eu recours à une méthode pratique qui vise les acteurs et usagers du paysage (individu, groupe, entreprise…) elle a pour but de dégager la pluralité de points de vue qui peuvent émaner de chacun. Ainsi que les différentes définitions du paysage qui seront données selon la préoccupation de chacun et aussi selon les degrés d'impact des responsabilités divers.

« P. Claval préconise que : la lecture de l'enchevêtrement des regards, des revendications et des droits qui font du paysage une construction sociale. Conflits, rapports de force, préférences, projets des "princes" ou projets anonymes, idéologies sous-jacentes : l'axe des acteurs est éminemment politique. »[27]

L. Sauvé a proposé une typologie pour classer les façons de concevoir l'environnement basé sur le paysage avec plusieurs aspects à savoir cadre de vie, nature, espace, territoire,...

Aspects du paysage	Points de vue sur le paysage
Le paysage "cadre existentiel"	▪ le paysage "physionomie" des passants ▪ le paysage conscientisé des philosophes.
Le paysage "nature"	▪ le paysage "milieu physique" des naturalistes ▪ le paysage "source d'émotions" des promeneurs, des esthètes et des mystiques.
Le paysage "espace"	▪ le paysage "système" des géographes ▪ le paysage perçu des cognitivistes.
Le paysage "héritage"	▪ le paysage "produit social" des historiens, archéologues, ethnologues, sociologue ▪ le paysage "mémoire individuelle et collective" des psychologues et psychosociologues.
Le paysage "territoire"	▪ le paysage "problème" des aménageurs ou des gestionnaires ▪ le paysage "patrimoine collectif" des citoyens et des décideurs politiques.
Le paysage "ressource"	▪ le paysage "trois étoiles" des marchands et des stratèges ▪ le paysage "préférences du consommateur" des économistes.
Le paysage "média"	▪ le paysage "jardin" des paysagistes ▪ le paysage "décor" des artistes, des pédagogues et des touristes.

Tableau 1 : Points de vue et aspects du paysage
Source : Sauvé L., 1994. Pour une éducation relative à l'environnement - Éléments de " design " pédagogique, Montréal, éd. Guérin, coll. Le défi éducatif, 361 p.

[27] Christine Partoune, La dynamique du concept de paysage, in Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004, Université de Liège.

6. Les Facteurs de variabilité du paysage :

Tout paysage est instable, le paysage d'aujourd'hui diffère du précèdent et n'est pas celui du lendemain. L'image varie selon plusieurs critères :

1) **Les mobilités de l'observateur** : les mouvements de l'œil, rotation, accommodation, se conçoivent sans aucun autre mouvement physique ; mouvements oculaires et corporels.
2) **L'âge de l'observateur** : l'enfant a un champ de vision très étroit ; les personnes âgées sont assaillies par multiples difficultés : elles peuvent confondre (des changements de visions doivent être pris en compte pour la création d'espaces publics fréquentés par des enfants et des vieillards)
3) **Le temps, l'espace et les rythmes** : l'homme contemporain assiste aujourd'hui à des transformations du paysage que nombreuses générations précédentes n'avaient pas vu se modifier.

   Le paysage est le résultat d'une évolution continuelle de l'organisation et de l'usage de l'espace (disparition, fossilisation, restauration, réhabilitation…), le vieillissement du bâti peut être considéré aussi comme un facteur de variabilité.
4) **Les Cycles :** le paysage se modifie, ses processus d'évolution se traduisent par des mouvements
   - **Les cycles lents** : cycles géologiques, grands cycles climatiques, cycles de civilisations.
   - **Les cycles moyens** : les grands cycles végétaux et aux transformations du paysage par l'homme (l'agriculture, l'industrie, l'urbanisation…)
   - **Les cycles courts** (annuels, saisonniers, diurnes et nocturnes) : les saisons ; la lumière ou l'ombre ; la lumière artificielle « un matériau sensible du paysage au même titre que le végétal ou le minéral, elle révèle et construit des paysages nocturnes. Elle permet d'accentuer les phénomènes d'ombre et de lumière pouvant aller jusqu'à sélectionner les images recherchées du paysage »[28]
5) **Les activités humaines :** les activités de l'homme constituent le paysage social (les migrations quotidiennes des urbains se rendant à leur travail, les fêtes saisonnières…

[28] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), « Le paysage urbain », Edition Sang de la Terre, paris p37-38

6) **Les évènements éphémères :** une averse, un orage, une éclaircie, un rayon de soleil sont de l'ordre de l'éphémère.

Et en milieu urbain : les manifestations publiques (fête, défilés…), murs peints, affichages…[29]

7. Typologie des Paysages :

« Depuis son apparition, la notion de paysage n'a cessé d'évoluer. Elle est aujourd'hui utilisée tant dans le langage courant que dans divers champs scientifiques ou artistiques. Géographes, architectes, écologues, peintres et bien d'autres ont fait émerger de multiples définitions du paysage qui leur sont propres et qui correspondent à leur façon d'appréhender et d'analyser l'environnement. »[30]

Il en ressort plusieurs domaines du paysage à savoir : paysage naturel (paysage balnéaire, montagnard, désertique, agricole…) ; paysage rural ; paysage urbain ; paysage social ; paysage de banlieue ; paysage emblématique ; paysage industriel ; paysage commercial ; paysage d'interface… cependant la notion du paysage en général est focalisée sur la nature, il suffit de taper le mot paysage sur le net et un défilé d'images représentant le paysage naturel est devant nous. Ceci prouve que les autres types de paysage sont méconnus par le grand public, car même les paysagistes se consacrés beaucoup plus aux paysages naturels. Ce qui a été démontrer par Michel Corajoud qui stipule que :

« Jusqu'au début des années 70, les paysagistes français étaient formés dans une filière de l'école d'horticulture et, de ce fait, leurs savoirs sur la ville et l'architecture étaient négligés. C'est l'idée de "nature" qui, le plus souvent, présidait à leur travail sur les espaces urbains. J'ai alors affirmé l'idée que le travail des paysagistes sur l'espace interstitiel des villes devait, au contraire, être une forme introductive de l'architecture, qu'il y avait une continuité d'intentions nécessaire entre les bâtiments et les espaces extérieurs qu'ils déterminent. »[31]

[29] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), op cit, p31-32-37

[30] Elvira PUTTEVILS (2005), *Perception paysagère en milieu urbain : application à la commune de Schaerbeek,* Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, université libre de Bruxelles, p7

[31] Le paysagiste Michel Corajoud a reçu le Grand Prix de l'urbanisme, décerné par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, le 2 décembre 2003, une distinction qui montre que la démarche paysagère imprègne désormais fortement le débat sur la fabrication de la ville.

8. Paysage urbain :

8.1. Rappel Historique :

Le concept du paysage urbain se confond avec celui de la ville, il participe à la découverte des dimensions signifiantes des espaces habités. Donc l'histoire du paysage urbain est intimement liée à celle des types de représentation de la ville. Le paysage urbain de la ville se manifeste dans l'architecture, les monuments, les espaces verts…, brefs dans tout ce qui peut faire l'objet d'une œuvre d'art dans la ville.

La représentation de la ville accompagne le paysage urbain et lui donne sa constance surtout entre le moyen âge et la renaissance. Donc c'est une science de la ville initiée dès le 18eme siècle.

8.2. Définitions :

Le paysage urbain est un paysage situé en ville. Il est majoritairement marqué par une Anthropisation[32] marquée de l'environnement, cependant il peut également être fortement végétalisé dans certaines banlieues aisées peu denses, ou dans des parcs urbains.

Le « paysage urbain », c'est ce que le visiteur d'une ville perçoit de prime abord. C'est aussi ce que ressent l'usager qui la fréquente au quotidien. Chaque habitant participe à sa manière à la fabrication de ce paysage, quand il ravale la façade de son habitation, édifie une devanture de magasin, pose une enseigne, installe une terrasse de café ou consomme à cette même terrasse. En France les pouvoirs publics ont édicté à la fois des règles d'usage, pour préserver la qualité de ce paysage, et des guides pédagogiques pour aider à leur compréhension et à leur mise en pratique.[33]

Quittons les définitions générales, et prenant la cote vers les architectes qui, eux, voient le paysage urbain d'une autre manière comme l'architecte Maria Luiza Carrozza[34] qui dit :
« le paysage urbain est une image fragmentaire de la ville. Il est surtout la multiplicité d'images. Les paysages sont des fragments de la totalité, du réel, sectionnés par le regard

[32] En géographie et en écologie, l'**anthropisation** est la transformation d'espaces, de paysages, d'écosystèmes ou de milieux semi-naturels sous l'action de l'homme. Un milieu est dit anthropisé quand il s'éloigne de la naturalité (*« Wilderness »*, c'est-à-dire littéralement *sauvagerie*, pour les anglophones)

[33] Paysage urbain, urbanisme et habitat, toulouse.fr, (http://www.toulouse.fr/web/urbanisme-habitat/paysage-urbain), consulté le 05-05-2015

[34] Maria luiza carrozza, Architecte, université catholique de Campinas (São Paulo, Brésil), 1978. Mestradoen planification urbaine et régionale, université fédérale de Rio de Janeiro, 1984.
Enseignante à l'université d'État de Londrina (Paraná, Brésil) de 1982 à 1993.

(un certain regard) pour la contemplation. C'est dans ce sens que l'on peut dire que le paysage est une création du regard, à partir d'une sensibilité donnée. »[35]

On citera aussi que « Le paysage urbain est une notion en renouvellement dans les années 1960 et 1970. Son originalité contemporaine est redevable aux nouvelles architectures, à une certaine forme de standardisation, à la rapidité de sa création et à son inachèvement. Outre la matérialité de la ville, il est caractérisé par une ambiance marquée par les circulations et leurs effets. Il se fonde sur une représentation articulant les espaces du quotidien, ceux du tourisme, et ceux de la visite. Les géographes identifient les éléments récurrents des paysages urbains, et réfléchissent aux différenciations ou non entre les espaces-temps. Leurs écrits rendent compte des paysages urbains sur le mode de la description, en présentant les rapports existant entre le tout et les parties, ainsi que les différents types repérables en fonction des organisations urbaines, telles que le rapport centre-périphérie, la sectorisation, les mobilités et les temporalités des villes. »[36]

- Paysage urbain, le concept rassure et inquiète à la fois :

1) Il rassure car il renvoie à une approche qualitative et esthétique du territoire

   Le paysage est souvent assimilé à une nature parfois réaliste, d'autres fois mythique ou onirique

2) Le paysage inquiète également : « il reste un objet flou au moment même où il devient l'enjeu d'une stratégie professionnelle »[37]

Figure 2 : Tableau, Paysage urbain
Source : L'expressionnisme de Leonid Afremov, (http://www.libellulobar.com/?p=4490), consulté le : 03/04/2015

[35] Maria Luiza Carrozza, « Paysage urbain : matérialité et représentation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 17 | 1996, mis en ligne le 27 février 2009, consulté le 05/03/ 2015. (URL : http://ccrh.revues.org/2600 ; DOI : 10.4000/ccrh.2600)

[36] Xavier MICHEL, Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, numero 13 année 2007 Paysage urbain: genèse, représentations, enjeux contemporains, revue STRATES

[37] Dubost Françoise (1983), les paysagistes et l'invention du paysage, Revue de sociologie du travail, Ed Dunod, n4-83.

8.3. Paysage objectif/subjectif :

Le paysage objectif :

Le paysage dans ce cas est représenté comme une réalité objective qui peut se définir dans un cadre scientifique et technique par diverses méthodes et procédures multidisciplinaires incluant géographes, écologistes, agriculteurs, paysagistes… faisant du paysage une matière d'études et une spécialité professionnelle.

Le paysage subjectif :

Domaine du poète et d'artiste dont les textes philosophiques et littéraires entretiennent une relation subjective, émotionnelle entre l'homme et le paysage.

Les deux notions de subjectivité et d'objectivité sont indissociables, car la coupure entre elles peut engendrer l'élimination de l'une ou de l'autre, aboutissant à une approche purement objective technique perdant tout sentiment de plaisir et d'esthétique visuelle, ou alors à une approche très subjective valorisant le côté esthétique et poétique.

Pour mieux saisir la relation entre ces deux notions l'architecte Maria Luiza Carrozza établie son point de vue : « Mon raisonnement bascule de l'objectivité de la construction de l'espace urbain à la subjectivité du regard qui érige le paysage et vice versa. Si, d'un côté, c'est le regard qui construit le paysage ; de l'autre, ce paysage ne peut exister qu'en référence à sa matérialité. Ainsi, le regard construit le paysage à partir d'une base matérielle, soit les formes spatiales. Dans ce sens, nous pouvons parler d'une certaine ambiguïté du terme "paysage" : tantôt il peut s'agir du paysage matériel, tantôt de sa représentation. »[38]

8.4. Le Paysage, une représentation mentale :

Si on essaye de remémoriser un paysage que l'on connait, en fermant les yeux, les images se succèdent, évoquant un ensemble de souvenirs, de sentiments et d'émotion mélanges aux évènements publics, associés aux formes et couleurs enfuis dans notre imagination. Un arrêt sur image après cette évasion vers un paysage connu nous révèle la représentation mentale du paysage qui est en nous. Libre à nous de sélectionner ou de révéler ce qui se cache dans notre esprit.

[38] Maria Luiza Carrozza, , Op cit.

Figure 3 : Processus de formation de l'image mentale refoulée
Source : Travail de l'auteur

8.5. Les valeurs du paysage urbain :

Geoscientifique : L'histoire de la terre peut être révélée par un paysage géomorphologique qui renferme des traces plus ou moins conservées et qui permet de suivre les processus de l'évolution.

Selon Marthaler, chaque paysage est la mémoire géodynamique, témoignage de paléogéographies[39] qui se sont succédées. Donc en raison de leur valeur geoscientifique nombre de paysages géomorphologiques forment des géo topes

Politique : Le paysage urbain ne représente pas seulement ce que l'homme perçoit, mais il est aussi le résultat des stratégies et les dynamiques mises en œuvre par les formations institutionnelles utilisant l'espace public comme siège. Les décisions font de l'espace urbain un espace de sociabilité tracé par les politiques et les institutions

[39] La **paléogéographie** est une discipline de la géologie, de la géographie et de la paléontologie dont l'objet est la reconstruction (théorique) de la géographie passée à la surface du globe. En effet, à travers les âges géologiques, la disposition des masses (ou plaques) continentales et océaniques a changé, entraînant des bouleversements paléo tectoniques importants dont on peut avoir la trace, en particulier en suivant le déplacement des lignes de rivages au cours du temps, ou encore les relations géométriques entre les formations considérées.

Economique : Selon l'utilisation que l'homme peut en faire, le paysage sera une source intarissable de gain d'un côté la surface foncière du site et de l'autre l'attrait des sites touristiques lié à la beauté paysagère des lieux

Culturelle, religieuse et historique : Un paysage est très souvent chargé de symboles, de réminiscences historiques, ou d'une valeur culturelle. Il peut s'agir de vestiges archéologiques (abris sous roche), de lieux de culte ou de fortifications ou encore de particularités ayant suscité une certaine production artistique.[40]

La ville représente un leg historique patrimonial caractérisée par ses tracés, son architecture, ses monuments et ses œuvres d'art. La rénovation témoigne de la passion des hommes pour le côté esthétique urbain encré dans leur identité. Ce côté esthétique fait du paysage une entité importante de vie sociale.

Ecologie : La naissance de l'écologie (1960-70) fait apparaitre l'importance du paysage dans la politique de la ville, l'écologie urbaine exige une politique de la maitrise des espaces habités. La géographie du paysage urbain consiste en la mise en œuvres des procédures de règlementation en rapport avec les projets politiques et sociaux (par exemple : la création et le réaménagement des parcs urbains dans les grandes villes) reposant sur la conception du paysage urbain.

Sociologie : L'étude sociologique de la ville est basée sur les problèmes liés à la croissance urbaine ou l'explosion des banlieues et le paysage prend une place prépondérante dans l'espace des rapports sociaux, de mouvements d'appartenance ou d'exclusion pouvant détruire cet espace de la sociabilité urbaine ou le restaurer.

Esthétique : L'art urbain est un ensemble de tableaux artistiques dans une parcelle de territoire urbain. Il est cité dans l'histoire que la peinture, le cinéma, la photographie, la littérature contribuent à la réalisation des formes du paysage urbain, cependant la signification du paysage urbain est portée par les spécialistes du terrain (architectes, paysagistes, urbanistes…) par les artistes (peintres, photographes…) sans oublier de citer ceux qui prônent les paysages utopiques et imaginaires.[41]

[40] E. Reynard J.-P. Pralong, Paysages géomorphologiques, Actes du séminaire de troisième cycle de géographie Paysages géomorphologiques Organisé par les Instituts de Géographie des Universités de Lausanne et Fribourg du 10 au 14 février et du 25 au 29 août 2003, p15

[41] Pascal Sanson(2007), Op cit, p7-8

8.6. Regard des habitants sur le paysage urbain :

Le paysage urbain, ce nouveau concept apparu dans le langage courant, était méconnu de la population. Pour faire le point sur la vision des habitants de la ville de Paris sur ce concept, des chercheurs ont réalisé une enquête relative à ce terme.

Ont contribué à cette enquête d'abord les acteurs locaux du domaine à savoir (Architectes, urbanistes, paysagistes, journalistes…) vient ensuite un échantillon de la population parisienne. Les résultats sont comme suit :

A la question portant sur le paysage urbain les personnes interrogées parlent de la vue et la matérialisation de ce qui a été vue « Le paysage urbain, c'est ce qui se voit dans une ville»[42]

Ou encore : « C'est un regard sur un territoire. C'est ce qui constitue physiquement un territoire »[43]. Certains parlent d'un côté négatif du point de vu ouïe et odorat : « Le paysage urbain parisien est généralement bruyant car pollué par l'automobile»[44]

Mis à part les sens, le paysage urbain est perçu comme un point oscillant du dedans au dehors : « Le paysage urbain se regarde du dedans ou du dehors de la ville. C'est un panorama »[45]. En dehors de la ville, une personne interrogée parle de globalité sur la notion de paysage « Le paysage urbain est un sujet global qui concerne la moitié de la planète et trouve des points communs dans toutes les villes du monde. Tandis que le paysage naturel demeure beaucoup plus local, contextuel et diversifié. Le paysage urbain, lui, est très réactif à l'intervention humaine et aux évolutions de la société. Aujourd'hui, quand on parle de paysage, il faut mêler celui de la ville et de la campagne, qui se côtoient de plus en plus près»[46].

La perception du paysage urbain est non seulement en relation avec les changements d'échelles, mais aussi avec la mobilité « Le paysage urbain se caractérise par des interactions entre des éléments qui s'inscrivent dans un cadre : ceux qui sont statiques et ceux qui sont en mouvement»[47] alors que d'autres affirment que l'immobilité définit le paysage urbain « C'est la juxtaposition d'éléments naturels, les jardins, et d'éléments construits,

[42] Baué.Ch, ingénieur, chargée de projet urbain (ZAC de la gare de Rungis, Paris XIIIe), direction de l'Urbanisme, ville de Paris.

[43] Gontier, PS, architecte, réalise un immeuble de logements à basse consommation d'énergie dans le secteur de Fréquel-Fontarabie, Paris XXe.

[44] Bovet, Ph., journaliste, président de l'association Les amis de l'EcoZAC de la gare de Rungis.

[45] Burgert, A.-L., paysagiste urbaniste, chargée de projet urbain (ZAC de la gare d'Auteuil, Paris XVIe), direction de l'Urbanisme, ville de Paris

[46] Ferrier, J., architecte, a participé à la consultation sur les hauteurs à Paris.

[47] Saint-Martin, B. de, architecte voyer, chargé de projet urbain (ZAC Claude-Bernard, Paris XIXe), direction de l'Urbanisme, ville de Paris.

le patrimoine architectural »[48]

les références culturelles apparaissent aussi dans les réponses des personnes interrogés « Le paysage, c'est aussi l'expérience que l'homme a de la chose vue suivant sa propre culture » Ou encore : « C'est associé au beau et au culturel. »

Pour d'autres, enfin, ils font référence au dur, au couleur, au matériau « Le paysage urbain parisien est généralement minéral, bétonné et gris »[*]. Cette description est dévalorisante et peut porter préjudice à la notion de paysage urbain car on parle de froideur, et de couleur sombre. Comme on l'a déjà évoqué la perception du paysage urbain est défini par les sens ouïe, vue et odorat, il varie entre le détail et le global. Il se caractérise par l'association d'éléments statiques (bâtiments, ponts…) et d'éléments en mouvements (individus, véhicules…) il est aussi associé au beau êta tout ce qui est esthétique, il peut être assimilé à des sentiments de gêne (auditive, olfactive) et de mal-être (matériau sévère/froid, couleur triste). « Le paysage urbain fait ainsi référence à la pluri sensorialité (vue, ouïe, odorat) ; à la spatialité (du plus petit au plus grand, du proche au lointain) ; à la temporalité (interactions entre des éléments en mouvement et des éléments statiques) ; et à des modèles culturels (représentations esthétiques et affectives de la ville). »[49]

Il nous faut compléter cette perception du paysage par l'évolution des pratiques urbaines représentant les nouveaux regards sur la ville. Il faut aboutir au ressenti de la ville par les habitants, comme le confirme Y. Lacoste : « Réfléchir sur les paysages, ça ne doit pas seulement consister à éclairer pour certains spécialistes, et finalement pour ceux qui sont au pouvoir, la façon dont les gens se représentent les espaces où ils vivent, les espaces où ils sont en vacances ; [...]. Il faut s'efforcer d'aider le plus grand nombre de citoyens à savoir penser l'espace, et d'abord l'espace où ils vivent pour être plus en mesure de dire clairement ce qu'ils veulent»[50]

---

[48] Gomez, A., ingénieur, chargée de projet urbain (ZAC Pajol, Paris XVIIIe), direction de l'Urbanisme, ville de Paris.

[*] Les citations non énumérés dans cette partie concernent les habitants interrogées.

[49] Cedissia About-de Chastenet, Le paysage urbain durable, une nouvelle utopie pour l'aménagement des villes ?, publié dans Projets de paysage le 03/01/2010 , URL : (http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_urbain_durable_une_nouvelle_utopie_pour_l_amenagement_des_villes_), consulté le 20/07/2015

[50] Lacoste, Y., « À quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? », La Théorie du paysage en France (1974-1994), Seyssel, Éditions Champ Vallon, 2009, p. 71-72.

8.7. Analyse du paysage :

8.7.1. Voir le Paysage :

L'approche visuelle du paysage est la plus courante, la plus immédiate : c'est d'abord une affaire de regard. La mobilité du regard puis le déplacement et la vitesse développent la sensation du mouvement du paysage.

L'œil analyse le paysage par des mouvements :

- **Accommodation** : les yeux passent de l'observation proche à l'observation lointaine

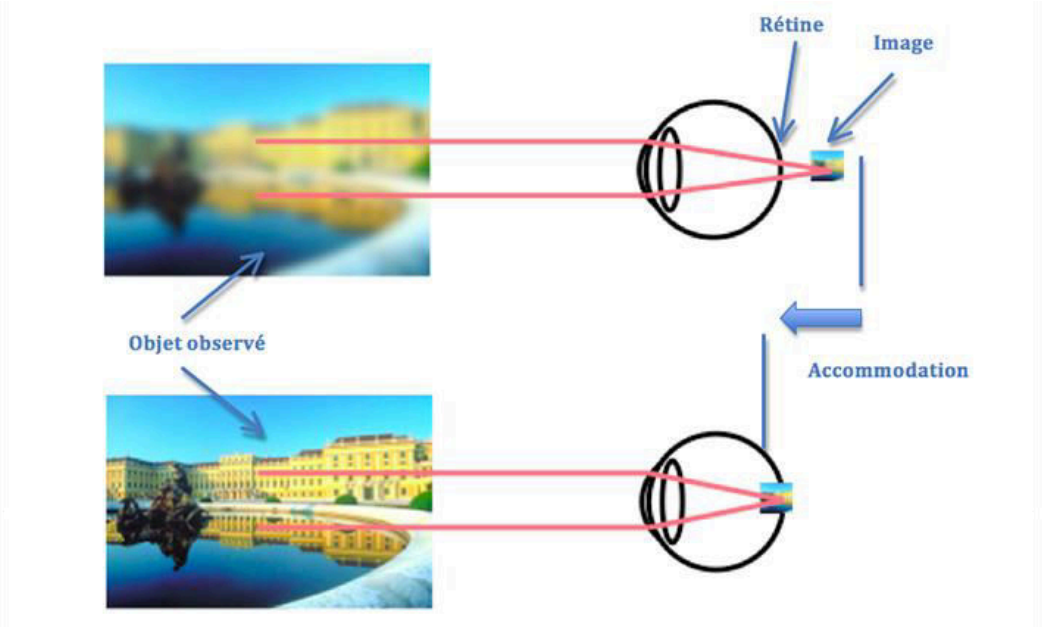

Figure 4 : Schéma explicatif de l'accommodation
Source : okkio, optique, Toulouse, France (http://okkio.fr/defauts-visuels/)

- **Le balayage :** l'œil compense la limitation du champ visuel de la fovéa[51] par d'incessants mouvements de balayage.
  Notre regard balaye une image de la gauche vers la droite, et du haut vers le bas pour la centraliser.
- **L'attraction (point d'appel)** : l'œil est attiré par certains éléments qui sont des points forts, il existe une hiérarchie des points d'appel en fonction de leurs contrastes de lumière, de couleurs et de formes (leur pouvoir attractif)
- **Focalisation du regard (point focal)** : c'est le point d'appel dont l'attraction est la plus forte.

[51] La **fovéa**, la zone centrale de la macula, est la zone de la rétine où la vision des détails est la plus précise. Elle est située dans le prolongement de l'axe visuel de l'œil.

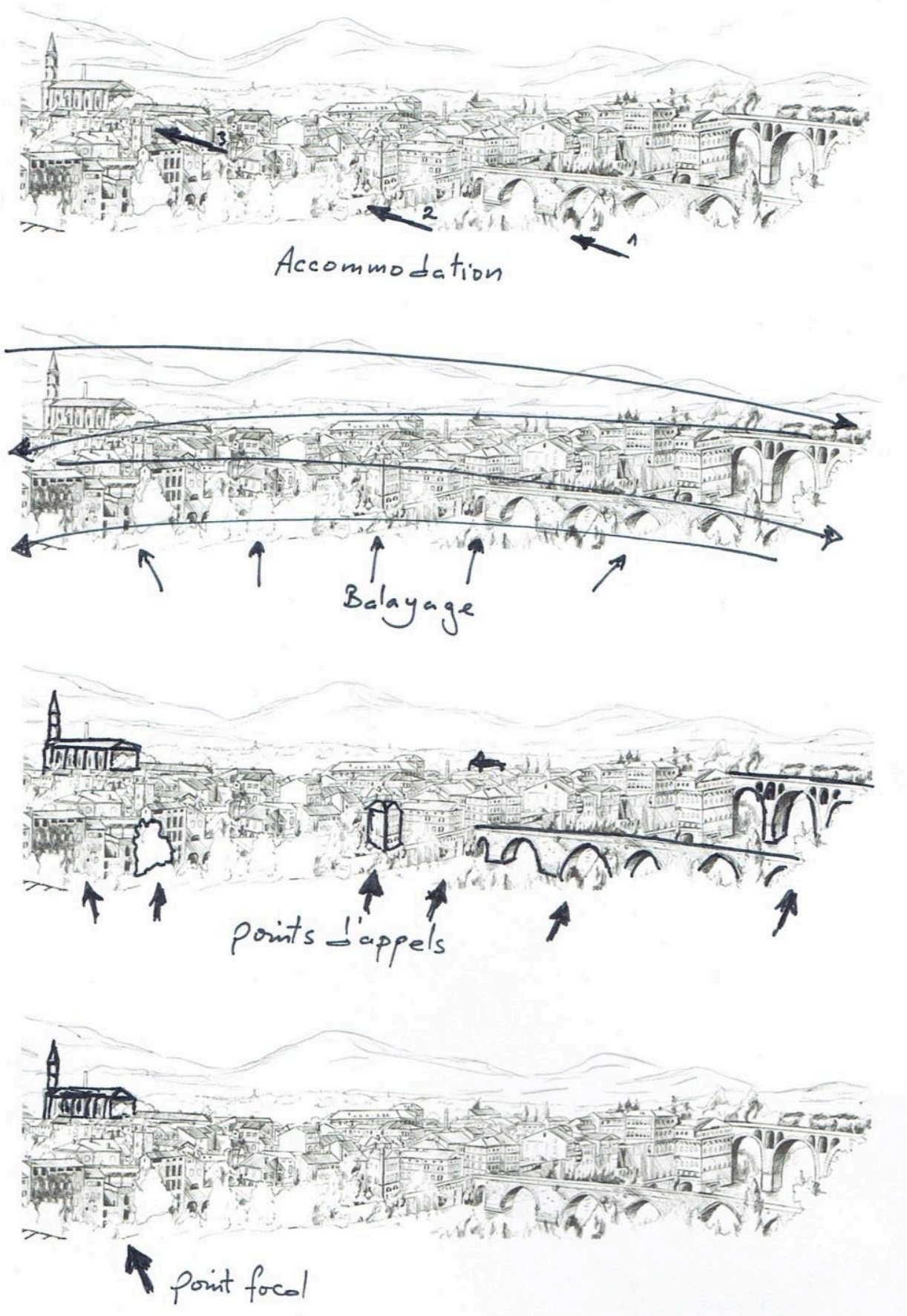

Figure 5 : Schéma explicatif des types d'analyses par l'œil
Source : travail de l'auteur

8.7.2. Percevoir le paysage :

Selon Larousse, la perception c'est un : « Événement cognitif dans lequel un stimulus ou un objet, présent dans l'environnement immédiat d'un individu, lui est représenté dans son activité psychologique interne, en principe de façon consciente ; fonction psychologique qui assure ces perceptions. »[52]

Pour Le petit Robert, le mot perception signifie : « Fonction par laquelle l'esprit, le sujet se représente, pose devant lui les objets » ; « actes par lequel s'exerce cette fonction ».

- **Dans la philosophie :** Opération complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel.

  Nos **perceptions** du monde physique s'organisent en nous sous forme d'images qui représentent avec le plus de fidélité possible ce qui se passe autour de nous. Mais **perceptions**, sensations, ne tombent jamais dans un terrain neutre; elles engendrent immédiatement une réaction affective, une émotion, qui varie selon la nature de ce qui les provoque, mais aussi selon la nature de celui qui les reçoit.[53]

- **Dans la psychanalyse :** La psychanalyse fait la distinction entre la perception externe et la perception interne, la première étant fondée sur des sensations dérivées des organes des sens, la seconde étant fondée sur la conscience que l'on prend des processus mentaux « internes ».[54]

- **Psychologiquement** la perception c'est un ensemble d'opérations psychologiques qui codent et coordonnent les diverses sensations liées à la présence d'un objet extérieur, leur donnent une signification et permettent une prise de connaissance. Toute perception est une gnosie.

Entre perception et réalité objective, il existe un décalage qui, habituellement, demeure modéré et compatible avec une adaptation satisfaisante. C'est seulement dans des conditions expérimentales ou pathologiques que surviennent des écarts notables.[55]

[52] Larousse, url : (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/perception/59399), consulté le 02/02/2015
[53] René Huyghe (1955), Dialogue avec le visible, groupe flammarion, paris, p313
[54] Cnrtl, (http://www.cnrtl.fr/definition/Perception) consulté le 02/02/2015
[55] Perception, psychanalyse, Psychologies (http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Perception) consulté le 02/02/2015

La manière dont est vu un paysage est le résultat de facteurs complexes et différenciés :

1- L'existence objective d'une réalité extérieure.
2- Le travail des organes sensoriels parmi lesquels domine la vue
3- Le codage de l'information sous forme d'impulsions nerveuses
4- Le filtrage, le décodage cérébral et la reconstitution d'une image.

La réalité objective n'est qu'un point de départ, il faut essayer de comprendre comment on passe de la vision à la perception par réaction de l'individu à l'image telle qu'elle est vue.[56]

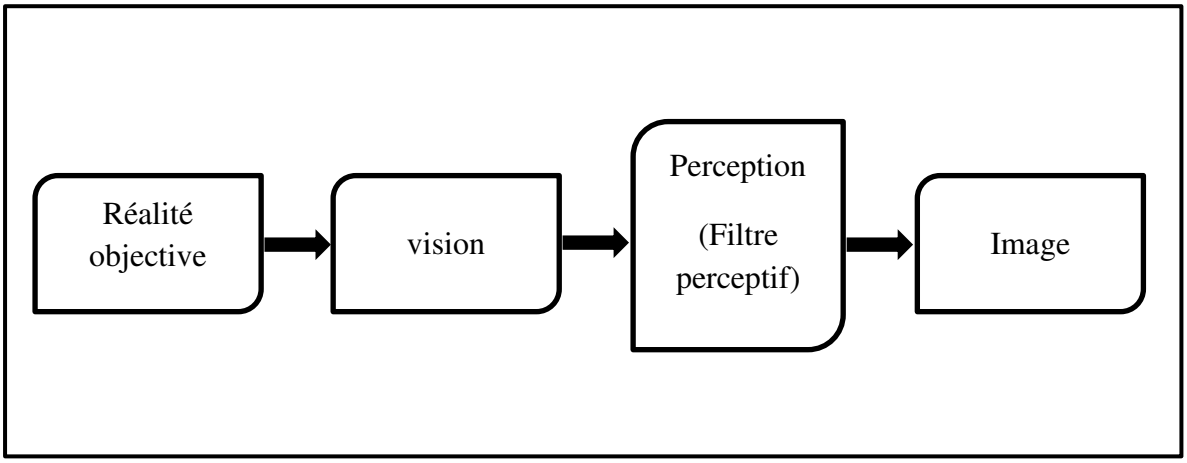

Figure 6 : Schéma explicatif, de la réalité objective à l'image perçue

Source : Travail de l'auteur

Pour bien comprendre la perception des paysages urbains, il est nécessaire de faire appel à l'ensemble de ces sciences (L'écologie, l'économie, la géographie, l'urbanisme, l'architecture, la psychologie, la sociologie, le droit, la médecine …)

« Le paysage, regardé comme un réseau de signifiés et de signifiants, est compris différemment par chacun ; qu'il soit un individu ou bien un groupe »[57]

8.7.2.1. Les mécanismes de la perception des paysages :

« De la perception des objets dans le cadre du milieu de vie, à la perception « symbolique » d'un quartier ou d'un ensemble urbain, existent divers niveaux de perception qu'il nous faut analyser. »[58]

[56] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit, p41.

[57] Bertrand M.-J. (1974), Les espaces humains d'un paysage. L'Espace géographique, vol. III, 2, p. 147-148.

[58] Rapport A., Hawkes R. (1970), *The perception of urban complexity. Journal of the American Institute of Planners. XXXVI, 2*, p. 106-111. — Développent la notion de hiérarchie des niveaux perceptifs

Boulding s'intéresse au comportement des personnes en faisant l'analyse de l'image, il déclare : « L'un des théorèmes de la base de la théorie de l'image est que c'est l'image qui en fait détermine ce qui peut être qualifié de comportement ordinaire de n'importe quel organisme ou organisation.

L'image joue le rôle de support ; le comportement consiste à atteindre les régions les plus appréciées de ce support »[59]. Donc avant de procéder à une action, l'homme doit suivre un processus de perception, base de recherche pour le chercheur afin d'étudier les mécanismes du comportement.

Le fondateur de la théorie du « satisficer », H.Simon, utilise l'image dans ses analyses, il pense que la possession d'une image réduite de la réalité ne peut agir que selon le mode réduit de son environnement, par conséquent son comportement ne peut être rationnel car les données réelles de l'analyse sont beaucoup trop complexes (données géographiques, sociales, psychologiques, économiques…) « La première conséquence du principe de rationalité limitée est que, pour atteindre cette rationalité désirée, l'acteur doit ébaucher un modèle simplifié de la situation réelle afin de la comprendre. Il se conduit rationnellement en fonction de son modèle et un tel comportement ne reflète pas de manière optimale le monde réel.

Pour prévoir son comportement il nous faut comprendre la manière dont est bâti le modèle simplifié et cette construction est certainement liée à la psychologie de l'individu, en tant qu'être percevant, pensant et mémorisant »[60].

L'image, donc, dépend de plusieurs facteurs à savoir : la psychologie individuelle, la culture apprise, les réflexions socio-économiques et professionnelles, les codes de communication (codes sociaux, langage), l'expérience vécue, son originalité biologique, et aussi de l'information que l'on peut recevoir (personnes avec lesquelles il est en contact, mass media...)

Plusieurs méthodes élaborées par les sciences psychologique sont mises en œuvres pour mettre en évidence les véritables intervenants sur les facultés perceptives :

[59] Boulding K. (1956), *The image. Ann Arbor, University of Michigan Press*.p115

[60] Simon H. (1957), *Models of man, Social and rational. New York, Wiley*. P 240 — La question essentielle que pose cet auteur est la suivante : pour agir, un individu ou une organisation suit-il sa raison ou sa passion ? Les économistes privilégient la raison qui permet à Yhomo- œconomicus de décider dans un marché transparent, alors que les psychologues se préoccupent des émotions, des motivations profondes. Entre ces deux extrêmes, Simon tente de trouver un moyen terme plus en rapport avec le comportement humain. C'est la théorie du satisficer, où l'homme se contente d'un certain niveau de satisfaction.

tests (méthode de positionnement d'Osgood)[61], dessin (technique utilisée par K. Lynch) (Lynch 1960), description de photographies (et analyse des termes revenant souvent), enquêtes directes et indirectes, observation des personnes dans les rues et les maisons (films et enregistrements). Ceci va permettre de mieux analyser les réactions individuelles sans pour autant livrer un schéma du processus de perception. Il faut donc passer du réel a l'image. Pour ce faire, J.M. Doherty[62] propose un schéma simplifié du processus :

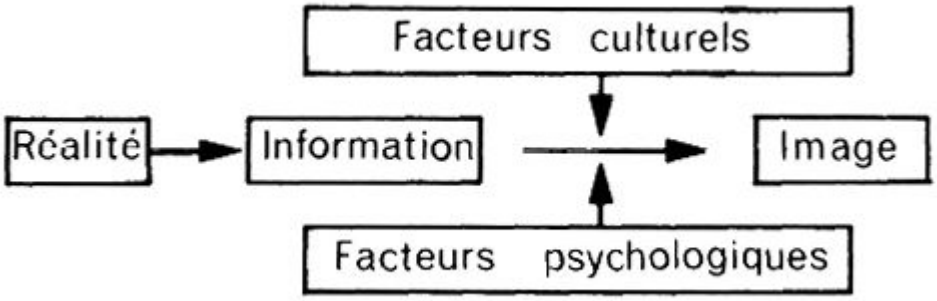

Figure 7: Formation de l'image
Source: Doherty J.-M. (1969), *Developments in behavioral geography. London School of Economics, Discussion Paper n° 35.*

Les travaux de J.Adams[63] et M.J.Bertrand[64], montrent que l'individu ne perçoit dans l'espace que l'espace vécu (quartier, centre commercial, lieux d'emploi et de loisirs, axes routiers utilisés) et les lieux dont les mass-médias parlent souvent (quartiers bien différenciés des autres, centre-ville). Car ses possibilités sont bien limitées, en plus l'information qu'il reçoit est filtré par ses sens ou par les moyens de communication, il utilise des verbes de perception (toucher, voir, entendre, sentir…), Par suite de lacunes ou de réduction de ces sens, certaines informations du réel d'usage ne sont pas perçues, ce qui limite un peu plus notre connaissance. Sa vision utilisant des yeux placés en moyenne à 1,50 m du sol doté d'un champ de vision périphérique de 90° de chaque côté d'une ligne théorique passant par le milieu du crâne, une olfaction réduite en la comparant à celle des animaux, une ouïe à faible distance. Donc le

[61] L'échelle différentielle d'Osgood est une échelle de 5 à 7 degré qui oppose deux affirmations antonymes (contraires) et sur laquelle l'individu doit positionner son opinion ou attitude.
Exemple d'une échelle d'Osgood à 7 degrés :
Pour vous l'odeur de ce détergeant est :
Désagréable ___ : ___ : ___ : ___ : ___ : ___ : ___ Agréable

[62] Doherty J.-M. (1969), *Developments in behavioral geography*. Ecole d'economie de londres , Document de travail n° 35.

[63] Adams J.S. (1969),. *Directional bias in intra-urban migration. Economie geography* n ° 45, p. 302-323.

[64] Bertrand M.-J. (1974), OP cit, p. 147-148.

processus de perception de l'individu et a priori d'abord biologique, puis intervient la mémoire (être pensant et mémorisant) pour donner un sens, une valeur à l'information selon sa personnalité et le milieu dans lequel il évolue

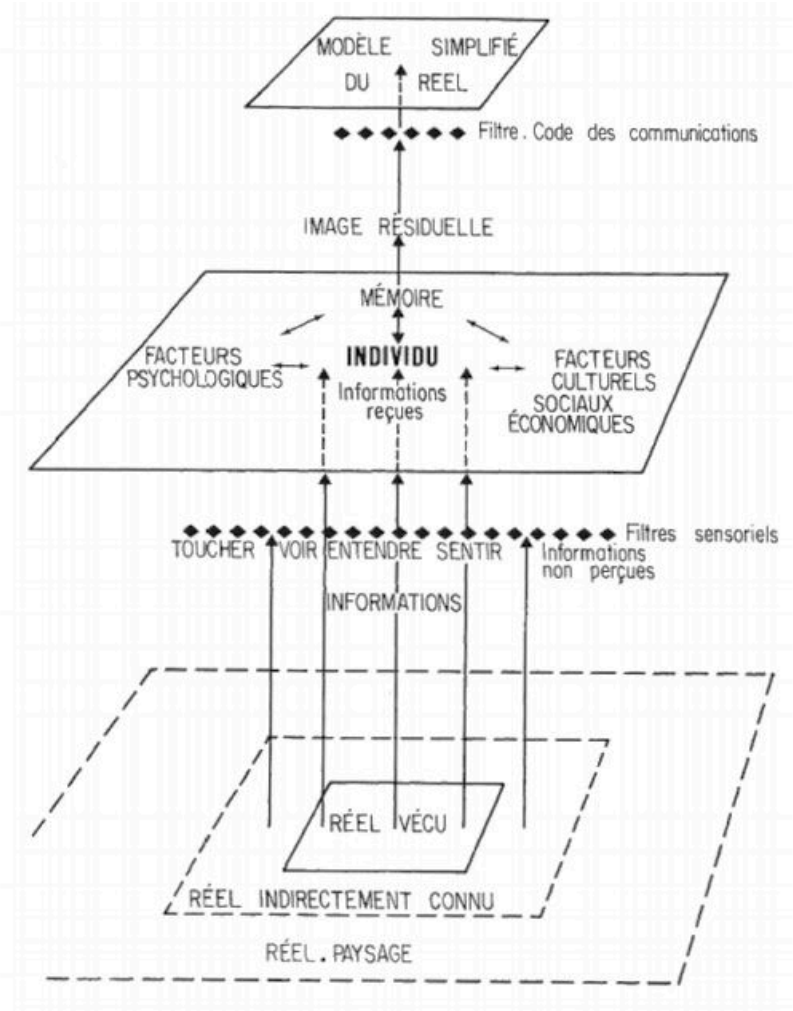

Figure 8 : Processus de perception selon Bailly
Source : Bailly Antoine S(1974). La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique]. In: Espace géographique, tome 3, n°3, p. 214

8.7.2.2. L'influence de la perception sur le comportement :

Ces interventions analysées par les psychologues nous livrent certains faits capables de déformer l'information par amplification ou blocage selon que l'image nous rappelle un souvenir agréable ou choquant. Donc le processus de perception fait partie intégrante de nous de façon consciente ou inconsciente. Pour cela le psychologue va étudier la réaction spontanée de l'individu en l'observant directement.

Il en résulte une image résiduelle que l'individu va transformer en modèle simplifié du réel qui est la base de comportement.

Le processus de formation de l'image et celui menant au comportement peuvent être étudies en même temps, car le modèle simplifié du réel initié par les motivations ou les contraintes peut être un catalyseur ou agir par blocage au comportement.

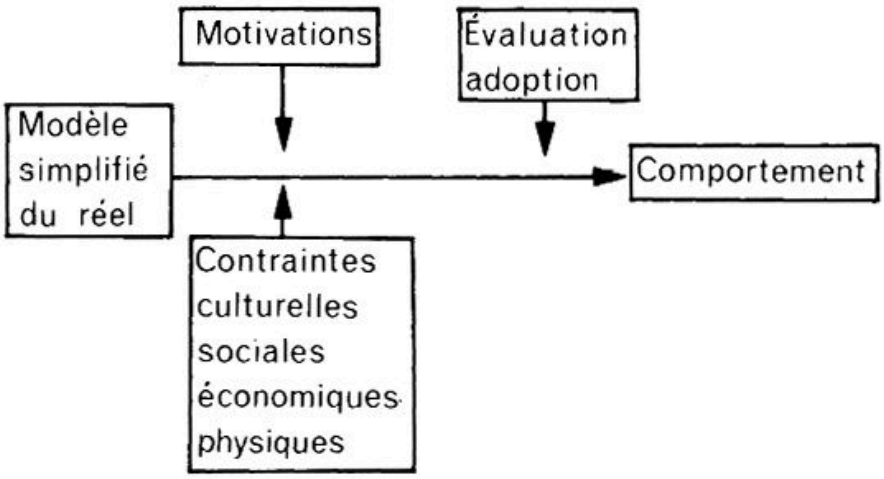

Figure 9 : Processus menant au comportement
Source : Bailly Antoine S(1974). La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique]. In: Espace géographique, tome 3, n°3, p. 215

Exemple :

J.M Doherty (1969) base son étude sur le comportement commercial d'une ménagère et ses habitudes formant un système fermé. L'implantation d'un supermarché va modifier ses habitudes, la nouvelle image va entrainer une modification du comportement et un nouvel équilibre image-action-image va apparaitre. Cet exemple appliqué à un individu peut l'être à une organisation. Donc selon son importance, ce processus peut être appliqué au paysage urbain.

8.7.2.3. Vision émotionnelle du paysage :

Il est évident qu'on n'est pas égaux vis-à-vis de la nature, certains restent éblouis devant un paysage, alors que d'autres le trouve banal. On parle de gout et couleur chose à ne pas discuter, mais dans notre contexte particulier, seule une enquête psychologique peut nous rappeler quelques grandes règles du fonctionnement de l'esprit humain et des sociétés humaines, et peut nous aider à résoudre les conflits sur le paysage.

La nature nous offre une part de paysage, l'architecture complète ce paysage, l'homme le décrit selon sa personnalité, sa culture, son niveau intellectuel… beaucoup plus dans un élan émotionnel que rationnel « un paysage on le sent, on le respire, bien avant de le comprendre »[65].

Scientifiquement parlant, l'explication vient des neurologues qui incriminent l'hémisphère droit du cerveau responsable de la sensibilité artistique et émotionnelle, ainsi que l'hypothalamus qui règle les instincts et les pulsions positives soient elles ou négatives, conçues comme nature intérieure de l'homme. Donc notre réaction devant tout paysage est reliée directement à la 'nature humaine' et dépendra de notre attitude vis-à-vis de la nature et du paysage, par conséquent le paysage est perçu de manière émotionnelle.

Notre inconscient ressemble à une cave ou l'on fourre-tout, et nos émotions les plus profondes que l'on n'ose pas montrer s'y cachent. Cependant notre prise de position émotionnelle se manifeste devant un paysage. Et là elle peut être positive car on s'y sent bien, ou alors négative et l'on devient fruste à la vue d'une nature hideuse « Il se trouve que l'émotion est comme beaucoup de forces naturelles on ne lui commande qu'en lui obéissant d'abord »[66]

On cherche toujours à présenter des arguments rationnels basé sur l'écologie et l'économie beaucoup plus par subjectivité que par objectivité.

La partie inconsciente de notre esprit a un rôle considérable dans notre évaluation du paysage. Chacun, donc perçoit le paysage selon une entité émotionnelle et nécessite une clarification et interprétation des symboles, dont nos rêves en regorgent : monstres, précipices, sources, feux,… et ceux en rapport avec les contes pour enfants : sorcière, chevaux qui volent,… c'est donc un monde de sensation responsable de notre vision du paysage.

Les symboles sont soit exaltant Ou déprimant selon notre sentiment ils suscitent en nous une sensation positive ou au contraire négative suivant l'interprétation. Nous citons l'exemple de la source d'eau, pour sa définition intellectuelle : point d'eau, utilisée par les êtres vivants pour assouvir leur soif et pour le fonctionnement des organes. Elle reste sans sensation.

Par contre du coté poésique et émotionnel : « Voici jaillir tes simples eaux, Extase encore des ténèbres ; Au pied d'un saule une fenêtre… Et c'est la mer et ses vaisseaux. L'anguille qui déjà repart Promène un songe dans l'espace ; Jusqu'aux frontières des Sargasses, Elle aimera

[65] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit, p42.

[66] Ibid. p 43

dans ton miroir. Tu roules les saisons du cœur, Belle avalanche des vallées, Neige lascive délivrée Des hauts sommets de ton bonheur. »[67]

Donc entre symbole et réalité, la poésie jaillit comme une notion d'apaisement du réel inerte a une sensation pleine d'émotions.

Chacun de nous appartient à une nationalité, une culture, une famille … mais comment reconnaitre son appartenance à toutes ses entités ?

On parlera alors de son accent, de son style de vie, de son allure… et on finit par le définir comme appartenant à telle ou telle culture, qu'elle soit d'origine ou acquise.

Dans une société presque tous les hommes sont semblables mais à la différence des modèles auxquels chacun doit se conformer à savoir modèle implicite, explicite ou inconscient.

Il existe des modèles ayant rapport avec le paysage et à la nature, et les modèles culturels du paysage seront cités comme modèles propres au paysages, modèles de l'émotion et modèle de la nature. Donc une vision paysagère en relation avec l'émotion est un modèle inconscient exprimé dans le langage des symboles.

Les psychanalystes de l'école de Jung pensent que sous les modèles culturels variant d'une société à l'autre repose une couche plus profonde, innée, commune a toute l'humanité, celles des « archétypes ». À savoir que l'archétype est une image symbolique ayant le même sens symbolique pour toute l'humanité. Exemple : le soleil, symbole de la lumière. Ainsi un paysage formé d'archétypes sera interprète pratiquement de la même manière par la plupart d'entre nous. Mais voir et percevoir sont deux verbes, faisant la différence entre les individus, on voit mais on ne perçoit pas de la même manière.

Chaque groupe humain (Clan, famille, association, groupe sportif, anciens de la même école…) élabore ses modèles culturels parmi lesquels le modèle du paysage.

A signaler que dans les sociétés modernes le même individu peut appartenir à différents groupes et s'imprégner des modèles du comportement aussi différent. Il est important que le spectateur et le concepteur d'aménagement identifient les modèles et les symboles portés par le paysage, et sachent comment ils se créent et se diffusent.

Deux vecteurs principaux entrent en scène, pour la société traditionnelle c'est le sorcier, magicien et autre. Et pour la société moderne c'est la publicité et les activités artistiques.

Dans les deux cas tout ce qui est en rapport avec l'émotion et l'image sera interprété de manière à respecter les modèles.

[67] Edmond VANDERCAMMEN (poète belge, 1901), *L'Étoile du Berger*, in *Le Livre d'or des poètes* (tome 2) Seghers

Cependant il y a un groupe d'individu ne suivant pas les modèles, possédant le pouvoir de résister aux images collectives et sont concepteurs de leur propres modèles ou nouveaux modèles.

« *Nous savons maintenant que construire un paysage ou agir sur lui, c'est écrire un message émotionnel […], le premier temps doit être la prise de conscience par le concepteur du message qu'il veut écrire. […]Il est nécessaire de* sonder les images mentales des regardeurs, *et savoir quels sont les modèles dominants, de connaitre les diffusions d'images, les individus non soumis aux normes culturelles, etc. […], voilà les bases d'une action concrète qui serait* en même temps un immense progrès par rapport aux pratiques générales actuelles. »[68]

8.7.2.4. Les Composantes de la perception :

Dans la réalité du paysage urbain l'homme s'attache à trois critères perceptifs[69]:

a- L'échelle : c'est la perception de l'échelle qui permet l'ordonnancement et la structuration du paysage. il y a décroissance des apparences en fonction de la distance. la vision à trois dimensions suppose, soit : des informations visuelles successives (vision stéréoscopique) ; des informations visuelles appuyées sur des souvenirs analogiques et un raisonnement analytique ; des informations complémentaires de la vue, du toucher et même de l'ouïe et de l'odorat ; une synthèse d'informations tactiles (perception des aveugles).[70]

b- Les schémas logiques : l'expérience, la culture, l'éducation font que l'homme trouve ou ne trouve pas, dans l'assemblage des éléments urbains, le fonctionnement logique qu'il attend Il faut dire que ces schémas logiques se placent à tous les niveaux de la perception. dans une ville ou un bâtiment, l'originalité tient beaucoup moins à la nature des éléments qui les composent qu'à leur organisation. Si celle-ci apparaît logique à l'individu, elle est acceptée.[71] L'adaptation au paysage, au milieu, au fonctionnement

[68] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit. p54-55-56.

[69] Leroy M. (1971), Recherche sur paysage - milieu de vie humain. Paris, Institut de l'environnement. — L'auteur dégage des critères perceptifs semblables.

[70] Bailly Antoine S(1974). La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique]. In: Espace géographique, tome 3, n°3, p. 215

[71] Ibid. p 215

crée ce schéma logique. Il y a compréhension ou rejet de l'objet suivant les expériences précédentes du 'percepteur'[72].

c- **Les repères :** Ces éléments physiques, culturels ou psychiques permettent au citadin de se situer. Ce point repère est en rapport avec la nature de l'espace, à son caractère, à sa forme, à sa couleur, à sa localisation, à son odeur, en fait à tout ce qui détermine sa personnalité. Suivant que le spectateur est immobile, se déplace à pied, ou plus rapidement, en voiture par exemple, les repères ne sont pas les mêmes. Ces repères sont souvent visuels, mais l'odorat et l'ouïe jouent également un rôle déterminant. [63]

8.7.2.5. Les facteurs influant sur la perception :

8.7.2.5.1. Les facteurs externes :

La couleur et le décor : La couleur influence l'humeur des individus. Certains couleurs ont pour effet de réchauffer l'atmosphère, d'autre irritent ou encore reposent.

Le décor extérieur (mobilier et aménagement) peut également provoquer un sentiment de chaleur ou de froideur, inciter au travail ou favoriser le repos.

L'intensité : Elle correspond à la force d'émission d'un stimulus[73]: plus un stimulus est intense, plus il attire l'attention.

La taille : La taille d'un objet exerce, sur la perception : plus il occupe d'espace plus il attire l'attention.

La répétition : elle a pour effet d'augmenter la sensibilité au stimulus, et donc mieux attirer l'attention. Ainsi, un objet répété à plus de chance d'être perçu dans le cas où l'attention tend à faiblir.

---

[72] S'il y a rejet, non-adaptation au schéma logique d'une société, on peut se demander si elle correspond à une méconnaissance de l'individu, au mauvais fonctionnement de l'objet ou bien encore à la mode. Le paysage donne ainsi une impression de satisfaction ou de malaise. Par enquête, en fonction du vocabulaire utilisé, il serait intéressant de dresser une liste des termes qui reviennent souvent et qui symbolisent cette satisfaction ou ce rejet.

[73] Un stimulus dans le domaine de la psychologie expérimentale, de la physiologie et de la biologie, est un évènement de nature à déterminer une excitation détectable par une réaction chez un organisme vivant. On distingue les stimuli par le sens qui les détecte :

Stimulus auditif, quand un son détermine l'excitation ;

Stimulus visuel, quand on étudie la réaction à une image ou une lumière ;

Stimulus tactile, avec des pressions ou des piqures sur la peau ;

Stimulus thermique, avec une source de chaleur ; Stimulus olfactif avec une odeur.

La nouveauté : Un nouveau stimulus ou objet retient d'avantage d'attention qu'un stimulus routinier ou familier.

Le contraste : habituée aux stimuli courants, notre attention n'est attiré que par l'inhabituel et l'inattendu.

La position sociale : la situation sociale, la façon dont une personne se présente, la reconnaissance qui en découle peuvent influencer la perception qu'il a.

Le mouvement : La perception est plus sensible aux objets qui bougent par rapport aux objets immobiles.[74]

8.7.2.5.2. Les facteurs internes :

La connaissance : Les significations que l'on donne aux perceptions sont largement influencées par les connaissances de l'individu. Nos perceptions sont souvent erronées et correspondent aux distorsions que nous leur faisons subir afin de les concilier avec ce que nous savons déjà.

Les attentes : Les attentes sont caractérisées par la tendance des individus à agir selon l'interprétation qu'ils font de la réalité dans laquelle ils évoluent.

La motivation : L'individu ne perçoit que ce qu'il a envie de percevoir donc c'est selon les besoins qu'il ressent qu'est influencée sa perception.

Les sentiments : Les stimuli a vocation émotionnelle positive sont mieux perçus que les stimuli neutres. Par contre les stimuli qui éveillent des émotions négatives, favorisent la défense ou la sensibilisation perceptuelle.

La culture : La culture des individus influence leur perception, et les différences culturelles illustrent les différences perceptuelles qui existent entre les peuples.[75]

[74] Le changement organisationnel, publié par tahus le 14 novembre 2009, url : (https://fr.scribd.com/doc/22541469/le-changement-organisationnel) consulté le 19/05/2015

[75] Ibid. consulté le 20/05/2015

8.7.3. Lire le paysage :

C'est une approche sensible du paysage, c'est-à-dire qui fait intervenir les sens plutôt que le raisonnement. En arrivant sur un lieu, c'est tout d'abord la vue qui guide l'individu. C'est un réflexe naturel, un automatisme. Une impression générale va se dégager du paysage que l'on découvre pour la première fois : il va nous sembler beau, calme et reposant, laid, ou monotone, etc.

La démarche devient alors active et non plus passive : on va lister les éléments du paysage, en commençant par les éléments descriptifs généraux et en allant jusqu'au détail.

Pour commencer la lecture du paysage l'observateur a besoin de se repérer, de s'orienter. L'orientation par rapport au soleil ou aux points cardinaux est déjà un moyen pour ordonner en classant et fragmentant l'image qui nous entoure. C'est ainsi dans la signalétique urbaine on peut distinguer plusieurs niveaux de repérage :

- Le repérage visuel immédiat : où l'individu discerne dans l'instant des éléments qui lui permettent de se guider.
- Le repérage mental, où la perception spatiale entre en jeu.[76]

8.7.3.1. Les Conditions d'observations :

a. La position de l'observateur par rapport au site

« Quand on est spectateur, on se place à une certaine distance de la scène[77] où se développe le spectacle Le regard construit des paysages différents selon les distances prises par l'observateur entre son poste d'observation et la scène observée. C'est donc aussi une question d'échelle.

Plus l'observateur s'approche de la scène plus il voit de détails, mais moins de spectacle. À la limite il est sur scène, et cela implique de considérer autrement le spectacle.»[78]

b. La durée d'observation

(Elle influe sur la qualité d'observation, une durée courte = une perception superficielle).

c. Le temps (les saisons, les climats, le jour/la nuit)

[76] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit, p63

[77] La scène ici représente une métaphore du paysage à observer.

[78] Maria Luiza Carrozza, Op cit. (URL : http://ccrh.revues.org/2600 ; DOI : 10.4000/ccrh.2600)

d. Le déplacement (le mouvement dans la perception des paysages)

Le déplacement de l'observateur influe sur la lecture du paysage. En inertie, ou position stable on domine le paysage et on obtient une image claire. En mouvement, cette dominance diminue et se perturbe, car plus on bouge et plus l'image devient floue.

e. La rythmique

Rythmes de formes, de couleurs, de végétaux… on peut déceler des rythmes dans toutes les composantes du paysage.

f. La séquence

« La notion de séquence se retrouve tant dans les grands paysages que dans les aménagements de détails. Une séquence est aussi un fragment de parcours, physique ou mental »[79]

8.7.3.2. Les éléments à observer :

Les formes physiques des paysages constituent les éléments principaux de la lecture du paysage. Leur lecture se fera du point de vue de leur matière d'apparence plutôt que de leur substance (bois, métal, pierre...). Pour l'approche sensible, c'est l'apparence qui compte, car les qualités d'insertion d'éléments paysagers sont évaluables seulement à partir de l'apparence des dimensions, des géométries, des matières ou textures, des couleurs…[80]

D'autres éléments culturels se superposent aux formes pour renforcer l'identification : fonctions sociales des lieux, signification, histoire, toponymie. Tout ce qui apparait comme identifiable dans l'homogénéité d'un tissu paysager aide à sa lecture à travers notre perception.

La topographie : agit sur les formes et la façon de les percevoir. Le relief confère une originalité au paysage : étagement des masses bâties sur les pentes, mise en valeur des vues dominantes, front urbain le long des fleuves, le tracé des voies…

Le champ visuel : Le champ visuel est la portion de l'espace vue par un œil regardant droit devant lui et immobile. Lorsque l'œil fixe un point, il est capable de détecter dans une zone d'espace limitée, des lumières, des couleurs et des formes.

Plusieurs éléments nous informent sur la profondeur de champ visuel :

[79] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit. p60.
[80] Ibid. p 64

- Les textures qui s'atténuent avec la distance (plus la matière est identifiable, plus l'élément est proche)
- Les perspectives bâties ou végétales.
- Les jeux d'ombres, de lumières, de couleurs.[81]

Limites visuelles : délimitant le champ visuel, perçu par l'observateur. Ces limites peuvent être réelles ou virtuelles.

L'horizon : il constitue la limite au-delà de laquelle plus rien n'est visible, ceci pour l'horizon externe. Pour l'horizon interne du paysage faisant partie du champ de visibilité.

Les indices de distance : les composantes visuelles déterminent une succession de plans :

- L'avant plan (le premier plan) : à ce niveau les éléments apparaissent avec précision, détail des formes, des texture… il délimite un rayon d'environ 100-200m, et est considéré comme la zone de détail, car il définit le paysage proprement dit.
- Le plan-intermédiaire (le plan moyen) : paysage perçu au-delà de 100 m, l'œil perçoit les formes et les rapports des éléments entre eux, mais pas les détails (structure secondaire du paysage), il se situe entre la perception des détails et la généralisation. A ce niveau on peut trouver plusieurs sous plans.
- L'arrière-plan : sur une distance de l'ordre du kilomètre, l'œil ne perçoit que les grands ensembles topographiques (chaine de montagne, foret, ville,…). La perception d'ensemble révèle les formes générales, les contrastes de couleurs mais les textures sont imprécises.

Les pleins et les vides : la mise en évidence des parties bâties et des parties libres détermine la vue en plein ou en vide d'un quartier, une agglomération ou une ville.

« De cette lecture peuvent se dégager des dispositions, des orientations dominantes du bâti : *alignement, fronts, ou au contraire discontinuités, espacement… L'étude des hauteurs et des gabarits complète l'investigation précédente. De cette façon apparaissent les ruptures d'échelle ou l'homogénéité du tissu, voire sa densité* »[82]

Nombreuses sont les lectures du paysage urbain. Sur une image figée, on donne une vision globale sur le paysage selon les limites du champ visuel, et là on commence à décomposer

[81] L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), Op cit, p65
[82] Ibid. p67

l'image pour mieux l'analyser. La meilleure méthode est celle du découpage du paysage en plusieurs plans en citant leurs composantes. (Voir figure suivante)

Figure 10: Photo d'un paysage urbain à Hong Kong
(Pour montrer l'un des principes de la lecture paysagère)
Source : travail de l'auteur

La figure représente un paysage urbain du Victoria peak à Hong Kong. À première vue on observe un tissu dense (absence de vide urbain), dominé par les formes verticales (grattes ciel) de couleurs variant entre le noir et le blanc, traversé par un fleuve limité à l'horizon par le mont victoria peak.

En décomposition, on distingue :

1 : le premier plan : des gratte-ciel hétérogènes (formes, tailles, couleurs)

2.3 : le plan intermédiaire : subdivisé en 2 sous plans :

2 : fleuve bleu entaché de barques

3 : deuxième rive de la ville, tissu dense avec plusieurs formes hétérogènes.

4 : l'arrière-plan : constitué d'un relief délimitant la montagne et le ciel

Lors de la lecture de l'image on observe aussi deux points d'appel qui focalisent notre regard, à savoir deux grattes ciel à hauteur impressionnante.

D'autres chercheurs et institutions utilisent des méthodes différentes, à l'exemple de l'académie de Montpelier (France) qui insiste sur plusieurs éléments :

a) **Lecture de paysage à partir d'un objet** : Choisir et suivre un élément, un objet du paysage (Une ligne électrique : ses bifurcations ; Les arbres « limites » : clôtures d'épicéa, haies coupes vents de peupliers… ; Une voie de communication ; Un type de bâtiments : pigeonniers, phares…)

b) **Lecture de paysage par les couleurs** : le dégradé des couleurs ; Quelles différences observe-t-on entre les couleurs du premier plan (proche de vous) et celles de l'arrière-plan (loin de vous) ?

c) **Lecture de paysage par grands systèmes** :

- repérer les traits principaux du relief. (plaine, plateau entaillé de vallées, collines, montagnes...)
- repérer les affleurements de roches, des informations sur la nature et la disposition des roches du sous-sol (un affleurement est la présence à la surface de la terre de roches du sous-sol, non dissimulées par un sol, une couverture végétale ou humaine).
- repérer des cours d'eau, leur action sur le paysage, leur nature (ruisseau, torrent, rivière, fleuve...), la forme des versants (pentes douces, falaises...)
- repérer l'aspect de la végétation (bois, landes, prairies, cultures...) proposer des explications à la présence de ce type de végétation.
- repérer les traces d'activités humaines. Essayer de les dater.
- repérer quelques éléments permettant de localiser ce paysage (village, montagne...)[83]

La lecture du paysage est représentée comme une évaluation esthétique, elle cherche à mettre en évidence les valeurs véhiculées par le paysage. Les recherches faites en ce sens en utilisant des approches subjectives, ont pour but de montrer la richesse du regard de l'observateur.

(Un autre modèle de lecture paysagère est classé avec les annexes)

[83] Regarder le paysage, académie de Montpelier, (http://www.ac-montpellier.fr/cid92027/regarder-le-paysage.html#page) publié en aout 2015, consulté le 13/10/2015

8.8. Les éléments du paysage urbain :

On se réfère dans cette partie au professeur urbaniste l'américain Kevin Lynch et son ouvrage étonnant « L'image de la cité » (The Image of the City, 1960), Lynch refonda la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain, à un moment où la pratique urbanistique était essentiellement fondée sur l'analyse fonctionnelle, morphologique et géographique de l'espace. « Dans - L'image de la cité-, il examine la qualité visuelle de la ville américaine, et notamment des cas de Boston, de Los Angeles et de Jersey City, en étudiant la représentation mentale de la ville chez ses habitants. D'un point de vue méthodologique, Lynch effectue des entretiens avec un petit nombre d'usagers de l'espace urbain, leur demande de produire un croquis du plan de la ville, de décrire en détail un certain nombre de trajets à travers la cité et de faire la liste, accompagnée d'une brève description, des parties de la ville qu'ils considèrent être les plus caractéristiques. Par ces entretiens, Lynch essaye de dériver les images mentales des villes produites par les individus et les éléments constitutifs du paysage urbain, paysage qu'il interroge suivant les critères de lisibilité, d'identité, d'orientation, et de mémorisation. »[84] Ces éléments sont cités comme suit :

8.8.1. Les Voies :

Des itinéraires aménagés permettant de passer à pied ou en véhicule (par exemple : rue, avenue,… « Ce sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement … pour beaucoup de gens ce sont les éléments prédominants de leur image, les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relations le long de ces voies »[85]

8.8.2. Les limites :

Ce sont également des éléments linéaires du paysage urbain, mais l'observateur ici ne les emploie pas « ce sont les frontières entre deux phases…, des rivages, tranchées de voies ferrées, limite d'extension, murs… de telles limites peuvent être des barrières, plus au moins franchissables, qui isolent une région d'une autre ; ou bien elles peuvent être des coutures »[77]

[84] Giovanni FUSCO, Approfondissement théorique: la perception du paysage urbain selon Kevin Lynch, L'analyse des espaces publics les places, url : (http://www.espaces-publics-places.fr/approfondissement-th%C3%A9orique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch), consultée le 03/03/2015

[85] Kevin Lynch, (1980), L'image de la cité, (*The Image of the City*, 1960), Dunod, Paris France, p54

8.8.3. Les quartiers :

Ce sont des divisions administratives d'une ville et une échelle d'appropriation d'une partie de la ville par ses habitants. C'est donc des parties d'une ville ayant certaines caractéristiques ou une certaine unité. « Où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier. Cette identification est toujours possible quand on est à l'intérieur, et si les quartiers se reconnaissent de dehors, on les utilise à l'extérieur come références. C'est de cette manière que, dans une certaine mesure, la plupart des gens structurent leur ville »[86]

8.8.4. Les Nœuds :

Ce sont des points focaux et stratégiques de la ville à travers lesquels l'observateur perçoit le paysage urbain, « cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieux de passage d'une structure a une autre… ou bien des points de rassemblement … le concept de nœud est lié à celui de voie puisque les points de jonction sont par nature des convergences de voies, des évènements sur les trajets »[87]

8.8.5. Les points de repère :

Un point de repère c'est toute marque pouvant donner une information quant au lieu, à la distance, etc.et c'est un autre type de référence ponctuelle d'un paysage urbain.

Les points de repères « sont habituellement des objets physiques définis assez simplement : immeuble, enseigne, boutique ou montage. Leur utilisation implique le choix d'un élément unique au milieu d'une multitude de possibilités. Certains points de repère sont des objets éloignés … d'autres points ont surtout une utilité locale, quand on ne peut les voir que d'un nombre limité d'endroits, ou certains angles. Ce sont les signes innombrables, vitrines de boutiques, arbres, ou autres détails du paysage urbain qui remplissent l'image de la plupart des observateurs. »[88].

[86] Kevin Lynch, (1980), Op cit, p54-55
[87] Ibid. p55
[88] Ibid. p56

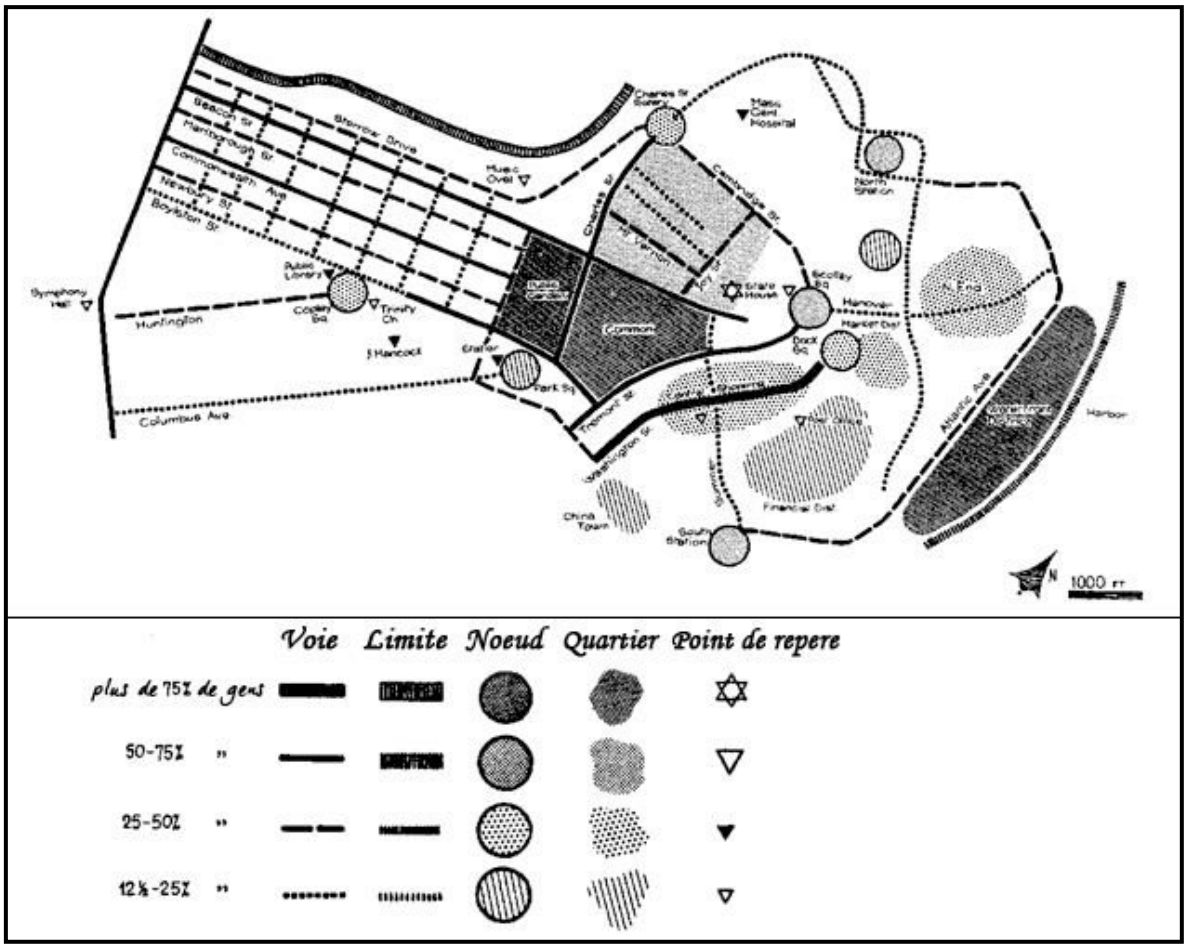

Figure 11 : L'image de Boston telle qu'elle ressort des interviews orales (Application des 5 éléments de lynch)
Source : Kevin Lynch, (1980), Op cit, p171 + Retouches d'auteur

8.8.6. L'interaction des éléments du paysage urbain :

Lynch parle de l'interaction des éléments constitutifs du paysage urbain tout en faisant une juxtaposition d'un urbanisme basé sur les sens.

« Les cinq types d'éléments ainsi identifiés interagissent dans la définition du paysage urbain perçu par l'usager. Le résultat final étant tantôt un paysage remarquable à forte imagibilité, tantôt un paysage confus, difficilement lisible et même désorientant pour ses usagers. Lynch propose également un urbanisme volontaire, susceptible de manipuler de façon délibérée les formes physiques de la ville à des fins sensorielles. L'objectif est de recomposer les différents éléments perceptibles du paysage urbain pour en renforcer l'imagibilité, aux différentes échelles. »[89]

[89] Giovanni FUSCO, Op cit, consulté le 05/03/2015

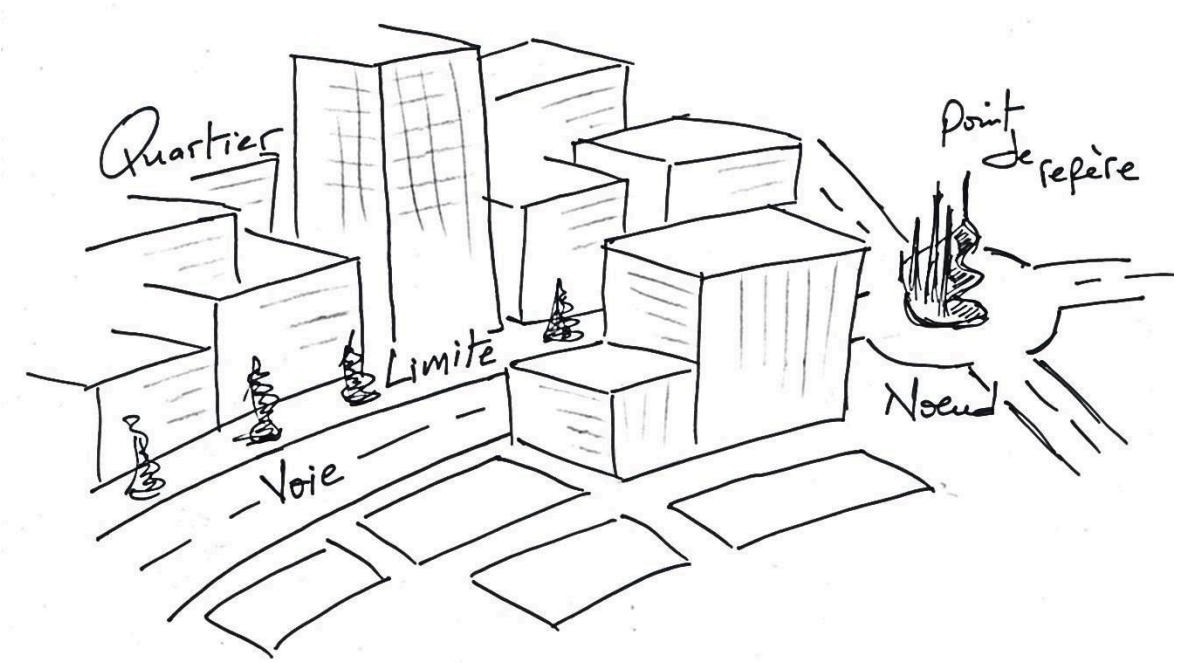

Figure 12 : Schéma explicatif des interactions entre les 5 éléments du paysage
Source : Travail de l'auteur

8.8.7. L'image mentale de la ville :

Les images mentales des villes sont produites par les individus et les éléments constitutifs du paysage urbain selon les travaux de K.Lynch.

L'analyse de Lynch dépend de l'image de l'environnement que l'observateur réalise par une série de mouvement sur son milieu, par conséquent chaque observateur créé sa propre image bien qu'il y est une certaine concordance entre les individus d'un même groupe d'observateurs créant les images collectifs ou représentation s mentales communes réalisant l'enveloppe d'un nombre important d'images individuelles.

L'analyse de cette image d'environnement crée par l'observateur dépend de trois composantes à savoir :

1- L'identité : identification de l'objet comme entité séparée
2- La structure : la relation spatiale de l'objet avec l'observateur et les autres objets
3- La signification : d'après lynch, l'objet doit avoir une signification pratique ou émotive pour l'observateur.

A travers cette approche Lynch déduit deux concepts fondamentaux :

- **La lisibilité :** notion déterminant la clarté du paysage permettant une facilité d'identification des éléments de la ville. Cette lisibilité qui permet de s'orienter grâce aux indications sensorielles, assure aussi une sécurité émotive des habitants. « tout comme cette page imprimée est lisible si on peut la percevoir comme un canevas de symboles

reconnaissables et liés entre eux, de même une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repères ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble »[90]

Lynch a aussi essayé de faire la distinction entre la lisibilité physique parfois désordonnée et la représentation cohérente qui englobe la compréhension de la forme.

- **L'imagibilité :** qualité d'un objet qui par la continuité de sa structure et la clarté de ses éléments provoque de fortes images. « c'est cette forme, cette couleur ou cette disposition, qui facilitent la création d'images mentales de l'environnement vivement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité »[91]

Une ville ayant une forte imagibilité est perçue par l'observateur comme une structure continue, enchainement cohérent d'objets distinctifs ayant des relations claires avec d'autres objets « puisque l'image se développe suivant un processus de va-et-vient entre l'observateur et l'objet observé, on peut la renforcer soit en utilisant des moyens symboliques, soit en rééduquant celui qui la perçoit, soit en refaçonnant son environnement »[92]

8.8.8. Les significations attribuées au paysage :

Le regard subjectif du paysage met en évidence les concepts complémentaires liés à la perception du territoire par l'observateur. Même si les intérêts des individus divergent, il est possible d'arriver à une entente sur le design du paysage comme le stipule Kaur[93]. Cependant un côté affectif du paysage, fait apparaitre certains significations qui lui sont attribué, un sentiment d'identité envers certains lieux, l'esprit d'un lieu et même ayant racine dans la mémoire collective.

8.8.8.1.L'identité :

L'identité est la sensation profonde d'appartenir à un lieu, a une entité bien définit. En géographie humaine, une relation habitat-habitant s'établit (d'après vallega)[94]. Cette identité peut contribuer à une planification du paysage. Une enquête réalisée en France sur

[90] Kevin Lynch, (1980), Op cit, p3
[91] Ibid p 11
[92] Ibid p13

[93] KAUR, Egle et al. (2004) « Landscapes in change—opposing attitudes in Saaremaa, Estonia », *Landscape and Urban Planning*, 67 (1-4), p118.

[94] VALEGA, Adalberto (2004) *Le grammatiche della geografia.* Bologna : Patron Editore.

les paysages ordinaires du Nord-Comminges par Lelli[95] utilisant les photographies pris par les habitants à fin de déterminer les atouts et les problèmes du territoire, les résultats confirment « l'existence d'une construction identitaire à partir du paysage »[96], car un grand pourcentage de ces personnes retient l'habitat villageois typique. Quant aux qualités fondamentales du lieu, elles se résument à la vue panoramique sur les Pyrénées, et la richesse du patrimoine. Dans un article scientifique intitulé « Community identities as vision for landscape change » [97]. Stewart « met l'emphase sur l'identité comme vision commune d'une communauté sur le paysage. Il croit que l'identité d'une communauté est ancrée dans des éléments concrets ou des événements de la communauté. La photographie est utilisée afin de relier les significations de la communauté avec l'environnement »[98] 20 citoyens sont mis en exercices, ils prennent des photos de paysage et ensuite ils sont questionnés. L'analyse des entretiens ne relient que l'essentiel du paysage et les éléments qui mettent le participant en lien avec le lieu, donc il existe une certaine identité collective qui pourrait servir à la planification du paysage « La valeur d'un paysage comprend donc des dimensions d'identité locale et d'identité culturelle. L'évaluation de l'identité d'un paysage s'effectue à travers les composantes du paysage et l'image du paysage »[99]

8.8.8.2.L'esprit du lieu :

L'exemple si dessus de Lelli représente l'identité du paysage à une échelle large ou la vue panoramique sur les chaines des Pyrénées est telle qu'elle devient indissociable du paysage. Mais cela n'exclut pas la présence d'autres éléments à une échelle plus petite. L'esprit du lieu fait le lien entre la perception des lieux et les relations sociales, et représente les lieux auxquels les gens se sont attachés et y trouvent leur bien-être. Il faut donc préserver cet esprit du lieu en faisant un recensement de ces lieux pourvus de signification pour les habitants.

---

[95] LELLI L, 2000, Le paysage ordinaire : l'exemple du Nord-Comminges (Haute-Garonne, France). Essai méthodologique et pratique, Doctorat de géographie, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, Georges Bertrand (dir.)

[96] Ibid p31

[97] Stewart, 2004, Community identities as visions for landscape change, Landscape and Urban Planning, url : (http://www.treesearch.fs.fed.us/pubs/viewpub.jsp?index=13634), consulté le 19/04/2015

[98] Rivard Erick, (sous la direction de) Vachon, Geneviève, Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage. Le cas de la Côte de Beaupré, Maîtrise en sciences de l'architecture, Université Laval, Québec, Canda, 2008 (mémoire de maitrise)

[99] KRAUSE, Christian L. (2001) « *Our visual landscape: Managing the landscape under special consideration of visual aspects* », *Landscape and Urban Planning*, 54 : 239-254.

Green[100] parle de cette notion en introduisant le terme de caractère définissant une variété de composantes environnementales et pouvant avoir des répercussions sur ‘’le caractère’’ de ce lieu. L’étude de Green grâce à l’analyse des photographies abouties au fait que les composantes paysagères jugées incompatibles avec le caractère local sont en rapport direct avec des significations négatives (ennui, manque de charme, laideur…). L’exemple de Byron Bay, en Australie, explique clairement cette notion de caractère, les composantes associant : océan, environnement côtier, et certains bâtiments historiques contribuent à une image positive de la ville par contre le supermarché et l’émergence d’un quartier résidentiel, perçus comme incompatibles avec le caractère de la ville, car considérer comme des éléments exogènes. « L’identification claire des éléments qui constituent l’ « esprit du lieu » peut guider les interventions et décisions futures »[101] .

8.8.8.3.**Mémoire Collective :**

D’après Jean Viaud « la mémoire collective est une représentation partagée du passé supportée par les traces ou des rémanences de celui-ci dans le présent »[102]. La mémoire collective est caractérisée par une vision du passé activée ou entretenue par un groupe social. « Il est possible d’utiliser la mémoire collective dans l’aménagement des villes puisque les processus de commémoration collective peuvent aider à reconstruire certains lieux et à recréer leur identité »[103].

L’étude d’Yves Luginbuhl en 1989, sur le paysage de Boischaut en France montre clairement le rapport entre la mémoire collective et la caractérisation d’un paysage : « le paysage du Boischaut, est une apparence de forêt » toujours à l’aide de photographies et entrevus, il constate que l’image de la région s’est fixée dans la mémoire collective, chose entretenue par les descriptions de la région par Georges Sand[104] dans ses romans.

[100] GREEN, Ray (1999) « Meaning and form in community perception of town character », *Journal of Environmental Psychology*, 19 (4). p 311-312.

[101] Ibid. p 329.

[102] VIAUD, Jean (2002) « Contribution à l’actualisation de la notion de mémoire collective». In LAURENS, L. et ROUSSIAU, N. (dir.) (2002) La mémoire sociale: identités et représentations sociales (21-32). Rennes, France

[103] BÉLANGER, Anouk (2002) « *Urban space and collective memory; analysing the various dimensions of the production of memory* », *Canadian Journal of Urban Research*, 11 (1) p 69-92.

[104] **George Sand** est le pseudonyme d'**Amantine Aurore Lucile Dupin**, **baronne Dudevant**, romancière, auteur dramatique, critique littéraire française, journaliste, née à Paris le 1er juillet 1804 1876.
Elle compte parmi les écrivains prolifiques avec plus de soixante-dix romans à son actif, cinquante volumes d'œuvres diverses dont des nouvelles, des contes, des pièces de théâtre et des textes politiques.

« L'importance des bâtiments et des lieux ordinaires pour la mémoire collective a longtemps été ignorée »[105] mais il est important de découvrir ces lieux car ils sont en mesure d'activer une mémoire visuelle et sociale.

L'étude dans ce sens, de Bélanger[106] permet par exemple de souligner l'importance de l'ancien forum comme lieu de mémoire à Montréal. Parce que le paysage stimule la mémoire visuelle, c'est une ressource importante, mais sous-utilisée pour l'histoire populaire.[107]

« Ainsi, la mémoire collective peut ressortir aussi bien du témoignage, de l'histoire, du récit, des coutumes, des archives, des traces matérielles, de la commémoration que de la langue elle-même »[108]

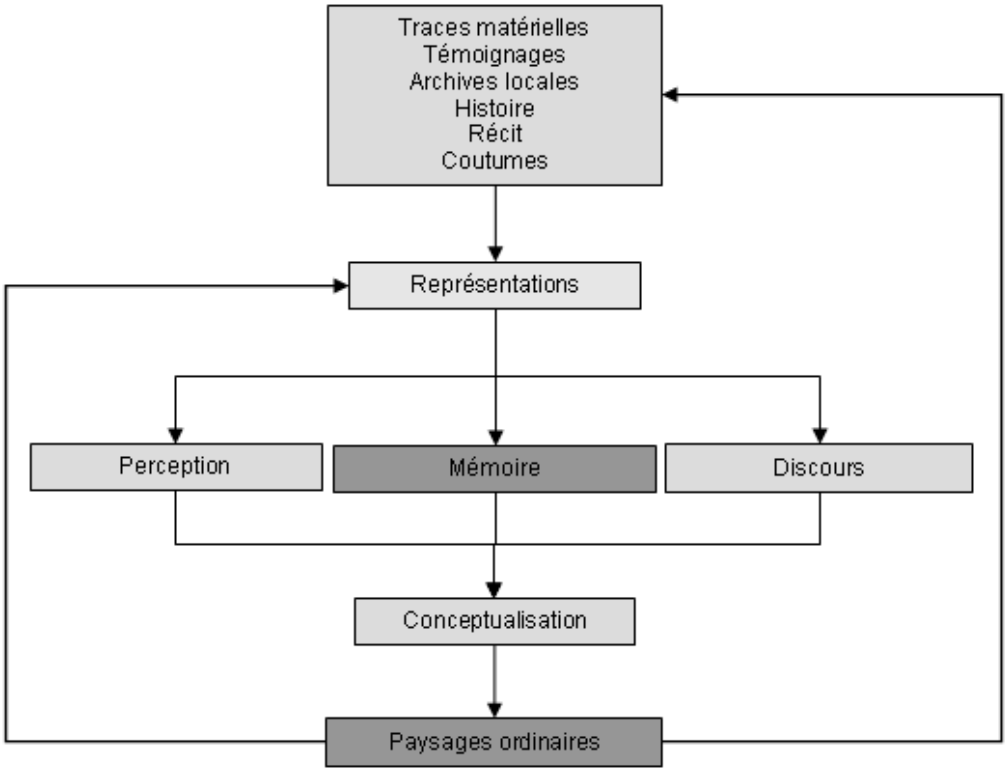

Figure 13 : Schématisation de la mémoire dans le processus de caractérisation du paysage

Source : POULIN, Pierre (1999) *Paysages, territorialités et représentations: à la recherche de l'identité régionale beauceronne.* Thèse de doctorat. Québec : Université Laval.

[105] HAYDEN, Dolores (1995) *The power of place: Urban landscape as public history.* Cambridge.p47

[106] BÉLANGER, Anouk (2002), Op.cit

[107] Rivard Erick, (sous la direction de) Vachon, Op cit

[108] VIAUD, Jean (2002), Op.cit.

9. Le paysage urbain durable :

9.1. Définitions :

Durable : De nature à durer longtemps, qui présente une certaine stabilité, une certaine résistance : Une influence durable.[109]

Durabilité :

- Qualité de ce qui est durable.
- Espace de temps durant lequel un bien est apte à satisfaire un besoin auquel il correspond.[110]

Parler du Paysage urbain durable, c'est évoquer un paysage harmonieux, émouvant tout en parlant du développement durable et ses critères.

La question du paysage urbain n'a vraiment été débattue que pendant les années 70. Les premiers intéressés furent la géographe Sylvie Rimbert (1972) d'abord, puis par d'autres auteurs tels que Nathalie Blanc (2005) ou Xavier Michel (2007) et depuis, ce terme de paysage urbain est désormais utilisé par les architectes, paysagistes, urbanistes pour désigner une vue par rapport avec un paysage en milieu urbain.

Lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972, le terme de développement durable a été évoqué pour la 1ere fois et dont la définition retenue est celle faite par Gro Bruntland en 1987, à partir de cette date plusieurs textes règlementaires tels que la charte d'Aalborg (1994) ; le comité 21 - comité français pour l'environnement et le développement durable (1995)- ; le protocole de Kyoto (1997) ; le plan climat français (2004), ont utilisé ce terme qui fait désormais partie du langage commun.

Pour enrichir l'étude et maitriser la notion du paysage urbain durable, on citera une analyse faite par concertation[111]. Cette analyse propose l'étude de ces deux notions (paysage urbain, durabilité) en parlant des incidences paysagères d'une politique de développement durable dans une grande ville comme Paris. Elle repose sur un recensement de perceptions d'un ensemble d'acteurs parisiens, à savoir maitre d'ouvrages, maitre d'œuvres, représentants politiques, journalistes, interrogés sur la notion du paysage urbain et du développement durable et enfin du paysage urbain durable.

[109] Larousse, http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/durable/27025, consulté le 06/06/2015
[110] Larousse, http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/durabilit%C3%A9/27024, consulté le 06/06/2015
[111] La concertation est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun.

9.2. Développement durable :

"Nous n'avons pas hérité la Terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants."

Antoine de Saint Exupéry, écrivain, poète et aviateur

(Anglais : sustainable development) est une conception du bien commun développée depuis la fin du XXe siècle. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Pour l'AFNOR en 2012, un état est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures »[112]. Dans cette définition, « les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux. Pour les êtres humains, le concept sous-entend un équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels d'existence au sein d'une société. »[113].

Les 3 piliers du développement durable

Efficacité économique, il s'agit d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social.

Equité sociale, il s'agit de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures.

Qualité environnementale, il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux.

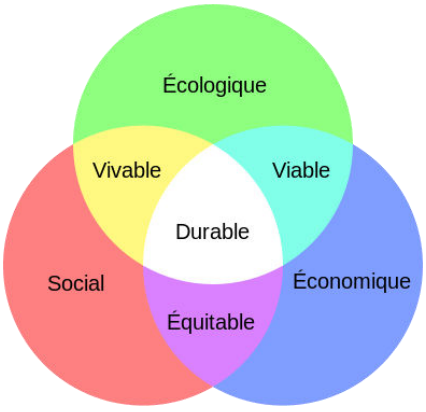

Figure 14 : Diagramme du développement durable (les trois piliers du développement durable)

Source : RSEpro site informatif au sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. (http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066)

[112] Afnor groupe (http://www.boutique.afnor.org/norme/nf-iso-15392/developpement-durable-dans-la-construction-principes-generaux/article/785619/fa134122)

[113] Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; AFNOR no P 14-010-1 (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.enquetes-publiques.afnor.org%2Fsecteur-eau-et-assainissement%2Fpr-nf-p14-010-1.html

Les quatre principes fondamentaux

1- **La solidarité** entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société : partager les ressources de la Terre avec nos voisins en laissant à nos enfants.
   Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.
2- **La précaution dans les décisions** afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement.
   Par exemple : limiter les émissions de CO2 pour freiner le changement climatique.
3- **La participation de chacun**, quel que soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables.
   Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.
4- **La responsabilité de chacun**, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue, répare.
   Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.[114]

Donc pour qu'il soit durable, le paysage urbain doit répondre aux principes du développement durable qui nécessite la modification des modes de production (ex : par l'emploi des énergies propres) et des pratiques de consommation (gestion parcimonieuse des ressources naturelles) et de mettre en œuvre de nouvelles démarches et des stratégies où tous les acteurs de la vie seraient associés.

9.3. Le développement urbain durable DUD :

Tout comme le développement durable, le développement urbain durable (DUD) pose la question de sa mise en œuvre et de sa définition. Le DUD est présenté comme une solution de remplacement au développement industriel traditionnel de la ville, la ville durable est maintenant un idéal à atteindre. Le développement durable est maintenant présent dans les politiques urbaines, et est posé comme un enjeu pour l'aménagement du territoire.[115]

[114] C'est quoi le développement durable ?, ma terre.fr, les bonnes infos sur la planète, url : (http://www.mtaterre.fr/le-developpement-durable/87/C-est-quoi-le-developpement-durable), consulté le 09/07/2015

[115] Maude Cournoyer Gendron, Le développement urbain durable, * Développement durable, * Urbanisme, aménagement et planification du territoire, publié le : 19/08/2015 url : (http://www.vrm.ca/le-developpement-urbain-durable/#sthash.abQVPUhX.dpuf), consulté le 16/09/2015

Les objectifs du développement urbain durable :

2- **L'accessibilité pour tous aux avantages de la ville** : Le D.U.D dans son optique d'équité sociale tend à réduire le sentiment d'exclusion de certaines populations défavorisées ou habitants de zones marginalisées.
3- **Assurer la santé dans la ville** : Parmi les principaux fondements du D.U.D, on retrouve l'amélioration de l'environnement matériel et social dans lequel vivent les gens.
4- **Valoriser le patrimoine** : Le patrimoine peut inclure des éléments naturels liés au site et à la topographie ou au climat aussi bien que des éléments construits et façonnés par l'être humain et qui sont le produit de ses valeurs artistiques et culturelles.
5- **Assurer le développement économique de la ville** : Compte tenu de leur évolution et de celle des attentes des populations, les villes doivent être considérées comme vecteur du développement économique, c'est à dire comme structure économique de production, de distribution, d'échange et de communication : le développement économique des villes est essentiel surtout s'il peut contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.
6- **Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources** : Les ressources naturelles (eau, air, énergie, sol) remplissent des fonctions vitales, mais ces ressources sont difficilement voire même non renouvelables.

D'autres mesures sont encore envisageables : la récupération de la chaleur industrielle ou du biogaz des décharges, l'architecture bioclimatique, l'isolation des bâtiments, l'utilisation des énergies propres et renouvelables, etc. D'autre part, la conception même des bâtiments et leur insertion dans leur environnement conditionne aussi la mise en œuvre d'un développement urbain durable : proximité des services urbains et des transports publics. Les collectivités locales devront également être attentives à la qualité architecturale qu'on appelle haute qualité environnementale (HQE) en favorisant l'utilisation de matériaux qui assurent un confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif, afin de minimiser les coûts en matière de chauffage et d'isolation.[116]

[116] MILOUS Ibtissem (sous la direction du Pr. BOUKERZAZA Hosni), LA VILLE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE Identification et définition des indicateurs de la durabilité d'une ville -Cas de Constantine, UNIVERSITE DES FRERES MENTOURI- CONSTANTINE, mémoire de magister, p50-51

9.4. Le paysage urbain durable, une expression de la ville idéale :

L'enquête à paris se poursuit et les réponses à la dernière question posée portant sur le paysage urbain durable sont en rapport avec les interprétations des notions du paysage urbain et du développement durable. Un objectif collectif est retenu : la réalisation des quartiers durable ou Eco quartier à paris. D'autres éléments reviennent en permanence comme l'insertion dans le site et la préservation du patrimoine « Un paysage urbain durable est conçu à partir d'une bonne étude d'impact, définissant précisément l'état existant et les caractéristiques à conserver. » Ainsi en plus d'une programmation prévue pour durer: « C'est un paysage composé d'éléments stables, tels que la qualité du plan d'aménagement et de son espace, la durabilité des matériaux de façade. ». Ou encore « L'urbanisme de la ville durable est conçu pour durer. Il est proche en cela de celui des villes de l'Antiquité romaine ou du Paris d'Haussmann. ». Un dernier témoignage vient rehausser cette notion de durabilité en associant intégration paysagère des bâtiments au bien être « Le paysage urbain durable apporte le bien-être car les éléments urbains ou architecturaux sont parfaitement intégrés. L'absence d'éléments choquants dans le paysage contribue ainsi à la qualité de vie. » . Le durable apparaît ainsi comme ce qui doit perdurer et s'inscrire dans le paysage urbain sans choquer en s'intégrant dans le patrimoine transmis.

Cette perception du paysage urbain durable n'empêche pas de penser aussi qu'il puisse être celui de la variété des formes architecturales : « Le paysage urbain durable doit pouvoir intégrer la diversité des silhouettes urbaines. »

Enfin le paysage urbain durable doit répondre aux besoins et aux attentes des habitants « C'est un paysage vivable, qui est accepté par les habitants parce qu'il répond à des attentes et des besoins partagés. » Ou bien : « C'est un paysage dont la particularité est de pouvoir s'adapter et évoluer en fonction des besoins des habitants. » Ou alors: « C'est un paysage qui répond aux besoins futurs des habitants. » En plus certaines réponses émettent le besoin d'améliorer la qualité de vie « Le paysage urbain durable est un paysage vivant et animé, qui fait rêver les habitants et qu'ils trouvent beau. La qualité de vie des personnes est un élément primordial du développement durable, qu'il faut mettre en œuvre à travers la concertation. » Mais aussi : « Un paysage urbain durable se définit par sa convivialité, son animation, ses commerces... »

Aux besoins et à la qualité de vie s'ajoute aussi la question des usages qu'un paysage urbain doit intégrer de façon équilibrée « Dans un paysage urbain durable, les aménagements d'espaces publics sont fonctionnels et adaptés à tous les usages... » Et aussi : « Le paysage urbain durable, c'est la capacité des habitants de vivre dans un espace partagé. »

Après tous ces éléments attendus d'un paysage urbain durable, un certain nombre de personnes interrogées parlent des thèmes techniques devant être présents dans la ville durable. En premier, la circulation qui doit obligatoirement diminuée : « Un paysage urbain durable est apaisé avec peu de voitures et peu de bruit. » ou : « C'est un univers où l'on peut se déplacer de façon frugale, c'est-à-dire en transport en commun ou en vélo ». Sans oublier un critère essentiel, la végétation : « C'est un paysage structuré par le végétal. » et « C'est un paysage apaisé avec beaucoup de verdure ». Enfin des thèmes liés à l'énergie et à l'adaptation aux changements climatiques font surface, et on cite : « Le paysage urbain durable offre des formes urbaines adaptées au climat et des bâtiments économes en énergie... » Ainsi que la gestion des réseaux, rendue visible fait partie aussi des critères du paysage urbain durable : « C'est un paysage qui offre une bonne visibilité du génie urbain comme les bornes du tri pneumatique ou les panneaux solaires ». Finalement, l'idée de la ville durable est différente de la ville industrielle du XXe siècle, la ville du XXIe siècle produit des énergies et recycle des déchets alors que celle du XXe siècle consomme les biens qu'elle importe et exporte ses déchets.

La nouvelle gestion de la ville apparait dans son paysage, « Le paysage urbain durable montre qu'il produit de l'énergie. »*

En résumé, le paysage urbain durable fait désormais partie du patrimoine existant tout en respectant les diversités des formes architecturales. Il exprime les besoins fondamentaux des habitants en leur offrant une qualité de vie assez agréable dans une ville vivante doté d'une importante trame végétale, avec une nette diminution de la circulation avec l'avantage de faire partie la capacité de la ville à produire l'énergie qu'elle consomme et celle du recyclage in situ.

Donc les réponses obtenues, montrent que la notion de paysage urbain durable est bien assimilée par les acteurs de l'aménagement de l'air et approuve l'idée qui ils se font de la ville idéale.

Le passage du paysage urbain, au paysage urbain durable, en transitant par le développement durable, montre l'importance du ressenti de la ville par les habitants en percevant la qualité du cadre de vie et la capacité de produire la ville.

En conclusion : Les entretiens confirment que la croissance urbaine, telle qu'elle est encore conçue aujourd'hui, est perçue comme « nuisible et contraire à un développement

* Les citations non énumérés dans cette partie concernent les habitants interrogées.

harmonieux, esthétique des territoires»[117]. La notion de paysage urbain durable se présenterait alors, à Paris, comme une construction mentale de la ville idéale visant à pallier les effets nocifs du développement urbain de la capitale française.[118]

Il est nécessaire en ce temps actuel, rapide, de faire une redéfinition des conditions de la durabilité non comme une décélération au changement, mais comme une adaptation aux recompositions d'un monde dans l'agitation est entretenue en permanence. L'homme par conséquent est lui aussi en perpétuel hésitation au changement (être ici ou là, rester ou partir…).

La mobilité est favorisé par la préservation du paysage : ceux qui partent, ils retrouvent les lieux auxquels ils sont habitués au moment du retour, et pour ceux qui restent et ne connaissent pas les lieux, de mieux les découvrir

C'est, donc par l'inégal accès à la mobilité que peuvent naître les inégalités les plus criantes, dont les conséquences, en termes de différentiels d'évolution, atteindraient des écarts sans précédents.[119]

9.5. Le paysage naturel dans la ville (écologie du paysage) :

Il est clair que la ville ne peut évoluer sans être de pair avec la nature et son fonctionnement écologique.

La présence de la nature dans le système urbain est aujourd'hui bien établie, il s'agit de se préoccuper du cadre de vie et de s'initier aux systèmes qui régissent la présence des espèces animales et végétales.

Le but de la profession de paysagiste c'est d'intégrer les thèses de l'hygiénisme et la qualité esthétique des cadres de vie.

[117] Blanc, N., et Glatron, S., « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », Espace géographique, INIST-CNRS, 2005

[118] Cedissia About-de Chastenet, Op cit, consulté le 20/07/2015

[119] Olivier Lazzarotti (2002) ; cahiers de géographie du Québec, volume 46, n° 129, décembre ; Pages 299-322

9.5.1. Relation écologie-paysage :

Il s'agit-là de comprendre la relation écologie-paysage et de faire un rapprochement entre ces deux entités. L'homme a toujours cherche à étudier les espèces animales et végétales, leur description et dénomination reste une source de connaissance. Ce naturalisme aussi établi, nous permet de comprendre le fonctionnement du vivant qui nous entoure.

A la fin du 19eme siècle, apparait donc le terme d'écologie « désigne la science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement et les rapports entre ces êtres vivants »[120]

Ce terme a pris de l'ampleur et s'est subdivisé en :

- **synécologie** : qui est l'étude du fonctionnement des communautés d'espèces animales et végétales.
- **autoécologie** : étude des relations entre les individus ou les populations et leur environnement biologique ou physique.

Et prend en compte aussi la recherche éco systémique basé sur l'analyse d'habitat homogène.

Le terme d'écologie du paysage est attribué au biogéographe Troll[121] dont le but était d'associer géographie et écologie, il s'en suit un développement de ce terme par les géographes qui ont défini des territoires formés d'unités homogènes assimilables aux écosystèmes, et des cartographies des potentialités naturelles régionales (Australie, URSS, Canada)

Dès les années 70, la perte d'espèces et d'habitat est due à la transformation du paysage ce qui entraine une prise de conscience environnementale des pays ouest-européens, nord-américains.

En Europe, les associations de protection de la nature, les gouvernements et les scientifiques furent alertés par la suppression des haies et des zones humides, on ne parle alors plus d'écosystème homogène mais des espaces qui sont des mosaïques d'habitats.

---

[120] Philippe Clergeau (2007), une écologie du paysage urbain, éditions Apogée, Rennes, France, p16

[121] **Carl Troll**, (1899- 1975), est un enseignant et chercheur allemand, botaniste et géographe (Phytogéographe) réputé. Il est connu pour avoir été l'un des grands géographes allemands de la période de l'Entre-deux-guerres et de l'après Seconde Guerre mondiale. un naturaliste-voyageur. Il semble avoir été le premier des pionniers de l'écologie du paysage en Europe et est à l'origine d'une classification des climats.

9.5.2. Besoin citadin de la nature :

La relation homme/nature a vu une évolution profonde, les sociologues et géographes ont démontrés que le système rural et le système urbain qui associaient usage et pouvoir a été aboli. Grâce à la perception de l'homme du 'Naturel', et la disponibilité des moyens de transports, des paysages complexes ou villes et compagne s'interpénètrent, ont vu le jour, sans bouleverser complètement la ville ou la zone rurale. Ainsi ces nouveaux paysages de plus en plus importants mixant ville et compagne contribuent à l'expansion extraordinaire des villes qui est avant tout spatiale avant d'être celle du nombre d'habitants.

L'homme ne se contente plus d'un vécu citadin pur. Il aspire à une nature dans la ville désirant ainsi vivre dans une ambiance écologique. Ce désir n'est pas récent et le débat Culture-Nature apparait dans toute étude d'une ville. Une expérience a été réalisé à la ville de Rennes en 1999, le sujet « penser et imaginer la cité de demain (2030) » a été proposé à un groupe d'habitants, les résultats étaient parlant : valoriser la nature dans la ville.

D'autres enquêtes ont été réalisées prouvant la présence plus forte de faune et flore dans la ville. La 1ere étude mené par un groupe de chercheurs dans la région parisienne sur la nécessité de la présence d'un arbre dans la ville, car les citoyens y sont beaucoup attachés ; le 2eme exemple : la présence du raton laveur dans les villes américaines, cet animal sauvage a été 'adopté' par les habitants, mais critiqué par les services sanitaires qui pensent aux dangers qu'il encoure.

Ces études (et tant d'autres) confirment le besoin général d'une réelle présence de faune et flore dans la ville.

La science a évolué, la nature en tant qu'objet de recherche a aussi évolué à travers son fonctionnement. La nature en ville avait été peu étudiée et par conséquent le terme d'écologie fut peu associé au terme de ''ville'' ou ''urbain''.

Parallèlement à l'émergence des nouveaux contextes, la notion d'écologie urbaine a évolué surtout en France ou « les citoyens savent bien tout cela (la notion de service rendu par la nature dans la ville, ou les plantes et les arbres permettent le maintien des balances hydriques, le contrôle des érosions de sol et des inondations, des pollutions de l'air et de l'eau) et avec l'inquiétude du réchauffement climatique, les ombrages des arbres vont devenir une demande encore plus pressante dans toutes les villes et les surfaces d'infiltration des eaux de pluies, une obligation »[122]

[122] Philippe Clergeau (2007), Op cit, p36

Conclusion :

Qu'il s'agisse d'habitations, de monuments, de voies de circulation, d'espaces verts, d'ambiance sociale et commerciale… Qu'il soit objectif ou subjectif, géographique ou morphologique, réel ou symbolique, culturel ou naturel, temporal ou spatial… Le paysage urbain est un amalgame de qualités qui s'enchevêtrent pour donner naissance à une notion émotionnelle. Il reste un patrimoine précieux, commun à l'architecture et l'urbanisme.

Dans ce chapitre on a tenté de lever le voile sur ce concept, à travers son histoire, ses composants, ses aspects, ainsi que les différents approches d'étude, et développer tous les attraits qui lui sont propres. On a essayé de dégager tous les atouts de ce terme vu son intérêt incontournable aussi bien pour la ville, que pour le citoyen. L'étude a été planifiée selon plusieurs critères, mettant en évidence la relation entre l'homme et l'espace.

Le paysage urbain doit évoluer et durer, pour cela, un intérêt particulier est porté au développement durable qui nourrit un développement urbain durable engendrant un paysage urbain durable. Une volonté assidue devrait nous permettre un développement du territoire de façon à fabriquer un paysage durable souhaité et maintenir un environnement visuel de qualité, où toute intervention dans le paysage devrait se soumettre à réflexion approfondie. Cela nous permettra de percer dans le futur et d'imaginer le paysage urbain de demain qui sera probablement meilleur du point de vue qualitatif, seulement les technologies futures auront un impact sur le paysage, et pour cette raison beaucoup de pays développés consacrent des moyens et des budgets énormes pour avancer dans les recherches car ils ont su l'estimer à sa juste valeur. La France, par exemple, a créé depuis 2005 le grand prix du paysage décerné par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, pour objectif de valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire.

Nous espérons que par cette modeste étude on aura cerné le paysage urbain surtout dans sa nouvelle étiquette « PUD » et on aspire à mieux comprendre et analyser le paysage des nouvelles formes urbaines dans notre pays. Son importance sera-t-elle prise en considération par les décideurs et les concepteurs ?

2eme Chapitre : Les Villes Nouvelles au fil du temps

Introduction

Chaque semaine dans le monde un million de personnes s'installent dans la ville, à ce train-là, le nombre de citadins devrait passer de 3.6 à 6.3 milliards en 2050.
Selon Carlo Ratti[123] : « Les villes n'occupent que 2% de la surface de la planète, mais elles abritent plus de 50% de la population le monde s'urbanise à un rythme sans précédent. »[124]
Explosion urbaine, désordre urbain, ségrégation et inégalité, exode rural… Autant de terme s'associant à la ville. Expliqué en partie par Saksia Sassen[125] : « La plupart des grands mouvements d'urbanisations ont été classé de leur compagne, c'est une question de survie, si vous êtes chassé de votre ferme. Où allez-vous ? Dans une ville »[126]. Donc un développement économique accéléré et une rapidité de mouvement de la population ont eux aussi contribués à l'anarchie des villes n'ayant pu gérer convenablement ses transformations.
Pour répondre à ces problèmes ayant rongés la société, les décideurs à savoir politiciens, urbanistes, architectes… se sont unis pour trouver des solutions, plusieurs issues étaient possibles, mais la plus fructueuse était la création de villes nouvelles.

Dans ce présent chapitre, on parlera du cadrage théorique de ce concept à travers un rappel historique de l'évolution et de la diffusion du modèle de villes cela nous permettra de mieux connaitre les (Principes, planifications, politiques, caractéristiques, organisations…) afin de déduire les types, les caractéristiques qualifiant une ville de ville nouvelle. Sans oublier de parler des cités dortoirs autre qualification d'une cité ayant un rapport étroit avec les cités nouvelles dont les causes seront établies

[123] **Carlo Ratti**, un architecte-ingénieur italien qui travaille au *Massachusetts Institute of Technology*, où il dirige le *MIT Senseable City Lab* , l'un des principaux centres de recherche mondiaux sur la ville et les nouvelles technologies.

[124] LES VILLES DU FUTUR(2015), Documentaire 53min X3, diffusé le 20/01/2015, réalisé par : Frédéric Castaignède, arte France.

[125] **Saskia Sassen** est une sociologue et économiste néerlando-américaine, spécialiste de la mondialisation et de la sociologie des très grandes villes du monde.
Elle est connue pour ses analyses sur la mondialisation et sur les migrations internationales. Elle est à l'origine du concept de ville-mondiale (*global cities*), notamment exposé dans son livre *The Global City*. Elle est professeur de sociologie à l'Université Columbia et à la *London School of Economics*.

[126] LES VILLES DU FUTUR(2015), Op cit.

1. Ville Nouvelle, Une Notion Axiale d'Urbanisme :

Malgré la rareté des points communs entre les villes nouvelles à travers le monde « entre Brasilia et Tapiola, entre les new communities américaines et les nouveaux quartiers de la banlieue de Stockholm, entre les new towns anglaises et les villes nouvelles hongroises »[127], malgré les Nombreuses publications les concernant, leurs définitions changent en fonction des lieux, des auteurs et des contextes politiques et socioculturelles sans s'éloigner de principes de réorganisation nouvelle.

Ainsi les définitions sont multiples, Larousse nous révèle « une ville nouvelle est une ville créée à proximité d'une agglomération urbaine importante et où est prévu le développement simultané des fonctions économiques et résidentielles. » quand à Linternaute, il voit qu'une ville nouvelle est : « une ville dont la fondation résulte d'une décision politique, construite rapidement sur un espace vide, en suivant un plan régulier »[128]. Pour le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales Français la ville nouvelle est « un ensemble urbain ne résultant pas de l'extension d'une agglomération existante mais d'une création autonome dans laquelle est prévu le développement simultané des fonctions économiques et de résidence ».
Revenant aux définitions purement urbanistiques, on citera le dictionnaire d'Urbanisme et d'Aménagement pour qui la ville nouvelle est une planification basé sur une politique d'Aménagement régional[129].
Pour l'encyclopédie européenne de l'urbanisme et de l'habitat MULTEA[130] « les villes nouvelles sont Initiées par le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, puis crées juridiquement par la loi, leur objectif était, au terme de la loi "d'assurer un meilleur équilibre social, économique et humain dans des régions à forte concentration de population, en offrant des possibilités d'emploi et de logements, ainsi que des équipements publics et privés". Leur création relevait de l'initiative de l'Etat, en association avec un Etablissement Public d'Aménagement, et était accompagnée d'avantages financiers (dotation en capital, dotation globale de fonctionnement, taux maximal de subventions pour les équipements publics...).

[127] Pierre Merlin(1972), Les villes nouvelles, presses universitaires de France, p7

[128] Linternaute (http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/ville-nouvelle), consulté le : 25-03-2015

[129] Pierre MERLIN, Françoise CHOAY(2005), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement,* Presses Universitaires de France, Paris, p847.

[130] Lexique multilingue et multimédia, **Muleta** est une véritable encyclopédie européenne de l'urbanisme et de l'habitat. Destinée á être enrichie par la communauté des professionnels et des scientifiques, elle permet de trouver concepts, outils et procédures en usage dans les pays participants.

Les villes nouvelles quittent les unes après les autres le cadre de l'Etat pour devenir des villes à part entière. »[131]

Enfin, la loi française du 13/07/1983 stipule que les villes nouvelles sont définies par rapport à leur objectif « assurer un meilleur équilibre social, économique et humain dans les régions à forte concentration de population, en offrant des possibilités d'emploi et de logement ainsi que des équipements publics et privés. »[132]

Au terme de ces définitions, on remarque que les réorganisations urbanistiques dite Nouvelles Villes, ont gardés cette « appellation qui semble nier l'évolution du temps »[133], car de nombreuses cités édifié dans le passé sont toujours qualifiées de Villes Nouvelles, Pierre Merlin[134] ajoute que le caractère de ces cités n'est pas une constante, il cite : « il y eut des villes dès l'Antiquité (Napls ou la Napoule: Nea Nopolis) et à toutes les époques (Aigues mortes créées par Saint Louis; les bastides de la guerre de cent ans; Versailles; la Roche-sur-Yon, etc… »[135] , Il reconnait que « le concept des villes nouvelles est ambigu ». D'après ses travaux sur ces cités, il évoque que cette notion a fait chemin depuis l'époque ou Ebenezer Howard [136] proposa les « Garden cities » en Angleterre. Cette ambiguïté est d'ordre urbanistique (—taille des villes, groupement, localisation, aménagement interne, types d'habitat prédominant, etc. —, social — classes de population, intégration ou non à une région urbaine... —, administratif — nature du maître d'ouvrage, rapport avec les collectivités locales... —, financières, etc.)[137], social et administratif en plus des objectifs ayant motivés leur initiation.

On remarquera aussi que ce concept est utilisée pour qualifier des réalités différentes : « A les traverser, le voyageur hésiterait à les regrouper sous un même label, elles ne se ressemblent guère »[138]

---

[131] Muleta (http://www.muleta.org/muleta2/rechercheTerme.do?critere=&pays=fra&typeRecherche=1&pager.offset=200&fi_id=265), consulté le : 25-03-2015

[132] Bernard GUIRAUDEN, « L'âge de raison », *Urbanisme*, n°301, juillet août 1998, p. 48.

[133] Thierry PAQUOT, « Les villes « nouvelles » », *Urbanisme*, n°301, juillet août 1998, p. 44.

[134] **Pierre Merlin**, né à Metz le 6 mai 1937, est ingénieur géographe, expert-démographe, statisticien et actuaire. Il a fondé et présidé l'Institut français d'urbanisme à l'université de Paris-VIII (« Vincennes à Saint-Denis »). Il est aujourd'hui professeur émérite à l'université de Paris-I (« Panthéon-Sorbonne »).

[135] Pierre MERLIN, Françoise CHOAY(2005), Op cit. p848.

[136] **HOWARD EBENEZER** (1850-1928) Urbaniste anglais fondateur du mouvement des cités jardins

[137] Pierre Merlin(1972), Op cit, p7

[138] Bernard GUIRAUDEN, Op cit, p. 44.

2. Les Villes Nouvelles à travers l'histoire :

L'idée de la création des villes nouvelles remonte aux civilisations lointaines notamment romaine et grecque pour répondre aux différents besoins des populations (habitat, travail, attraction…) avec de nouveaux modes d'aménagement[139] souvent marqués par les réflexions sur la cité idéal à une époque donnée.

La notion de ville nouvelle malgré son ancienneté, reste largement utilisé mais à des fins différentes ce qui nous emmènes à faire une brève lecture sur leur évolution à travers différentes époques.

2.1. Antiquité :

En se basant sur l'ouvrage de Leonardo Benevolo *(Histoire de la ville)* et la recherche de l'atelier CANOPE de l'académie de Versailles, il est prouvé qu'il y a environ 5000 ans dans les riches vallées du Proche Orient naissaient les premières ébauches de villes, des villages se transforment en villes. L'agriculture néolithique est désormais capable d'entretenir une nombreuse population d'artisans (marchands, prêtres et guerriers)

2.1.1. Mésopotamie :

L'archéologie de la Mésopotamie a porté uniquement sur des centres urbains, et jamais sur des sites ruraux (en dehors de la période préurbaine). L'attention s'est surtout portée sur les grands monuments (temples, palais) plus que sur les quartiers résidentiels.

Les villes sont souvent protégées par une muraille, voire plusieurs dans le cas des grandes cités. L'espace central est souvent réservé au palais et au temple principal. En Mésopotamie du Nord, le cœur de la ville est souvent une acropole. De petites rues délimitent divers îlots résidentiels. La différenciation sociale de l'espace ne semble pas exister : les maisons des plus riches (les plus vastes) côtoient celles des classes moins favorisées. Les plus pauvres et les marginaux sont plutôt rejetés en périphérie de la ville. Existent en revanche des quartiers où les gens se regroupent en fonction d'une activité artisanale commune.[140]

---

[139] Steinberg J (1980), *L'aménagement des villes nouvelles,* Annales de géographie, juillet 1980, (pp. 478-486). Armand Colin.

[140] fr.wikipedia.org/wiki/Mésopotamie cité de : Jean-Louis Huot(2004), Une archéologie des peuples du Proche-Orient, 2 t, Paris, Errances

2.1.2. Egypte :

L'urbanisme égyptien antique a première vue, manque de variété, malgré une diversité des genres. Les Egyptiens étaient fort avancés dans l'art de construire, seulement en terme de ville, l'Egypte ancienne en est pauvre car les sujets des pharaons n'édifiaient solidement que les temples et les tombes (demeures éternelles). Et toute édification nouvelle ou ancienne portait le nom de résidence même de façon transitoire « La Résidence, la localité qui abrite en son sein le palais royal et les administrations qui lui sont associées, qui sert donc de capitale *politique au pays. Il peut s'agir s'une grande ville ancienne [généralement les centres administratifs des nomes] ou d'une toute jeun*e fondation. Le choix du lieu qui portera le titre de Résidence dépend complètement du souverain lui-même ; la position géographique de la *ville est donc variable d'un règne à l'autre. De nombreuse villes ont porté, à un moment ou à* un autre, le titre de R*ésidence : Hiérakonpolis à l'époque protodynastique, Memphis sous l'Ancien Empire, Thèbes puis Lisht au cours du Moyen Empire, Thèbes puis Pi*-Ramsès au *Nouvel Empire, Tanis, Saïs, et d'autres sous le Bas Empire »*[141]

La ville en Égypte est étroitement liée à la religion et aux dynasties. En l'an 2 de son règne, le roi instaure une forme universelle unique représentée par Aton dieu du Disque solaire en supplantant la forme syncrétique, dont Amon-Rê était la plus puissante.

La création de la ville débute par l'élaboration des grandes stèles-frontières de la ville sur les falaises environnantes, et c'est par les 3 premières stèles (K, M, X), lors de la cérémonie de fondation que le souverain annonce les nouvelles titulatures, dont son nom propre Akhenaton, et le nouveau dogme atonien à la manière d'un panégyrique.[142]

En cinq ans à peine, l'essentiel de la ville était déjà sorti de lieux désertiques[143]

Le hiéroglyphe égyptien représente la ville comme : « un cercle - représentant les murailles – partagée en quatre secteurs égaux par deux rues tracées selon deux diamètres perpendiculaires »[144] Ce signe, niwt, utilisé dès l'apparition de l'écriture selon Lewis Mumford[145], « *évoque sans doute une sorte de cité idéale telle qu'on l'imaginait aux origines* de la civilisation égyptienne »

---

[141] SOULIE Daniel, *Villes et citadins au temps des pharaons*, éd. Perrin, Paris., p. 68, 73, 74

[142] Cité dans ALFRED Cyril, *Akhenaton, roi d'Egypte*, éd. du Seuil, Paris, 1997, p. 58.
Aujourd'hui, les égyptologues définissent quatorze stèles, dont trois sur la rive gauche, les autres sur la rive droite. Selon Daniel Soulié, les dessins des hiéroglyphes et les stèles sont les matériaux essentiels pour interpréter le processus de fondation des villes pharaoniques, car les documents en papyrus conservés ne contiennent presque aucun de dessin ou plan de ville.

[143] SOULIE Daniel, op.cit., p. 136

[144] VERCELLONI Virgilio (1996), La cité idéale en Occident, éd. du Félin, Paris, , Planche 1

[145] **Lewis Mumford** est un historien américain, spécialisé dans l'histoire de l'urbanisme.

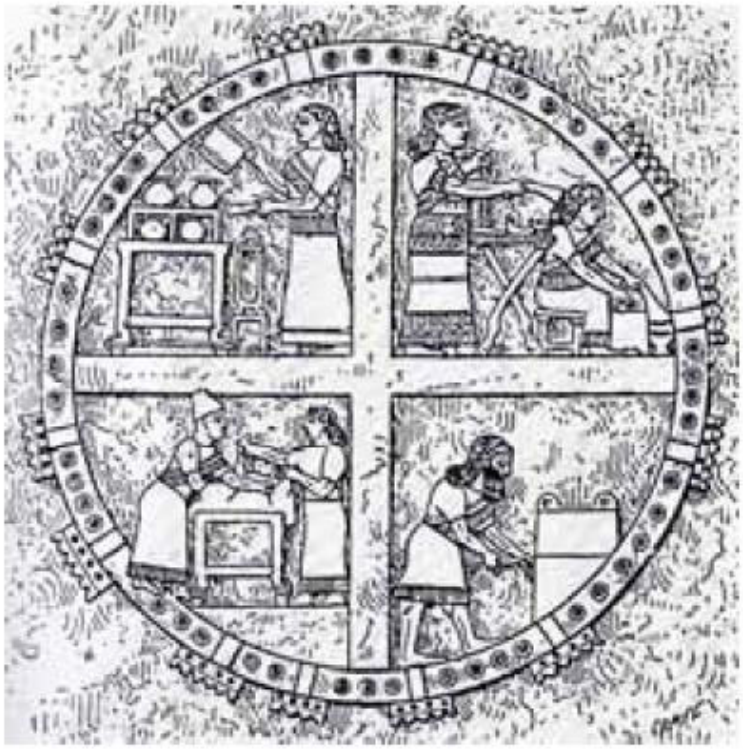

Figure 15 : **Plan circulaire indiquant la ville en Egypte et en Assyrie antique**.

Source : VERCELLONI Virgilio, *La cité idéale en Occident*, éd. du Félin, Paris, 1996, (édition italienne, Milan, 1994), planche 1.

La construction d'une ville chez les pharaons doit se faire sur une surface plane, l'ensemble des cités n'étaient pas édifiées sur un modèle uniforme.[146]
Ainsi les plans d'Akhetaton et de Pi-Ramsès montrent que le Nil est le seul point de repère de toute organisation spatiale et sociale.[147]

Citons l'exemple d'Akhetaton (horizon d'Aton), cité édifié à mi-chemin entre Thèbes et Memphis sur le site d'Amarna (vers -1353), site encore vierge de tout culte, était la capitale éphémère de l'ancienne Egypte durant le règne d'Akhenaton.
La fabrication d'Akhetaton, « l'Horizon du Disque », est l'expression matérielle de la nouvelle doctrine politico-religieuse d'Amenhotep IV (9ème Pharaon de la XVIIIe dynastie au Nouvel Empire) pour remplacer encore Thèbes, où le clergé amonien accumule sa puissance politique depuis la XIe dynastie. Elle s'inscrit dans le cadre d'un immense processus de bouleversement religieux, politique, social et artistique qui venait se greffer sur

[146] MUMFORD Lewis, *La cité à travers l'histoire* (traduit de l'américain par Guy et Gérard Durand), éd. Du Seuil, Paris, 1964. p. 116.

[147] Xuan Son Le,(sous la direction de) Yannis TSIOMIS (2011), Professeur des Ecoles d'architecture, Directeur d'études à l'EHESS, Lieux et modèles : l'exemple des villes de fondation au XXe siècle. Architecture, space management. Université Paris-Est,. (Thèse doctorat) p 59

des traditions millénaires, en promotion « *d'une nouvelle religion mo*nothéiste dédié au culte exclusif du Soleil »[148]

Mais après le retour de de l'orthodoxe religieux et la chute du roi Akhenaton, la ville est à l'abandon.

En résume, l'ancienne Egypte est caractérisé par l'ampleur de ses tombes et temples, la ville proprement dite n'était édifié que pour bref passage dans ce monde.

2.1.3. Grèce :

Les petits royaumes grecs permettaient des rassemblements humains dans des forteresses dont certaines devenaient peu à peu des villes comme Athènes ou Sparte.

On différenciait la ville haute (Acropolis) religieuse, de la ville base dédiée aux activités commerciales et civiles sur l'Agora.

Mais « originellement la notion de cité, la polis, ne s'identifie pas avec l'idée d'un groupement urbain. Ses éléments sont d'ordre politique, moral, religieux, elle prend naissance dans un système d'habitat dispersé, rural ou agraire »[149].

Dans cette trajectoire du monde grec, les polis – « le même terme désigne tantôt le cadre *politique où s'incarne ce groupement, tantôt l'habitat où s'organise sa vie m*atérielle »[150], présentent au point de vue de l'outillage urbain, trois types de modèle :

- Le premier type s'inscrit dans le terme de « politique », fonction primitive de polis.
- Le deuxième type s'annonce dans l'organisation matérielle de la cité, où les architectes et parfois également philosophes jouent un rôle décisif.
- Et le dernier type s'inscrit dans le terme de « villes hellénistiques », les vraies grandes villes - Alexandrie, Antioche, Ephèse, Pergame, Nicée, Priène – dans lesquelles le génie grec dira son dernier mot en matière d'urbanisme, tant pour le plan même.[151]

Ainsi de nouveaux quartiers se développent par spécialisation professionnelle et les villes s'agrandissent de manière anarchique. Mais « avec Hyppodamos de Milet apparaît le tracé géométrique des villes (vers – 500) : des rues se coupant à angle droit, des secteurs regroupant les habitants selon leur classe sociale (prêtres, guerriers, artisans...).

---

[148] VERCELLONI Virgilio (1996), Op.cit., Planche 2 : *l'Egypte ancienne / La plus vaste géographie urbaine de l'histoire*

[149] MARTIN Roland(1956), *L'Urbanisme dans la Grèce antique*, éd. A. & J. Picard & Cie, Paris. p 14.

[150] Ibid., p. 13.

[151] Xuan Son Le(2011), Op cit. p 39-40

« La cité la plus active y fut sans conteste Milet, au débouché de la vallée du Méandre […]. *Elle prit la tête de l'expansion vers les Détroits et la mer Noire, parvenant, nous dit*-on, à fonder ou à se rattacher, dans cette région, 90 villes ou comptoirs. Elle participa au mouvement collectif qui aboutit, dans le delta du Nil, à la fondation de Naucratis par douze cités grecques, dont onze orientales et une seule européenne »[152]

et selon Homo Léon[153]Hippodamos, lui-même, construit avec ce plan en échiquier plusieurs projets : Milet (479), Le Pirée, le grand port d'Athènes, et la colonie nouvelle de Thourioi (446-443) dans l'Italie méridionale. Après lui, Rhodes (408-407), la nouvelle Sélinonte en Sicile (après 409), Mantinée (371), seront reconstruites conformément au même schéma.

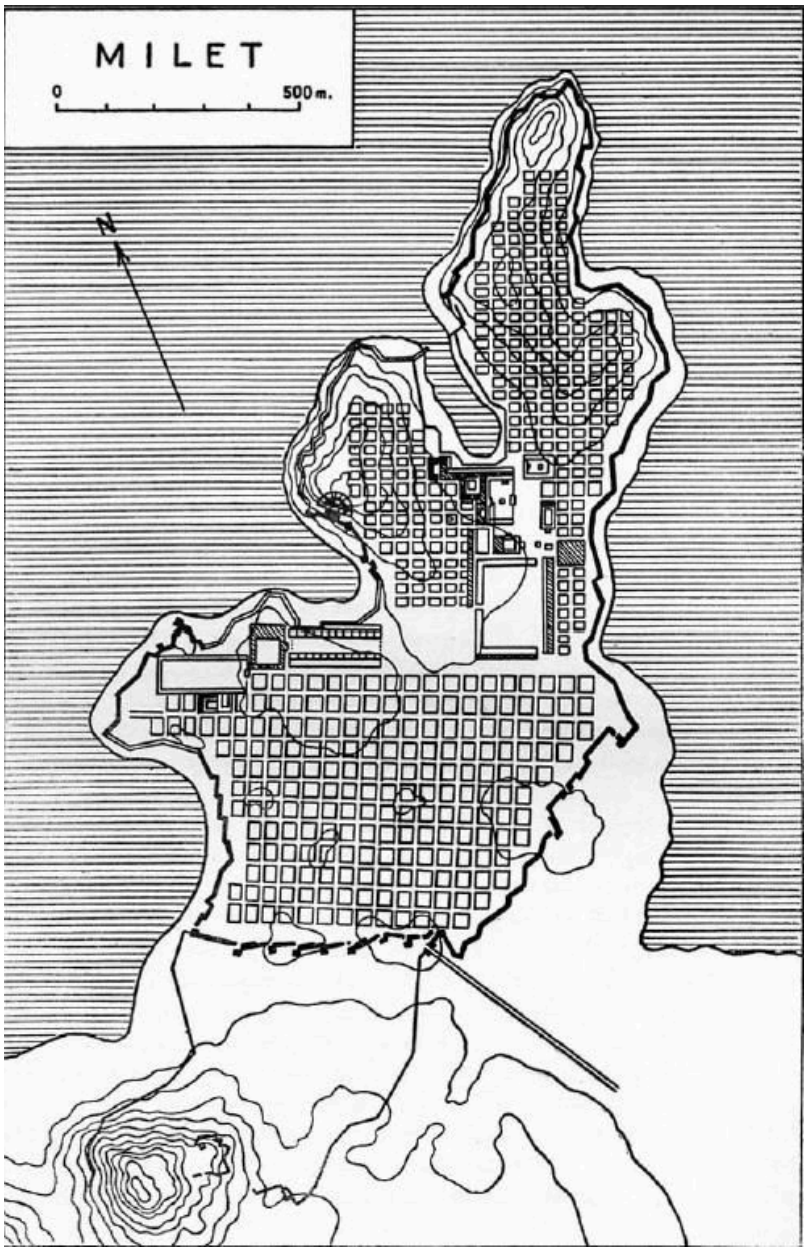

Figure 16 : Plan de Milet

Source : MARTIN Roland, L'Urbanisme dans la Grèce antique, éd. Picard, Paris, 1956, p. 96.

[152] CROUZET Maurice (sous la direction de), AYMARD, AUBOYER Jeannine, *Histoire générale des civilisations, Tom 1. L'Orient et la Grèce antique*, éd. PUF, Paris, 1963, p. 263.
[153] HOMO Léon, *Rome impériale et l'Urbanisme dans l'antiquité*, éd. Albin Michel, Paris, 1952, pp. 28-29.

Pour les nouvelles villes grecques, le centre n'est plus ni l'acropole, ni l'agora, mais la mer, autour de laquelle se forme l'échiquier des rues. Ce type de villes se retrouve aussi dans les villes de Grande Grèce fondé par les émigrants (Agrigente, Naples...) et le modèle ainsi se répand. Plus tard, les Romains exporteront partout ce modèle géométrique. On retrouve la même trame dans nos villes aujourd'hui »[154] Le plan hippodaméen[155] est resté une référence architecturale.

La ville, dans son ensemble, forme un organisme artificiel inséré dans l'environnement naturel, et lié à ce dernier par un rapport délicat ; elle respecte les grandes lignes du paysage naturel, qui en beaucoup d'endroits significatifs est laissé intact, elle l'interprète et l'intègre par des productions architecturales. La régularité des temples, qui ont un plan parfaitement symétrique, est compensée presque toujours par l'irrégularité des aménagements environnants, qui se fond ensuite dans le désordre du paysage naturel. La mesure de cet équilibre entre nature et art donne à chaque ville un caractère individuel et reconnaissable.
L'organisme de la ville se développe dans le temps, mais atteint à partir d'un certain point un équilibre qu'il vaut mieux ne pas rompre par des modifications partielles, mais par une colonie dans un pays lointain.[156]
Leonardo Benevolo ajoute : « *C'est précisément à cause de ces quatre caractères — l'unité, l'articulation, l'équilibre avec* la nature, la limite de la croissance — que la ville grecque vaut dorénavant comme modèle universel; elle donne *à l'idée de société humaine une* physionomie précise et durable »

2.1.4. Rome :

A l'origine, un village qui se transformera peu à peu en cité puis en ville mondiale avec l'extension du monde romain. La cité aux sept collines avec un style de vie confortable possède un grand pouvoir d'attraction, lieux de pouvoir, lieux de spectacles, thermes, adduction d'eau, arcs de triomphe… La cité romaine est basé sur le modèle grec : son décor est en rapport avec son prestige et le désir de ses dirigeants de garantir au peuple romain ‘‘pain et jeux’’.

[154] Histoire de la ville urbanisme et architecture, Atelier Canopé d'Evry (http://www.cddp91.ac-versailles.fr/spip.php?article345), consulté le 03-04-2015

[155] Ses plans d'aménagement étaient caractérisés par des rues rectilignes et larges qui se croisaient à angle droit, tant et si bien que l'on désigne aujourd'hui par *plan hippodaméen* ce type de trame urbaine, également appelée *plan en damier*..

[156] Xuan Son Le, (2011), Op cit. , p41

Les villes nouvelles dans l'empire romain :

Pour élargir leurs territoires, les romains ont construit des villes nouvelles dans l'Italie, la Gaule[157] et l'Afrique du Nord créant ainsi une extension mondiale de leur civilisation.

« Pour tracer la centuriatio[158] on se réfère à deux axes principaux, le decumanus maximus et le cardo maximus, qui sont les plus larges, et se croisent en un point considèrent comme le centre idéal de la colonie. Les textes anciens considèrent comme le plus favorable le cas où *les deux axes de l'organisation territoriale coïncident avec les deux axes de la ville* : dans ce cas, en effet, les voies rurales qui partent des partent des portes de la ville sont le prolongement des voies urbaines […]. Par conséquent les villes romaines tracées selon un *plan régulier, d'origine militaire ou civile, doivent être considérées comme une application à l'échelle* urbaine de la méthode générale appliquée pour le centuriatio, c.-à-d. comme la continuation simplifiée et standardisée de la pratique hippodaméenne diffusée dans le monde *hellénistique. La différence d'échelle rend la grille urbaine conceptuellement distin*cte de la grille territoriale […] mais naturellement la grille urbaine es plus souple et plus variable que celle du territoire ; les ilots _carrés ou rectangulaires_ ont des dimensions variant de 70x70 mètres à 150x150 mètres »[159]

Les villes fondées par les romains ont des dimensions variant de 15 à 400 hectares abritant de 250 à 500 habitants à l'hectare.

Villes Fondées en Italie	Surface
Rome	180 hectares
Milan	133 hectares
Turin	47 hectares
Vérone	45 hectares

[157] La **Gaule** (ou **les Gaules**), en latin *Gallia*, est le nom donné par les Romains à un territoire occupé par des populations Celtes (gaulois, belges) et aquitaines. Les Romains distinguaient la Gaule transalpine comprise entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin (soit la France, la Belgique et le Luxembourg), de la Gaule cisalpine (nord de l'Italie). La Gaule passe progressivement sous le contrôle des romains entre la fin du IIIe siècle av. J.-C.et le début du IIe siècle av. J.-C

[158] La **Centuriation romaine** est le schéma géométrique du plan d'une ville et du territoire agricole environnant, utilisé dans le monde romain, qui était tracé à l'aide des instruments d'arpenteurs, dans chaque nouvelle colonie.

[159] Leonardo Benevolo(1983) (traduit de l'italien par Catherine Peyre), Histoire de la ville, éd. Parenthèses, Marseille, p. 133.

Florence	22 hectares
A l'extérieur de l'Italie l'on trouve des nouvelles villes encore plus grandes :	
Leptis Magna	400 hectares
Trèves	285 hectares
Nîmes	220 hectares
Vienne	200 hectares
Lyon	140 hectares
Cadix	80 hectares

Tableau 2 : Superficie des villes nouvelles dans l'empire romain
Source : Leonardo Benevolo(1983) (traduit de l'italien par Catherine Peyre), Histoire de la ville, Éditions Parenthèses, Marseille, p. 134.

2.2. Civilisation musulmane :

Bien avant l'urbanisation nouvelle en Europe, la civilisation musulmane est déjà florissante. Dans le bassin méditerranéen, les arabes s'implantent dans les villes fortement urbanisées (Alexandrie, Damas …) ainsi Damas devient la 1ere capitale des califes omeyyades (660-750) avec l'édification de la 1ere mosquée.

Mais la conquête ne s'arrête pas là, « Les Arabes préfèrent fonder une série de villes nouvelles : Kairouan en Tunisie en 670, Chiraz en Perse en 674, Bagdad _ la nouvelle capitale des califes Abbassides_ en Mésopotamie en 762, Fès au Maroc en 808, Le Caire en Egypte en 969 ; lorsqu'ils passent en Espagne (en 711) et en Sicile (en827) ils choisissent comme capitales les villes _ jusqu'alors secondaires_ de Cordoue et de Palerme, et les transforment en grandes métropoles de plusieurs centaines de milliers d'habitants. »[160]

Toutes ces villes se ressemblent et ont gardé leur structure d'origine. Il est à noter que le point commun entre les villes édifiées par les arabes et celle du monde antique, est le fait d'avoir gardé un caractère fondamental « tous les élément du bâti _ les maisons, les palais, les édifices publics _ forment une série d'enceintes, ou les bâtiments s'ouvrent sur l'espace intérieur et non sur l'extérieur »[161].

[160] Leonardo Benevolo (1983), Op cit. p. 153.
[161] Ibid, p. 153.

Figure 17 : Vue aérienne sur l'antique ville de Damas, (la majorité des habitations s'ouvrent sur l'espace intérieur 'patio')
Source : Histoire Islamique
(https://histoireislamique.wordpress.com/2015/02/04/listes-des-gouverneurs-rashidun-et-omeyyade-lempire)

Seulement les villes arabes sont moins complexes que les villes hellénistiques dépourvues de forum, théâtre, basilique …, mais pourvues de deux principaux édifices à savoir :

* Les mosquées : formées d'une cour à arcade s'ouvrant sur une vaste salle ou les fidèles pratiquent leur culte religieux (prière et douaa)

* Le souk : est un marché forain éphémère, généralement hebdomadaire. C'est aussi un lieu de transactions commerciales. Il est presque toujours en plein air ; seuls certains souks des médinas sont parfois couverts

Et d'habitations privées (maisons et palais)

Perdant aussi la régularité imposée aux villes romaines et autre, la ville arabe est un assemblage de maisons souvent à 1 étage caractérisé par la discrétion « l'Islam accentue le caractère discret et secret de la vie familiale ».

« Durant cette période, les villes arabes sont les plus grandes et les plus riches du monde. Bagdad _ fondée en 762 selon un ambitieux plan d'urbanisme circulaire, de plus de deux kilomètres et demi de diamètre […] a compté plus d'un million d'habitants et a été pendant longtemps le premier centre mondial du commerce et de la culture »[162]

[162] Leonardo Benevolo(1983) Op cit. p. 159.

2.3. Moyen Age :

Les villes au Moyen Age ont connu un essor important et des formes et des modes de développement originaux, elles sont souvent situées dans des endroits stratégiques comme un estuaire, un cours d'eau navigable, un dernier pont avant l'embouchure d'un fleuve, un carrefour, des routes de commerce ou de pèlerinage.

« La ville médiévale se caractérise par des bâtiments remarquables spécifiques. La muraille (qui n'entoure pas toutes les villes), très coûteuse à bâtir, a autant une fonction plus symbolique (manifestation de puissance) que pratique en permettant le filtrage des marchandises entrant et sortant par les portes, et donc leur taxation. »[163] Le bâti est très serré, les voies très étroites et leur tracé presque jamais rectiligne.

Benevolo rajoute d'autres caractéristiques des villes médiévales :

1- Ont un réseau viaire tout aussi irrégulier que celui des villes musulmanes
2- L'espace public de la ville a une structure complexe, car il est le lieu des différents pouvoirs : l'épiscopat, le gouvernement municipal, les ordres religieux, les corporations.
3- La ville médiévale est un corps politique privilégié, et la bourgeoisie des villes constitue elle-même une minorité de la population totale. Par conséquent la concentration est sa loi fondamentale : le centre-ville est le lieu le plus recherché.
4- Chaque ville doit avoir des murs d'enceinte pour se défendre du monde extérieur
5- Les villes n'ont reçu une forme définitive qu'au cours des siècles suivants (du XVe au XVIIIe).Aux siècles précédents, lors aspect devait être beaucoup plus désordonné.

Dès le Xe siècle, des bourgs se développent à côté des cités, autour d'une riche abbaye ou près des remparts d'un château. Certaines villes s'agrandissent en cercles concentriques autour d'un édifice religieux, comme la ville de Reims, dont l'extension s'effectue à partir des deux centres de la basilique de Saint-Rémi et de la cathédrale Notre-Dame. (Voir page suivante)

« Dès l'an mille, la croissance démographique et rurale et l'essor du commerce provoquent la renaissance des villes et leur extension. Elles restent cependant de taille modeste et leur population atteint difficilement quelques milliers d'habitants au XIIe siècle »[164]

Le signe visible de ce renouveau urbain est l'élargissement des enceintes et la création de nouvelles paroisses urbaines.

[163] Histoire de la ville urbanisme et architecture, Atelier Canopé d'Evry, Op cit. Consulté le 10-06-2015

[164] Jaques Le Goff(1980), Histoire de la France urbaine II : La Ville médiévale, Seuil, p100

A partir du 13eme siècle, on assiste au déclin du Moyen Age, la population des villes explose, la ville fortifiée (le bourg) devient trop étroit, on construit alors hors des murs (faubourgs, littéralement « faux bourgs ») protégé par de nouvelles enceintes suivant une évolution radioconcentrique. Le tissu urbain se densifie, l'espace public y est très réduit et se limite aux voies et à quelques parvis. Les villes doivent faire face à des problèmes d'hygiène (absence d'égouts, maladies, rats…).[165] C'est la raison pour laquelle les seigneurs ont décidé de créer de nouvelles agglomérations ; cas de bastides

Les Bastides :

Les bastides représentent l'expression d'une volonté médiévale déjà très innovante d'aménagement du territoire. Ce sont des villes neuves bâties tout d'un trait, sur un plan régulier, rond ou carré, avec une place centrale et des arcades. Les raisons de leur création sont diverses : affirmation de pouvoir (le comte de Toulouse suite à la croisade des Albigeois, ou le pouvoir royal), la mise en valeur d'un territoire en rassemblant des habitants, la protection, le déplacement de populations... [166]

Figure 18 : Bastide de Monpazier (Dordogne, France)
Source : http://www.montesquieuvolvestre.com/article-35647190.html

2.4. Renaissance :

Après le Moyen Age, les rois, les dirigeants et les décideurs avaient besoins d'élargir leur pouvoir sur des territoires de plus en plus vastes en y organisant des réseaux urbains qui soutiennent leur puissance ainsi sont créées des villes nouvelles dans des régions stratégiques.

[165] La ville à la fin du Moyen Age, Wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_au_Moyen) tiré de : Simone Roux(1994), *Le monde des villes au Moyen Âge*, Hachette, Paris

[166] Gilles Bernard(2000), L'aventure des bastides. Villes nouvelles au Moyen Age, Privat

« La ville Renaissance s'est créée en réaction à la surcharge de l'architecture gothique et témoigne d'un désir de retour à l'Antiquité grecque et romaine. Cette architecture se caractérise par la simplicité retrouvée de ses colonnes et de ses frontons triangulaires. L'urbanisme est organisé selon des principes de proportions, d'harmonie, de symétrie, de régularité. On construit des places publiques aux abords des palais et des églises, les rues sont larges, bordées d'élégantes façades d'édifices publics, et perçues comme un moyen d'afficher son prestige »[167] On peut citer :

- **Versailles**, construite autour du château royal du même nom, et en même temps que ce dernier, va se développer à l'emplacement d'un petit village, à partir 1673 et atteindra la taille de 50 000 âmes au déclenchement de la Révolution française, date à laquelle elle cessera d'être la capitale de fait de la France, après plus d'un siècle de présence royale. Versailles était au XVIIIe siècle, selon les normes de l'époque, une ville très moderne, qui servit de modèle pour la construction de Washington.[168]
- **Saint-Pétersbourg**, fondée par le tsar Pierre le Grand en 1703, pour en faire sa capitale tournée vers l'Europe. [21]

La ville militaire :

Les nouvelles techniques de guerre, et notamment l'invention du boulet de métal, mettent fin à l'invulnérabilité des cités médiévales. « La conception des villes nouvelles, créées dans un but militaire, est essentiellement fonctionnelle, centrée sur une conception revue de l'enceinte défensive. Les places royales et les larges avenues droites sont les symboles de ces villes, permettant les manifestations de l'ordre que l'armée entend faire règne. Un des premiers exemples est Brouage, fondé sous Richelieu. Citons aussi Rocroi, Charleville, Vitry-le-François, Henrichemont... »[169]

Par l'invention d'une forme nouvelle de Rampart améliorant la défense Sébastien Le Prestre de Vauban[170] va ainsi modifier considérablement la forme urbanistique des cités fortifiées, l'exemple le plus frappant c'est la ville de Neuf-Brisach[171] en Alsace (France)

---

[167] Histoire de la ville urbanisme et architecture, Atelier Canopé d'Evry , Op cit. Consulté le 15-04-2015

[168] Wikipédia, (https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_nouvelle), consulté le 14-04-2015

[169] Histoire de la ville urbanisme et architecture, Atelier Canopé d'Evry, Op cit, consulté le 18-04-2015

[170] **Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban** (1er mai 1633 - 30 mars 1707) est un ingénieur, architecte militaire, urbaniste, ingénieur hydraulicien et essayiste français. Il est nommé maréchal de France par Louis XIV.

[171] **Neuf-Brisach** (en allemand : *Neu-Breisach*) est une commune française située dans le département du Haut-Rhin, en région Alsace

Figure 19 : Photo Aérienne de la ville de Neuf-Brisach
Source : http://www.tourisme-alsace.com/fr/246001403-Neuf-Brisach.html

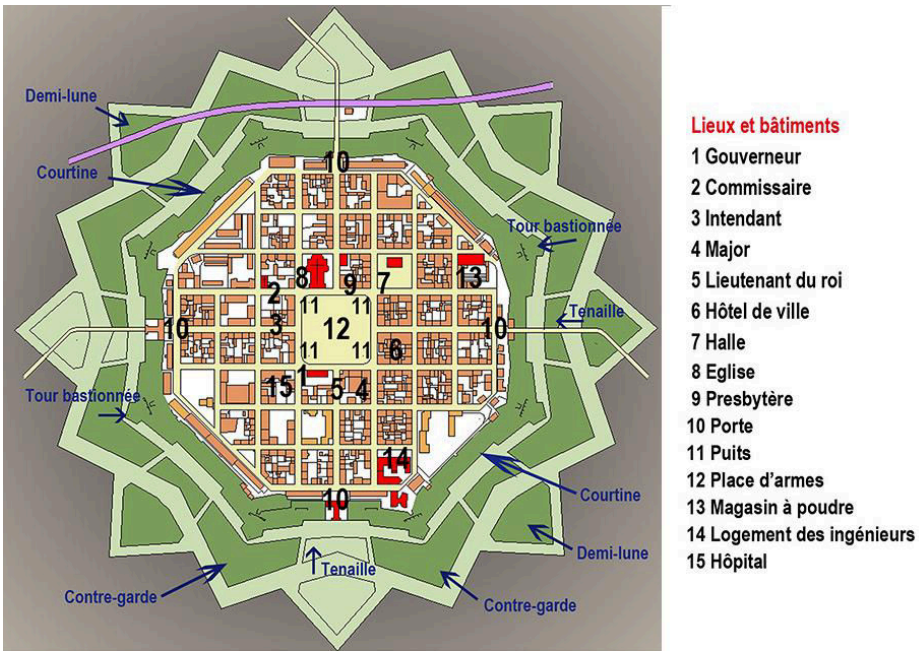

Figure 20 : Plan de Neuf-Brisach 1689
Source : http://www.crdp-strasbourg.fr + modification personnel

2.5. La colonisation européenne des Amériques :

Quittant l'Europe et atterrissant en Amérique, ce vaste continent exploré et colonisé par les européens (Espagnoles, portugais, Anglais et français) a fini par être le siège de nombreuses villes édifiées par ces derniers pour une implantation durable. Citons l'exemple de la Nouvelle Orléans fondée en l'honneur de Régent Philipe d'Orléans. Cette ville décrite par Franz von Hierf : « Les rues, point pavées, étaient bien alignées et assez larges, *bordées d'un*

petit trottoir large, de quatre à cinq pieds, surélevé et couvert d'une traverse en bois de cyprès….La plus grande partie des maisons étaient construites en bois, à rez-de-chaussée, surélevés sur des espèces de pilotis et des fondements en briques, et couverts en bardeaux.»[172]
Ainsi « Les villes coloniales américaines sont les réalisations urbanistiques les plus importantes du XVIe Siècle. Leur pauvreté, comparée aux raffinements et aux ambitions de la culture artistique européenne, montre que les énergies ne sont plus réparties en fonction des taches à exécuter : en Europe les grands maitres ne parviennent pas à réaliser leurs projets, tandis que les techniciens de troisième ordre émigrés en Amérique dessinent et bâtissent des villes entières. Néanmoins l'objectif est le même : la remise en ordre du cadre bâti, selon les nouveaux principes de la symétrie et de la régularité géométrique. En imposant ces principes les Européens affirment leur domination dans toutes les parties du monde.

Le modèle en échiquier conçu par les espagnoles au XVIe siècle pour tracer les nouvelles villes de l'Amérique centrale et méridionale, est appliqué par les Français et les Anglais aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour la colonisation de l'Amérique septentrionale. La nouvelle culture scientifique considère cette grille comme un instrument très général, applicable à n'importe quelle échelle : pour dessiner une ville, pour partager un terrain agricole, pour marquer les frontières d'un Etat.
Jefferson, l'un des fondateurs des Etats-Unis d'Amérique, établit en 1785 une grille orienté selon les méridiens et les parallèles, qui doivent servir à la colonisation des nouveaux territoires de l'ouest (chaque maille contient 16 miles carrés, et peut être divisée en 2, 4, 8, 16,32 ou 64 parties plus petites). Ainsi est défini le modèle géométrique sur lequel sera construit le paysage urbain et rural du nouveau monde »[173]

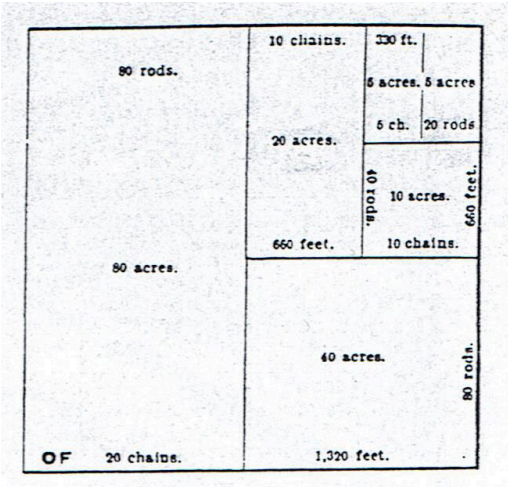

Figure 21: Une maille de la grille territoriale 1785, USA
Source: Leonardo Benevolo, op cite, p319

[172] Éliette, Fille à la cassette, de Lorient à la Nouvelle-Orléans, (http://franzvonhierf.com/2015/05/14/eliette-fille-a-la-cassette-de-lorient-a-la-nouvelle-orleans-2), consulté le 11-07-2015
[173] Leonardo Benevolo (1983), Op cit. p. 318.319.

Les caractères originaux des villes neuves américaines :

1- Les terrains à bâtir sont léguais aux propriétaires afin d'y construire des habitations qui seront basses et modestes délimitant des rues et places souvent inutilement vastes.
2- La ville doit pouvoir se développer, et l'on ne sait pas quelle dimension elle atteindra ; c'est pourquoi le plan en échiquier peut être agrandi dans toutes les directions
3- L'uniformité de l'échiquier interdit toute adaptation au caractère des lieux par conséquent le paysage urbain sera précaire et uniforme

Ces villes sont construites avec un nouveau souffle, de nouvelles idées donc un urbanisme différent avec des formes originales, donnant naissance à une grande nation dotée de nouvelles visions urbanistiques.

2.6. La révolution industrielle :

La révolution industrielle a fait de la société agricole et artisanale par excellence, une société commerciale et industrielle avec des transformations économiques, sociales et politiques qui sont pour certain comme (Max Pietsch[174], et David Landes[175]) une véritable rupture avec le passé et pour d'autres une forme de continuité entre la période industrielle et prés industrielle.

Pour Braudel note[176] « Il n'y a jamais entre passé — même lointain — et présent de discontinuité absolue, ou si l'on préfère de non contamination. Les expériences du passé ne cessent de se prolonger dans la vie présente »

L'industrialisation aboutira au XIXe siècle à un changement de villes, la population est plus nombreuse, le remodelage urbain est apparent, les fortifications sont éliminées et la ville émerge aux alentours avec apparition de quartiers ouvriers.

La ville est ainsi construite pour des raisons économiques, et avec l'avènement du chemin de fer, de grandes cités sont nées pour abriter les ouvriers (exemple des régions d'extraction minière), on peut citer La Roche-sur-Yon en Vendée (France) et Lens (France) dans le bassin minier du Nord qui s'imposa progressivement comme un centre urbain d'importance après découvrent du charbon à 151 mètres de profondeur dans le bois de Lens en1849.

[174] Max Pietsch, *La Révolution industrielle*, 1961.
[175] David S. Landes, *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré*, 1980.
[176] **Fernand Paul Achille Braudel**, historien français, (1902-1985)

Le bienfait de la révolution industrielle est l'apparition de nouveaux matériaux (fer, fonte, acier, …) facilitant ainsi la construction et par conséquent le développement des villes et des transports. La trame architecturale est totalement nouvelle, l'urbanisme par conséquent, a subit une rénovation et une transformation radicale.

2.7. 19eme Siècle, Emergence Réelle du Concept de Villes Nouvelles :

Si nous nous référons à Chaline, la notion de villes nouvelles proprement dite est apparue véritablement avec les échos de Howard au 19ème siècle. La vision d'un « urbanisme réaliste et appliqué »[177] matérialisée par la Garden-City de Howard (cité-jardin) vise l'épanouissement de l'homme tout en tenant compte des contraintes d'une société capitaliste et industrielle.
Et Selon le Pr Mohamed CHAOUI « Les villes nouvelles trouvent leurs origines dans un long mouvement de pensée, développé depuis le 19e siècle, qui considère qu'en matière d'occupation de l'espace, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers et qu'il revient à l'état de contrôler, d'organiser, voire d'impulser la constitution de ce contenant dont le contenu n'est autre que la vie économique et sociale de notre société. »[178]
En effet Howard avait réalisé que par la congestion des villes n'est réalisable que par la création de « nouvelles communautés », visant la répartition de la population dans un cadre harmonieux qu'ou le principes des **cités jardins** (voir page suivante) contenu dans son ouvrage publié en 1898 sous le titre de : Tomorrow : a Peaceful Path to Real Reform (Demain : une voie pacifique vers une réforme véritable) et modifier en 1902 sous le titre de : Garden-cities of Tomorrow (les cités jardins de demain).

Cette vision des cités jardins a vu son application pratique par la construction dans la banlieue londonienne ; de la 1ere cité jardin par Unwin : Letchworth Garden City en 1903 et une seconde plus proche de Londres : Welwyn en 1919. Ces deux cités représentaient l'exemple type et une fidèle application de l'exemple de Howard : « un grand nombre d'industries prospères, une cité de villas, de jardins, pourvues de grands espaces libres et d'une vie sociale animée, la majorité des habitants trouvent un emploi sur place, un encerclement d'une inviolable ceinture agricole et le maintien des principes de la propriété individuelle, de la limitation du profit et de l'inscription de tout revenu supplémentaire au bénéfice de la ville. »[179]

[177] Claude CHALINE(1985), *Les villes nouvelles dans le monde*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 17
[178] Mohamed CHAOUI(2005), « Histoire d'une forme urbanistique : les villes nouvelles », *Architecture du Maroc*, n°21, Maroc, mars-avril, p. 25.
[179] Ebenezer HOWARD(1969), Les cités jardins de demain, Dunod, Paris, p. XIX

3. La cité Jardin, naissance d'une ébauche de ville nouvelle :

« Une cité-jardin est une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail ; les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein *développement de la vie sociale ; entourée d'une ceinture* rurale, le sol étant dans sa totalité propriété publique ou administré par fidéicommis pour le compte de la communauté. »[180]
Donc c'est une manière de penser la ville qui s'oppose à la ville industrielle polluée et dont on ne contrôle plus le développement pendant la révolution industrielle et qui s'oppose également à la campagne (considérée comme trop loin des villes). Et par ce concept Howard propose une réforme politique, économique et sociale de la société anglaise du XIXe siècle (en associant le charme de la compagne avec les qualités de la ville).

Figure 22: Diagramme des trois aimants d'Ebenezer Howard

Source : Ebenezer HOWARD, Les cités jardins de demain, Dunod, Paris, 1969.

[180] Definition d'Ebenezer Howard, Town Planning Association

En construisant des petites cités ne dépassant pas le chiffre de 30.000 habitants, entourées de terrains agricoles qui empêcheraient l'extension de ces villes nouvelles, Ces cités jardins ont pour but de marier la ville et la campagne, mais aussi de respecter, de suivre les règles sociales d'hygiène et morales. La ville de demain pour Howard est la ville du Bien commun. L'idéal de la cité-jardin devait donc constituer une alternative aux conditions de vie des misérables des villes industrielles anglaises. En partant du constat que la ville, malgré ses Conditions de vie déplorables, avait un potentiel économique et social

Et « La cité jardin pour être doté d'une certaine autonomie, doit accueillir en son sein résidences, activités de production, équipement, commerces et services. Elle se situe dans la longue tradition de la création des villes nouvelles »[181]

3.1. Les Principes de la cité jardin :

1- Une ville ne doit pas grandir et s'étendre indéfiniment ; il y a une taille optimale haut de la quelle la vie urbaine devient problématique.

2- Limiter artificiellement l'extension de la ville par une ceinture agricole verte (green belt)

3- La cité jardin doit faire l'objet d'une gestion communautaire caractérisée par la propriété publique du sol pour éviter l'anarchie

4- La cité jardin est à l'échelle des piétons

5- Social city structure :

- réseaux de routes radiales reliant les cités jardin au central cité
- réseaux circulaire pour contacter les cités jardin entre elle
- un chemin de fer intercommunal

6- une densité relativement faible du bâti (environ 30 logements à l'hectare, bien que ce point ne soit jamais mentionné, mais seulement déduit)

7- la présence d'équipements publics situés au centre de la ville (parcs, galeries de commerces, lieux culturels) ;

8- la maîtrise des actions des entrepreneurs économiques sur l'espace urbain : Howard est un partisan de la liberté d'entreprendre tant que l'activité ne nuit pas à l'intérêt collectif. La présence ou non d'une entreprise dans la ville est validée ou refusée par les habitants via la municipalité.

9- de petites cités ne dépassant pas le chiffre de 30.000 habitants.[182]

(Voir page suivante)

[181] Mohamed CHAOUI (2005), Op cit., p. 27.
[182] La Cité Jardin, Cours d'urbanisme 4eme Année, Institut d'Architecture Batna, Mr Boudjemaa Aichour

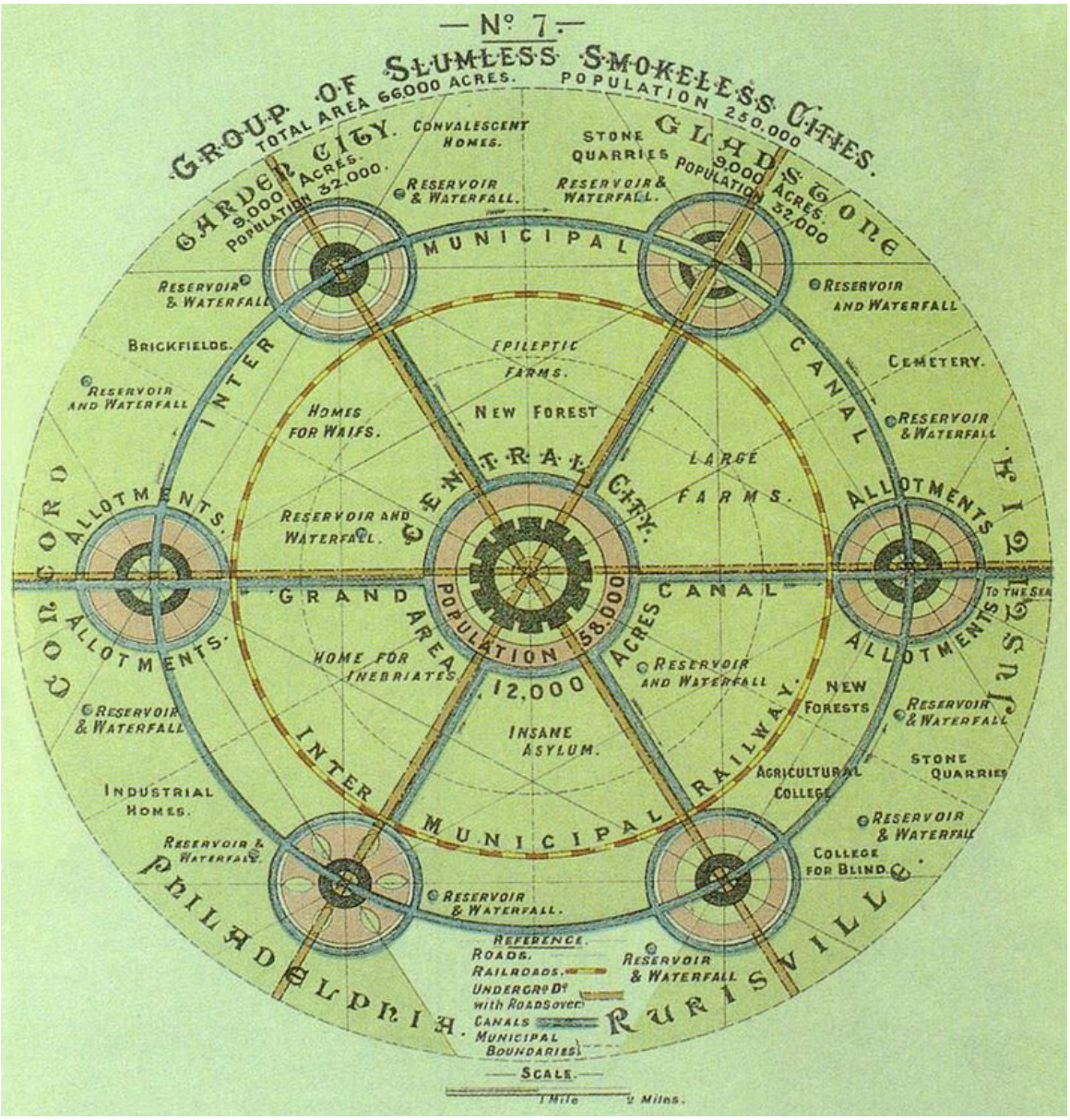

Figure 23 : Schéma illustrant le principe d'implantation des cités jardins, Howard 1902

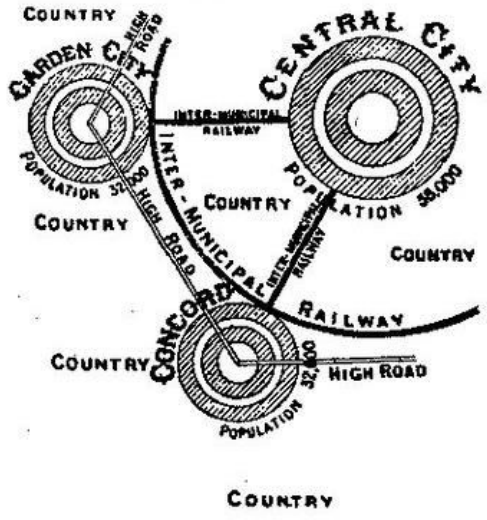

Chaque ville ne s'agrandirait que par la fondation d'autres cités semblables, toutes reliées par des moyens de communication rapide. La cité-jardin de Howard n'est donc que l'unité première d'un vaste ensemble. Des usines situées à la périphérie de chaque cité permettraient de donner un emploi aux habitants, tout en leur évitant de longs déplacements.

Figure 24 : Principe de développement d'une ville

Source Fig 23-24 : Ebenezer HOWARD, Les cités jardins de demain, Dunod, Paris, 1969.

Sur les 30.000 habitants de chaque cité, 2.000 seraient uniquement agriculteurs, l'idée dominante de Howard, comme pour la plupart des utopistes du XIXe siècle, étant de "ramener le peuple à la terre".

Sur 2.400 hectares réservés à la cité, Howard n'en destine que 400 à la construction. Tout le reste sera ceinture verte. Au centre se situe le quartier commercial et administratif.

Pour le tracé de sa ville, Howard repousse l'échiquier cher aux utopistes et adopte le plan radioconcentrique. Les habitations sont réparties sur cinq anneaux qui entourent le cœur de la cité.

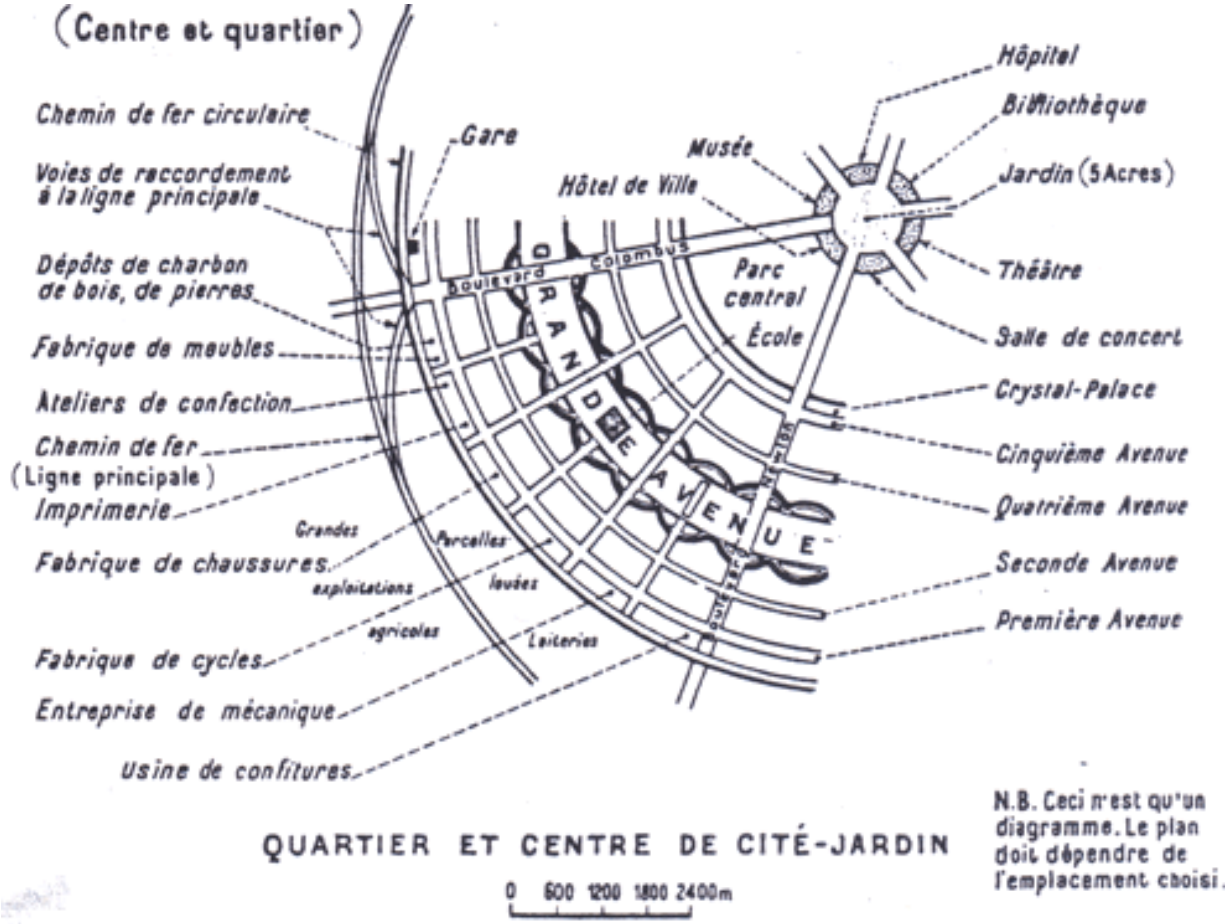

Figure 25 : Schéma détaillé d'une cité jardin, Howard 1902
Source : La cité jardin, un patrimoine unique (http://www.ville-stains.fr/site)

Six magnifiques boulevards traversent la ville en partant du centre et la divisent en 6 parties égales, ou quartiers. Au centre, un espace circulaire est occupé par un beau jardin bien irrigué. Autour de ce jardin sont disposés les grands édifices publics.

Les maisons sont, pour la plupart, construites soit en cercles concentriques face aux diverses avenues, soit en bordure des boulevards et des voies qui convergent vers la ville. Une grande variété règne dans l'architecture et la conception des habitations.

Pour sa cité-jardin, Howard mit sur pied une étude économique qui fut d'ailleurs surtout la partie la plus prisée de son programme. L'un des aspects également révolutionnaire de la cité de Howard c'est qu'elle allait à contre-courant du système de la séparation des fonctions de la ville, ramenant dans un même organisme, l'habitat, le travail, la production agricole, les études et les loisirs.

Une idée importante du projet est de faire de sorte que chaque quartier de la cité soit lui-même une petite cité autonome capable de se suffire à elle-même en attendre le développement et l'organisation des autres quartiers, grâce à la pluri fonctionnalité des locaux communs, Howard, comme tous les théoriciens des cités nouvelles, était persuadé que si sa cité-jardin idéale étant réalisée, d'autres cités jardins semblables naîtraient spontanément.[183]

3.2. L'évolution spatiotemporelle des Cités jardins :

En analysant les idées d'Ebenezer Howard ; on réalise que la forme urbanistique nouvelle qu'il a conçu est un modèle sans frontière pouvant être réalisé partout dans le monde sans limite de temps.

La première cité jardin Letchworth a été réalisée dans la banlieue (à 60 km au nord de Londres) par Barry Parker[184] et Raymond Unwin[185] en 1903, suivi de la deuxième : Welwyn, d'après les plans de Louis de Soissons. L'idée de décentralisation sera reprise au cours des années d'après-guerre comme base théorique du plan de développement du Grand Londres.

Robert Auzelle[186] a pu signaler que « deux préoccupations orientaient leur conception : d'une part, organiser le développement urbain ; d'autre part, inventer pour l'avenir un modèle de ville » ; il ajoutait cependant : « Toute la question est de savoir si l'on veut construire des villes-pour-l'auto ou des villes-sans-auto. Dans l'un ou l'autre cas, peut-on parler de ville ? » À ce titre, la réalisation de la cité de la Plaine à Clamart représente une lecture moderne du modèle de la cité-jardin d'Howard.

---

[183] Utopies et avant-garde, (http://utopies.skynetblogs.be/tag/Howard); consulté le 19-06-2015

[184] **Richard Barry Parker** (1867 –1947) était un architecte anglais et urbaniste associé au mouvement Arts and Crafts. Il est principalement connu pour son partenariat architectural avec Raymond Unwin.

[185] **Sir Raymond Unwin** (1863 à Rotherham - 1940 à Old Lyme) est un urbaniste anglais.

[186] **Robert Auzelle**, né à Coulommiers le 8 juin 1913, mort à Paris le 22 décembre 1983, est un architecte et urbaniste français, connu notamment pour ses travaux sur les grands ensembles mais aussi pour avoir promu les cimetières paysagers en France

De même, la réalisation des villes nouvelles autour de Paris ou de Lille sera fondée sur ce principe. Mais en dehors des réalisations effectuées en Angleterre, aucune autre ne sera fidèle au concept dans son intégralité, car toute urbanisation associant construction et nature est qualifié par erreur de : Garden city.

Ce modèle urbain britannique prenant en considération la composition urbaine (tracé courbe, ….végétal, et les approches socioéconomiques) a poussé plusieurs pays à l'utiliser comme base théorique à leurs nouvelles constructions. « On peut citer à cet égard les cités jardins de la région parisienne initier par Sellier[187] ou encore la Garden city au Caire. Toutes deux cherchèrent à maîtriser les phénomènes de spéculation, à orienter la croissance de l'urbanisation et à coordonner l'intervention publique.

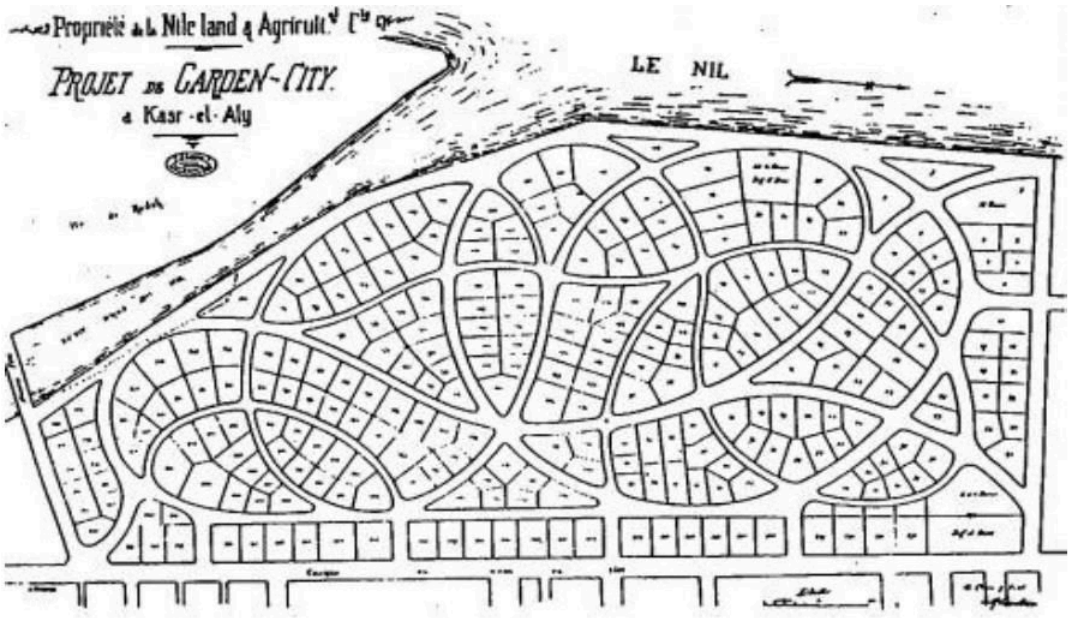

Figure 26 : Plan de lotissement du quartier de Garden-City au Caire, 1904

Source : Mercedes VOLAIT(1993), *Architectes et Architectures de l'Égypte moderne (1820-1960),* thèse de doctorat, Université de Provence.

Entre 1919 et 1939, la cité- jardin trouve sa définition grâce à Henri Sellier, ministre et maire de Suresnes. Les cités jardins désignent des quartiers nouveaux, dévolus au logement social, dans des communes de l'ancien département de la Seine. L'idée de Sellier est qu'il ne convient pas de construire des villes autosuffisantes et indépendantes mais plutôt « des agglomérations propres à assurer la décongestion de Paris et de ses faubourgs [...] présentant le maximum de confort matériel et d'hygiène ». Selon ce programme, les cités jardins doivent servir « d'exemple aux lotisseurs qui depuis trente ans ont littéralement saboté la banlieue ». Sous l'impulsion de Sellier, l'Office des HBM de la Seine construit autour de Paris en 1930 quinze

[187] **Henri SELLIER** (1883-1943) est un homme politique français qui fut le maire de Suresnes (Seine) pendant 22 ans, de 1919

cités jardins représentant quelque 20 000 logements, dont les plus importantes sont celles de Châtenay-Malabry (la Butte Rouge), de Suresnes, du Plessis Robinson, de Stains, de Drancy et du Pré-Saint Gervais.[188]

Aux Etats-Unis, une expérience a été tentée au New Jersey. Il s'agit de Rodburn qui avait pour objectif de mettre en application les principes modernes de composition urbaine des cités jardins anglaises initiées par Howard. »[189]

« La qualité exceptionnelle et le nombre des innovations urbanistiques –principes du neighbourhood, séparation des véhicules et des piétons– devaient faire de Rodburn, jusque dans les années 60, un modèle inspirant tous les aménageurs soucieux de maîtriser les impacts de l'automobile sur l'organisation de l'espace bâti »[190]

Ainsi, en Italie, le concept de Garden city est introduit par Luigi Buffoli, en créant en 1909, à côté de Milan « La Citta-giardino de Milanino » dans le but de parer aux problèmes des cités HLM tout en préservant le côté esthétique et architectural, ainsi que la richesse de la végétation pour créer l'atmosphère de la cité jardin anglaise.

En 1904, Benoit Levy[191] voit que l'urbanisme est lié à l'industrie, ainsi la cité jardin construite à proximité des usines devait permettre aux ouvriers de vivre de façon saine et prospère.

Dans son ouvrage « Manière de penser l'urbanisme » en 1946 Le Corbusier a utilisé le terme cité- jardin en s'opposant à la conception française : « Pour les agglomérations d'une certaine importance, la réforme sera dans l'édification de cités jardins verticales prenant ici le relais de cités jardins horizontales. »

Aujourd'hui, les cités jardins sont considérées comme une richesse architecturale a préserver et sauvegarder tout en respectant la qualité du bâti par la mise aux normes des logements, et l'importance de la nature. Il est primordial de maintenir la cohérence et la qualité des espaces publics menacés par une certaine nécessité fonctionnelle telle le stationnement. Donc les éléments forts de l'identité des cités jardins sont la diversité et la richesse végétales couplée à un bâti organisé laissant les habitants conscient de ces qualités les poussant à vouloir préserver et valoriser l'esprit né de la conception même des cités jardins.

---

[188] Cité Jardin, Extrait du "Vocabulaire français de l'Art urbain", par Robert-Max Antoni, sur www.arturbain.fr

[189] Sonia Serhir (2013), Ville nouvelle : un concept urbain en mutation, Géographie et développement au Maroc, p3

[190] Claude CHALINE (1985), op.cit. p. 18.

[191] **Georges Benoit-Lévy** (1880 - 1971) est un juriste et journaliste français. Il est notamment l'un de ceux qui contribuèrent au développement en France des cités jardins.

4. Les Villes Nouvelles Contemporaines :

Après la deuxième guerre mondiale plusieurs pays changent de visions politiques et sociales, « le rythme du développement industriel est plus rapide, la population urbaine augmente et un cycle de modernisation des villes commence »[192]. Une urbanisation massive a poussé plusieurs pays industriels à adopter une planification stratégique du territoire à travers la création des villes nouvelles, implantées beaucoup plus à la périphérie des agglomérations mères, pour limiter la centralisation des grandes villes. Cette politique volontariste est de mise dans plusieurs pays, à commencer par la Grande Bretagne, en passant par la France, les pays scandinaves, les pays socialistes (URSS), les états unis d'Amérique, et dans les pays de l'Europe de l'Est (Hongrie…).

La conception de villes nouvelles contemporaines était inspirée d'abord par les principes du CIAM, notamment la Charte d'Athènes et sa volonté de rompre avec les modèles préexistants, qu'il s'agisse des villes coloniales issues de l'haussmannisation, des modèles antérieurs de villes régulières comme les bastides, ou des villes militaires. Ensuite leur planification est strictement fonctionnelle, selon un processus développé par Ildefons Cerda sous la nouvelle appellation d'urbanisme.[193]

Par la création de villes nouvelles, on se met en devoir d'éviter les erreurs urbaines du passé, en particulier en imposant des normes strictes de construction. Par-delà la simple juxtaposition d'immeubles d'habitation, les villes nouvelles doivent proposer un cadre de vie agréable, tout en répondant aux conséquences de l'accroissement de la population qui frappe les grandes agglomérations. La création de villes nouvelles traduit donc une coordination des initiatives et une vision d'ensemble, qui n'excluent pas l'originalité.[194]

Enfin, vers les années 70 les pays en voie de développement adoptent eux aussi cette politique d'urbanisation dans le but de répondre à une explosion démographique avec un rythme accéléré d'urbanisation.[195]

Et depuis cette période jusqu'à nos jours Les villes nouvelles ont gardé leur image symbolique : « apporter remède aux divers aspects de la crise urbaine »[196].

---

[192] Nicole HAUMONT, Bohdan JALOWIECKI, Moira MUNRO, Viktoria SZIRMAI, (1999, Villes nouvelles et villes traditionnelles, une comparaison internationale, L'Harmattan, Paris, p. 41.

[193] https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_nouvelle

[194] Abdelmajid BENJELLOUN, Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles au 20e siècle ?, revue regard sur l'est, Le 15/11/2007

[195] Sonia Serhir (2013), Op.cit. p4

[196] Claude CHALINE, 1985, op.cit. p 20.

4.1. La Grande-Bretagne :

L'Angleterre est le pays pionnier, car dès la fin des années 40, il fut le 1er à lancer un programme de réalisation de villes nouvelles. « En 1940, le rapport Barlow[197] dresse un bilan de l'extension des grandes agglomérations et dénonce la diffusion de l'urbanisation en lanières de long des principaux axes de circulation (ribbon development). Les remèdes préconisés dans le nouveau système législatif d'encadrement de la planification urbaine, adopté à partir de 1946, est la protection des ceintures vertes, la décentralisation industrielle et la création de villes nouvelles, censées absorber la croissance à venir des métropoles. L'aménagement de ces villes nouvelles est confié à des établissements publics, les new town development corporations, qui dépendent de l'administration centrale du ministère de l'urbanisme. Les villes nouvelles britanniques, au même titre que les programmes d'extension urbaine conduits dans les principales agglomérations urbaines à la même époque, sont l'occasion de l'expérimentation de nouvelles solutions urbanistiques qui tentent de se détacher des préconisations de l'architecture moderne. »[198]

Le « New Town Act », voté en 1946 sur proposition du gouvernement socialiste, est le réel acte de naissance des villes nouvelles. Pour le dresser, le « comité des villes nouvelles » (New Towns Committee), présidé par Lord Reith, a repris des 1945 les conclusions du plan d'urbanisme du « Grand Londres », établi l'année précédente ; les principaux objectifs étaient :

- restriction de l'accroissement londonien au moyen d'une importante ceinture verte (Green Belt)
- décongestion du centre de la capitale en évacuant une partie de la population
- redistribution de la population et de l'emploi dans des villes nouvelles (New towns) et des villes en expansion (expanding towns) au-delà de la ceinture verte.

[197] Une commission royale présidée par Sir Montague Barlow fut chargée en 1937 d'étudier la répartition de la population industrielle et les inconvénients d'une concentration urbaine et économique trop poussée et de proposer des solutions pour y remédier. On voit que le but même assigné à la commission préjugeait déjà quelque peu ses conclusions. Après trois ans de travail, le rapport fut présenté en janvier 1940.
La partie la plus intéressante du rapport est celle qui, après avoir examiné les solutions offertes par la législation en vigueur, énonce les propositions de la commission :
- nécessité d'un aménagement des zones urbaines congestionnées
- établissement d'une politique de décentralisation et de déconcentrât industrielle
- recherche d'un équilibre entre les régions sur le plan de l'importance et la diversité des activités industrielles.

[198] Mohamed CHAOUI (2005), Op cit. p. 25.

En 1975, l'Angleterre comprend 15 villes nouvelles _soit 365000 habitants_ dont 8, situées à moins de 50 kilomètres de Londres sont destinées à décongestionner la capitale.

Voici les dates de création de ces 8 villes nouvelles, qui, lorsqu'elles seront achevées, comprendront 420000 personnes :

- 1946 : Stevenage
- 1947 : Hemel Hemstcad, Crawley, Harlow
- 1948 : Hatfield
- 1949 : Bastildon, Bracknell

Leur création est passée par plusieurs étapes, à savoir :

a)- Le choix de l'emplacement : il est fait par le ministère de la construction après une enquête relative aux données géologiques, géographiques et économiques. Les villes nouvelles sont ainsi distante des noyaux urbains importants.

b)- La corporation : commission de 9 membres nommée par le ministère de la construction, chargée d'administrer les villes nouvelles, c'est l'équivalent d'un conseil exécutif (urbanistes, architectes, responsables locaux…)

c)- Le plan de développement : ce dernier est réalisé par la corporation : plan directeur ou « Master Plan », l'organisation de l'espace est faite selon un zonage rigoureusement établi :

* zone résidentielle (maisons individuelles avec jardins)
* centre-ville : centres commerciaux et administratifs, grands immeubles
* zone industrielle.

d)- Achat du terrain dont la corporation devient propriétaire est facilité par la législation fondamentale de l'urbanisme anglais (La loi de 1946 prévoyait le financement des villes nouvelles par des prêts du Trésor de longue durée (60ans) avec différé d'amortissement) qui réglemente la plus-value des terrains dus aux investissements d'Etat (routes, gaz, électricité…)[199]

* Les Objectifs tracés par la corporation après l'achat du terrain sont les suivants :

- construire pour revendre

- construire pour louer les locaux
- louer le terrain viabilisé par bail de longue durée à des entreprises et des particuliers qui construiront leurs propres besoins
- louer le terrain viabilisé par bail de longue durée à des entreprises et des particuliers qui construiront des locaux pour louer

[199] Villes nouvelles en Angleterre. In: *Population*, 15e année, n°1, 1960. p. 135-136

Les réseaux de voirie : Ont été réalisés conformément au schéma préétabli par la corporation :

- Réseau régional reliant la ville nouvelle à la ville mère
- Réseau de rocades et de radiales principales de la ville
- Réseau intermédiaire assurant la desserte des unités de voisinage
- Réseau de desserte locale

L'emploi : La construction des villes nouvelles devrait avoir une relation entre logement et emploi, car il était nécessaire de réaliser un équilibre social

Les villes nouvelles de la banlieue londonienne ont pu réaliser cette équation d'emploi (Industriel et Tertiaire _services, commerce, bureaux_) par toutes les régions. Par contre les régions éloignées n'ont pu aboutir à ce résultat, car l'emploi industriel primait.

Démographie et vie sociale : La création des villes nouvelles (construites pour la plus part entre 1950 et 1960) engendre un déséquilibre démographique et social. Pour le premier, la structure par âge est très jeune (il y a beaucoup de jeunes enfants que d'adolescents et adultes). Pour le déséquilibre social il s'explique par le manque d'équipements surtout commerciaux, et l'absence de vie sociale spontanée.

« *Les villes nouvelles ont atteint certains de leurs objectifs mais pas tous ceux qu'elles s'étaient assignés. Les villes nouvelles britanniques, en 20 ans, ont accueilli plus de 500000* habitants dont les deux tiers en région de Londre*s. Mais l'hypothèse de stabilisation de la population de l'agglomération de Londres émise par ce dernier ne s'est pas vérifiée. Aussi,* au lieu de participer à la diminution de la population du Grand Londres, les villes nouvelles *n'ont accueilli qu'un peu p*lus du sixième de son augmentation en 22 ans (près de 2 million). *Sur le plan économique, l'équilibre quantitatif emploi*-population active fut atteint, au moins *dans les villes du pourtour de Londres. Mais l'insuffisance de l'emploi tertiaire (emploi de* bureau surtout) révèle un déséquilibre qualitatif grave illustré par la croissance des *migrations alternantes vers Londres et vers d'autres destinations : l'insuffisance de la taille des villes nouvelles explique sans doute leur manque d'attractivité pour ce type d'emplois.*

Par contre, deux éléments majeurs sont à retenir de l'expérience anglaise :

- *La simplicité de la formule administrative (la corporation, maitresse d'ouvrage, est chargée de la planification, de la réalisation et l'entretien des villes nouv*elles)
- Le mode de financement très favorable adopté (prêts à très long terme (60ans), à intérêt modéré, à amortissement différé) ont permis la réussite. »[200]

[200] Pierre Merlin(1972), Op cit. p54

4.2. La France :

En France, les villes nouvelles ont connu le jour en 1965 dans le contexte de la mise en place du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAURP). Il prévoit un développement polycentrique de la région parisienne face à la croissance démographique importante de la région. Ce plan parisien est conçu et mis en place par les équipes de Paul Delouvrier[201], délégué général au District de la Région de Paris entre 1961 et 1969. Il a été « Rendu public le 22 juin 1965 et a marqué la première phase de l'action entreprise par le district, dont le rôle, défini par la loi du 2 aout 1960, est (l'étude des problèmes qui ressortissent à l'aménagement et à l'équipement de tout ou partie de la région). Avant d'être publié, le schéma directeur a été présenté aux responsables ministériels et pris en considération le 26 novembre 1964 par un conseil restreint présidé par le chef de l'Etat. »[202]

Et après plusieurs phases de consultation, un document définitif, élaboré en 1971, a été soumis à l'approbation formelle du gouvernement.

Le SDAURP avait trois objectifs majeurs à atteindre :

1- Elaboration d'une politique des villes nouvelles qui a pour but de résoudre le problème décongestionnement de l'agglomération de Paris, afin d'échapper au chaos d'une extension périphérique non coordonnée et de faire face à l'augmentation de la population métropolitaine qui passe de 9 millions en 1964 à près de 14 millions à la fin du siècle ;

2- Proposition de création d'une ceinture urbaine composée de cinq villes nouvelles en Ile de France, dans un rayon de 25 à 30km du centre de Paris : Cergy-Pontoise, Evry, Marne la Vallée, Melun, Saint Quentin en Yvelines.[203]

3- Apporter des réponses au déséquilibre Paris- Province et pour absorber une part significative de la croissance en tâche d'huile des grandes agglomérations françaises dans les années 1950, 1960 et 1970 (Paris, Marseille. Lyon, Lille).

Au niveau national, d'autres villes nouvelles sont décidées autour des agglomérations de Rouen, Lyon, Lille et Marseille. Pour cela, un groupe central des villes nouvelles est mis en place pour coordonner le programme.

---

[201] **Paul Delouvrier**, (1914-1995) est un haut fonctionnaire français sous la IVe et la Ve République, et l'un des principaux artisans de la planification qui a remodelé la France pendant les « Trente Glorieuses ».

[202] Pierre Merlin(1972), Op cit. p304

[203] PSS Architecture, urbanisme et aménagement du territoire, (http://www.pss-archi.eu/forum/viewtopic.php?pid=120), consulté le 19/07/2015

La politique des villes nouvelles françaises :

Une politique d'aménagement du territoire mise en œuvre en France à partir de la fin des années 1960 jusqu'à nos jours, et ayant pour application pratique la réalisation de neuf villes nouvelles sur le territoire. L'objectif était d'éviter la concentration urbaine dans les grandes métropoles et notamment à Paris et de réaliser un développement urbain multipolaire.

Plusieurs outils réglementaires et institutionnels nouveaux sont mis en place spécialement à cette fin. Cette politique est toujours en œuvre puisque deux villes nouvelles - Marne-la-Vallée et Sénart - sont toujours en cours d'aménagement.

Les Outils Juridiques :

Le programme se déroule dans le cadre juridique des opérations d'intérêt national (OIN), qui permet à l'État d'avoir une mainmise totale en matière d'urbanisme sur les territoires concernés. Au niveau local est mis en place pour chaque ville nouvelle un Établissement public d'aménagement (EPA) chargé de gérer les constructions et l'urbanisation sur les territoires concernés, appliquant ainsi sur le terrain les volontés de l'État. Ils emploient des fonctionnaires de l'État bénéficiant d'une grande autonomie[204].

Chaque EPA peut utiliser les outils d'aménagement urbains récemment créés. Les zones d'aménagement différé (ZAD) permettent à l'EPA de geler toute évolution de l'urbanisation dans les zones où la ville nouvelle doit s'étendre dans le futur, tout en limitant la spéculation foncière. Ces terrains, achetés par l'EPA par le biais d'un droit de préemption, sont ainsi des zones sur lesquelles les aménageurs peuvent réfléchir à long terme aux aménagements de la ville. Les zones d'aménagement concerté (ZAC), créées en 1967, plus souples que les ZUP (zone à urbaniser en priorité) auxquelles elles se substituent, permettent une réflexion globale sur l'aménagement d'une partie de la ville et l'instauration d'une concertation entre les acteurs : les collectivités publiques, les aménageurs et les promoteurs privés, même si l'État garde le dernier mot[205].

Au niveau local, des structures de coopération intercommunale spécifiques sont créées par la loi Boscher du 10 juillet 1970, appelées Syndicats communautaires d'aménagement (SCA). Elles regroupent les communes couvertes par l'agglomération nouvelle, mais leurs pouvoirs restent limités.

---

[204] Loïc Vadelorge, « Généalogie d'un mythe : les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 119, 2005, p. 37-54

[205] Vincent Fouchier, « La politique des villes nouvelles (1965-2000) » sur *Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises*, décembre 1999

Caractéristiques générales des villes nouvelles de la région parisienne :

(Selon Pierre Merlin)

- Le rôle majeur accordé au centre urbain, à la fois créer un pôle d'activités et d'équipements pour les habitants de la ville nouvelle et participer à la restructuration du tissu urbain de la banlieue existante
- Le rôle des espaces de loisirs, et en particulier des plans d'eau, est également remarquable
- L'équilibre entre l'emploi dans la ville nouvelle et la population résidente
- L'importance des infrastructures de transports, bien que celle-ci soient conçues de façon différente d'une ville à l'autre, tout s'intégrant dans le cadre d'une doctrine commune
- Assurer une grande flexibilité de la planification (planification des centres urbains, l'organisation des zones résidentielles, la prévision et la localisation des activités…)
- La recherche de la continuité entre les divers éléments constitutifs de la ville nouvelle (zones résidentielles, zones d'activités, centres, bases de loisirs) comme entre la ville nouvelle, la banlieue existante et les zones d'accompagnement est également une caractéristique commune des études d'urbanisme relatives aux villes nouvelles

L'équilibre Habitat-Emploi :

Depuis leur création, les villes nouvelles ont canalisé un tiers de la croissance démographique de l'Ile-de-France. Elles se sont d'abord construites grâce à un flux migratoire important, le solde naturel a maintenant pris le relais.

Les villes nouvelles se caractérisent globalement par une population jeune, mais vieillissante et une sous-représentation des cadres au profit des professions intermédiaires et des employés par rapport à la région francilienne. Elles accueillent plus souvent des grands ménages et des familles nombreuses, qui occupent des logements plus spacieux. La spécificité des villes nouvelles s'atténue régulièrement : d'une part, elles s'intègrent de plus en plus à la situation francilienne et d'une autre part, leur poids croissant dans la grande couronne en Ile-de-France est tel qu'elles contribuent à définir les évolutions et le profil de la population régionale.[206]

[206] ATLAS VILLES NOUVELLES, Insee, (www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/.../villes_nouvelles/.../vn_synthese.pdf), p6, consultée le 19-07-2015

Ville nouvelle	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Cergy-Pontoise	41576	69546	102967	159168	178656	186666	192113
Evry	8258	22498	47005	73372	79726	83448	82418
Saint-Quentin-en-Yvelines	24866	49777	93906	128663	142737	146573	144419
Sénart	17195	29289	47624	81776	93069	103592	113452
Marne-la-Vallée	86353	103120	152649	210835	246607	276907	295128
L'Isle-d'Abeau	4180	7888	17428	29588	38769	42952	43276
Rives-de-l'étang-de-Berre	31867	53836	80731	103767	112225	119531	118534
Val-de-Reuil	398	378	4400	11359	13245	13595	13233
Villeneuve-d'Ascq	26178	36769	59527	65320	65042	61151	62681

Tableau 3 : Evolution de la population des villes nouvelles en France
Source : Insee[207], RGP 1968 à 1999, RP 2006 et 2011

Les villes nouvelles sont aussi devenues des pôles d'emploi. Elles se sont spécialisées dans les activités industrielles, mais le secteur tertiaire, notamment les services aux entreprises et le commerce, est également bien implanté. Depuis 1968, l'offre d'emploi a septuplé et a ainsi permis d'atteindre un certain équilibre entre habitat et emploi. Pourtant, l'adéquation entre les emplois offerts et les actifs résidents n'est pas totale : 60% des postes sont pourvus par des non- résidents et le nombre des déplacements domicile/travail entre les villes nouvelles et le reste de L'Ile-de-France augmente régulièrement. Ce phénomène est particulièrement sensible pour les personnes travaillant dans le secteur public qui habitent en grand nombre en ville nouvelle sans y travailler. Paris reste un pôle d'activité important des résidents.[208]

	Emplois		Contribution à la croissance de la région (en %)	Part de l'emploi régional (en %)		Part du tertiaire (en %)	Part du commerce (en %)	Part des services aux entreprises (en %)
	1968	1999	1968-1999	1968	1999	1999	1999	1999
Cergy-Pontoise	15 812	83 562	9,2	0,4	1,7	79,2	15,4	18,4
Evry	1 508	52 587	6,9	0,0	1,0	83,5	16,3	18,6
Marne-la-Vallée	22 112	107 044	11,5	0,5	2,1	80,2	15,1	15,3
Saint-Quentin-en-Yvelines	7 152	81 632	10,1	0,2	1,6	70,5	11,7	25,3
Sénart	6 916	28 348	2,9	0,2	0,6	67,7	15,7	10,8
Villes nouvelles d'Ile-de-France	53 500	353 173	40,7	1,2	7,0	77,2	14,6	18,5
Ile-de-France	4 306 252	5 041 995	100,0	100,0	100,0	81,8	13,0	19,1
Aire urbaine de Paris	4 341 740	5 089 179	-	-	-	81,5	13,0	19,0
Source : Insee, Saphir								

Tableau 4 : Emplois et secteurs d'activités aux villes nouvelles en France
Source : Insee, Saphir, ATLAS VILLES NOUVELLES, p13

[207] L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises.

[208] ATLAS VILLES NOUVELLES, Insee, (www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/.../villes_nouvelles/.../vn_synthese.pdf), p6, consultée le 19-07-2015

4.3. Les pays Scandinaves :

Etant donné un rythme de croissance annuel relativement bas, Les villes nouvelles scandinaves ne peuvent postuler au rang de celles réalisées dans la banlieue parisienne ou londonienne. Mais cela ne semble pas être un impératif pour les nouveaux quartiers qui sont d'ailleurs implantés près des agglomérations mères.
On parlera comme exemple les nouvelles villes nées au Danemark, Suède et Finlande.

Planification :

Le choix du site est en relation avec la distance et le temps, pour cela, les plans scandinaves « plan de doigts »[209] fixent une limite distance-temps, donc exiger une bonne desserte (chemin de fer, autobus, métro), on citera :

- Albertslund à 15 km de Copenhague… 20 mn de la gare centrale
- Tapiola à 10 km d'Helsinki… reliée par autobus.
- Les quartiers nouveaux de Stockholm sont localisés le long des lignes de métro.

A côté de la gare on trouve des immeubles collectifs à hauteur décroissante, jusqu'à 500 m de la gare, puis des maisons individuelles.
La véritable ville nouvelle est l'ensemble des unités de ce type (15 000 habitants environ) groupés le long d'une même ligne donnant aussi une monotonie visuelle. **Il est à signaler que les sites choisis prennent en considération la nature et le paysage, dans des forets avec des rochers, parfois au bord de la mer ou des lacs et même si celui-ci est inexistant, on n'hésite pas à créer un relief et un paysage artificiel**, car «un grand souci est apporter à la préservation du paysage (conservations des arbres, aménagement des berges…) »[210]

Par ailleurs, « il n'apparait pas qu'il y ait une doctrine des zones résidentielles analogue à celle qu'on rencontre dans les villes nouvelles britanniques. Les densités, les types d'habitat, le groupement et la hiérarchie des unités résidentielles sont très variables.
Albertslund a été conçue en fonction de l'utilisation de logements préfabriqués et comprend quatre groupes d'habitations : deux zone de maison a patio sans étage, une zone de maisons

[209] Ce schéma avait pour objet de facilité les déplacements dans l'aire métropolitaine et d'assurer un environnement propre avec des espaces verts près des habitants. Ce schéma a proposé « une structure de doigts » selon laquelle les nouvelles implantations suivraient les cinq principales lignes ferroviaires régionales. Les nouvelles industries et activités tertiaires devront être implantées près de l'intersection entre les doigts et l'agglomération propre. Les zones près des gares sur les lignes ferroviaires seront habitées d'une façon intensive, par contre les zones plus éloignées resteront à faible densité de population. Les zones entre les doigts devraient rester non construites et réservées pour des zones de loisirs.

[210] Pierre Merlin(1972), Op cit. p107

est rangée à un étage, une bande d'immeuble collectifs bas (rez-de-chaussée et deux étages). Il en résulte une densité assez élevée (45habitants à l'hectare sur l'ensemble de l'opération, 58 pour les seuls quartiers résidentiels), malgré la prédominance de l'habitat individuel (79%).
A Tapiola, la densité est à peine supérieure (65 sur l'ensemble de la ville, 78 en excluant le centre), malgré la prédominance de l'habitat collectif (80%). Il en résulte une impression de faible occupation du sol qui contribue, avec la variété des types de bâtiments et **la qualité du paysagisme,** à procurer un effet extrêmement heureux. Ces logements sont regroupés en trois unités de voisinage, groupées chacune autour d'un centre commercial secondaire et d'un groupe scolaire.»[211]

Organisation Administratif :

L'urbanisation nouvelle scandinave contrairement à son homologue britannique, n'a pas nécessité de législation spéciale :

- Au Danemark : un plan de Zonage national (1962) sert de cadre à la planification urbaine. Le gouvernement doit approuver tous les plans.
- En Suède : La commune est l'autorité responsable de la planification.
- En Finlande : la municipalité a la charge d'établir les plans directeurs après approbation ministérielle

Le maitre d'ouvrage varie donc d'un pays à un autre, car il n'y a pas de règles générales le concernant.

Organisation foncière :

Le problème foncier ne semble pas avoir posé des difficultés majeures dans les pays scandinaves.

- Pour Stockholm, par exemple, la politique foncière prévoyante pratiquée depuis le début du siècle lui a permis de réaliser des nouvelles urbanisations sur des terrains lui appartenant
- Pour Tapiola, le terrain est acquis à un propriétaire unique. L'absence de mécanisme de financement particulier conduit à des charges assez lourde pour les occupants soit locataires ou propriétaires.

[211] Pierre Merlin(1972), Op cit. p110

Les activités :

Contrairement aux villes britanniques l'urbanisation dans le voisinage des métropoles scandinaves ne repose pas sur l'équilibre emploi-population active résidente, seule les commerces et les services sont vraiment suffisants

Les Centres :

L'essentiel des activités économiques des villes nouvelles scandinaves est localisé dans les centres à vocation avant tout commerciale. Néanmoins on peut citer trois niveaux :

- Centre de ville nouvelle, desservant directement une population de 60000 habitants et indirectement une zone plus vaste ;
- Centre de quartier desservant de 5 000 à 20 000 habitants (abrite des équipements importants) ;
- Groupe de quelques magasins dans les zones résidentielles.[212]

Pour décrire les centres des villes nouvelles scandinaves en citera en exemple le centre d'Albertslund, dont la première partie fut ouverte en 1965 pour une population qui n'atteignait encore que 8000 habitants, comprenait un magasin populaire, un petit supermarché, une boulangerie, une cordonnerie, une teinturerie, une pharmacie, un magasin de vêtements, un magasin de layette, un coiffeur, un photographe, une librairie, une boutique d'horlogerie et d'optique, un fleuriste, un magasin de meubles et une quincaillerie, soit quinze points de vente. Quelques services (poste, banque, restaurant, dentiste) et quelques équipements de loisir (bowling, bibliothèque) complètent cette première étape. En 1966, une seconde étape a été achevée suivie d'une troisième, et à chaque fois des équipements apparaissent. Ainsi l'extension est réalisée selon la demande et les besoins.

Population :

Les villes nouvelles scandinaves ont une structure démographique déséquilibrée, population jeune, la mobilité résidentielle est assez élevée, la taille moyenne des logements et des ménages tend à augmenter comme dans la banlieue de Stockholm.

Transport :

Comme déjà cité, les villes nouvelles scandinaves jouissent d'une assez importante desserte de transport en commun (voie ferrée, métro et route (autobus), reliant les villes nouvelles aux villes mères. Mais à l'échelle d'aussi Petit quartier la desserte interne parait secondaire et est

[212] Pierre Merlin(1972), Op cit. p128

assurée par les lignes de rabattement ou de rocades. Il est à signaler que le transport par voiture s'est accru et a créé un besoin important de stationnement.

Ce que l'on retient d'essentiels dans les villes nouvelles scandinaves se résume dans les paroles de Pierre Merlin : « *L'enseignement majeur des quartiers nouveaux de Stockholm et* de la cité-jardin de Tapiola montre que le grand succès réside dans la qualité de *l'architecture et du paysagisme, malgré les couts de construction limités* »

4.4. Les Etats-Unis :

L'Amérique, pays marqué par un urbanisme florissant, a aussi tenté sa propre expérience dans l'édification de villes nouvelles, mais de façon différente par comparaison à l'Europe.
« Le mouvement des « villes nouvelles » est apparu aux Etats-Unis comme un développement naturel de l'action des promoteurs privés. Ceux-ci, après avoir satisfait à la demande de demeures résidentielles individuelles dans les quartiers extérieurs des grandes villes, se sont tournés vers le marché plus large des classes à revenu légèrement supérieur à la moyenne. »[213]

« Alors que la cité-jardin s'était posée en solution au problème des villes industrielles surpeuplées, la ville nouvelle apparaissait comme l'antidote aux immenses banlieues tentaculaires […] Les villes nouvelles, issues de la planification générale, de Reston en Virginie (1961), de Columbia dans le Maryland (1963), et d'Irvine en Californie (vers 1960) furent les têtes de pont d'un nouvel urbanisme suburbain. Il y eut d'autres nouveaux environnements urbains américains au cours de la décennie, mais peu tentèrent aussi manifestement d'inclure éléments urbains et suburbains. »[214]

Les villes américaines prennent exemple dans leur construction des maisons individuelles de la banlieue américaine classique, avec des concepts des villes nouvelles modernes.
Reston est la plus marquée sur le plan architectural : réseau dense d'appartement et de groupement de résidences reliées par de grandes artères aménagées. Le style urbain contemporain adopté par Reston a fait de cette ville une communauté à part. Mais les conséquences financières laissent les acheteurs septiques. Vers les années 70 à 80 Reston et grâce à son principal investisseur, poursuit sa croissance mais après adoption par le promoteur d'une architecture moins originale. Par contre les promoteurs de Columbia et d'Irvine se penchent sur un style architectural plus conservateur, laissant les concepts modernes aux

[213] Pierre Merlin(1972), Op cit. p181
[214] NICHOLAS DAGEN BLOOM, Les villes nouvelles ne sont pas des banlieues, les annales de la recherche urbaine, n° 98 Les visages de la ville nouvelle, p169

villes planifiées. Dans chaque ville nouvelle de référence, les maisons associaient verdure et jardin et tours d'habitation.

On note la construction de centres commerciaux, zones de bureaux et universités sur de grandes étendues incluant aussi les industries en l'isolant de zones d'habitations. Les urbanistes estiment les centres villes comme les futurs noyaux urbains, car il était prévu que ces villes deviendraient presque autonomes après avoir atteint l'équilibre logement-emploi et culture

Social :

Les promoteurs de Columbia et Irvine encouragent les afro-américains issus de classe moyenne et écartés des banlieues traditionnelles à vivre dans ces communautés avec les blancs progressiste à la longue la cohabitation noirs, pauvres et blancs, causa des désordres.

Ces trois villes nouvelles de référence (Reston, Columbia, Irvine) malgré la publicité étalée sur les magazines et les journaux et malgré le nombre important de visiteurs (par millions), seul quelques centaine de milliers s'y installent[215]

Les principes directeurs :

Selon Pierre Merlin, Les principes qui ont guidé les urbanistes lors de l'élaboration des plans des villes nouvelles sont rarement explicités. Cependant, l'analyse détaillée de ces plans permet de dégager quelques lignes directrices :

- Recherche d'une communauté vivante : structuration en petites unités (**les villages**) avec des espaces fermés, en réaction contre l'individualisme des banlieues américaines. Ceci conduit à l'adoption du principe de la rangée des maisons au lieu du lotissement habituel ;
- Insertion systématique des loisirs au niveau de l'habitat : importance accordée à l'eau (Foster City, Reston) et aux espaces verts équipés, aux terrains de jeux et de sports ;
- Priorité aux parcours piétonniers, ce qui découle des deux principes précédents : cette conception de séparation des trafics apparait originale dans un pays ou la priorité est donné à l'automobile. Le réseau de voies piétonnières relie les quartiers résidentiels aux équipements des centres de village, situés à moins de 400m.
- Equilibre entre les transports en commun et l'automobile
- Recherche d'un environnement de qualité ; ceci conduit à la création de décors empruntés au monde méditerranéen (plazza, galerie, arcade….)

[215] NICHOLAS DAGEN BLOOM, Op cit. p169

Ces principes doivent être adaptés à des sites qui ne sont pas toujours favorables : situées à des distances des grandes métropoles (Washington, San Francisco, Los Angeles) comprises entre 30 et 50 km, dans des sites parfois vallonnés et verdoyants (Columbia, Reston), parfois très plats et humides en bordure de baie (Foster city, Redwood Shores), parfois accidentés et désertiques (Valencia), les villes nouvelles sont implantées là où le promoteur a trouvé un espace suffisant facile à acquérir.

Certains plans traduisent l'adoption de milles routières et hiérarchisées (Valencia, Redwood Shores). Ailleurs au contraire le réseau épouse un dessin volontairement très libre (Foster City, Reston, Columbia).

Le tissu urbain est caractérisé par ce maillage du réseau de circulation et par le zonage de l'habitat et des équipements. Très strict (Valencia, Redwood Shores), et beaucoup plus lâche (Columbia, Reston, Foster City).

Les zones d'activités sont parfois réparties en plusieurs zones de taille moyenne (20-60 ha) à proximité des axes routiers (Reston, Columbia). Quand a (Valencia, Redwood Shores), on préfère les grandes zones (100-400 ha) [216]

L'organisation administrative :

La nouvelle ville aux USA, est différente des autres (France et Angleterre), car après certain temps, ses habitants, une fois, le nombre atteint quelques centaines, vont exiger la construction de commune nouvelle après un vote atteignant 75%.

Ce problème administratif, redouté par les promoteurs, a fini par être résolu, comme pour Columbia, par la création d'association gérant, les réseaux, des parcs, des équipements de loisirs.

Financement :

Etant donné que la création de villes nouvelles est une opération lancé par des promoteurs, le financement va être différent de celui des villes européenne, par conséquent on parlera de :

- **Etude de rentabilité :**

  Le promoteur fixe des taux de profit de l'ordre de 20%. Un modèle économique est mis au point par Mr.Rouse[217], qui dirige « la Rouse Company » qui permet de suivre dans le temps au fur et à mesure que l'opération se déroule, sa fiabilité financière.

- **Sources de financement** :

[216] Pierre Merlin(1972), Op cit. p190

[217] **James Wilson Rouse** (1914 -1996), fondateur de The Rouse Company, était un développeur pionnier américain de l'immobilier, urbaniste, militant des droits civiques, et philanthrope.

Les collectivités n'assurent aucune aide financière particulière, le promoteur (outre ses ressources propre) fait appel à deux sources de financement :

1- Des emprunts à court terme pour couvrir le cout d'acquisition et de viabilisation des terrains avant revente aux sociétés de construction.
2- Des emprunts à long terme pour couvrir le cout de construction des bâtiments construits, à des fins locatives, par le promoteur.[218]

La viabilisation des terrains est généralement gérée par le promoteur seul, au fur et à mesure des besoins (Valencia, Reston, Columbia).

L'emploi :

Les promoteurs des villes nouvelles estiment que l'attraction des activités est souhaitable tant pour le prestige que pour la possibilité offerte aux futurs résidents d'y trouver un emploi. En plus ces activités sont sources de revenu (loyer pour promoteur et impôt pour les collectivités) Pour l'équilibre emploi-population active il est illusoire vu les migrations alternantes en sens opposé qui réduisent largement la portée.

Transport :

Les sites des villes nouvelles sont choisis de façon à ce que le promoteur puisse trouver une surface suffisante, nécessitant une desserte pour autoroute avec plusieurs échangeurs.

À l'intérieur de la ville nouvelle on ne prévoit que rarement les transports en commun. Seule Columbia a bénéficié d'un réseau de minibus, bon marché subventionné par le promoteur.

Par contre la circulation par voiture est telle que la prévision de place de stationnement et assez importante.

« Le fait que le concept de ville nouvelle ait rencontré des difficultés aux États-Unis ne devrait pas surprendre les observateurs extérieurs. Ce type de villes prospérait surtout dans les riches pays à gouvernement social-*démocrate, comme en Europe de l'Ouest, ou sous les* dictatures communistes, comme en Union Soviétique. On ne peut pas reprocher aux idéalistes qui espéraient implanter le concept de cité-jardin planifiée aux États-*Unis d'avoir recherché* une meilleure intégration de la ville et de la campagne. Les défenseurs des villes nouvelles ont cependant sous-estimé non seulement la faiblesse de la décentralisation gouvernementale mais également la préférence des citoyens américains pour une séparation entre la ville et la banlieue, entre le lieu de travail et le lieu de résidence, entre les riches et les pauvres et entre les Blancs et les Noirs. »[219]

[218] Pierre Merlin(1972), Op cit. p193
[219] NICHOLAS DAGEN BLOOM, Op cit. p171

4.5. L'Inde :

Apres étude des villes nouvelles Européennes et américaines, on se penchera vers l'Asie et plus précisément **les nouvelles capitales,** l'exemple en est : Chandigarh.

Chandigarh capitale de création ex nihilo, est un modèle de modernisation d'un pays renaissant après colonisation : la république de l'inde. Lawrence J. Vale estime que Chandigarh est « la première capitale moderniste » Dans son ouvrage, Architecture, Power and national identity. C'est la seule réalisation du Corbusier en projet urbain.

Sa fonction symbolique est plus significative pour la raison que New Delhi, nouvellement créée aussi, reste « par la force de sa forme et de sa composition, le témoin de la présence anglaise » selon Remi Papillaut[220].

Le Corbusier est envouté par le lieu dès son premier séjour, il témoigne dans son *Œuvre* complète (1965): « Au bout de la course 1951, à Chandigarh ; contact possible avec les joies essentielles du principe hindou : la fraternité des rapports entre cosmos et êtres vivants : étoiles, nature, animaux sacrés, oiseaux, singes et vaches, et dans le village, les enfants, les adultes et les *vieillards actifs, l'étang et les manguiers, tout est présent et sourit, pauvre mais* proportionné», ou encore dans Album Chandigarh (1951) : « *j'observe l'amitié qui lie* affectueusement les hommes, les femmes, les enfants, les chiens, les vaches, les buffles, les *ânes, les chèvres, les corbeaux, les dieux, les arbres, le soleil, l'ombre, l'eau... tous visibles présents, contigus, solidaires, il n'y a pas de dimanche, il n'y a pas de péché originel*, de punition ». Il est aussi frappé par le contraste réalisé par l'horizontalité des plaines face aux contreforts des montagnes de l'Himalaya. La présence de monts sacrés du Kailash, de sources de la Yamuna, du fleuve sacré du Gange à quelques kilomètres du site fait que le Corbusier, et dans cette harmonie, de ces conditions de climat et de vie, changea sa façon de penser à cette ville. André Wogenscky son chef d'atelier témoigne : « *lorsqu'il rentre de son premier* voyage sur le site futur de Chandigarh, *je vais l'attendre à l'aéroport. Sa première parole, c'est : « Là*-bas, Wogenscky, on fera un urbanisme tout différent ». Je suis déçu. Je voyais *déjà la Ville radieuse au pied de l'Himalaya. Je lui demande pourquoi. « Parce que là*-bas, le soir, les gens p*rennent leur lit sur l'épaule et vont dormir dehors*». Plus tard, dans le discours d'ouverture sur Chandigarh à CIAM VIII, à Hoddesdon en 1951, il déclare que « tout ce que je croyais savoir en architecture et en urbanisme a été remis en question »[221].

---

[220] **Remi Papillaut :** Professeur des ENSA, Toulouse, architecte dplg – ceshcma, docteur en histoire de l'Ehess-Paris.

[221] PAPILLAULT Rémi (2007), Portrait de ville, Chandigarh, éd. Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, p20.

Programme :

Conçu par les architectes américains, le programme de Chandigarh prévoit environ 500 000 habitants.

Le Corbusier note en 1950 les principaux éléments du programme : « Évaluation des tâches : 1) des habitations de toutes natures répondant au climat, aux usages, et apportant le bénéfice du progrès moderne ;

2) les lieux de travail qu'implique une capitale : bureaux d'administration, locaux d'assemblée, de conseil, bibliothèque, etc.;

3) des centres physiques *et intellectuels, c'est*-à-dire les stades et les terrains de sports de toute nature, des écoles, universités, théâtres et cinémas ;

4) la circulation : route pour les automobiles et piétons, *routes d'eau éventuellement avec les* corollaires tels que les barrages, lacs artificiels, etc. Tel est le programme pour lequel je peux assurer une direction, une supervision et une création unitaire».

Ce programme est le fruit de ses pensées architecturales et urbanistiques en cinq points :

- Le rapport être humain-ville moderne ;
- La rencontre entre son modulor et le purusha des Brahmanes[222] ;
- La circulation urbaine avec le système des 7 voies ;
- Le grand espace vert urbain de Chandigarh, pour lequel il déclare que « le jardin fabriquera la ville » ;
- Le zonage thématique de Chandigarh s'exprime le terme de « l'homme assis, bras en croix ». [223]

Organisation Administrative :

Chandigarh ne dispose pas d'administration municipale de droit commun (pas de taxes). La gestion de la ville est assurée par la revente de terrains équipés.

- L'administration générale de la ville est assurée par un commissaire en chef directeur du Capitole projet (organisme spécial ayant réalisé la ville de Chandigarh) ;
- La conception est assurée par le bureau d'urbanisme et d'architecture ;
- Les problèmes fonciers sont réglés par un bureau foncier ;
- La construction est réalisée par l'ingénieur en chef qui dépose plus de 60 cadres.

L'absence de taxation a pour but l'incitation pour faciliter la réalisation de la ville.

[222] Hindouisme
[223] Xuan Son Le(2011), Op cit. p270

Financement :

« Dans un pays à ressources aussi faibles que l'Inde, le problème du financement ne pouvait manquer de se poser en termes aigus. Plusieurs problèmes se posaient : celui des acquisitions foncières, celui de l'équipement et de la revente des terrains, enfin celui du financement des équipements publics. »[224]

Le financement du projet (construction et gestion) est à la charge du gouvernement indien. Mais avec le manque de main d'œuvre indienne spécialisé en matériau moderniste en plus d'u budget très limité, va créer des difficultés pour la conception et la réalisation.

Une nouvelle organisation est de mise, un seul architecte américain dirigeant des jeunes architectes indiens, donc la rémunération va diminuer. Le Corbusier que devait être payé 2.000 livres sterling par an et 30 livres per diem pour ses séjours sur place, déclare finalement que « *je le ferai gratuitement, sans honoraires et sans vacations. Je suis heureux d'offrir cela à l'Inde, pays que j'aime* »[225]

Les acquisitions foncières sont effectuées de façon progressive. Le capital project prend en charge la revente des terrains équipés aux privés ou aux collectivités, et aussi la construction du collège et de l'hôpital avec les fonds des collectivités même. Les dépenses publiques sont estimés environ 200 millions de Frank englobant le cout du terrain et son aménagement et celui des bâtiments publics et de l'addiction d'eau.

La planification :

Le plan de la nouvelle capitale du Pendjab fut établi par le Corbusier en moins de huit jours, cependant dès son retour du 1er voyage en Inde, il apporta quelques modifications par rapport au plan de Mayer :

- Diminution de la surface urbanisée : figure carré ;
- Réseau de voiries quadrillé ;
- Hiérarchisation des voies ;
- Implantation du capitole au débauché nord de la vallée d'érosion.

Apres les modifications établis sur le plan de Mai 52 pour 150 000 habitants le Corbusier ne dessinera plus aucun plan d'urbanisme pour la ville.

« La ville est devisée en secteurs rectangulaires de 800m sur 1200m, le réseau de voirie est orthogonal, conformément au gout de Le Corbusier pour la ligne droite. Les voitures ne peuvent pénétrer dans un secteur qu'au milieu de chacun des côtés, tandis que les entrées

[224] Pierre Merlin(1972), Op.cit. p270
[225] PAPILLAULT Rémi (2007), Op.cit. p13.

piétonnières, en face des arrêts d'autobus, sont situées plus près des angles de secteur. Ainsi, le trafic de transit ne traverse pas le secteur. Celui-ci est partagé en deux par la rue commerçante (commerce quotidien, artisanat, services de quartiers), ou les magasins sont regroupés sur le côté sud, à l'ombre : les rues commerçantes des secteurs voisins sont dans le prolongement les unes des autres.

Le réseau de voirie établie par Le Corbusier est strictement hiérarchisé :

- Premier niveau : voirie interurbaine ;
- Deuxième niveau : voirie rapide de la ville ;
- Troisième niveau : voies artérielles :
- Quatrième niveau : accès aux équipements courants ;
- Cinquième niveau : desserte des logements ;
- Sixième niveau : accès des enfants (à pied et à bicyclette) aux écoles et terrains de sport ;
- Septième niveau : voies cyclables. » [226]

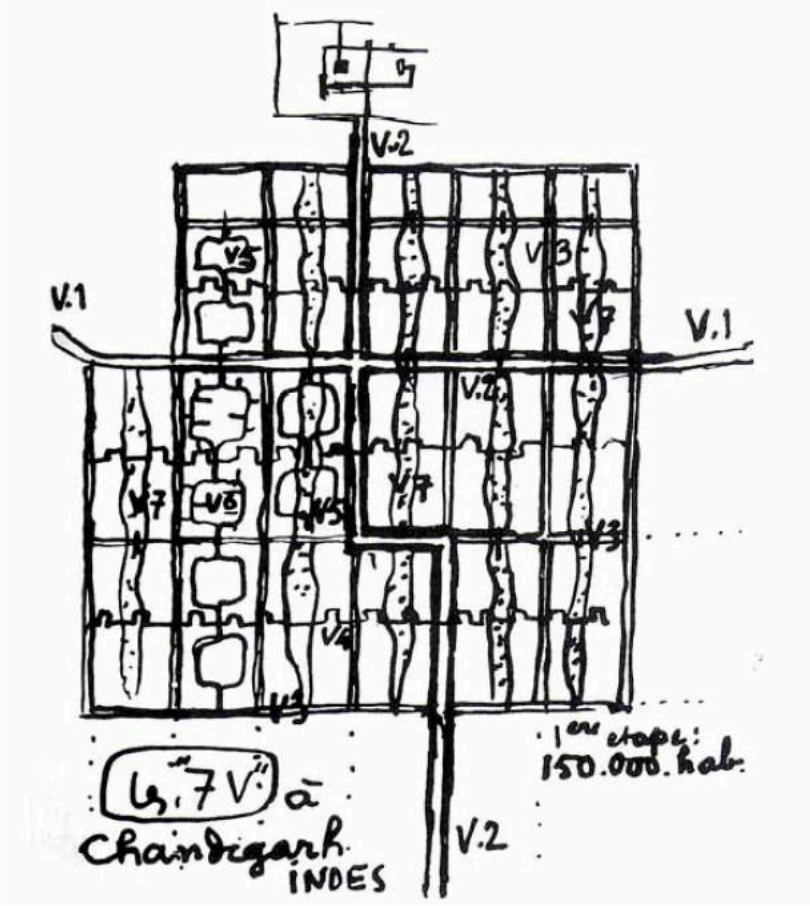

Figure 27 : Schéma illustrant la théorie des 7V de Le Corbusier

Source : LE CORBUSIER (1959), *L'Urbanisme des trois établissements humains*, éd. de Minuit, Paris

[226] Pierre Merlin(1972), Op.cit. p272-273

Construction :

La ville nouvelle Chandigarh est inaugurée par le Dr. Rajinder Prassad, 1er président de l'Inde au 07octobre 1953 avant même que la 1ere phase de construction soit achevé, en premier la construction des routes et des réseaux, suivi de bâtiments qui sortent de terre en 1952. Les administrateurs font tout pour que tout le territoire de la 1ere phase avance non en tache d'huile mais à partir de plusieurs points. « L'extension va s'effectuer sur l'ensemble du plan à partir d'une série d'outils urbanistique jusqu'ici jamais expérimentés par le Corbusier dont il n'en fera pas son projet pour une utilisation ultérieure »[227]

Transports :

Les réseaux de transports internes sont les plus marqués : Important parc de taxis et taxis scooteurs, ce qui est frappant c'est l'utilisation de la bicyclette surtout par les fonctionnaires. La voiture est peu utilisée et l'autobus semble satisfaire la majorité des habitants.

La desserte avec l'extérieur est assurée par la voie ferrée et actuellement une ligne aérienne est disponible.

Populations :

Chandigarh est composé d'une forte proportion d'exilés du Pakistan (38% 1963). La plupart des migrants ont atteint Chandigarh soit par mutation (fonctionnaires) soit en quête d'un emploi, ou alors attiré par la ville et ses équipements (université ...).

La structure par âge traduit une population très jeune, mais à la différence des villes nouvelles européennes, la classe d'adolescents est bien représentée.

Emploi :

Chandigarh est une capitale dont sa vocation est beaucoup plus administrative. Cependant, le Corbusier et son équipe essayaient d'atteindre un certain équilibre de la structure de la population par création de différents types d'emplois, donc une zone industrielle a été planifiée à l'est de la ville. Ainsi Que des centres commerciaux. Mais l'emploi reste beaucoup moins diversifié qu'on l'espérait.

La prépondérance des emplois gouvernementaux (administrative et autres) est écrasante (70% du total).

« *La possibilité de réaliser, même dans un pays aussi pauvre que l'Inde, quelques réalisations architecturales d'une haute qualité, créant ainsi une image de la ville et lui donnant une* âme »[228]

[227] PAPILLAULT Rémi (2007), Op cit. p17.
[228] Pierre Merlin(1972), Op cit. p278

5. Les villes nouvelles en Algérie :

La crise de logements en Algérie est née vers la fin des années 70, elle est le fruit de l'explosion démographique, l'exode rural post indépendance, et l'implantation des unités industrielles. Malgré les efforts déployés par l'état afin d'y remédier en élaborant des plans de constructions de logements, la chute du pétrole en 1986 et l'application des plans d'ajustements structurels au début des années 90, entravent ces efforts et retardent l'apparition de villes nouvelles.

La volonté de promouvoir des villes nouvelles en Algérie s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de mise en œuvre de l'option des hauts plateaux et la maitrise des grandes agglomérations, cette politique naissante des villes nouvelles a pour objectif de restructurer le territoire national, valoriser l'intérieur du pays, rééquilibrer les ensembles régionaux, maitriser les extensions urbaines des grandes villes.

La création de ces centres nouveaux sur terrains vierges constitue le point de départ, à long terme, d'un rééquilibrage de l'armature urbaine du pays. Ces centres auront la charge d'accueillir les surplus des métropoles entre autre la capitale et surtout peupler les régions des hauts plateaux et le sud, et faciliter l'organisation de l'expansion urbaine et la décentralisation des activités en plus de décongestionnement des grandes villes.

5.1. La politique des villes nouvelles en Algérie :

La politique des villes nouvelles est indissociable de la politique des villes, c'est une action de la politique du logement et du territoire et doit répondre à :

- la sur urbanisation du nord
- l'enclavement et sous peuplement des zones intenses
- La défaillance d'un réseau de communication qui rend difficile l'accès aux sites en collines.
- délaissement des zones classées touristiques.
- au détournement des zones agricoles.

Donc la politique des villes nouvelles fait partie de la stratégie complémentaire de l'aménagement du territoire.

5.2. Les objectifs des villes nouvelles en Algérie :

- Le décongestionnement de la capitale, notamment par la création d'une couronne de villes moyennes qui absorberaient le déficit dans l'Algérois

- L'organisation de l'armature urbaine du nord et des hauts plateaux en prévision d'une population qui dépasserait les 30 millions.
- La préservation des terres agricoles d'une urbanisation tentaculaires des grandes métropoles (Alger particulièrement)
- La création d'emploi dans des villes nouvelles pourvoyeuses d'activités économiques par l'installation d'industries et de grands chantiers de réalisation.
- La promotion de l'investissement, le partenariat public privé, la promotion immobilière et les activités économiques (tertiaire, service…)
- La création de villes structurées, dotées d'équipements et d'infrastructures.[229]

5.3. Situation des villes nouvelles :

Selon la stratégie élaborée et conformément au schéma national d'aménagement du territoire il a été décidé de localiser les villes nouvelles de façon à réaliser une bonne répartition des populations tout en préservant les terres agricoles.

Une répartition en forme de couronne fait apparaitre les régions devant recevoir les villes nouvelles, la disposition est faite en 4 couronnes :

- **La première couronne :** Elle couvre l'aire métropolitaine Algéroise (wilaya d'Alger-Tipaza-Boumerdes-Blida)
- **La deuxième couronne :** elle couvre les wilayas de Chlef, Ain Defla, Média, Bouira, Tizi ouzou et Bejaia.
- **La troisième couronne :** la région des hauts plateaux
- **La quatrième couronne :** la région du grand Sahara.

5.4. Les principales villes nouvelles en Algérie :

On citera trois villes ayant marquée la nouvelle stratégie d'urbanisation :

La première ville, Boughezoul, citée comme ville futuriste, située à 170 km d'Alger sur une superficie de 4000 Ha, devrait accueillir 350000 habitants, elle sera organisée en système linéaire en 2 espaces : habitations et centre d'affaires, avec des bâtiments de R+17, cette cité sera distante de 3km de la ville mère.

[229] Boussouf Chihab Eddine (sous la direction de) Dr : B.Belabed-Sahraoui (2008), LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI, mémoire de magister en urbanisme, université de Constantine, p79

Une autre ville, Bouinan (Blida), en plein cœur de Mitidja, distante de 50 km de la capitale, sera construite sur une superficie de 245 Ha, devait accueillir 32000 logements toute formes confondues (AADL, LPP, LPA) pour 150000 habitants. Cette ville sera à vocation récréative avec d'importants équipements (complexe sportif, les centres de technologies, les hôtels, centre d'affaires…) à proximité une zone industrielle de 80 Ha. Pour faciliter la desserte de cette ville un projet en cours pour la réalisation de trois axes routiers et une ligne ferroviaire reliant Bouinan à Boufarik.

Enfin la troisième ville : Sidi Abdellah, distante de 25 Km à l'ouest de la capitale, sur une superficie de 2000 Ha, prévue entre un modèle pour le développement durable. Il s'agit d'un pôle urbain complet, capable de participer au fonctionnement économique du potentiel métropolitain et de prendre en charge toutes les dimensions (économiques, sociales et résidentielles). Sa conception réserve plus de 25% de sa superficie aux espaces verts, elle offre un environnement de qualité, un cadre de vie harmonieux, elle comporte des activités scientifiques, des labos de recherches…[230]

Figure 28 : Représentation 3d de la ville nouvelle de Boughezoul

Source : http://knaglobal.co.kr/web/home.php?go=Cmenu_06

[230] Samir Larabi, Nouvelles villes en Algérie, magazine dziri, http://www.dziri-dz.com/?p=1633, consulté le 27/08/2015

6. Les types de villes nouvelles :

- Selon Le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement [231] :

Quatre types de villes nouvelles:

- **Les villes nouvelles implantées hors des régions urbanisées**, à des fins industrielles, d'équilibre du réseau urbain, sur des ressources minières (ex Union soviétique, villes hongroises, Company towns au Canada…);
- **Les nouvelles capitales implantées à l'écart des grandes agglomérations pour des raisons de politique intérieure**, de stratégie défensive, pour favoriser le développement de régions pionnières (Brasilia, Islamabad, Putrajaya…);
- **Les villes nouvelles situées dans l'environnement d'une métropole**, sans continuité, dans le souci de la décongestionner et de structurer la région urbaine à une échelle plus vaste que celle de l'agglomération de base (news towns autour de Londres…);
- **Les villes nouvelles situées en continuité spatiale avec une grande agglomération**, destinées à orienter et à structurer le développement des banlieues, sans volonté d'indépendance entre la ville nouvelle et la ville mère (Héliopolis au Caire, villes nouvelles autour des villes suédoises et néerlandaises).

- Selon Larousse [232] :

Trois types principaux de villes nouvelles:

- Les mornes cités industrielles des ex-pays socialistes européens comme Nowa Huta (Pologne), Dunaújváros (Hongrie) et Togliatti (Russie) ;
- Les nouvelles capitales comme Islamabad (Pakistan), Abuja (Nigeria) et surtout Brasília (Brésil), cette dernière étant indéniablement la plus réussie ;
- les villes nouvelles ont été surtout créées dans le but d'organiser la croissance urbaine, soit comme villes autonomes à l'écart des agglomérations existantes, comme les new towns britanniques (Crawley et Milton Keynes, dans le bassin de Londres), soit aux marges d'une grande agglomération (Cergy-Pontoise et Évry, près de Paris, Villeneuve-d'Ascq, près de Lille), mais seules les plus anciennes d'entre elles sont parvenues à créer un cadre de vie agréable.

[231] Pierre MERLIN, Françoise CHOAY(2005), Op cit. p 847

[232] Ville nouvelle, Larousse, (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ville_nouvelle/187363), consulté le 30/08/2015

7. Les caractéristiques des villes nouvelles :

Apres cette étude il en ressort que nul n'est parvenu à identifier une ville nouvelle. Chacun évoque des caractéristiques plus ou moins différentes les unes des autres.

- Pour les uns la ville nouvelle doit être une cité idéale socio-économique avec un équilibre emploi-habitat
- Pour d'autres la ville nouvelle est censée répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui avec en particulier des espaces verts des aires de jeux et des espaces publics

Quant à certains la ville nouvelle est un « véritable laboratoire d'architectures originales et d'urbanisme novateur »[233]

En fait on se trouve confronté à une équation représentant « un écart entre le voulu, le possible et le réalisé »[234] ce qui engendre un débat le plus souvent politique initié par une volonté urbaine d'aménagement territorial.

L'analyse établie des différentes villes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours confirme ces hypothèses, car aucune de ces villes ne se ressemble malgré quelques points communs.

Il est donc difficile d'étiqueter une entité urbaine de ville nouvelle. Ce label exige des critères tangibles pouvant satisfaire une population dont le seul souci est un toit, un emploi, et un mode de vie de plus satisfaisants (loisirs et équipements)

Malgré les difficultés engendrés par l'absence d'une définition académique fixe de ville nouvelle, on peut déduire un nombre de critères nécessaires et de caractéristiques obligatoires pour pouvoir parler de ville nouvelle pour une urbanisation nouvellement édifiée, le choix du site qui doit être accessible, un paysage attrayant, une superficie adéquate, et qui répond surtout aux besoins tracés par les décideurs et les chargés de réalisation (ville industrielle, nouvelle capitale...)

- La ville nouvelle doit pouvoir réaliser un équilibre emploi-habitat et un équilibre social
- La ville nouvelle doit être aérée, dotés d'espace vert et de desserte intérieure et extérieure
- La ville nouvelle ne doit pas forcement être synonyme de vie nouvelle

Confirmer par Claude Chaline : « - la ville nouvelle n'engendre aucunement une vie nouvelle, les intentions d'atténuer les ségrégations internes conduisent en fait à un émiettement de l'espace social, plus qu'à son homogénéisation.

[233] Thierry PAQUOT, « Quoi de neuf en villes nouvelles », *Urbanisme*, n°301, juillet août 1998, p. 61.
[234] Sonia Serhir (2013), Op cit. p7

- les sentiments d'aliénation des catégories à faibles revenus persistent en dépit d'une tentative d'intégration au mode de vie de la classe moyenne, par les facilités d'accession à la propriété, mais les habitants de ces « pavillons-illusions » sont les plus revendicatifs. »[235]

Certain auteur rajoutent quelques critères qui selon eux sont décisifs dans la qualification de villes nouvelles Bastié et Dezert notent que : « la ville nouvelle se caractérise par un choix volontaire du site, l'absence de noyau ancien, un plan préétabli presque toujours géométrique, souvent une fonction précise, l'existence d'un maître d'ouvrage unique pour la conception d'ensemble de la ville, une croissance relativement rapide, du moins au début, la recherche de l'équilibre habitat-emplois »[236]. Par contre Françoise choay critique la ville nouvelle : « Conçue sur un fond de science-fiction, elle associait trois visions : les fantasmes d'une technocratie alors grisée de prospective et de futurologie, le rêve de modernité des architectes progressistes, enfin l'imaginaire utopique, qui depuis l'Amaurote de Thomas More a toujours fait de la ville le pivot de ses révolutions »[237]

Il est nécessaire, au terme de ce qui a été dit, et après avoir franchi toutes les étapes à commencer par la décision politique jusqu'à la réalisation proprement dite, de pouvoir parler de ville nouvelle durable dans le temps et dans l'espace, dépourvue de toute anomalie architecturale.

La ville nouvelle doit avoir un impact urbanistique architectural, et **paysager de qualité,** et doit répondre à beaucoup d'exigence entre la diversité fonctionnelle facteur déterminant pour la création d'emploi. Chaline considère qu'il semblerait abusif de vouloir associer toute ville nouvelle à une fonction précise, surtout que les activités sont amenées à se diversifier dans le temps[238]. Néanmoins, il affirme que « les villes nouvelles entrent dans deux grandes catégories: celles qui sont avant tout le support d'une activité de production ou de services et celles qui contribuent prioritairement à un projet d'organisation d'un espace régional »[239]

Le projet de ville nouvelle est dit réussi « la ou les habitants s'attachent à un environnement immédiat auquel ils s'identifient ; il est compris lorsque le cadre de vie n'est plus qu'un décor pour des acteurs qui sont trop différents »[240]

---

[235] Claude CHALINE (1985), Op cit. p.22.

[236] Jean BASTIE, Bernard DEZERT, *L'espace urbain*, Masson, Paris, 1980, p.324.

[237] Françoise CHOAY, « Ville nouvelle », Dictionnaire d'une époque, *Le Débat*, mai-août 1988, p. 223-224.

[238] Claude CHALINE (1985), Op cit. P28

[239] Ibid. p28

[240] Haumont N., Jalowiecki B., Munro M., Szirmai V., *Villes nouvelles et villes traditionnelles, une comparaison internationale*, Paris, le Harmattan, 2009, p. 132.

8. Les villes du futur :

A la cadence actuelle de croissance des villes, la pollution et les difficultés de la circulation, les problèmes sociaux, la naissance des zones défavorisées et des banlieues, le taux élevé de chômage, la pénurie de logements... sont des facteurs suscitant un intérêt non négligeable, car c'est l'un des problèmes engendré par la création des grandes cités urbaines. En plus des difficultés d'approvisionnements en eau, en nourriture.

La ville du futur semble pouvoir résoudre ces problèmes ; certains éléments y contribuent : bannir l'auto et diminuer la pollution

Pour répondre à la crise énergétique et l'explosion de la population urbaine mondiale, des villes futures émergent à travers le monde. Ainsi 2 villes pilotes sont nées :

En chine : Tianjin

En Corée du sud : Songdo

Cités futuristes crées de toute pièces, sortent de terres, villes vertes hyper connectées, dotées de technologie numériques et d'équipements écologiques : les villes sont conçues comme des cités écologiques respectueuses de l'environnement, villes entièrement gérées par l'ordinateur

8.1. Songdo : centre incontournable de villes d'affaires qui émerge sur 6 km^2 de terre asséchée, dont la création a été initié en 2001 par les autorités coréennes pour attirer les entreprises internationales, située dans la zone économique franche de la ville d'Incheon a 60 km de la ville de Seoul.

> Le Commissaire principale de la zone économique franche d'Incheon Lee Jong Cheol : « le 1er but recherché et d'avoir beaucoup d'étrangers qui viennent faire des affaires, que les étrangers peuplent la ville et que la ville soit un lieu propice aux affaires … et le potentiel que vous avez c'est l'aéroport international d'Incheon qui se situe au sein de la zone économique franche disant qu'environ 30% de la population mondiale vivent à 3h de l'aéroport d'Incheon »[241].

Le projet de ville aéroport (aeropolice) à mi-chemin entre la chine et le japon devrait pouvoir accueillir 65000 habitants à terme en 2020, aujourd'hui un peu plus de 20000 personnes qui sont installés. Les concepteurs de cette ville se sont inspirés du paysage urbain des célèbres villes du monde (la tour Nit le plus haut bâtiment de Corée 305m ressemble à la nouvelle World Trade Center de N.Y ; le centre international de conférence est directement inspiré de

[241] LES VILLES DU FUTUR(2015), Documentaire Arte , Op cit.

l'Opéra de Sidney…) des bâtiments emblématiques dessinés par le cabinet d'Architecte newyorkais KPF qui a élaboré le plan directeur de la ville.

James Von Klemperer Architecte KPF Kohn Pedersen Fox : « Nous avons conçu et construit 40% des plus hauts bâtiments du monde, SONGDO est un collège de nombreux modèles de constructions urbaines et d'urbanisme, par exemple les canaux d'Amsterdam. Et pour le plus grand parc nous avons pris comme modèle centrale Park a New York parce que c'est une zone compacte très intéressante ou l'on ressent une sorte de l'infinité de l'espace, c'est devenu le cœur de la ville, on disant même le poumon de la ville puisque c'est un espace vert, les espaces verts dans les villes permettre d'atténué l'effet d'ilot de chaleur, les bâtiments à la fois produisent et abordent la chaleur, les E.V crées des zones humides et ils transforment le dioxyde de Carbonne ou oxygène ils inversent le flux de notre empreinte Carbonne, c'est important. »[242]

Songdo, ville dans les espaces verts couvrent 40% de la surface de la ville, 75% des matériaux de construction utilisés sont recyclés. L'eau de mer alimente les canaux de la ville et l'eau de pluie filtrée par le terrain de golf irrigue l'ensemble des parcs. Une sorte d'aspirateur central est en outre connecté aux logements pour récupérer les déchets domestiques. Il les redirige ensuite vers une usine de combustion, qui produit en retour la chaleur pour réchauffer l'air et l'eau des immeubles résidentiels quand il fait froid. « Cette infrastructure intégrée permet aussi d'éviter d'avoir des camions à déchets sur les routes », souligne Scott Summers.[243] « Et cette chaleur pourra aussi être convertie en énergie qui alimentera le réseau électrique de la ville »[244]. Représentée comme un véritable laboratoire de futur, ville intelligente qui utilise la technologie, Elle représente la 1ere cité ubiquitaire (U-City)[245] au monde, ou tout est connecté. « Imaginez une ville où vous pouvez aller jouer au golf avec un client le matin, faire un aller simple pour une réunion d'affaires à Shanghai ou Tokyo en 90 minutes d'avion seulement ou encore à Séoul en 20 minutes de train », s'enthousiasme M. Summers avant de poursuivre : « Et revenir le soir même pour tenir une réunion en vidéoconférence avec le siège social aux États-Unis ou en Europe à partir de la maison. C'est la méthode d'avenir pour la

[242] LES VILLES DU FUTUR(2015), Documentaire Arte, Op cit.

[243] **Scott Summers** est vice-président de l'investissement étranger et du marketing pour Gale International Corée et est responsable pour amener les investisseurs et les occupants à Songdo

[244] Emiline ferard, A quoi ressemblera la ville de demain, Gentside Découverte, publiée le 28/07/2012, (http://www.maxisciences.com/ville/songdo-la-ville-du-futur_art25808.html), consulté le 19/09/2015.

[245] **U.City** → une ville ubiquitaire où tout est connecté, des millions de capteurs sont disséminer dans toutes les infrastructures, tous les bâtiments et son relier en réseaux à un ordinateur central qui gère la plupart des services de la ville pour la rendre la plus efficient possible.

conduite des affaires dans la région : l'intégration en profitant de la géographie et de la facilité des moyens de transports ». Songdo est construite pour devenir la Singapour du Nord-Est asiatique.[246]

« Sans sortir de la maison, une personne pourrait consulter son médecin, prendre un cours privé avec un tuteur, prendre son cours de yoga, ou encore assister à une réunion pour le travail », explique Munish Ketrapal, directeur aux opérations d'entreprises en Asie pour Cisco. L'entreprise a fourni à l'ensemble des bâtiments urbains un système de TelePresence. Le but avoué : changer la façon d'interagir des communautés.[247]

L'intérêt serait par exemple de « suivre en temps réel le trafic et de contourner ce dernier en cas d'accident sur une route tout en dépêchant une ambulance sur les lieux », illustre M. Ketrapal. À l'heure où le débat sur le fichage toujours plus intense fait rage dans le monde, les futurs habitants de Songdo n'y voient que du positif. « Les 2.500 premières unités en prévente ont été vendues en une journée. […] Les nouveaux résidents avaient été choisis à l'aide d'une loterie à laquelle avaient participé… 60.000 personnes », rapporte Marc-André Séguin, collaborateur du journal québécois Le Soleil.

Figure 29 : Maquette de la future ville SONGDO.
Source : Inhabitat
(http://inhabitat.com/songdo-ibd-south-koreas-new-eco-city/songdo-ecocity-2/)

[246] Emiline ferard, Op cit. consulté le 27/09/2015.
[247] Ibid.

8.2. Tianjin :

En chine, la question est différente l'enjeu est à la fois d'améliorer la vie des citadins et de réduire la concentration de CO_2 dans l'atmosphère, car elle est devenue premier émetteur du gaz à effet de serre.

Tianjin se situe à 150 km au sud du Pékin, c'est le plus grand chantier d'Eco city en chine, initié par l'association des deux gouvernements chinois et celui de Singapour qui se sont associés pour construire Tianjin Eco city qui devrait accueillir 250 000 habitants en 2020 dans une zone de 30 km^2

La spécificité de Tianjin c'est son terrain, HO TONG YEN PDG Sino Singapour Tianjin Eco city explique : « on a choisi cette zone parce que c'est une terre cultivable qui manquais d'eau douce, on s'est dit que si même dans ces conditions difficiles on parvenait à construire une éco-city alors ça serait un modèle susceptible d'être reproduit ailleurs, avant, cette zone comportait un étang pollué d'eau usée il dégageait une mauvaise odeur et personne ne voulait s'en approcher mais la zone a été rénovée au cours de 5 dernières années il y a désormais un lac dont l'eau a été traité et ne représente aucun danger pour les sports nautiques on l'appelle le lac paisible. »[248]

Il y a un ensemble de 26 indicateurs clés de performance (KPI) pour la Tianjin Eco-City Sino-Singapour. Dans la formulation de ces indicateurs de performance clés, il est fait référence à des normes nationales en Chine et à Singapour, ainsi que les normes internationales.

Certains de ces indicateurs de performance clés sont énumérés ci-dessous. Le développement de la zone de démarrage et l'ensemble de l'éco-ville est prévue pour l'achèvement respectif en 2013 et 2020, et donc il est fait référence à ces années dans le KPI:

1- Qualité de l'air ambiant : La qualité de l'air dans l'Eco-ville devrait se réunir au moins national de la qualité de l'air ambiant Grade II standard de la Chine pendant au moins 310 jours.

2- Qualité de l'eau des robinets : L'eau de tous les robinets doit être potable.

3- Émissions de carbone par unité de PIB : L'émission de carbone par unité de PIB dans l'Eco-ville ne devrait pas dépasser 150 tonnes-C pour 1 million $ US.

4- Proportion des bâtiments verts : Tous les bâtiments de la ville écologique doivent répondre à des normes de construction écologiques.

5- Transport vert : Au moins 90% des déplacements au sein de l'Eco-ville devrait être dans la forme de voyages verts d'ici 2020. Les voyages verts font référence aux voyages par les

[248] LES VILLES DU FUTUR(2015), Documentaire Arte. Op cit.

transports non motorisés, le vélo et la marche, ainsi que des excursions dans les transports publics.

6- Accessibilité sans obstacles : L'Eco-ville devrait avoir accès sans barrière 100%.

7- Proportion de logements abordables publiques : Au moins 20% des logements dans l'éco-ville sera sous la forme de logements publics subventionnés en 2013

8- Utilisation de l'énergie renouvelable : l'énergie renouvelable devrait représenter au moins 15% de l'énergie utilisée dans l'Eco-ville d'ici 2020. Les sources possibles d'énergie renouvelable pour l'Eco-ville incluent l'énergie géothermique, l'hydroélectrique et l'énergie solaire.

9- L'utilisation de l'eau à partir de sources non traditionnelles : Au moins 50% de l'approvisionnement en eau de l'Eco-ville se fera à partir de sources non traditionnelles telles que le dessalement de l'eau recyclée en 2020.

10- L'emploi dans l'Eco-ville : suffisamment d'emplois devraient être générés pour au moins 50% des habitants, afin de minimiser la nécessité pour eux de faire la navette sur une base quotidienne entre leur domicile et leur lieu de travail.[249]

- **Financement** : le financement de ces villes du futur est trop important, il reste un investissement colossal. Le secteur public à lui seul ne peut supporter ces dépenses. Donc forcément le secteur privé va devoir intervenir : le budget est pharaonique, nous citons l'exemple de , Fahd El Rasheed PDG du King Abdullah éco-city[250] indique : « l'un de nos principaux objectifs est de diversifier l'économie Saoudienne qui est basée sur le pétrole, nous possédons 25% de réserves de pétrole de la planète mais seulement 2% des industries de secteur énergétique nous devons changer cela, nous essayons de faire de King Abdullah city un centre logistique mondiale en créant un méga port, la ville a attiré 60 entreprises internationales (2 millions d'habitants, 1 million d'emploi). »

- **Transport** : les cités futuristes favorisent des modes de transports comme le vélo, les taxis fluviaux ou encore la marche à pieds par l'existante des rayons de marche, des réseaux de bus, des pistes cyclables (25 km de piste cyclable par exemple a SONGDO)… la voiture est bannie.

  Les villes futuristes développent le transport sans émission de CO_2

[249] Sino-singapore Tianjin Eco City, wikepidia, (https://en.wikipedia.org/wiki/Sino-Singapore_Tianjin_Eco-city#cite_note-5), consulté le 01/09/2015, traduit en français par l'auteur.

[250] King Abdullah economic city : Ville économique futuriste en Arabie saoudite

9. Les cités dortoirs :

Nous remarquons que les multiples essais visant des explications objectives du concept de ville nouvelle, sont souvent liés à d'autres termes parfois de façon négative en faisant allusion aux villes dortoirs, villes satellite, extension urbaine, pôle urbain, tout en essayant de tenir compte des caractéristiques de la ville nouvelle à savoir : la volonté d'indépendance à la ville-mère, la mixité sociale et fonctionnelle, l'offre d'emplois… en se basant toujours sur les dires de Claude Chaline : « La ville nouvelle doit disposer d'une base économique qui tout à la fois lui procure des ressources financières pour son fonctionnement et permet au plus grand nombre de résidents de travailler sur place. Ce critère oppose la ville nouvelle à la cité dortoir ou à l'agglomération satellite. »[251]

La ville dortoir Concept largement utilisé, visant les villes nouvelles démunies de tout équipement. Une ville avec un marché du travail réduit et dont le principal but est de regrouper des logements. Au lieu d'avoir une activité dans cette ville, les habitants sont souvent employés dans une importante cité voisine. Une telle situation entraîne des déplacements pendulaires entre la ville-dortoir et le bassin d'emploi.[252]

L'encyclopédie européenne de l'urbanisme et de l'habitat MULETA[253] voit que la ville dortoir : « Un terme apparu dans les années 50 pour désigner une ville ou un quartier périphérique essentiellement composés de logements construits hâtivement pour loger l'afflux de main d'œuvre dû à l'industrialisation et à l'exode rural.
Ces villes avaient pour caractéristique d'être désertées le jour, de ne posséder que très peu d'équipements collectifs (sportifs, culturels…), services ou commerces et de vivre en marge d'une ville plus importante offrant les emplois, les services et les équipements.
Avec la montée du chômage, beaucoup de cités dortoirs sont maintenant assimilées à des quartiers en difficultés. »

Enfin une autre maladie venant infecter les villes nouvelles c'est les villes fantômes, ces villes sont le fruit d'une mauvaise gestion car construites ayant leur mise en vente sur le marché ou encore appartenant à un pays en proie à des crises économiques comme Kilamba (Angola) ou Ensanche de Vallecas (Espagne)[254]

---

[251] Claude CHALINE (1985), Op.cit. p. 13.
[252] Wikipedia . Tiré du « Une ville dortoir », journal *La Libre Belgique*, 23 mai 2009. (http://www.lalibre.be/economie/actualite/une-ville-dortoir-51b8aaf3e4b0de6db9b6c6ad)
[253] http://www.muleta.org/muleta2/rechercheTerme.do?critere=&pays=fra&typeRecherche=1&pager.offset=20&fi_id=292
[254] Vincent Joly, Dans le cœur vide des villes fantômes, dans *Le Figaro Magazine*, semaine du 13 décembre 2013, p. 56-61.

Conclusion :

Si on se réfère à cette analyse concernant les différentes villes nouvelles à travers le monde et au fil des temps, et qu'on représentait comme solution miracles pour absorber les problèmes multiples engendré par un désir d'extension ou par une explosion démographique incontrôlable ou autre, on bute sur un nombre de points restés sans solution. Ainsi l'ambiguïté prône et le flou persiste autour du concept de villes nouvelles. Chaque époque depuis l'antiquité à nos jours, a été marqué par la spécificité de son nouvel urbanisme dont chacun avait un but et une vocation bien établie, le plus marquant c'est la conception de Ebenezer Howard « les cités jardins » ayant apparu pendant la période de la révolution industrielle favorisant nature et paysage. Rappelons que beaucoup d'atouts, cependant, vont de pair avec les villes nouvelles contemporaines entre autre la bonne politique française ayant géré ses villes nouvelles ; l'efficacité du cadre administratif et du financement bon marché des « new towns » britanniques ; la qualité architecturale et paysagère des pays scandinaves ; la disponibilité des loisirs, des équipements, des lacs, des bois… américains ; et les monuments de Chandigarh…mais malgré cela nombre de questions sont nécessaires quant à l'avenir de ces villes, car le flou sur le concept persiste malgré sa large utilisation que ce soit par les concepteurs, les décideurs, les urbanistes ou architectes à savoir : le rythme imposé aux réalisations et l'effectif attendu ; le type d'emploi qu'on peut espérer créer dans ces villes ; la composition de la population, Autant de questions restent sans réponses, cas des villes nouvelles algériennes encore inachevées.

Une solution semble émerger de ces fondements : la ville futuriste, considérée pour certain comme un rêve, véritable laboratoire vivant pouvant servir de modèle urbain typique, n'est pour d'autre qu'une vitrine technologique sans âme, à la merci d'une machine qui fait figure de cauchemar orwelien « the big brother » venant menacer la vie privé des citadins et leur données personnelles. Au terme de cette étude, on se demande si les villes nouvelles ont atteint leurs objectifs ? La ville futuriste a-t-elle été la solution miracle ? Ou alors doit-on attendre l'émergence d'autres cités non encore baptisées ou du moins la cité idéale ? devrons nous se contenter de ces édifications et de la politique de leur réalisation ou laisser place aux générations à venir de mieux gérer l'urbanisme afin de satisfaire une population avide d'espace, de bien être, et de vie saine, bref, l'avenir des villes nouvelles est un champ fertile pouvant élaborer d'autre recherches dans des horizons aussi proches soient ils ou au contraire dans un avenir lointain

3eme Chapitre : De Batna à Hamla,
Analyse spatiale et historico-urbaine via le paysage

Introduction

Batna (en chaoui **Bathenth**, en tifinagh :ⵜⴱⴰⵜⵏⵜ) s'étalant sur une superficie de 12.038,76 Km^2, cette wilaya est l'une des plus anciennes de l'Algérie indépendante. Historiquement considérée comme étant la « capitale » des Aurès. Située à une altitude de 1 058 mètres, positionnée dans une cuvette entourée de montagne, Batna est la 5e plus importante ville du pays avec une population de 375 000 habitants.

Si Batna est resté comme l'avait décrit Eugene Delessert en 1875, elle serait une 'perle'. Il avait prédit un avenir florissant de la ville, il dit : « Batna, plus que toute autre ville de *l'Algérie (et je le crois fermement), est appelée à un gr*and avenir, et ce, par les irréfragables *raisons suivantes D'abord, Batna, par sa position géographique, située à douze cents mètres* au-*dessus de la mer, l'air y est plus pur, plus sain ; pendant l'hiver, l'homme y puise une* force vitale que les habitants *du Tell, d'Alger ou d'Oran, constamment dans des températures relativement plus chaudes, ne peuvent avoir. Batna possède l'eau et le bois qui manque autre part ; lorsque le chemin de fer sera terminé, l'émigration s'y portera plus facilement, parce* que les *nouveaux colons y trouveront cent moyens et industries, pour s'occuper soit dans les* mines, agriculture, laines, alfas, etc., etc. Pour moi, Batna est une nouvelle Californie avec le *grand avantage d'être à deux pas de la France ; ceux qui s'y établiront* avant ou en même temps que le chemin de fer y feront fortune ! »[255] Mais plusieurs changements ont eu lieu dans la ville, ayant vu des périodes successives et traversé plusieurs étapes, qui normalement devraient avoir une influence sur le paysage en le rendant riche.

Dans ce troisième chapitre, on parlera du paysage urbain de la ville mère, son évolution dans le temps, sa relation avec l'évolution urbaine de la ville.

On donnera un aperçu sur l'état actuel du paysage de Batna avant de se consacrer à la naissance de Hamla, notre cas d'étude, qui sera présenté d'une façon générale : les raisons d'apparition de Hamla, sa présentation dans le but d'étudier dans le prochain chapitre.

[255] EUGENE DELESSERT (1875), dans son ouvrage coécrit avec le maire de Batna, p.28

1. Situation Géographique de la wilaya de Batna :

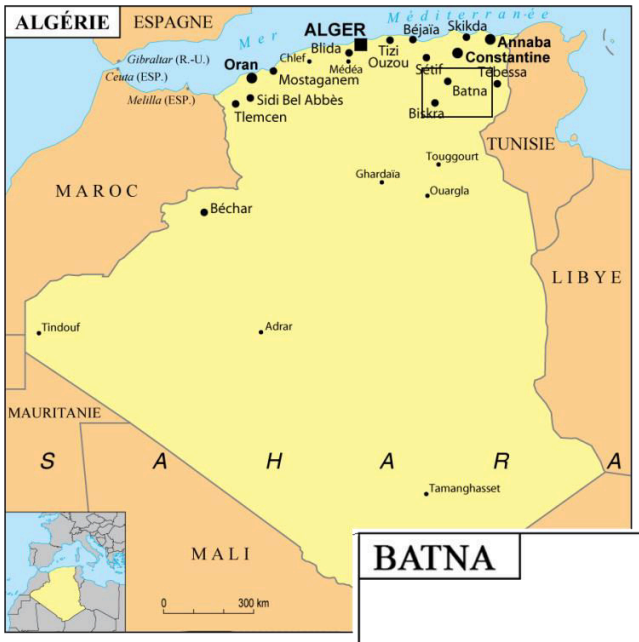

Situé dans la partie orientale du pays (Nord-Est) entre 4° et 7° de longitude Est et 35° et 36° de latitude Nord, Dont elle est le chef-lieu, située à 435 km au sud-est d'Alger et à 113 km au sud-ouest de Constantine. Le territoire de la wilaya de Batna s'inscrit presque exclusivement dans un ensemble physique constitué par la jonction des atlas tellien au Nord et saharien au Sud.

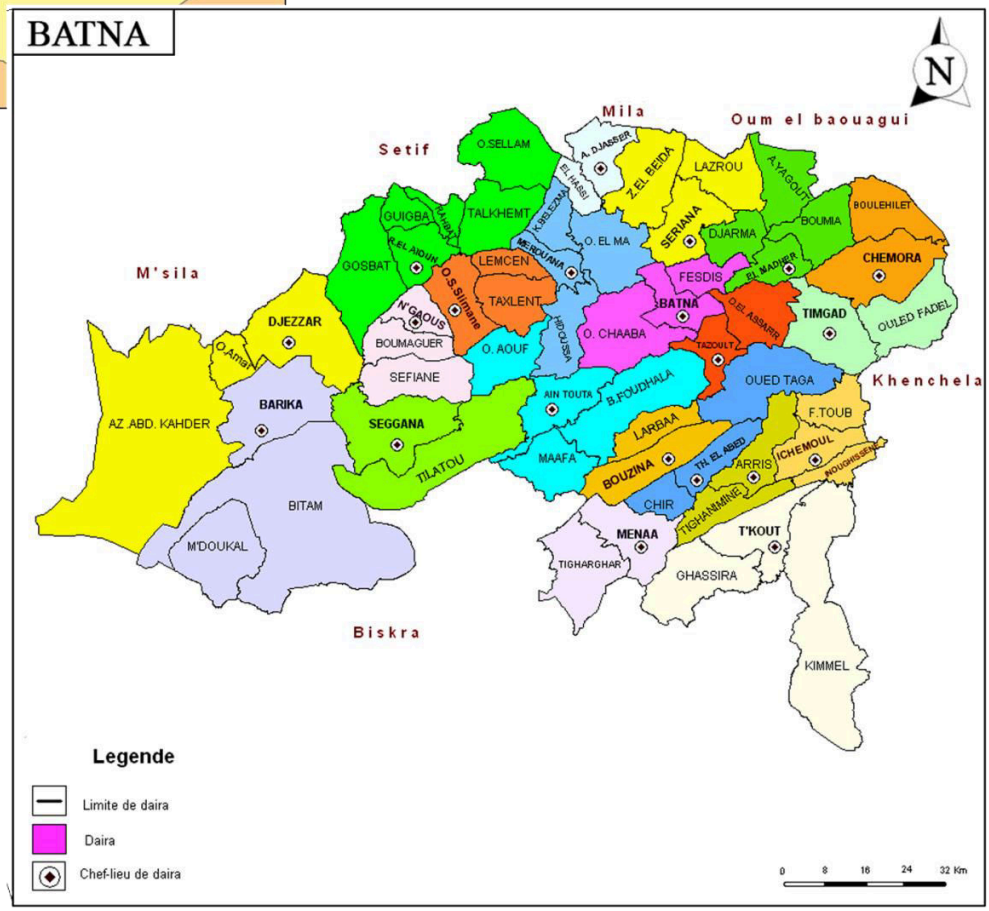

Carte 1 : Situation de Batna
Source : Monographie 2014 + Travail de l'auteur

Elle est limitée : - Au Nord par les wilayas d'Oum El Bouaghi, Mila et Sétif.

- A l'Est par la wilaya de Khenchela.
- Au Sud par la wilaya de Biskra,
- A l'Ouest par la wilaya de M'Sila

Sur le plan administratif et après les différents remodelages territoriaux (1974, 1984,1990), La wilaya de Batna compte actuellement 21 daïras et 61 communes.

2. Délimitation administrative de la commune de Batna :

La commune de Batna (la ville) est située au Nord-est de la wilaya dans la partie centrale du territoire wilayat. D'une superficie de11641 Ha limité administrativement par les communes de Seriana et Oued El Ma au Nord ; la commune de Fesdis à l'Est ; les communes d'Ouyoun El Assafer et Tazoult au Sud et au Sud- Est ; la commune d'Oued Chaaba au Sud-Ouest.

3. Histoire de la ville :

L'histoire de Batna remonte à loin et se confond avec l'histoire de la Berbérie en général et de ses Aurès en particulier, que de multiples récits essayèrent d'expliquer ; et ce, depuis l'émergence des royaumes Numides ; et des multiples civilisations qui se succédèrent sur son territoire.

Depuis les phéniciens, en passant par les Romains, Vandales, Byzantins , Arabes, Turcs et Français, chaque période est riche en évènements et péripéties qui ne peuvent que la glorifier pour son refus de toute forme de domination, où seule la foi musulmane atténuera ses révoltes perpétuelles.

En tant que circonscription administrative des temps modernes, sa création se fut durant l'occupation française ; peu après l'occupation de Constantine, lorsque le Duc d'Aumale, nommé gouverneur en 1843, décida d'aller rétablir l'ordre dans les Zibans.

En effet, Une colonne sous les ordres du colonel Buttafoco se met en route fin janvier 1844. Elle bivouaque aux environs d'Ain M'lila, puis à Ain Yagout au mois de Février ; et au mois de Mars cette colonne arriva à l'entrée Est de l'actuelle ville de Batna. Le Duc d'Aumale, réunissant son état-major décida alors, de créer en cet endroit, un camp militaire.

Aussitôt, le camp est assailli par les Ouled Soltane, qu'au mois d'Avril, il sera déplacé à environ 2 Kms au Sud Est, tout près des ruines de Ras El Aioun, où se bâtira le Village Nègre. En ce nouvel endroit qu'on appela : Ras El Aioun – Batna ; Quelques maisonnettes se poussent autour du camp et la ville commença à naitre.

Par un Décret de 1848, la ville naissante reçut le nom de Nouvelle Lambèse et en Juin 1949, un autre Décret l'appela BATNA. Le secteur Ouest de la ville constitué de jardins et de prairies est alors baptisé : la verdure

Peu après, les Infrastructures qui se construisirent furent :

- Les deux écoles (Jules-Ferry et Gambetta) en 1851,
- la justice de paix en 1853.
- L'Eglise en 1858 (Consacrée en 1863).

Au mois de Février 1860, un autre Décret fit de Batna une Commune de plein exercice. Elle comptait, à cette époque, 5 990 habitants : 1 947 français 647 juifs (avant le décret Crémieux de 1870), 273 étrangers naturalisés, 384 étrangers et 2 739 autochtones qu'on appela les « indigènes». Elle eut un conseil municipal élu en 1866.

En 1871, lors du soulèvement d'El Mokrani la ville est assiégée et la peur y entraina des répressions disproportionnées. La division de Constantine s'installe à Batna en décembre, et l'on construit un mur d'enceinte avec quatre portes et redoutes qui sont : le fortin et le Bordj Bou Diaf.

Dès 1875, on commença :

- La construction la ligne de chemin de fer allant vers Biskra
- La confiscation des terres et leur distribution aux nouveaux colons émigrés d'Alsace Lorraine.

En 1885, Batna est érigée en Sous-préfecture, siège de subdivision militaire du Département de Constantine.

Après 1891, Les centres de colonisation commencèrent à se créer : Merouana (Corneille) en 1905

En 1916, lors du soulèvement des Ouled Soltane autour de Mac Mahon. Barika, Medina, Aïn Touta sont assaillies, le sous-préfet de Batna est tué, ainsi que l'administrateur de Mac Mahon. La répression durera jusqu'à avril 1917, faisant appel à des troupes de Tunisie, à l'artillerie et à une escadrille d'avions. Depuis, Batna jouera le rôle de centre administratif et commercial, favorisé par un nouvel apport de colons Espagnols et Italiens ; qu'en 1949 la population de la ville dépassera les 25.000 habitants.

En ces temps les révoltes se succédèrent, jusqu'au jour où on entonna le chant de la révolution en une mémorable journée du 1èr Novembre 1954.

L'armée coloniale renforcée par, les chasseurs d'Afrique, la légion des Sénégalais, les parachutistes, l'artillerie, les blindés et l'aviation, essaya en vain de contrôler les maquis qui prenaient peu à peu de l'extension. En ville l'état d'urgence s'installe et la répression est de plus en plus brutale. On quadrilla les quartiers et des zones interdites sont créés. Le Camp, le Fortin, la Ferme Rouge (F. Lahmar, près de Fesdis), vont servir de lieux de torture. La ferme Lucas, regroupera les suspects avant leur envoi à Constantine.

En 1956, Batna devint le chef-lieu du département des Aurès jusqu'à l'indépendance.

Elle avait comme sous-préfectures : Biskra, Tébessa, Khenchela, Corneille et Arris. [256]

[256] Monographie Batna 2014, DPSB mai 2015, p3-5.

4. Le Milieu Physique :

4.1. Les Reliefs :

Batna, vaste espace faisant charnière entre le Nord-Est et le Sud-Est du pays; est un territoire de contraste présentant une structure physique très hétérogène, avec trois régions naturelles distinctes : Une zone des hautes plaines au Nord, Une zone montagneuse au centre et au Sud; et une zone Ouest à dominance steppique.

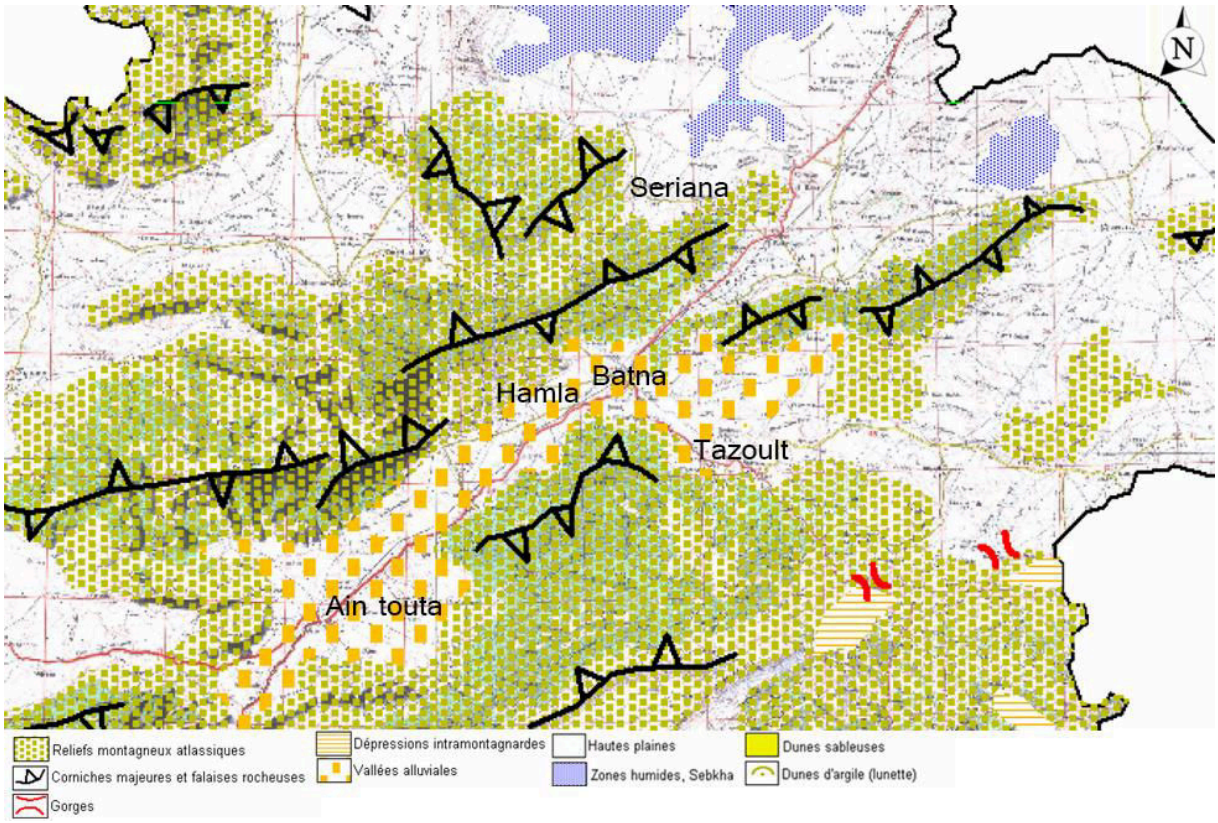

Carte 2 : Carte des Reliefs - Batna **Source :** PAW Batna, juillet 2009, A.N.A.T, p27

D'après la carte, Batna se situe sur une plaine, entourée de montagnes cette caractéristique a gelé son extension actuelle et lui a conféré une forme triangulaire, dont la base se situe au nord-ouest et la pointe au sud-est à des altitudes compris entre 1040m (seuil minimum) ou se situe le noyau colonial et 1100m (seuil maximal).

Les pentes :

L'étude des pentes a permis de délimiter les régions à éviter pour les constructions, elles représentent un handicap a la réalisation de réseaux et nécessite un gros budget pour sa réhabilitation, elles déterminent l'évolution du tissu urbain et les plans d'extensions ultérieurs.[257]

[257] Pos n 1-2 Batna, Urba Batna, p7 (traduit par l'auteur)

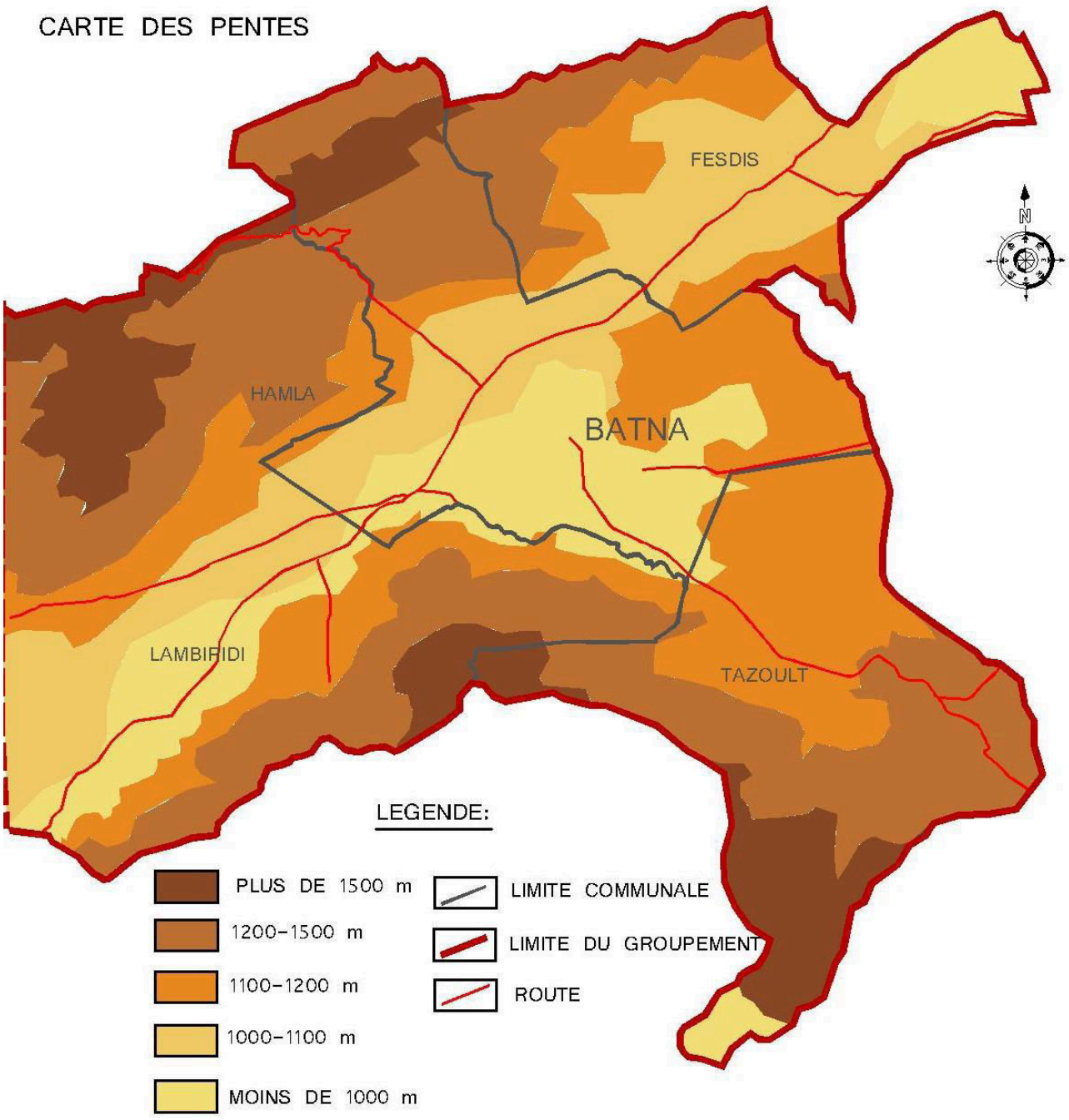

Carte 3 : Carte des Pentes - Batna
Source : SCU Batna, urbaco, p65

Pentes très faibles (0-3%) :

Caractéristique de la ville de Batna, s'étend sur une superficie de 2827.02 Ha et représente 83.30% de la surface totale de la ville. Les terrains s'étalant sur des plaines ne nécessitant pas de gros travaux d'aménagement, seulement ces terrains sont sujets aux inondations.

Pentes faibles (4-8%) :

Représente l'idéal de l'urbanisme et de l'aménagement. S'étalant sur une superficie de 172.53 Ha, représente 5.08% de la surface totale de la ville.

Pentes moyennes (9-12%) :

Terrains se situant au nord de la ville sur une superficie de 203.66 Ha représentent 6% de la surface totale de la ville.

Pentes aigues (13-25%) :

Région nécessitant un gros budget d'aménagement, occupe une superficie de 190.76 Ha représente 5.6% de l'ensemble de la surface de la ville (très petite surface au nord).

Batna se situe dans une cuvette, entourée de plusieurs montagnes qui dominent le skyligne paysager de la ville, on citera :

- Djbel Bouarif au nord-est (1640m)
- Djbel Ich Ali au sud (1800m)
- La forêt domaniale de Belezma et ces 3 contons (Tougourt 2075m ; Boumerzoug ; Kassrou) au nord et à l'ouest.[258]

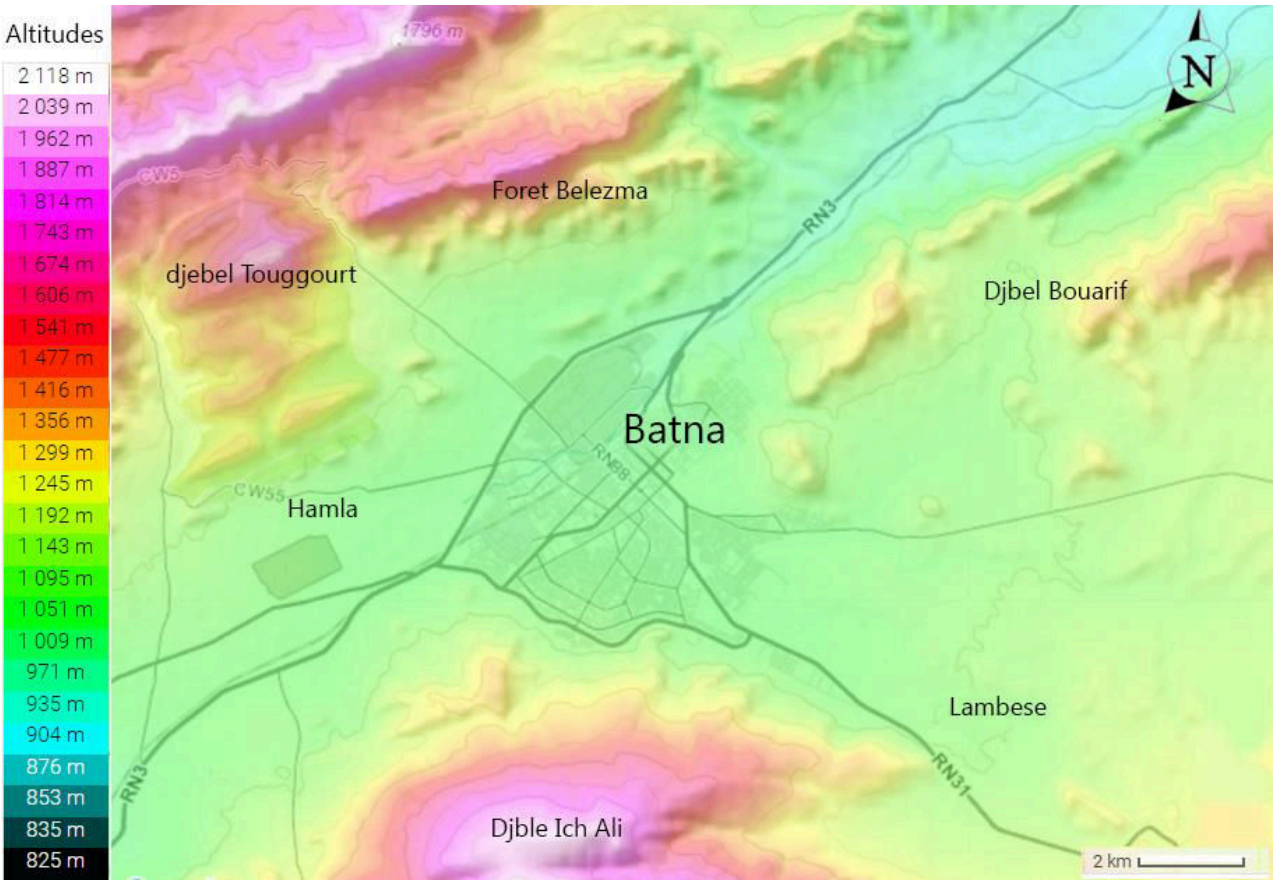

Carte 4 : Carte Topographique - Batna

Source : Topographique map (http://fr-fr.topographic-map.com/places/Batna-587454); modifié par l'auteur.

[258] Conservation des forêts, Batna

4.2. Géotechnique :

La région d'étude se situe sur la chaine des monts atlassien et saharien, ou l'on détermine la zone montagnarde qui se caractérise par une série de relief convexe et concave et un seul sens de direction du nord-est vers le sud-ouest, sa structure a une composition carbonique marno calcaire et argileuse, l'age remonte au 3eme ère et précisément au crétacé, comme Djbel Ich Ali, Bouarif. D'autres structures composées de Sel et de calcaire et remonte au jurassique, cette zone est non urbanisable (gros budget d'aménagement, situé en pente de plus de 25%) dans la région de Kassrou.

La plaine sur laquelle est bâti Batna est caractérisée par des terrains à vocation agricoles, composé essentiellement de deux structures, l'une remontant à l'ère quartenaire faite de limon et de cailloux (20-30m d'épaisseur) pouvant atteindre 200m dans les oueds. L'autre de l'époque miocène composée de grés, conglomères et argile.

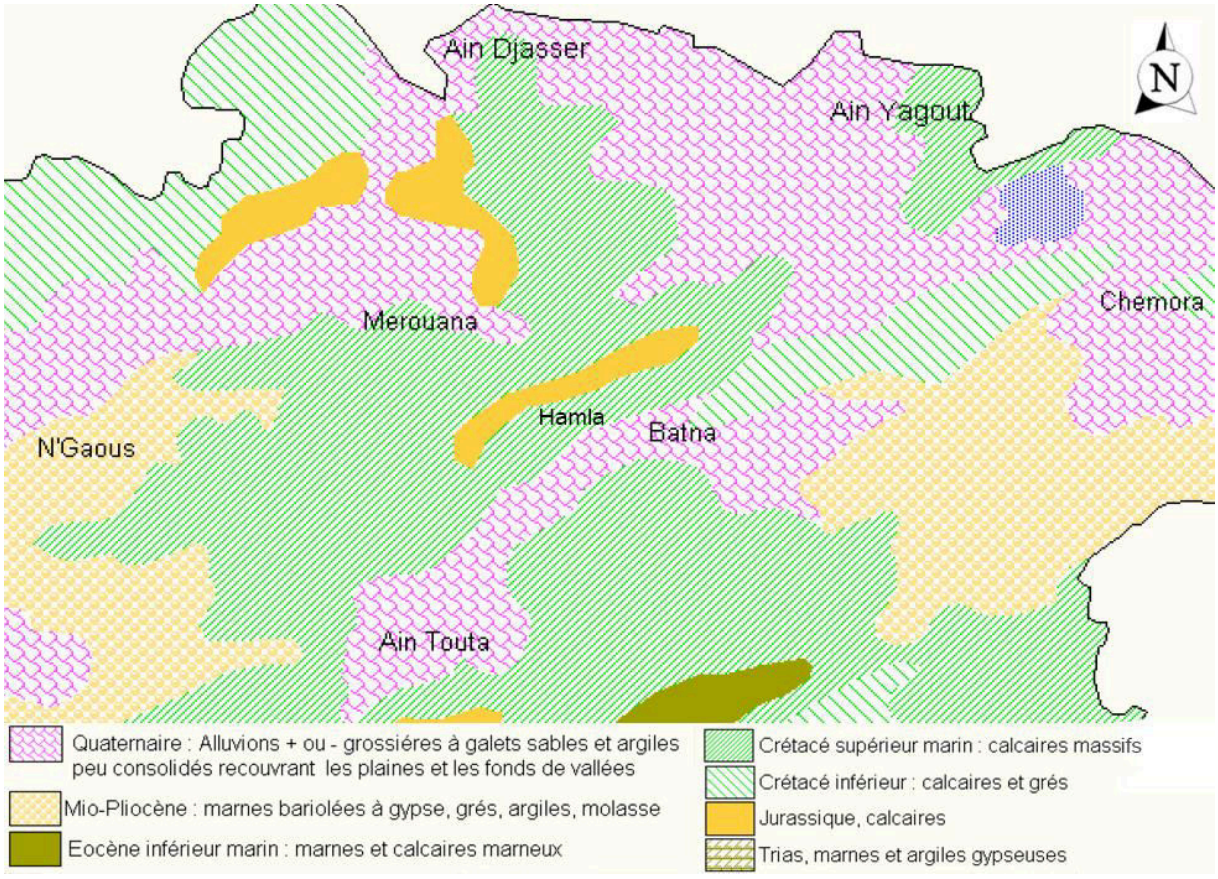

Carte 5 : Carte Géologique - Batna **Source :** PAW Batna, juillet 2009, A.N.A.T, p18

Séisme :

Vu l'impact du séisme sur l'urbanisme et les dégâts qu'il engendre, toute étude urbaine sur la ville doit prendre en considération ce facteur. Selon la carte sismographique de l'Algérie, Batna se situe dans la région à faible indice sismique.

4.3. L'hydrographie :

Le territoire de Batna est drainé par un réseau hydrographique assez dense d'oueds qui prennent leurs sources généralement dans la zone montagneuse du Nord et se déversent dans la plaine, alimentant ainsi les nappes superficielles. Oued Gourzi est le plus important, il est à un écoulement permanent.

Les Bassins Versants : L'ensemble de la Wilaya de Batna est réparti sur 3 grands bassins versants, selon la répartition faite par l'ANRH.

Le Bassin du Constantinois situé au Nord et Nord Est, qui s'étend sur une superficie de 4037 km^2 dans le territoire de la Wilaya.

Le Bassin versant du Hodna situé à l'Ouest, qui s'étend dans les limites de la Wilaya sur une surface de 4394 km^2.

Le Bassin des Aurès Nememcha, qui occupe la partie Sud et Sud Est de la Wilaya sur une superficie de 5611 km^2.

- La ville de Batna est spécialement située dans le bassin versant des hauts plateaux constantinois. Ce bassin se caractérise par un chevelu hydrographique caractéristique des zones semi-arides constitué d'oueds dont les débits en période d'étiage sont nuls.

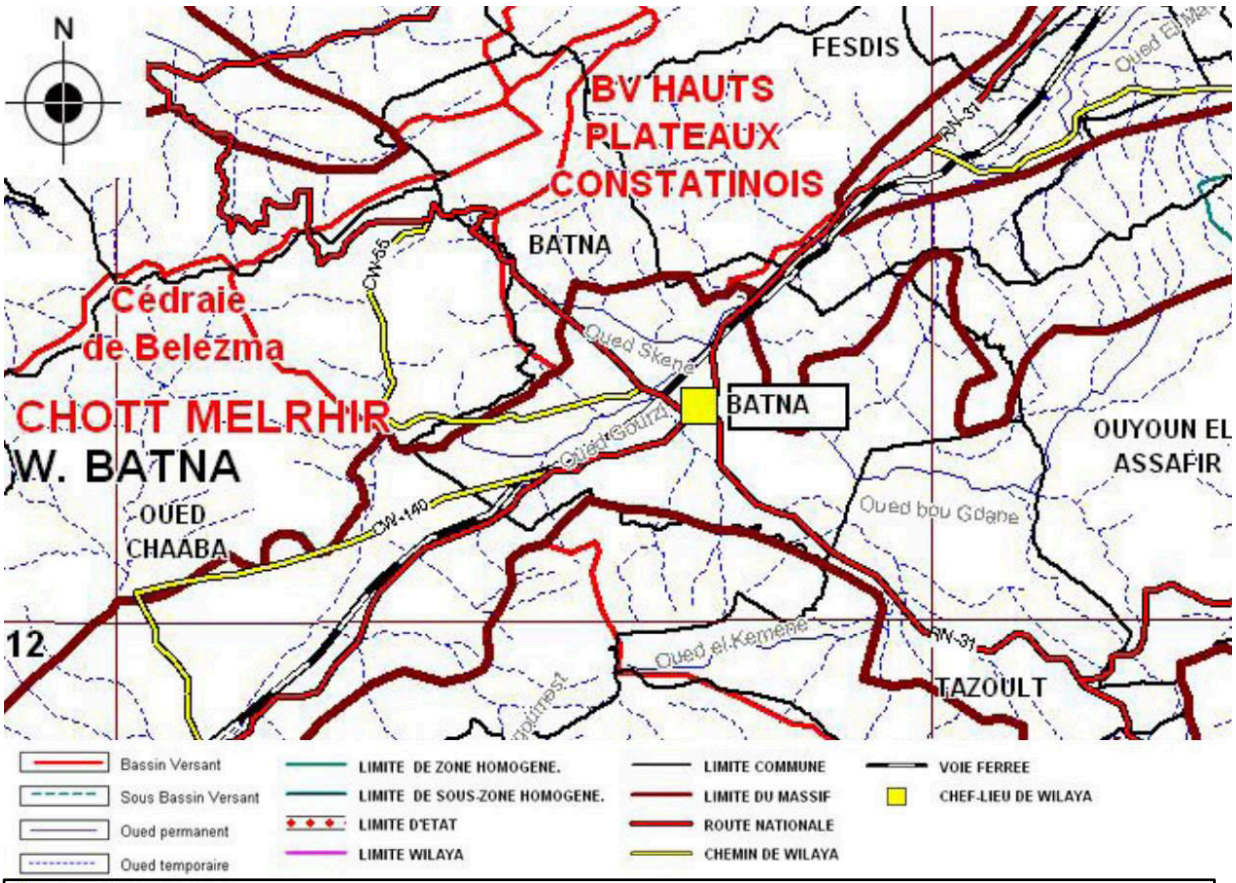

Carte 6 : Carte Hydrographique - Batna **Source :** SCU Batna, urbaco, juillet 2009, p73

Tout le réseau hydrographique est étroitement lié aux précipitations ainsi qu'il est surmonté par une atmosphère à très fort pouvoir évaporant.

L'alimentation en eau potable de la ville de Batna se fait à partir de forages et sources, on citera : Source d'Oued Taga.

- Seriana
- Ain skhouna (Djerma).

Ainsi que l'utilisation des eaux du barrage de Koudiet Lamdouar, Timgad.

Les Oueds :

La ville de Batna est traversée par 2 grands oueds, à savoir : Oued Guerzi, dont l'amont se situe à Oued Chaaba (traverse Hamla), et Oued Batna, dont l'amont se trouve à Tazoult.

Ses deux oueds s'entrecoupaient par deux autres de moindre volume, qui seront plus tard recouverts et transformés en canaux : Canal talweg et Canal Ceinture, ces transformations restent sujet de débat au niveau des habitants de la ville de Batna.

Ce réseau des oueds a cours pratiquement faible et constant durant l'année, se voit transformé lors des fortes averses et expose la ville aux risques d'inondations, ce qui doit alerter les responsables et les pousser à réagir en élaborant des solutions.

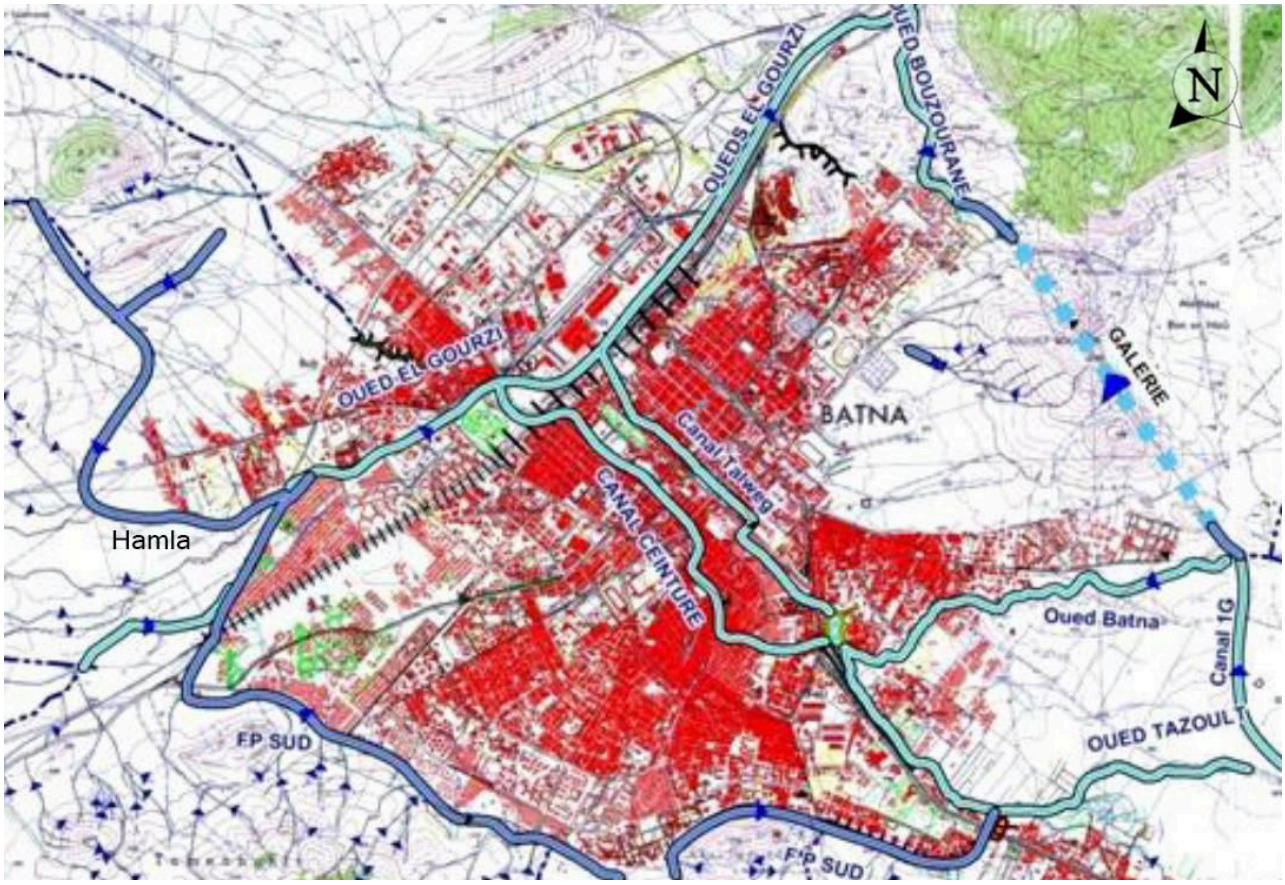

Carte 7 : Carte des oueds - Batna **Source :** SCU Batna, urbaco, juillet 2009, p77

4.4. La Climatologie :

Le climat de Batna est semi-aride humide et rigoureux en hiver, sec et chaud en été,

Les températures moyennes varient de 7 °C en janvier à 30 °C en aout. En hiver, la température descend en dessous de zéro la nuit, avec de fréquentes gelées (présence de verglas sur les chaussées). En été, la température peut atteindre les 45 °C à l'ombre. Le total annuel des précipitations est de276 mm, le taux moyen d'humidité est de 57 %, la neige ne fait son apparition que pendant quelques jours et surtout au mois de Janvier.

4.4.1. La température de l'air :

Les températures moyennes mensuelles relevées sont les suivantes[259] :

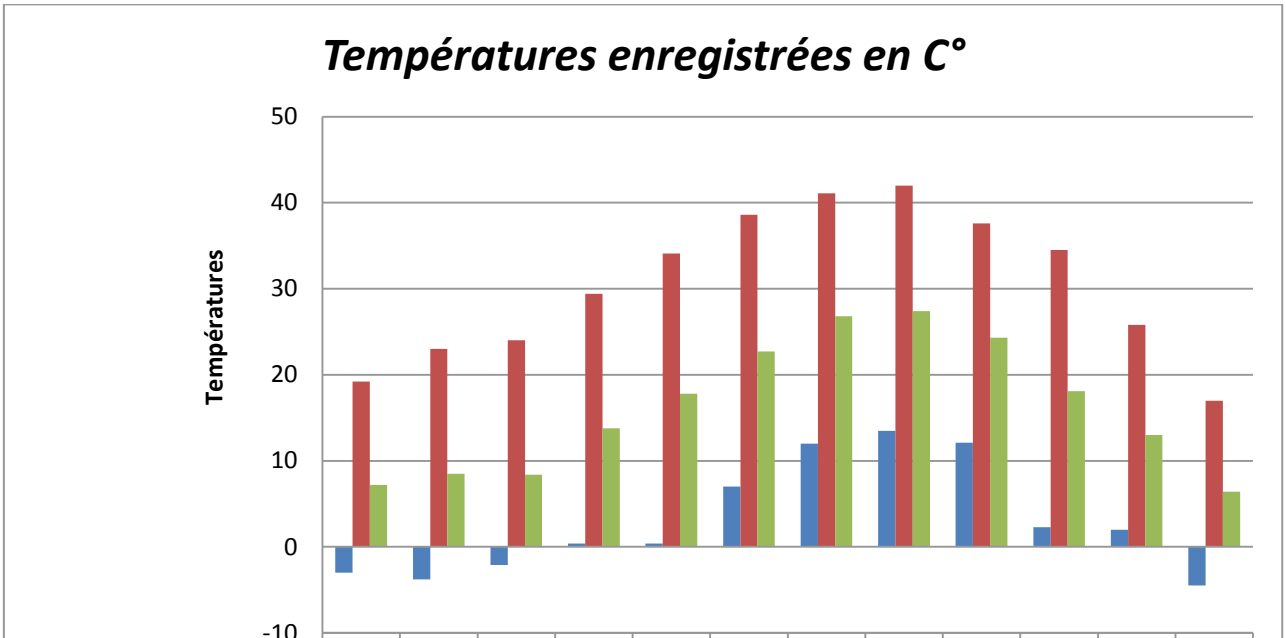

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
T minimales absolues	-3	-3,8	-2,1	0,4	0,4	7	12	13,5	12,1	2,3	2	-4,5
T maximales absolues	19,2	23	24	29,4	34,1	38,6	41,1	42	37,6	34,5	25,8	17
Moyennes	7,2	8,5	8,4	13,8	17,8	22,7	26,8	27,4	24,3	18,1	13	6,4

La saison froide : s'étale de Novembre à Février et pouvant atteindre le mois de Mars. C'est ainsi que l'on enregistre des moyennes ne dépassant pas le 9°C durant 4 mois dans tout le territoire de la Wilaya. Cependant les amplitudes thermiques varient entre 6 et 10°C entre les mois de Décembre et Mars, et augmentent entre les mois d'Avril et Octobre, pouvant atteindre 18°C.

[259] Tous les graphes de climatologie dans les 4 pages qui suivent sont réalisés par l'auteur en se référant aux données d'ONM (2014 Batna).

La saison chaude : elle est comprise entre le mois d'Avril et Octobre, cette saison est caractérisée par les moyennes annuelles maximales dépassant les 40°C pour le mois de Juillet et Août, alors que les valeurs thermiques maximales sont enregistrées d'Avril à Octobre.

4.4.2. Précipitations et humidité :

Selon les données d'ONM (2014) Batna est située dans une région qui reçoit entre 300 et 400 mm de pluie par an. Mars et Juin sont les mois les plus arrosés qui reçoivent respectivement 68.2 et 47.8 mm de moyenne de pluie. Le mois de Juillet est le plus sec avec une moyenne de 0.3 mm

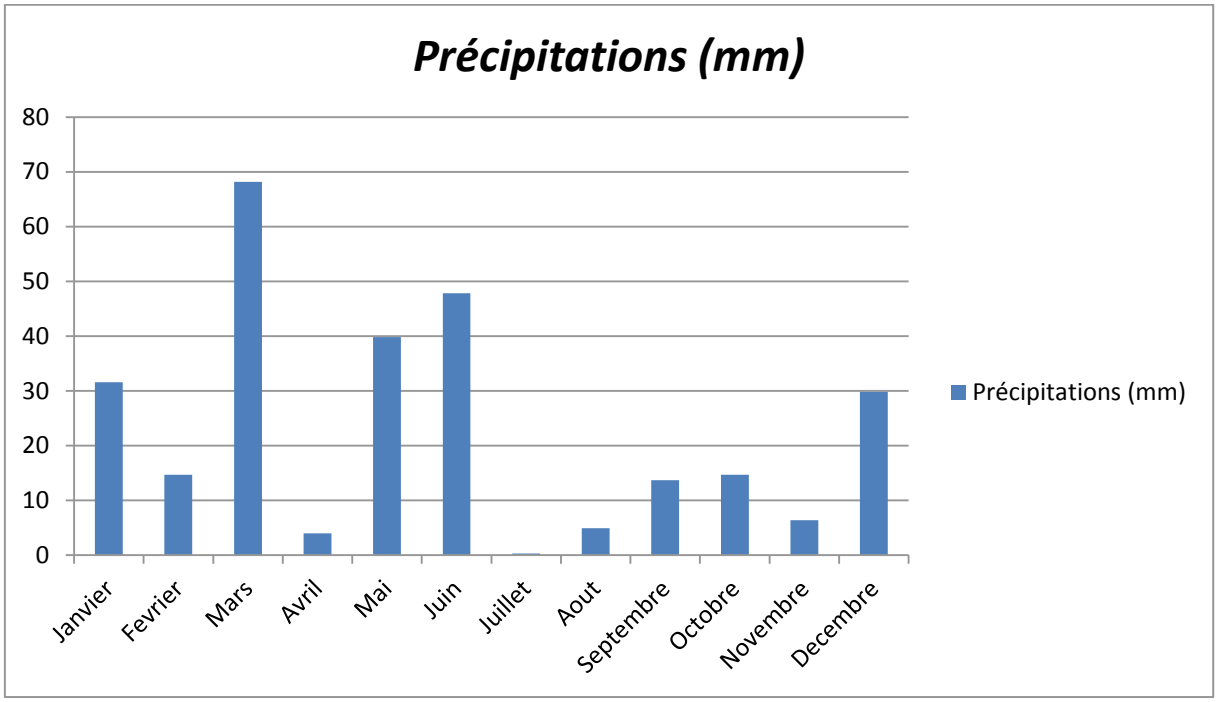

La gelée blanche : La gelée qui se manifeste dans la région par les ravages causés à l'agriculture. En effet, elle est fréquente durant surtout les mois de Décembre, Janvier et début Février et peut parfois s'étendre jusqu'au mois d'Avril. Dans ces derniers mois, elle est souvent très nuisible à la vie végétative.

Le brouillard : Batna est peu affectée par le brouillard, pendant toute l'année il n'a été observé qu'une moyenne de 2,4 jours.

L'humidité : Pour l'humidité d'octobre à Mai, on observe la période où l'humidité est supérieure à 50 %, avec un pic en Mars et en Décembre (73 % et plus). Juillet et Août sont les mois les plus secs avec un taux d'humidité de l'ordre de 36 et 40%. La moyenne journalière d'une année est de l'ordre de 59 % toujours selon les données d'ONM (2014).

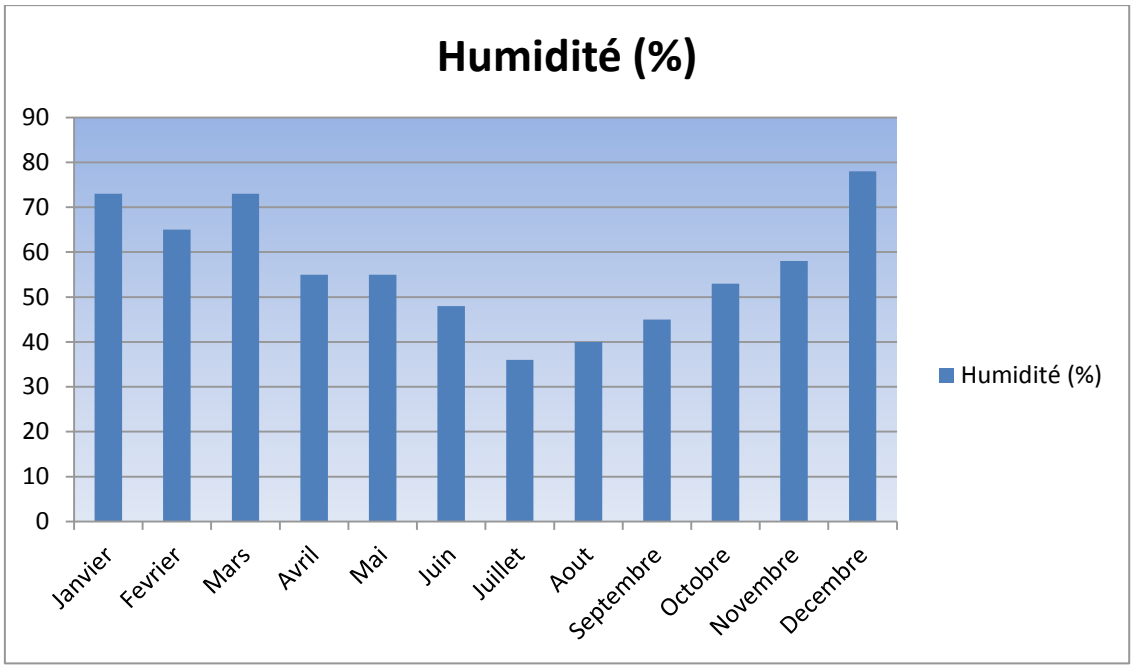

4.4.3. Les Vents Dominants :

Les vents qui soufflent dans la région sont faibles à modérés, avec comme vents dominants ceux du Nord-est pendant la saison estivale et ceux du Sud-ouest pendant le reste de l'année.

Le sirocco : Le nombre moyen de jours de sirocco observé par an est de 19, Juillet est le mois où il sévit le plus avec environ 5 jours.

Les orages : De Mai à Septembre, on observe plus de 03 jours d'orage par mois avec Juin, Août et Septembre les mois les plus orageux.

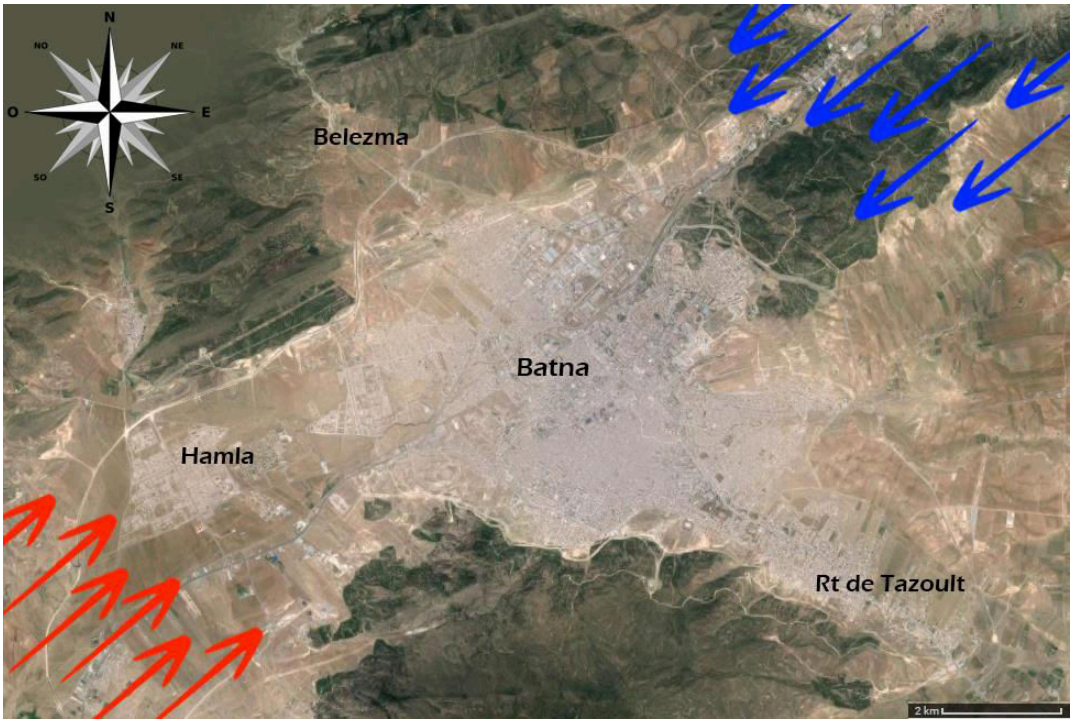

Carte 8 : Carte des vents - Batna **Source :** Google earth + modifié par l'auteur

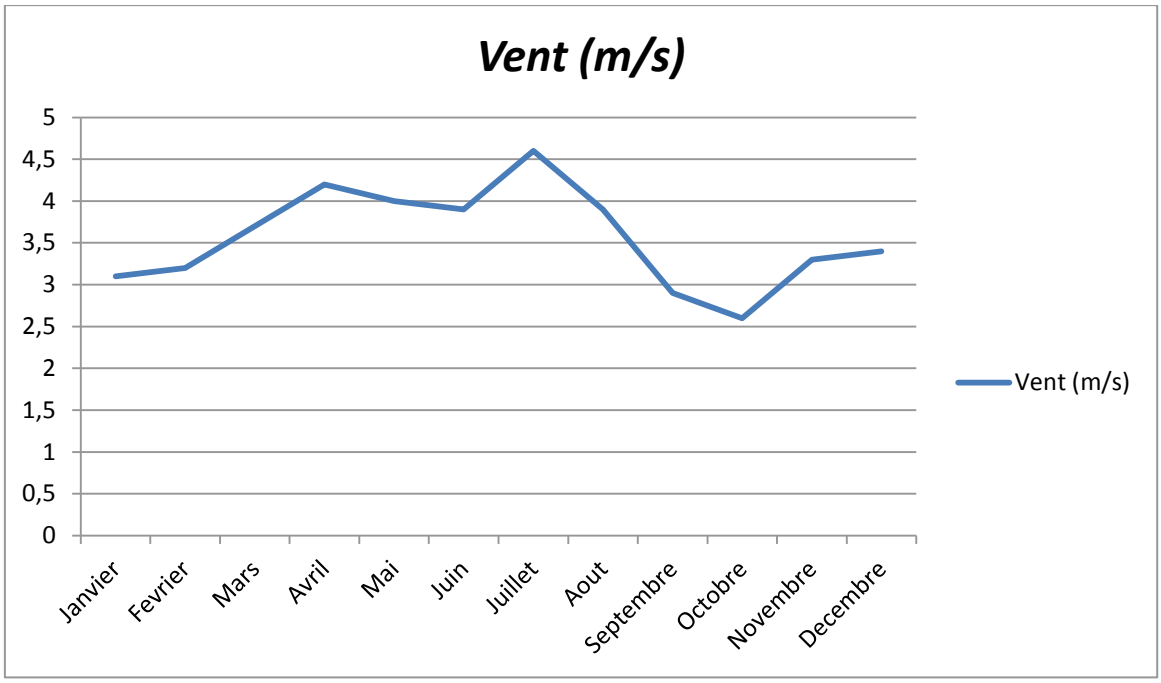

La vitesse du vent dans la ville est maximale au mois de juillet (4.6m/s), alors que la vitesse minimale est enregistrée pendant le mois d'Octobre (2.6m/s).

4.4.4. L'insolation :

D'après les données d'ONM 2014, on constate que Batna jouie d'un important ensoleillement, ou l'insolation atteint les 337 heures durant le mois de juillet, et diminue jusqu'à atteindre les 125 heures durant le mois de décembre. En tout la durée d'ensoleillement est d'environ : 2935 heures/an.

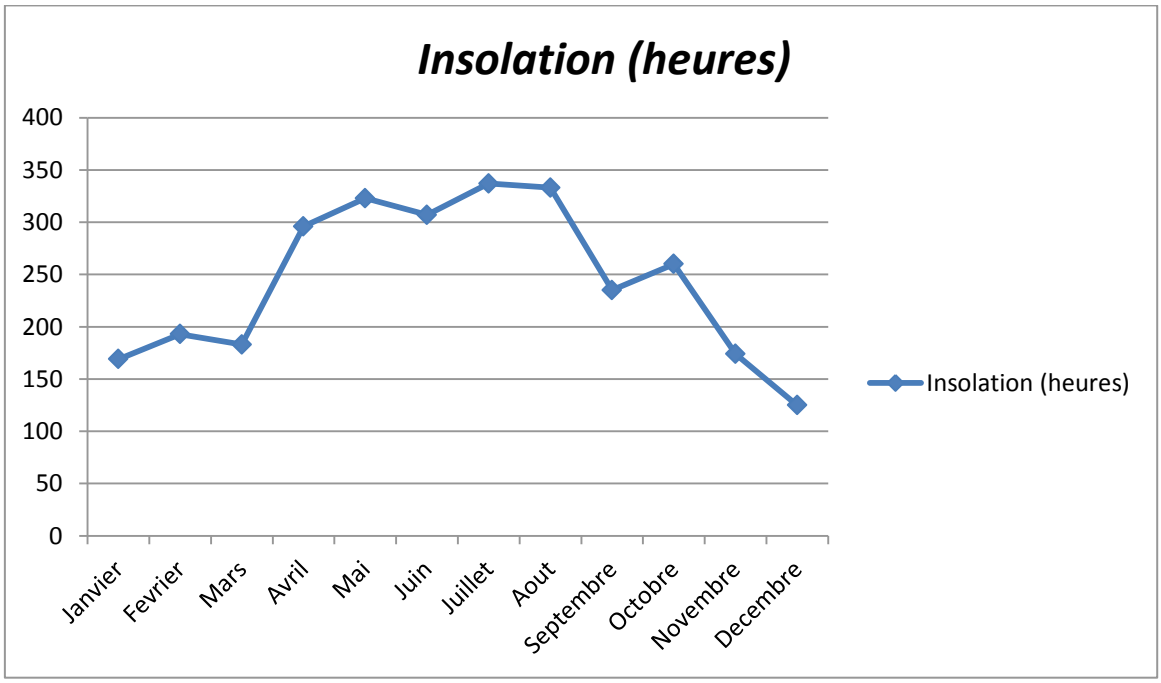

5. Les étapes d'évolution du paysage urbain de la ville de Batna :

La ville de Batna a vu le jour sur décret du 12 septembre 1848 signé par Napoléon. Ceci et venue après que la commission consultative siégeant à Constantine a décidé de faire de Batna une future ville du fait de sa position stratégique à la croisée des axes Biskra, Tébessa, Sétif, et Constantine En 1843 l'armée française a été chargée par le gouverneur français de Constantine de rétablir l'ordre dans les zibans pour cela une colonie a été expédiée en 1844 et bivouaqua à mi-distance entre Biskra et Constantine près de la ferme de tourelles, on appela cet endroit BATNA. L'évolution urbaine de la ville de Batna a connu deux étapes distinctes :

5.1. Première étape : l'étape coloniale

On peut lire cette étape à travers quatre périodes :

5.1.1. La période : 1844-1870

La ville de Batna fut fondée sous forme de camp militaire au tracé rectangulaire, et qui est entourée par un mur d'enceinte percé de quatre portes. Le tracé de ce camp est marqué par l'intersection de deux axes perpendiculaires (rue de la république et rue de France) reliant les quatre portes de l'enceinte, c'était l'origine de la ville mère à Batna. Un décret exécutif a été promulgué en date du 12/09/1844 portant la promotion de la ville de Batna au rang d'un centre urbain avec une superficie de 12 hectares. En 1860 la ville a connu une extension lente et l'amorce du premier quartier Z'mala au Sud Est se fut en 1970 et c'est le plus ancien quartier.

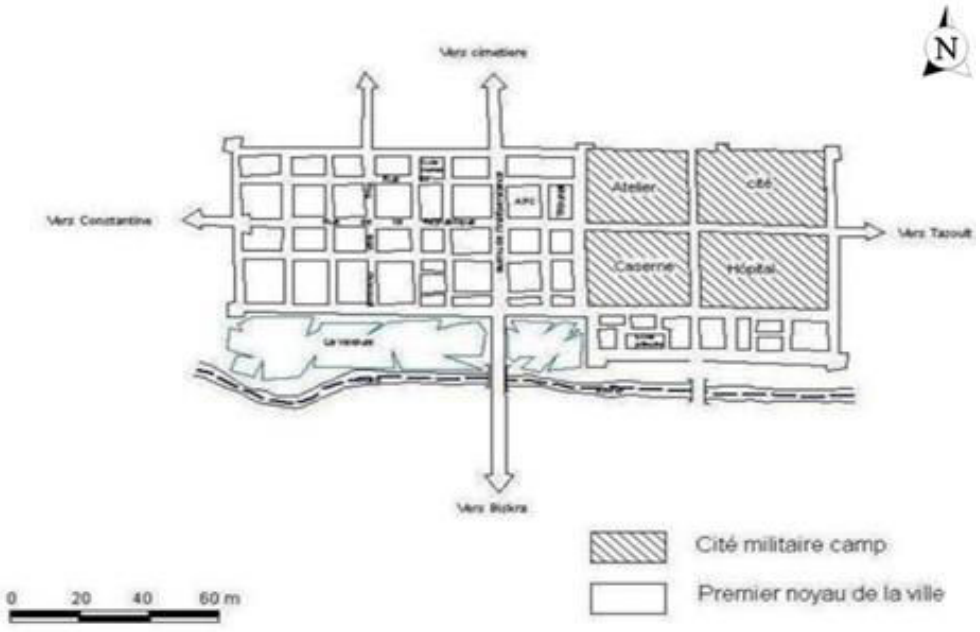

Carte 9 : Premier Noyau de la ville de Batna
Source : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) -1998-BATNA

5.1.2. La période : 1871-1923

La ville de Batna a connu pendant cette période un apport de colons ce qui a engendré une extension .La superficie de la ville a atteint 26 hectares .Cette extension est suivie par la réalisation de différents équipements de la ville notamment :

Deux écoles, l'église, le marché, le théâtre, la mosquée du camp, la mairie le tribunal, et le cimetière chrétien. Ce noyau est organisé de part et d'autre des deux axes structurant (France) et (mossli).La ville fut divisé en deux parties par l'oued. Du côté nord le noyau colonial et du côté sud le quartier traditionnel Z'MALA.[260]

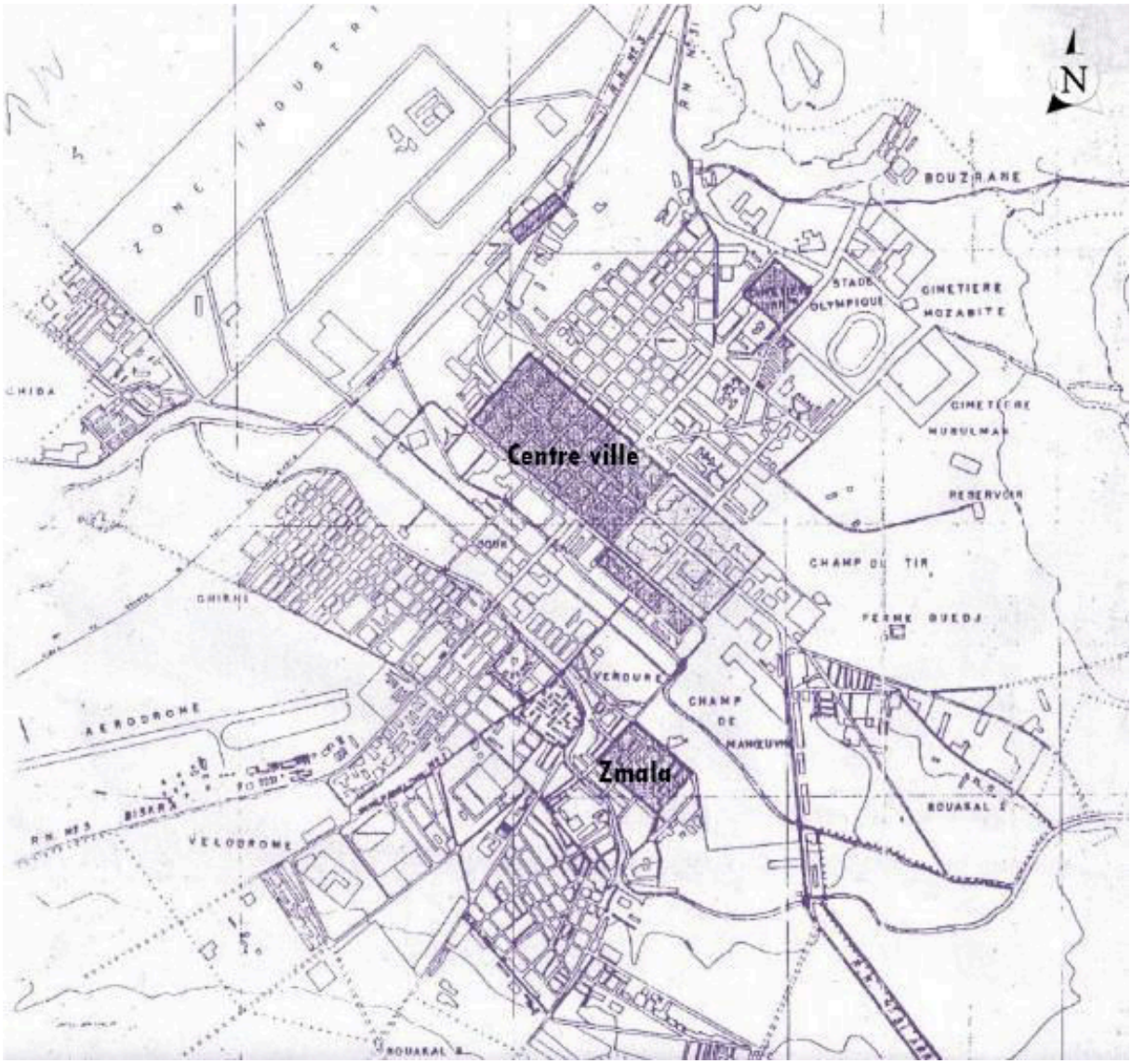

Carte 10 : la ville de Batna en 1923
Source : SCU Batna, Urbaco, juillet 2009, p38

[260] Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) - Batna. A.N.A.T.

5.1.3. La période : 1924-1945

Durant cette période, la ville a pu jouir de son rôle comme un centre administratif et commercial avec la réalisation d'un aérodrome au sud-ouest du noyau colonial et la construction du chemin de fer à l'ouest du noyau et qui s'étend du nord au sud (Touggourt).cela a engendré une attraction considérable des citoyens et un nombre de population qui a évolué de 11000 habitants en 1925 à 15000 habitants en 1940. La superficie de la ville est passée à 150hectares. La ville a subi une dynamique urbaine et un éclatement du noyau dans trois directions : -Au Nord -Est le quartier stand et qui a repris la même trame orthogonale -Au Nord-ouest le quartier fourrière près de la gare -Au Sud Est et Sud-ouest les première constructions de deux futurs quartiers de L'agglomération cité chikhi et quartier Bouakel[261]

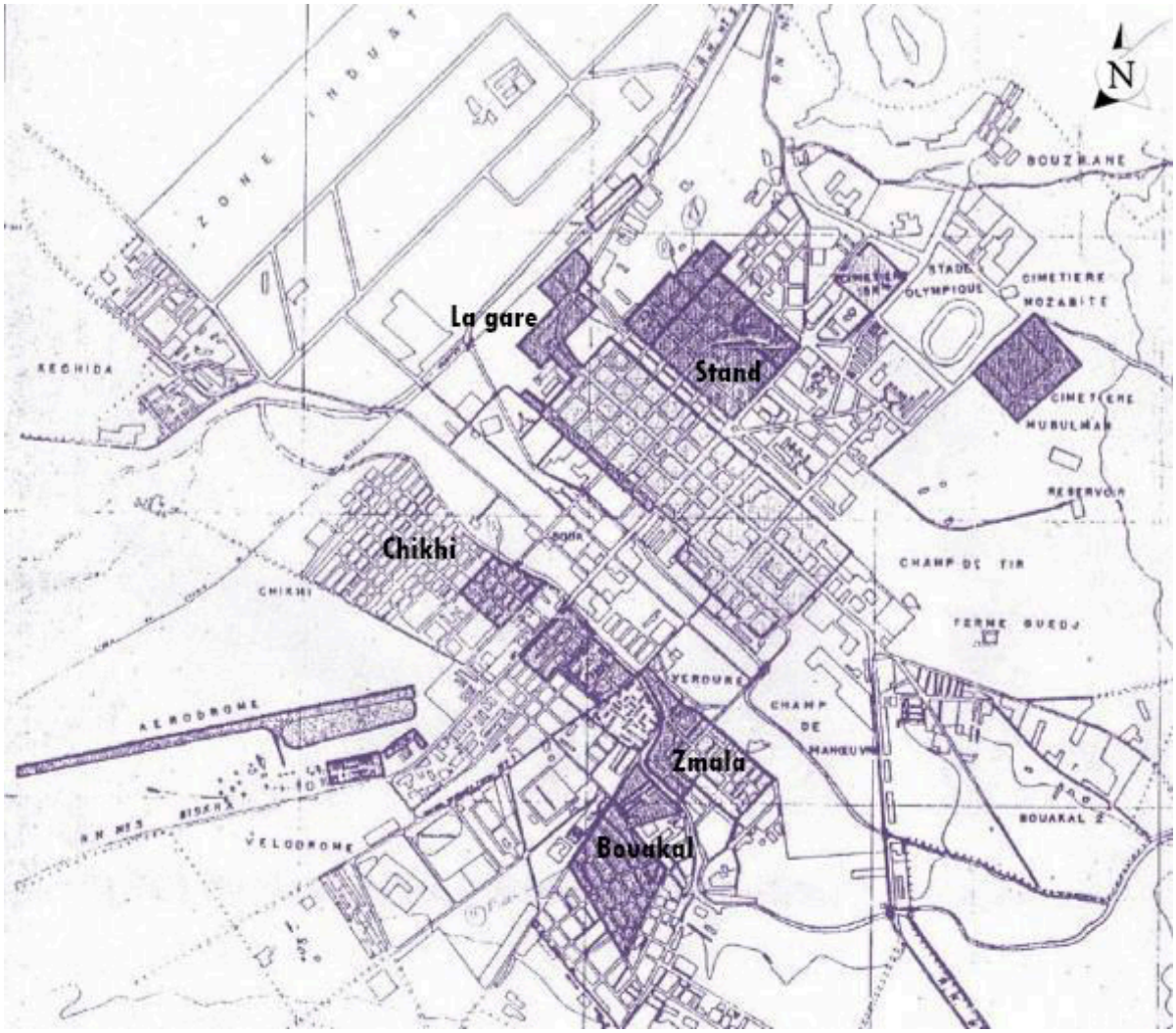

Carte 11 : la ville de Batna en 1945
Source : SCU Batna, urbaco, juillet 2009, p39

[261] PDAU Batna. Op cit.

5.1.4. La période : 1946-1961

Cette période a coïncidée le déclanchement de la guerre de libération nationale, ce qui a engendré un exode rurale massif. En 1958 il y'avait le lancement du plan de Constantine avec son programme en matière d'équipement ainsi la commune de Batna est devenue indépendante administrativement de la ville de Constantine ce qui a été traduit par une dynamique urbaine considérable donnant naissance à de nouveaux quartier et qui sont :

-Du côté NORD (les quartiers européens) La localisation de l'habitat collectif notamment : Les 180 logements sur le long des allées Ben boulaid ; Les 158 logements ; La cité fourrière avec les 100 logements.

Ainsi et pour des raisons sécuritaire les colons ont procédé à la réalisation de caserne dans la partie nord-est du noyau où se trouve l'hôpital sanatorium actuellement.

-Du côté SUD (les quartiers Individuels) Contrairement à l'urbanisme planifié dans la partie nord destiné pour les européens, il y a eu l'apparition de l'habitat informel qui est du à l'exode rural et les besoins pressant en matière de logements.

Cités de recasements : Les 252 logements de la cité Chikhi ; Les 192 logements de la cité évolutive ; Les 260 logements de la cité k'chida

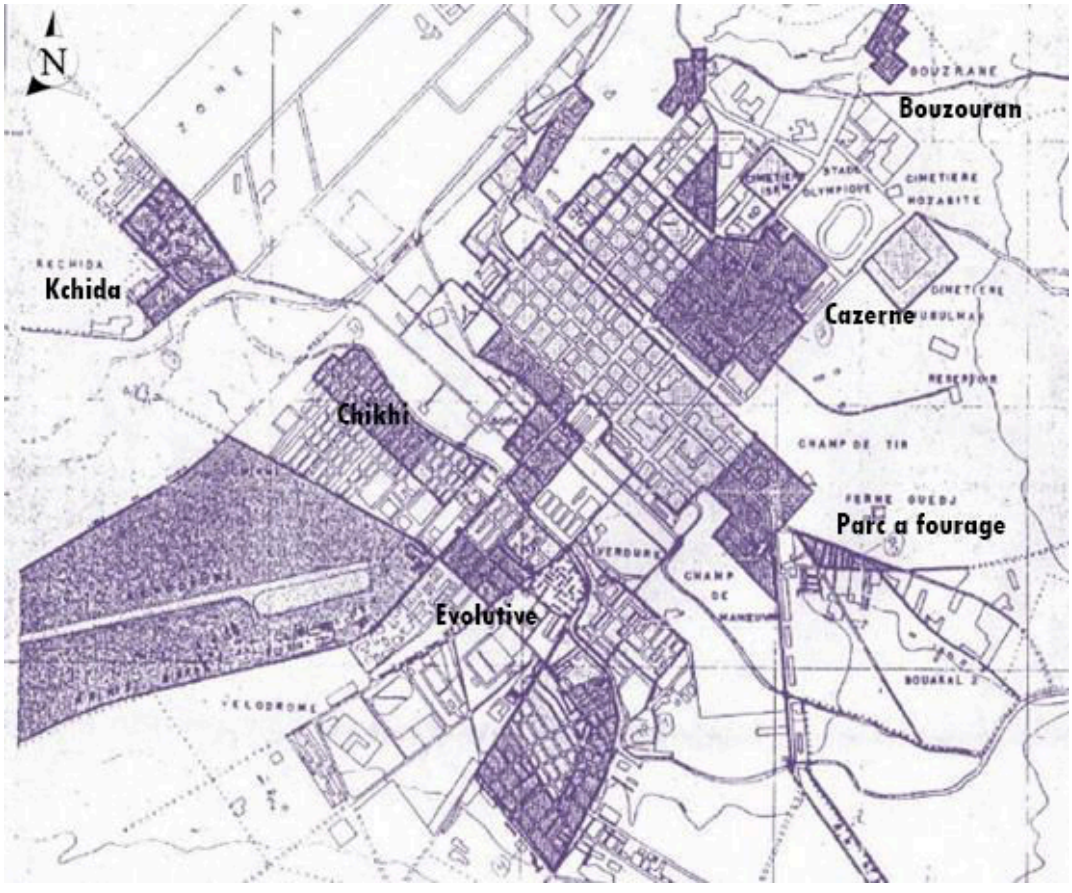

Carte 12 : la ville de Batna en 1961
Source : SCU Batna, urbaco, juillet 2009, p40

L'extension progressive de ces noyaux a donné naissance à de nouveaux quartiers et qui sont : Kchida, Chikhi. L'apparition des quartiers illicites tels que : A l'est parc à fourrage, au nord Bouzourane .Il est à noter aussi que cette période a été caractérisée par l'extension des quartiers traditionnels Z'mala et bouakal.la superficie de la ville a atteint 209 hectares.[262]

5.2. Deuxième étape : l'étape post coloniale (après 1962)

La majorité des quartiers structurants de la ville de Batna reviennent à la période coloniale, néanmoins la période de l'indépendance a connu beaucoup de changement que la ville à connu. Cinq périodes distincts caractérisent cette période notamment :

5.2.1. Période de 1962-1973 (période transitoire)

Cette période a connu un changement radical des situations politiques et économique du pays en générale et de la ville de Batna comme étant une ville algérienne en particulier. Donc l'intérêt général a été concentré sur la concrétisation de l'équilibre politique et le développement économique et ce au détriment du coté urbain. D'une manière directe, cette situation a eu son impact sur la ville de Batna. Celle-ci n'a pas connu de développement urbain marqué, elle s'est limitée sur l'extension des quartiers précédant d'une manière anarchique. Durant cette période et en 1968 la ville de Batna a profité du programme AURES qui englobe plusieurs projets de logements (375 logements) et la création de la zone industrielle. La superficie de la ville a atteint 1227 hectares.

Le tissu urbain de la ville de Batna s'est structuré autour des quartiers suivants :

Le centre-ville (le noyau), cité chikhi, cité a Nasser, cité abattoir, cité Bouakal avec ces trois parties, cité Kchida, cité Bouzourane et cité parc a fourrage.

5.2.2. La période de 1974-1984 (développement urbain planifié)

La nécessité d'avoir un instrument d'organisation spatial qui répond à l'explosion démographique s'est avéré nécessaire d'où l'apparition du premier PUD plan d'urbanisme directeur en 1978.qui avait comme objectif :

- Organiser l'espace
- Maitriser ce phénomène d'extension et de développement urbain
- Définir les zones d'extension urbaine de la ville du à l'explosion démographique et leurs besoins en matière d'équipements et d'habitats.

[262] PDAU BATNA. Op cit.

En 1978 La ville de Batna a bénéficié du premier plan d'urbanisme directeur et qui avait comme principal objectif de déterminer les zones d'extension et qui s'articule autour de trois secteurs:

Premier secteur situé au Nord Est .Il englobe la zone milliaire d'une superficie de 243 hectares (à long terme), en plus de l'extension du quartier parc à fourrage au court et moyen terme.

Deuxième secteur situé dans la partie sud et Sud-ouest .Il prend en charge la réalisation des deux zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN1 et ZHUN2).

Troisième secteur situé au nord-ouest, d'une superficie de 22 hectares .il englobe l'extension de la zone industrielle. C'est ainsi que l'état a commencé de concrétiser plusieurs projets programmés dans le cadre du plan d'urbanisme PUD de la ville de Batna notamment :

- **Habitat Individuel :** sous forme de lotissements d'un nombre de 1308 lots.

On trouve :

-Lotissement Kemouni : 331lots ;

-Lotissement Bouarif : 240lots ;

-Lotissement EL bousten: 385 lots ;

-Lotissement Ezzouhour : 352 lots.

- **Les coopératives :** d'un nombre de 21 coopératives composées de 535 lots, notamment : Bnbadis (15 lots), Nedjma (12 lots), CNEP I et II (116 lots), Cèdre (18 lots), El wafa (22 lots), CPA (10 lots), CIBAT (40 lots), CIMBA (32 lots), CIPOBA (27 lots) E zahar (21 lots),…[263]
- **Habitat collectif :** concentré à l'intérieur des deux zones d'habitat urbain nouvelle ZHUN1 et ZHUN 2 composé de 3094 logements en plus de la cités 742 logements.
- **Les équipements :** Centre culturel islamique - Cités administrative - Mosquée 1er novembre - Lycée de jeune fille - 08 CEM - Techniqum - Cité universitaire 200lits - Musée el moudjahidine - Siège SAA - Hôtel Chelia. Tous ces équipements ont eu une grande attraction d'un nombre important d'habitant venu des compagnes à la recherche d'une vie meilleure (travail, scolarisation et autres services..).Le souci de cette population est de chercher un abri et loin d'un logement dans le cadre réglementaire. Le problème posé c'est que le plan d'urbanisme directeur a échoué du moment qu'il n'a pas

[263] Nedjai Fatiha (2012), LES INSTRUMENTS D'URBANISME ENTRE PROPRIETAIRE FONCIER ET APPLICATION BATNA, Mémoir de magister, université de Biskra, p176

pris cette tranche de population résultante de l'exode rurale dans la projection des besoins de la ville.

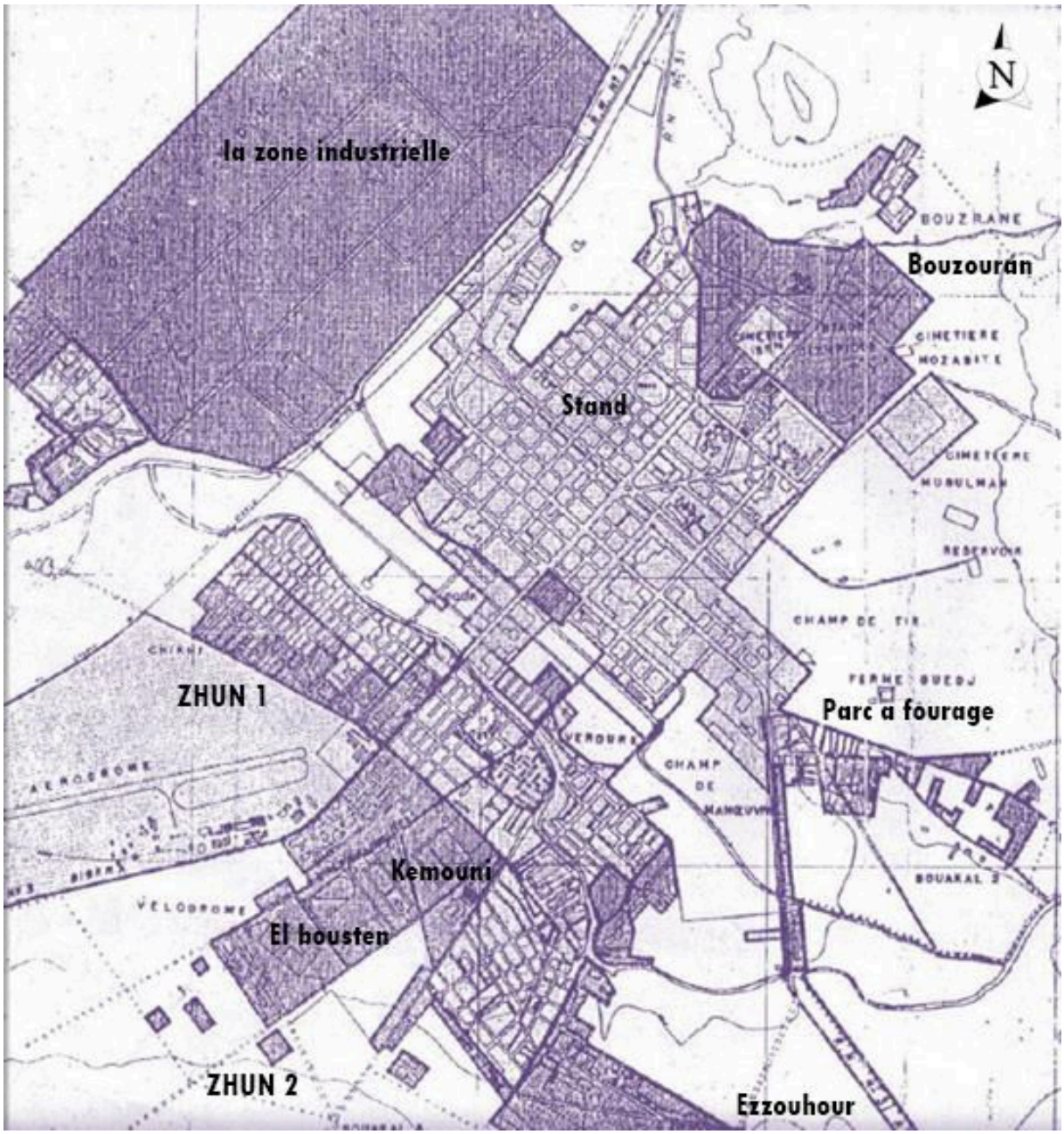

Carte 13 : la ville de Batna en 1973
Source : SCU Batna, urbaco, p41

Ainsi cette période a vu la promulgation de la loi des réserves foncières en 1974 qui a donné au APC le droit de constituer leurs portefeuille foncier en procédant à l'achat des terrains privés avec des prix symboliques. Cela a poussé les privés à procéder à la vente de leurs terrains d'une manière anarchique vu le besoins en logement loin du contrôle de l'état.

Le résultat est donc un tissu urbain informel en plus de la prolifération des constructions individuelles de qualité médiocre ce qui a accentué le phénomène d'extension des constructions illicite qui est apparu dans toutes les directions : Bouakal, Kchida, Bouzourane, Parc à fourrage et Tamechit… La ville a subit un éclatement dans tous les sens du aux flux migratoire qui est à la recherche d'emploi, de scolarisation et des divers services.

Les quartiers traditionnels ont connu une urbanisation rapide notamment : Parc à fourrage, Bouakal, Z'mala, Chikhi et Bouzourane.[264]

5.2.3. La période de 1985-1994 (saturation du tissu urbain et nouvelle législation urbaine)

Cette période a été caractérisée par l'insécurité totale ce qui a introduit un flux migratoire importants qui a engendré une crise de logements, et le rythme des constructions illicites a accéléré dans les quartiers traditionnels. Le programme du PUD de 1978 a été freiné et, un deuxième PUD en 1985 a été élaboré pour répondre aux problèmes de la ville liés aux constructions illicites dans les quartiers Kchida ,Bouzourane ,Parc a fourrage, Route de Tazoult, et surtout à Tamechit et Bouakal .

Malgré l'introduction du 2ème PUD, la ville de Batna continu de subir une extension urbaine informelle. La superficie de la ville a atteint 3383 hectares.

Cette période a vu aussi la promulgation de la loi 90/29 portant aménagement et urbanisme et la loi 90/25 portante orientation foncière dont la ville de Batna a bénéficié du premier plan directeur d'aménagent et d'urbanisme qui englobe un ensemble de commune (Batna, Tazoult, Fesdis, Seriana, Djerma, Ayoun lassafer et Oued chaaba) mais cette étude a été annulée vu les difficultés de concrétiser l'idée d'un plan urbain pour un ensemble de communes et d'autre problème politique et administratif.

Donc la ville de Batna continu à vivre des problèmes divers liés à :

- La saturation du tissu urbain et la consommation excessive du foncier à travers les constructions individuelles et illicites.
- Des quartiers périphériques qui souffrent de l'absence des équipements et des infrastructures nécessaires.
- Des façades urbaines médiocres.
- Des espaces urbains non fonctionnels, absence de tout critère d'urbanisme et commodité nécessaire.
- Atteinte au paysage urbain et au cadre bâti.

[264] PDAU Batna, Op cit.

5.2.4. La période de 1994-2005 (première expérience d'élaboration des outils d'aménagement et d'urbanisme)

En 1994 il été procédé à l'initiation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme pour la ville de Batna uniquement qui a remplacé le plan précédent, et ce n'est qu'en 1998 qu'il a été approuvé. Cet instrument a permis de donner les grandes orientations du développement urbain et économique et de déterminer les nouveaux secteurs d'extension à court terme, moyen terme et long terme. Or, il s'est avéré que les prévisions de 20 ans de cet instrument d'urbanisme n'ont pas été bien étudiées, du fait que les secteurs d'urbanisation futur ont été consommés totalement avant les délais fixés par le PDAU. Cela a induit l'apparition d'une urbanisation anarchique dans de nouveau quartier (cités Aaraar sur la route de Fesdis).Face à cette urbanisation anarchique et en 2005 il a été procédé à la révision de cet instrument d'urbanisme avant l'expiration de ces délais réglementaire.

5.2.5. La période de 2005-2012 (la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et l'apparition des pôles urbains)

Durant cette période La saturation du tissu urbain a conduit la ville à se développer hors ses limites administratives à cause des différents obstacles. D'une manière générale l'urbanisation de Batna, une fois bloquée au Nord-est par la zone militaire, au Sud-ouest par la zone industrielle et au Sud par les montagnes. L'urbanisation auto-construite spontanée continue sur trois nouveaux « couloirs d'urbanisation : - Route de Tazoult - Route de Fesdis - Route d'oued chaaba Cette période aussi a été caractérisé par la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et qui a été inscrite en 2005.

Elle englobe les sept commune (Batna, Tazoult, Fesdis, Djerma, Oued chaaba, Ayoune el assafir et Seriana).

Ainsi on peut noter aussi la création des de nouveaux pôles urbains :

La nouvelle cité de Hamla et le pôle urbain de Fesdis à caractère scientifique.

6. Paysage de Batna à travers l'histoire :

	Centre-ville **Vers 1900** **Tissu colonial en damier**
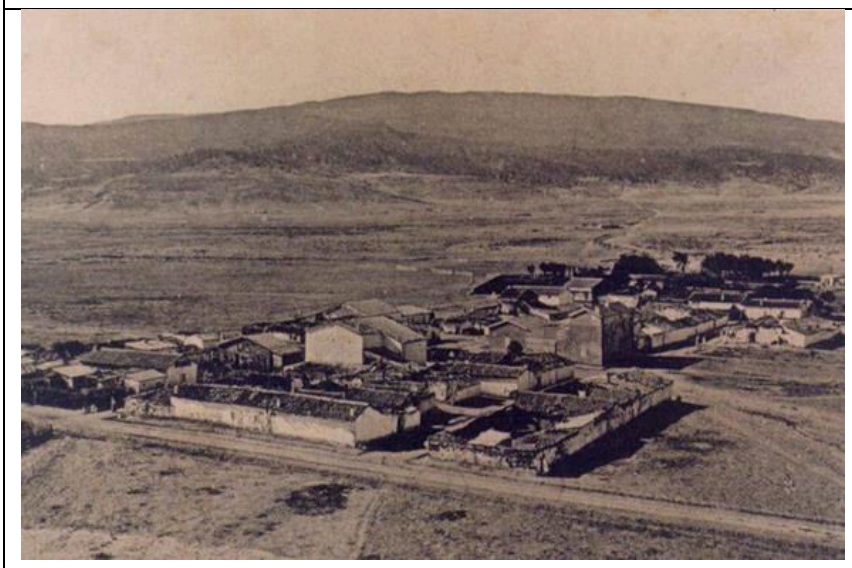	**Village Nègre** **(zmala)** **Vers 1920**
	Ville de Batna **(vue aérienne)** **1940**

	Le square et la rue Gambetta
	Caserne – Batna Vers 1950
	Les Allées Bocca Vers 1965

	L'avenue de la république 1970
	Vue générale sur la ville Les années 90 (de djebel Ich Ali)

Source des photos : page Facebook, (https://www.facebook.com/472372186176460)

Se référant aux différentes étapes d'évolution urbaine de la ville de Batna suscités, agrémentées par une série de photos on découvre la ville sous plusieurs phases. Caractérisée chacune par un charme particulier surtout tout au début de sa création et la phase coloniale. Ceci dit son paysage urbain a aussi évolué dans le temps depuis le camp militaire jusqu'à la ville d'aujourd'hui. Pour clarifier cette évolution nous citerons trois principales étapes.

6.1. L'étape coloniale :

Nous avons la nostalgie d'une ville bien structurée au tout début du choix du site. Le tissu en damier, les constructions étaient homogènes a façades harmonieuses dont la finition nous laissent perplexes, les toitures en tuiles, les voies larges… le tout baignait dans une harmonie de textures et de couleurs bien respecté, l'intégration au site était parfaite, l'aménagement

extérieur était tout aussi beau, bien soigné, des placettes et des squares garnis de bancs et entouré d'espaces verts auquel on attribuait un intérêt particulier, des arbres d'alignement choisis selon le climat et la nature du sol. Une vue aérienne fait découvrir une petite ville tracée régulièrement bien structurée et dominée par des taches vertes.

Le mobilier urbain était à l'affiche, adéquat et luxueux, même impression pour l'éclairage public. Les français s'intéressaient beaucoup à l'édification des monuments qui caractérisaient les villes en général, Batna ne faisait pas l'exception

L'esthétique était à son extrême et le paysage urbain de Batna était sublime, d'après le témoignage de tous.

6.2. L'étape post indépendante :

Pendant cette période, la dégradation du paysage a commencé par la démolition de presque tout ce qui se rapportait a la période coloniale, l'erreur était là, car normalement c'était notre héritage faisant partie de notre patrimoine, on n'avait pas le droit de le détruire. Parmi les dégâts engendrés, la destruction de certains monuments, l'église, détournements d'espaces verts vers d'autres besoins…

Cette étape est caractérisée aussi par la création de nouveaux quartiers par l'état (ZHUN) dont l'aménagement extérieur était acceptable avec des façades plus au moins attractives, le peu d'espace vert était attrayant. Mais l'absence d'entretien et de suivit abouti à la négligence du paysage de la ville.

6.3. L'étape des années 80-2000 :

La plus marquée par le changement radical de la ville qui paye les frais d'un exode rurale déchainé, d'une explosion démographique non contrôlée, d'une crise économique. La décennie noire ayant plongé l'état dans un tourbillon associant terreur, démolition des infrastructures, dégradation de la vie sociale, insécurité, isolement du pays et politique extérieure fragile. Par conséquent les actions entreprises étaient loin d'une prise en charge urbaine de la ville, et le paysage constituait le dernier souci des décideurs.

L'habitat auto construit domine, les façades ressemblent à un enchevêtrement de briques rouges, résultat d'un entretien intérieur et négligence extérieur, car la culture des citoyens en cette période se limitait au 2eme niveau de la Pyramide de Maslow (besoin de sécurité). L'extension de la ville est anarchique, des quartiers illicites prennent naissance et poussent un peu partout comme des champignons, mettant à nu le non-respect des lois d'urbanisme.

La pollution englobe le paysage. Par conséquent il est dans un état de dégradation extrême.

7. Le Paysage de Batna en 2015 :

Photo 1 : Paysage de la ville de Batna
Source : https://www.facebook.com/Batna.Officiel/photos

Contempler Batna aujourd'hui c'est découvrir une ville monotone plongée dans une indifférence pesante, son paysage est des plus inquiétants.

Pointé sur une colline ou au sommet d'une des montagnes qui entoure la ville, le paysage est décevant aux couleurs qui irritent variant entre le gris et le marron, la vision est presque floue, on a l'impression d'être devant un nuage de poussière recouvrant un seul niveau de construction.

La situation de la ville dans une cuvette constitue une gêne paysagère et limite notre champ visuel contrairement à une ville bâti sur un site accidenté ou l'on peut voir plusieurs plans paysagers. Par conséquent on ne peut différencier les volumes urbains, le bâti domine le non bâti, peu ou pas d'espace vert ni de vides urbains, les éléments naturels s'amoindrissent devant un poids d'éléments morphologiques, les bâtiments hauts a plusieurs étages font défaut, ce qui donne aux minarets l'avantage d'être les points culminants que l'on peut voir…

L'observateur sans qu'il ne soit spécialiste, ne peut donner une signification architecturale de la ville. Nous sommes devant une architecture mélangée non harmonieuse loin d'être homogène, non planifiée, l'inconfort visuel alourdie le site, et ce n'est pas un visiteur inopiné qui dirait le contraire.

Les principaux quartiers de la ville ont chacun sa caractéristique et son identité. On les citera séparément à commencer par :

Le Nord : siège de la zone industrielle ou domine un paysage industriel des années 70. Les rares modifications ayant touché les usines n'ont pas amélioré son paysage qui reste des plus pollué par émanation de gaz et autres déchets.

A l'ouest : Kechida, qui constitue le quartier problème de Batna, caractérisé par un incontrôlable habitat auto construit baignant dans un chantier interminable à ciel ouvert ou domine la brique. L'espace vert est anéanti, les voies sont délabré, le paysage est complètement dégradé.
L'étalement urbain non contrôlé de ce quartier se fait à deux endroits :

- Au sud-ouest : suivant l'axe de la route de Hamla et s'arrêtant avoisinant oued gourzi et les constructions lui sont limitrophes.
- Au nord-ouest : suivant la RW5 ou est implanté le quartier Ouled Bchina, définissant le terme exacte d'illicite.

On citera aussi l'étalement suivant l'axe de la RN3 ou existe des terrains agricoles non exploités représentant une agglutination de déchets ayant contribué à la forte dégradation du paysage. Kechida, reste le quartier le plus désagréable du point de vue paysage par rapport au reste de la ville.

Notre tournée continue, en allant vers le sud, on découvre les quartiers d'habitats collectifs (1020, 800, 500, 1200 lgts) dont la densité urbaine est moindre, c'est des quartiers aérés. Le traitement extérieur de ces derniers a normalement était pensé au début mais la question reste posée devant l'état des lieux, la couleur des façades et peu attirante, leur paysage est plus au moins acceptable.

Au sud-ouest on trouve 2 lotissements : El riadh et El moujahidin, qui ne présentent pas de problèmes de planification urbaine mais restent des chantiers ouverts, qui, une fois terminés, donneront peut être un reflet positif du paysage, sans oublier qu'ils sont démuni d'espaces verts et d'aires de jeux.

D'autres lotissements au sud : El Boustan, Kemouni et Chouhada, à densité urbaine plus importante par rapport à ceux sus cités, c'est des habitats auto construits ou presque tous les

rez de chaussée sont à vocation commerciale. L'harmonie paysagère est inexistante et la pollution visuelle reste élément majeur.

Au sud-est : les fameux quartiers Zmala et Bouakal qui constituent une paire caractérisé par une densité urbaine importante.

Bouakal : quartier le plus peuplé et le plus dense, aux voies très étroites, l'agencement de locaux commerciaux caractérise ses rues ne laissant point d'espace urbain.

Les façades non achevées, absence d'aménagement extérieur car le citoyen accorde beaucoup d'intérêt à son intérieur au dépend de l'extérieur. Quant aux espaces verts, il n'est même pas nécessaire de les citer, manque flagrant de cet élément pourvoyeur de bienêtre et de repos. Ce qui est quand même indispensable à noter, c'est le recouvrement du oued, source de mauvaises odeurs et nid d'ordures, qui sépare Bouakal et Zmala, améliorant ainsi d'une certaine manière le paysage.

Zmala : quartier partagé en deux tranches : la 1ere ancien village neigre, présentant les mêmes caractéristiques d'impact négatif que les quartiers d'habitat individuel sus cités. Ajouté à ce paysage lamentable, l'existence de deux marchés illicites à ciel ouvert l'un hebdomadaire et l'autre quotidien.

La 2eme tranche sur la RN 31 : quartier chic, calme, garni de villas bien finies avec des jardins, voies larges, le paysage est agréable à voir par rapport aux autres secteurs.

Vers l'est : apparait le plus grand quartier du point de vue surface : Parc a fourrage, c'est un mélange d'habitat auto construit, de lotissements, d'habitat collectifs et d'habitations illicites. Ce qui constitue un tissu hétérogène dont l'aspect se répercute sur le paysage qui est malheureusement de mauvaise qualité. Par contre sa façade sur la RN31 est attirante avec une série de villas, d'équipements et de magasins commerciaux. Plus on s'enfonce a l'intérieur plus le paysage se dégrade, allant vers Selsabil nouveau quartier d'habitat collectif.

Au Nord-Est : Bouzourane, quartier englobant l'habitat collectif AADL + …. et une grande partie d'habitat individuel. Sa partie nord se caractérise par de belles villas avec tuiles et jardins, habité par une certaine classe aisée. Le paysage est acceptable malgré quelques problèmes causés par les habitants.

Le quartier Abattoir présente les mêmes caractéristique que ce dernier et du point de vue planification et paysage, c'est le quartier le plus valorisé. Son paysage est attrayant ou l'élément vert joue un rôle important.

Le centre-ville : l'identité colonial de la ville de Batna a diminué et tend à disparaitre. Les façades font peau neuve avec de nouveaux matériaux de constructions, d'ornementation et de nouvelles couleurs. On notera aussi que, le centre a perdu son charme et se trouve en proie à de nouvelles pratiques de commerce pour les constructions qu'est l'Alucobond[265] ayant envahi les magasins et les institutions, défigurant le paysage et aboutissant à un amalgame entre ce qui existe déjà (béton, ciment, plâtre…) et ce qui est nouveau aux façades (couleurs minérales vives).

Heureusement que quelques espaces verts sont préservés, ainsi que des constructions de tuiles, et l'ancien tracé en damier, qui caractérise aussi les deux quartiers rives du centre-ville à savoir Stand et Chikhi, bien que le paysage est meilleur au Stand. Ou les villas coloniales sont dominées par les villas modernes qui présentent un modèle architecturale rembourré de plusieurs traitements imités d'un peu partout et dont l'élément apparent et dominant est la tuile japonaise.

Devant cette image reflétant l'état d'insalubrité de la ville et la négligence, les collectivités locales ont débloqué un énorme budget pour l'aménagement urbain, durant les 5 dernières années. La rénovation des quartiers s'est limitée à l'aménagement du centre-ville et des grands axes. L'exemple type en est les allées Med Boudiaf (route de Tazoult) c'est un axe commercial très important comportant deux rives, l'une commerciale pure avec des villas dont les rez de chaussés abritent des showrooms, l'autre caractérisée par une suite d'équipements de service. Les travaux sur cet axe ont touché le carrelage et les pavés, le mobilier urbain est renouvelé, des lampadaires a styles différents illuminent le boulevard. Au beau milieu longitudinal de cette route à double voie, sont implantées des palmiers, dont le prix est exorbitant, venant de Biskra. Malheureusement le cout ne reflète pas la qualité, leur transplantation s'est faite dans des mauvaises conditions, ne sont pas adaptables au climat ni au sol et donnent l'aspect d'un paysage désertique de la ville. Ce style d'ornementations repartie un peu partout à Batna (centre-ville, grands boulevards, quartiers résidentielles, routes nationales…) a déplu aux habitants qui sont unanimes sur le fait que normalement les arbres d'alignement doivent être diversifiés (plataniers, muriers, oliviers…) chaque type peut identifier un quartier ou une zone.

[265] **Alucobond** est un panneau composite constitué de deux tôles d'aluminium avec un noyau minéral. les caractéristiques excellentes du matériau soutiennent l'inspiration et permettent des solutions novatrices dans tous les domaines de l'architecture, que ce soit la construction artistique traditionnelle de l'habitat privé, les bâtiments publics, les sièges et bureaux de sociétés représentatifs ou les bâtiments commerciaux et industriels, sans oublier le corporate design comme dans l'industrie pétrolière, chez les constructeurs automobiles, les banques ou les supermarchés.

En plus de ce qui a été cité, on remarque une certaine ruralisation de la ville secondaire à l'exode rurale d'une population dont la culture est plus ou moins limitée, les constructions ont des façades hétérogènes mélangeant plusieurs matériaux et différents couleurs. La pollution domine, les déchets ménagers et les ordures pullulent un peu partout.

Pour pallier à ce genre de pratique, les autorités procèdent aux travaux d'aménagements qui restent inefficaces, car l'entretient et le suivi font défaut. Par conséquent la dégradation du paysage est sans recul

Ce désordre architectural et urbain oblige les citadins à fuir la ville a la recherche d'endroits purs et sains, ou ils peuvent jouir d'un confort visuel.

8. Les problèmes de la ville :

La gestion de la ville est pluridisciplinaire et est caractérisée par une incohérence des interventions sur terrains et une incompréhension des intervenants par absence de coordination et de discipline ceci a pour conséquence des impacts plutôt négatifs sur la ville proprement dite, à savoir :

- La fragmentation des milieux urbains,
- La déstructuration et la désintégration des tissus construits,
- La détérioration des conditions de vie,
- La dégradation du patrimoine bâti et naturel
- Le manque voire l'absence des équipements et du confort le plus élémentaire,
- L'exclusion et la marginalisation de certaines tranches de la population
- L'apparition de problèmes sociaux cruciaux,

Il est difficile après cela de parler de ville, alors que l'on est devant une suite de quartiers qui se ressemblent dont les maisons sont dans un état lamentable. Des espaces verts inexistants, des ordures partout, aucun mobilier urbain à l'horizon…

Donc les responsables doivent réfléchir à une éventuelle plateforme politique de gestion paysagère de la ville et son développement à court, moyen, et long terme.

Les deux structures existants spécifiques à la ville sont le PDAU et le POS qui font pour le mieux et tentent de régler les questions selon leur moyens qui malheureusement sont limités et insuffisants.

Chaque secteur d'intervention de la ville doit à son niveau apporter sa contribution. On parviendra ainsi à déterminer les disfonctionnements qui vont apparaitre au niveau de

l'articulation, de la cohérence et de la mise en œuvre, et parvenir à cerner les difficultés ayant engendré les maux.

Selon le schéma de cohérence urbaine de la ville, Réfléchir à Batna, c'est évoquer la ville à rôles multiples : centralité de la dynamique socioéconomique et carrefour des échanges dans toute la région des hauts plateaux et du pays. Le développement de cette aire s'est faite sous de fortes pressions surtout naturelles, foncières et sociales engendrant différents problèmes durant les décades précédentes et donnant ainsi une situation des plus critiques en matière d'urbanisme.

Pour cerner ces problématiques dans toutes leurs diversités, et à travers le SCU, nous devons en fonction des thématiques afférentes aux fonctions dynamiques de la ville, nous interroger sur le périmètre .C'est une problématique tout à fait fondée. En effet, s'il est simple de savoir où commence la ville, puisqu'il est connu que c'est souvent au cœur historique, ce qu'appelle Marc Cote le binôme Médina ville coloniale, il est plus difficile de savoir où s'arrête-t-elle.[266]

9. Apparition de Hamla :

En 2004, Batna a bénéficié d'un large programme de logements avoisinant les 10000 habitations. Pour réaliser ce programme, les autorités ont en premier lieu procédé à la recherche d'un terrain domanial, mais ils butent à un problème, celui du foncier privé. Apres plusieurs débats le site de Hamla (domaine benboulaid) a été choisi, un site à forte potentialité agricole qui par décision politique est déclaré non-agricole. Un site vaste, plat, accessible et facile à la construction pouvant accueillir ce programme de logements.

Devant la grande superficie du terrain, le programme énorme de logements, les autorités locales ont décidé de rajouter une centaine d'équipements et réaliser une ville nouvelle ou un nouveau pôle, ceci est l'idée initiale à la planification de Hamla.

Parallèlement à cela, la révision du PDAU de Batna se faisait régulièrement, et sur une autre décision politique inattendue, Hamla a été destitué de son statut de ville nouvelle (surtout devant les problèmes rencontrés sur le terrain) et on reste indécis sur son nouvel statut. Pour le maitre d'ouvrage du projet (DUAC Batna) Hamla est considérée comme un POS !! Chose inexplicable car le pos est un instrument d'urbanisme, et on veut connaitre le statut de Hamla.

Son étude a été confié au bureau d'étude URBA Batna, ce même bureau d'étude qui a réalisé le plan d'aménagement du site, la trame viaire, la divisions des lots et la délimitation des zones, à savoir : zone d'habitation, zone d'équipements, et a proposé plusieurs variantes du

[266] SCU Batna, urbaco, juillet 2009, p37

plan de la ville et la DUAC a porté son choix sur le plan actuel, qui d'après les déclarations des dirigeants de l'URBA, a été modifié à plusieurs reprises sur ordre de plusieurs responsables (maire, wali…) [267]

10. Situation de Hamla :

Carte 14 : Situation de la cité Hamla. **Source :** google maps + travail de l'auteur

La cité Hamla, se situe à mi-chemin entre Batna et Oued Chaaba distante de 8km de chaque côté, et à l'ouest de la ville mère Batna.

Les limites :

Hamla est limitée au Nord par : la voie d'évitement nord + djebel boumerzoug + Condorcet

A l'Est : oued gourzi + cité kechida + terrains vagues

A l'Ouest : la route vers Condorcet + terrains vagues

Au Sud : la RN 77

Sa superficie est de : 400 Ha.

Accessibilité : L'accessibilité à Hamla est facile, se fait directement par la route nationale n77 menant vers Oued Chaaba, et la route nationale n3 menant vers Ain touta.

[267] D'après les délations des dirigeants de l'URBA et la DUAC.

11. Répartition de Hamla 1, 2 et 3 :

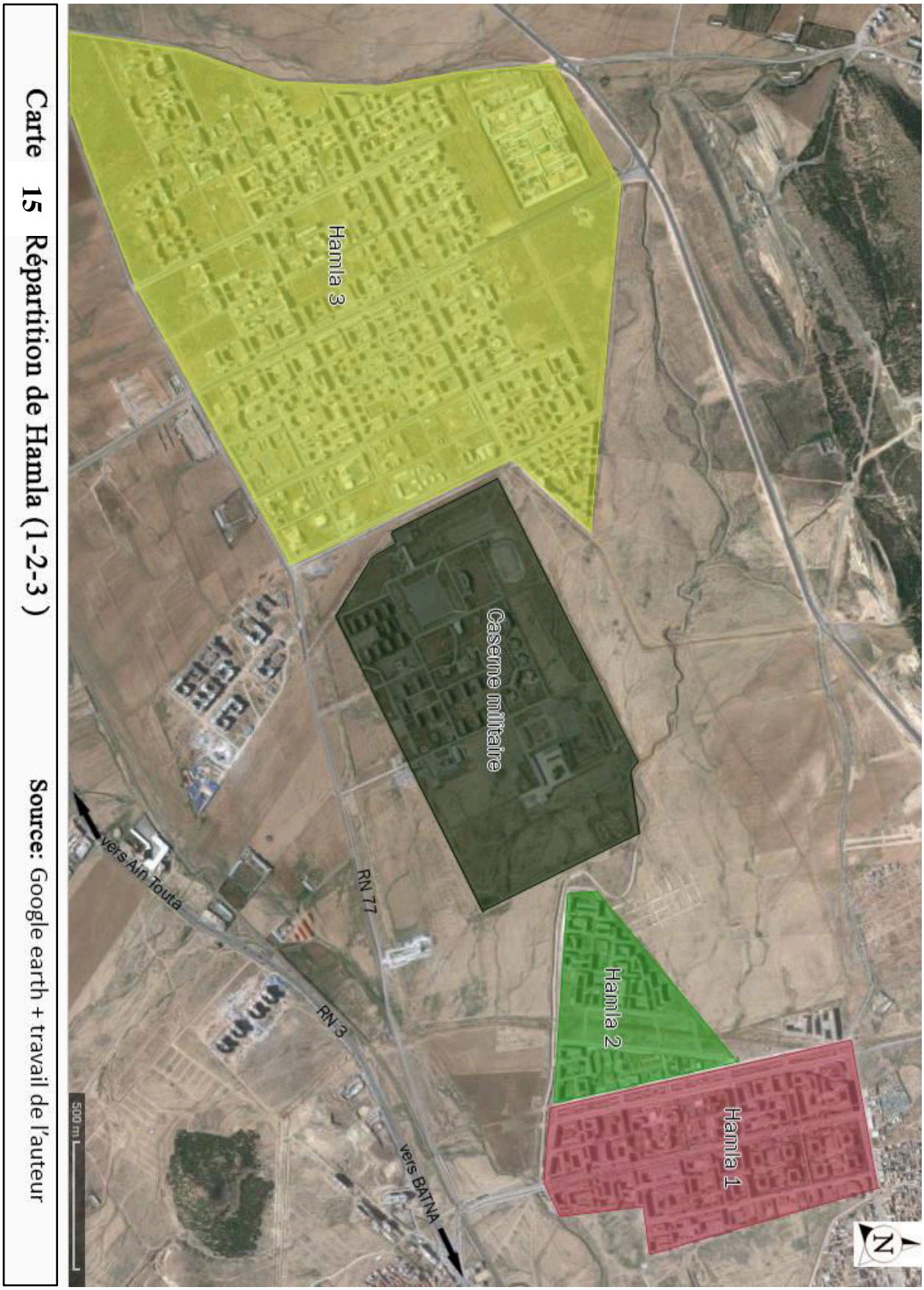

Carte 15 Répartition de Hamla (1-2-3)

Source: Google earth + travail de l'auteur

L'implantation de la nouvelle cité Hamla supposée être la solution urbaine aux multiples problèmes de Batna, s'est faite sur un site mal choisi car il présente plusieurs contraintes à savoir :

- Le problème de foncier (litige entre privé et l'état)
- Zone militaire (la caserne)
- Site traversé par 2 oueds
- Site frontalier entre la commune de Batna et la commune d'Oued Chaaba.

La conséquence en est, la division de Hamla en 3 parties : Hamla 1et 2 située à l'est de la caserne et appartenant administrativement à la commune de Batna.
Hamla 3, située à l'ouest de la caserne et appartenant administrativement a la commune de Oued Chaaba.

12. Principes d'aménagement :

Pour créer un nouvel urbanisme, et éviter les innombrables problèmes de la ville mère les concepteurs de Hamla ont établi quelques principes d'aménagement, on citera :

- Concrétisation des projets de logements collectifs afin d'absorber le manque enregistré au niveau de la ville (Batna)
- Créer des espaces de loisirs qui contribuent au bien-être du citoyen et à l'image environnementale du site.
- Créer un réseau viaire régulier à doubles voies (boulevards) en échiquier.
- Proposer un seul type de construction dans la zone, qui est l'habitat collectif.
- Réserver les RDC des immeubles aux locaux commerciaux
- Relier Hamla 3 (POS 3) avec Hamla 1.2 (POS 1.2) par l'intermédiaire d'un boulevard parallèle à la caserne.
- Créer une zone de sécurité pour la caserne, la prison, l'oued, la ligne de gaz...
- Déviation (changement) de la ligne de moyenne tension qui traverse la zone d'étude.[268]

12.1. Hamla 1 et 2 :

12.1.1. Situation :

Administrativement classées Pos 1 et 2, c'est la partie Est de Hamla, limitée
Au Nord par: la route Kechida-Hamla
A l'Est par : le Quartier Kechida

[268] POS n3 route de Hamla phase finale, urba Batna, p3-4 (traduit par l'auteur)

A l'Ouest par : la Caserne militaire + RW 161

Au Sud par : la RN 77

12.1.2. Servitudes et obstacles :

Les obstacles constituent un handicap majeur, et jouent un rôle important dans les opérations d'aménagement, il faut donc les délimiter, les sécuriser et interdire toute construction à leur niveau.

La zone d'étude comporte plusieurs obstacles à savoir :

- Zone de sécurité concernant la ligne électrique de moyenne tension, selon le POS son espace de sécurité est de 15 m des deux côtés, sa surface est de 1.02 Ha, apte au transfert ou déviation.
- Zone de sécurité propre à la ligne haute tension, l'espace de sécurité est de 30m des deux côtés, traverse la zone d'étude en plein milieu et s'étend du nord au sud et occupe une surface de 4.60 Ha.
- Zone de sécurité du réseau de gaz naturel de 75m sur les deux côtés, traverse la zone d'étude du côté ouest et s'étend du nord au sud, sa surface de sécurité est de 14.22 Ha.
- L'enclave naturelle, représenté par l'oued, son espace sécuritaire est de 3m sur les deux côtés, se situe au sud de la zone d'étude et la traverse de l'est à l'ouest et occupe une surface de sécurité de 4.36 Ha.[269]

12.1.3. Foncier :

Selon les informations fournis par les services techniques de l'APC, la nature du foncier est une propriété de l'état.

12.1.4. Programme du logement :

Hamla 1 et 2 propose un seul type d'habitat : l'habitat collectif, avec un nombre de 5330 logements dont 3600 logements participatifs et 1730 logements sociaux.

Type de logement	Nombre	Surface (Ha)	Pourcentage
participatif	1730	2.76	2.59
social	3600	6.38	5.93
total	5330	9.07	8.52

Tableau 5 : programme des logements, Hamla 1.2
Source : POS n1-2 route de Hamla phase finale, p18 (traduit par l'auteur).

[269] POS n1-2 route de Hamla phase finale, URBA Batna, p14 (traduit en français par l'auteur)

12.1.5. Programme des équipements :

Désignation	Nombre	Surface (m^2)
Locaux commerciaux	4	6266.33
Lycée	1	12670
Associative solidarité	2	600
Service national de mesures	1	400.12
Parc d'examens du permis de conduire	1	6589
Groupement scolaire	3	7265
CEM	2	14608
Piscine	1	1840
Centre de sport	1	1595
Bibliothèque	1	4313
Mosquée	1	3060
Centre de transfusion sanguine	1	2829
Salle polyvalente	1	855
centre des opérations d'investissement	1	828
Algérienne des eaux	1	3108
Sonelgaz	1	510
Clinique	1	1637
Centre technologique	1	1036
Section administrative	1	305
Poste	1	303
Unité de soin	1	1602
Commissariat	1	2994
Lot réservé	2	3390

Tableau 6 : programme des équipements, Hamla 1.2
Source : POS n1-2 route de Hamla phase finale, p19 (traduit par l'auteur).

12.1.6. Principe de découpage du terrain d'étude en 2 zones :

Les autorités locales ont procédé au découpage du terrain d'étude en deux zones homogènes selon l'utilisation:

La 1ere zone homogène :

Représente la zone d'habitat collectif de 60.08 Ha de superficie, et comporte :

- 5330 logements sur une superficie de 9.07 Ha.
- Des voies de circulation, sur une superficie de 10.60 Ha.
- Des espaces publics, aires de jeux, espaces verts de 40.41 Ha.

La 2eme zone homogène :

C'est la zone d'équipements de 46.22 Ha divisée en 2 parties :

La 1ere partie : au nord, de 16.84 Ha de superficie, comporte :

- Des équipements, sur une surface de 10.83 Ha.
- Des voies de circulation, sur une superficie de 2.62 Ha.
- Des espaces publics, sur une superficie de 3.39 Ha.

La 2eme partie : comporte :

- Des équipements, sur une surface de 13.73 Ha.
- Des voies de circulation, sur une superficie de 1.98 Ha.
- Des espaces publics, sur une superficie de 13.67 Ha.

12.2. Hamla 3 :

12.2.1. Situation :

Administrativement classé Pos 3, c'est la partie Ouest de Hamla, limitée

Au Nord par : la route périphérique Nord

A l'Est par : la Caserne militaire

A l'Ouest par : la voie communal (Condorcet-Lambiridi)

Au Sud par : la RN 77

12.2.2. Programme d'aménagement :

Se basant sur les principes d'aménagement déjà cité, le programme global des logements toutes formes confondues (LSP, OPGI, RHP…) a été adopté. Le terrain est découpé en ilots de 5000 m^2 chacun en plus de 16 ilots réservés aux logements promotionnelles de 4464 m^2.

Pour les équipements, un terrain dont la superficie dépend de l'ampleur de ces derniers a été réservé et sera exploité par les services techniques selon le programme proposé.

12.2.3. Foncier :

Selon les informations fournis par les services techniques de l'APC, la nature du foncier est une propriété de l'état.

12.2.4. Programme de logements :

Type		Nombre	Surface (m^2)	Densité (lgt/ha)
Programmés	Logements sociaux (OPGI)	1600	160000	100
	Logements sociaux (RHP)	900	90000	100
	Logements Participatifs	4033	401492.4	100
	Logements promotionnels	640	71425	80
Proposés		2675	264485	100
Total		9848	98740.4	/

Tableau 7: programme des logements, Hamla 3
Source : POS n3 route de Hamla phase finale, p6 (traduit par l'auteur)

12.2.5. Programme des équipements :

Equipements		Nombre	Surface (m^2)
Equipements Programmés	Gendarmerie	1	12047
	Douane	1	41157
	Centre de renseignements policiers	1	8000
	Commissariat	1	5887
	Protection civile	1	7784
	Prison	1	128646
	Siege d'APC	1	5000
	Tribunal administratif	1	8000
	Centre d'Algérie télécom	1	2500
	PME/PMI/CFF	1	3756
	Algérienne des eaux	1	3940
	Poste de commandement	1	4107
	Centre foncier intercommunal	1	2379
	CPI	1	3946
	CACOBAT	1	1141
	ONML	1	1901

Equipements Programmés	OAIC	1	1005
	Lycée	2	27000
	CEM	3	23950
	Ecole primaire	4	15963
	Crèche	3	7081
	Centre de formation Professional	1	15000
	Ecole paramédical	1	18000
	Hôpital	1	197850
	Polyclinique	2	7986
	Complexe médical	1	19200
	Mosquée	2	11863
	Hôtel	2	22812
	Salle multisports + maison de jeunes	1	7595
	Piscine	1	4000
	Jardin publique	7	89007
	Marché	1	39000
	Centre commercial	2	12322
	Parking a étages	1	7846
	Station de tramway	1	79700
	Total	53	**847371**
Lots pour des futurs équipements		26	295776
TOTAL		79	**1143147**

Tableau 8: programme des équipements, Hamla 3
Source : POS n3 route de Hamla phase finale, p7 (traduit par l'auteur).

12.2.6. Principe de découpage du terrain d'étude en 2 zones homogènes :

Selon le POS ce découpage est le plus important dans l'organisation urbaine, et permet de pouvoir utiliser les espaces. Ainsi Hamla 3 est divisée en deux zones homogènes :

La 1ere zone homogène : zone d'habitat collectif

L'opération d'aménagement de cette zone est basée sur les principes suivants :

- Assurer la continuité fonctionnelle du domaine d'étude.

- Assurer la facilité de liaison entre la zone 1 et la zone 2.
- Concrétisation de l'important programme d'habitation avec 9848 logements.
- L'exploitation idéale du site en proposant des équipements utiles et bénéfiques aussi bien pour le site que pour la ville mère et ses environs.
- Réaliser un cadre de vie agréable avec de nouvelles conditions sociales.

Cette zone occupe une superficie de 157.61 Ha avec un pourcentage de 49.44% de la totalité du site.

Programme d'aménagement de la zone H1 :

Vu la disponibilité du site et sa topographie plate, le programme d'aménagement s'est limité à quelques propositions :

- Structurer le tissu urbain par réalisation d'un réseau routier de voies principales et secondaires sur une surface de 25.24 Ha.
- Proposer des espaces verts sur une surface de 45.68 Ha.
- 23 équipements sont programmés sur une surface de 16.45 Ha en plus la proposition de 6 ilots pour les équipements publics sur une superficie de 27.73 Ha.

La 2eme zone homogène : zone d'équipements

Zone réservé aux grands équipements sur une superficie de 161.17 Ha, représente 50.56% de la superficie totale du site.

L'opération d'aménagement de cette zone est basée sur les principes suivants :

- Assurer la continuité fonctionnelle du site.
- Assurer la facilité de liaison entre les deux zones (zh1 et zh2).
- L'exploitation idéale du site en proposant des équipements rentables pour la zone en particulier et pour Batna en général.
- Réaliser un cadre de vie social et naturel des plus agréables.

Programme d'aménagement de la zone H2 :

- Structurer le tissu urbain par réalisation d'un réseau routier de voies principales et secondaires sur une surface de 34.73 Ha.
- Proposer des espaces verts sur une surface de 25.84 Ha, représentant des zones de sécurités et de servitudes pour la caserne, la prison et la ligne de haute tension.
- 30 équipements ont été proposés, d'une superficie de 68.25 Ha, en plus de 20 ilots pour les équipements publics sur une superficie de 23.18 Ha.

13. Les lois d'urbanisme à Hamla :

13.1. Zones d'habitations :

I. Conditions d'exploitation du terrain :

1- Occupations interdites :

- Entreprise industrielle quelle que soit son volume.
- Dépôt de produits et d'engins quelle que soit leur nature.
- Parkings et parcs d'engins.
- Hangars ou écurie pour animaux.
- Carrières

2- Occupations permises :

- La hauteur maximale des constructions admise est de R+4.
- Toutes les constructions sont soumises aux conditions suivantes :
  - ♦ Doivent répondre aux besoins essentiels de la vie et au bienêtre du citoyen.
  - ♦ Ne doivent pas faire l'objet d'une quelconque activité pouvant se répercuter sur la vie sociale des habitants.
  - ♦ Les constructions à usage public doivent fournir tous les besoins du citoyen.

II. Conditions d'occupation :

1- Approvisionnement par réseau routier :

- Ne pas bâtir sur une voie d'approvisionnement.
- Tout terrain bâti doit être approvisionné par voie publique ou privée en rapport avec l'importance de l'occupation.
- L'accès aux constructions se fait par voie d'approvisionnement.

2- Approvisionnement par différents réseaux :

- Réseau d'eau potable :
  - ♦ Chaque construction doit être approvisionnée par un réseau d'eau potable sous pression.
  - ♦ Le réseau d'eau potable doit être adaptable au système anti incendie.
- Réseau d'assainissement : Chaque construction doit avoir un réseau d'assainissement répondant aux normes, évitant les eaux stagnantes.
- Eaux pluviales : toute construction doit être équipée d'un système d'écoulement des eaux pluviales.
- Réseau d'électricité : Chaque construction doit avoir un réseau électrique de faible tension.

3-L'hiérarchisation des voies :

Les voies à Hamla 1.2 sont hiérarchisées comme suit :

Voie primaire (boulevard): 3-9-10-9-3 (m)

Voie secondaire : 3-9-3 (m)

Voie tertiaire : 3-8-3 (m)

Et a Hamla 3 :

Voie primaire (boulevard) A : 3-9-12-9-3. (m)

Voie primaire (boulevard) B : 3-8-10-8-3. (m)

Voie secondaire : 3-12-3 (m).

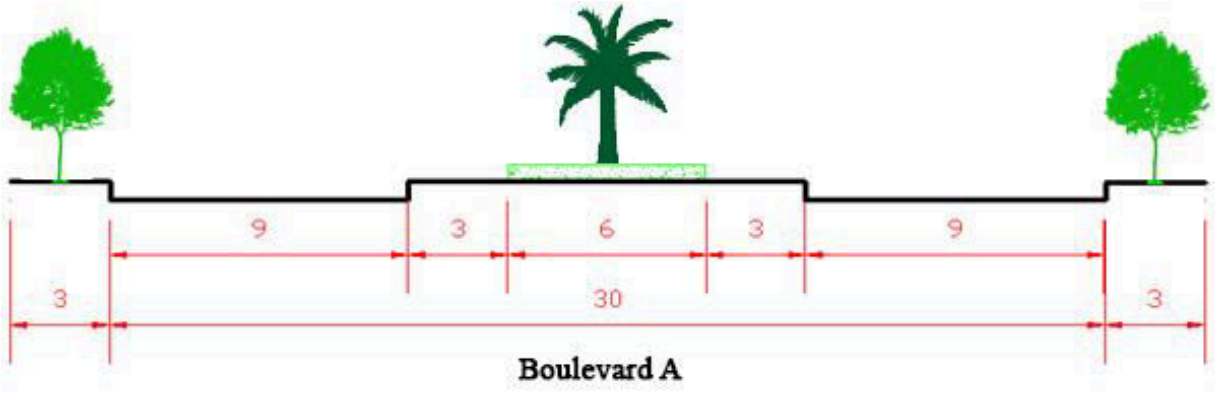

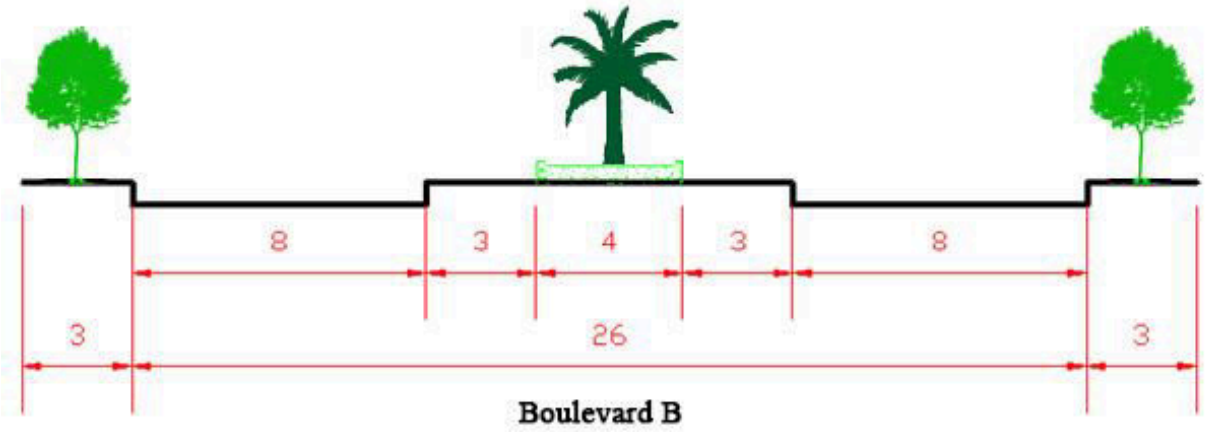

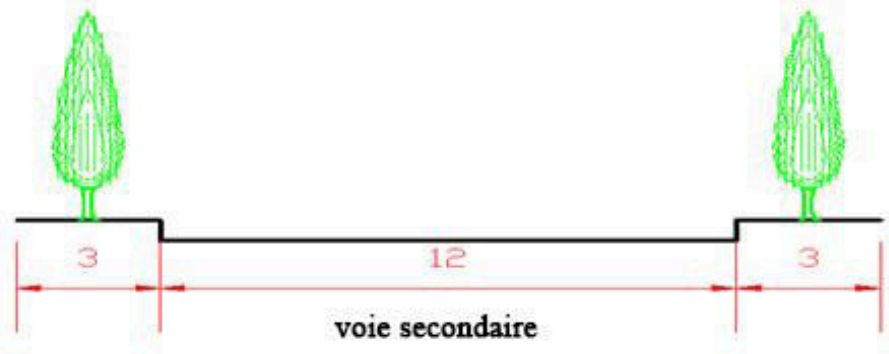

Figure 30 : Des coupes schématiques sur les voies de Hamla 3
Source : Données Pos 3 + travail de l'auteur.

4-L'implantation par rapport aux voies :

- Il est préférable d'implanter les constructions aux bords des trottoirs le long des voies.
- L'implantation des institutions publiques doit obligatoirement se faire aux bords des trottoirs.
- Dans les cas particuliers, le recul ne doit pas dépasser 3m, avec l'aménagement de cet espace.

5-L'implantation par rapport aux limites :

- Encourager l'implantation des constructions aux limites latérales.
- Dans le cas où les constructions ne sont pas jointes, l'espace entre eux ne doit pas dépasser la moitié de la moyenne de leur hauteur

6-L' implantation des constructions les unes par rapport aux autres :

- Les constructions faisant partie de la même propriété doivent être implantées de façon à ne pas voiler les fenêtres du 1ere bâtiment par n'importe quelle partie du 2eme bâtiment sur une vision de 45° (pour éviter les problèmes de vis-à-vis)
- On peut admettre une vision de 60° pour la façade la moins éclairée à condition que la moitié des chambres soient éclairée par cette façade.

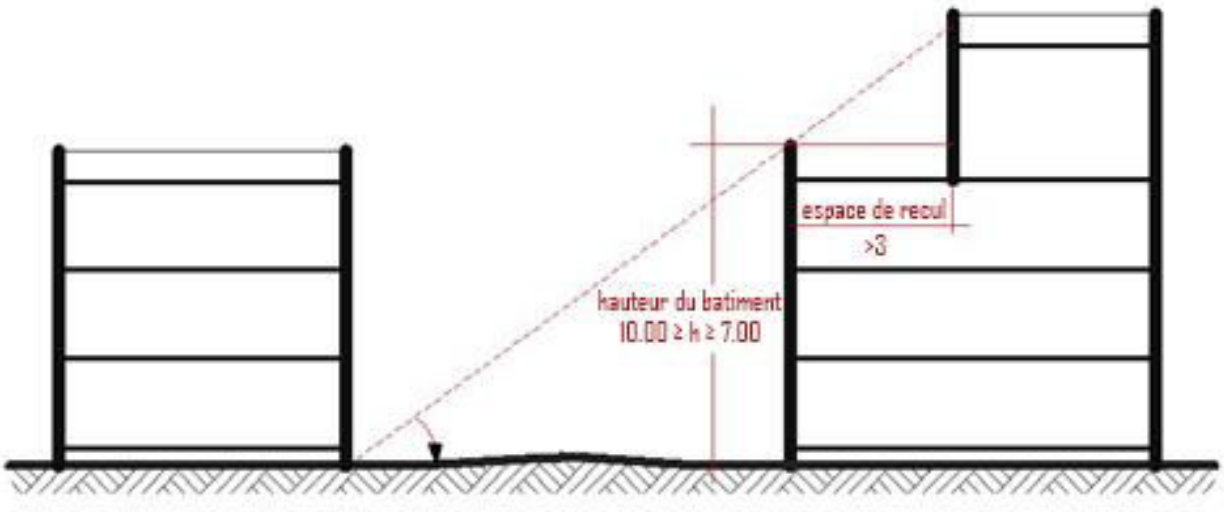

Figure 31 : Schéma d'implantation des constructions les unes par rapport aux autres – Hamla

Source : Données Pos 3 + travail de l'auteur

7-L' aspect extérieur des constructions :

La façade :

L'aspect extérieur du logement collectif est caractérisé par la simplicité, la façade riche en matériaux de construction (vitrage, tuile, bois)

L'élément dominant est la cage d'escalier, sans oublier le jeu de volume pour donner un bel aspect architectural de la façade.

Les toits :

Les toits des bâtiments doivent être plats et facile d'accès …

La clôture :

Rien à signaler.

8-Les espaces libres et les espaces verts :

- Toute parcelle réservée à cet effet ne doit faire l'objet d'autre chose.
- Planter deux sortes d'arbres d'alignement aux deux bordures de la voie principale et quelques voies secondaires.

9- Les Parkings :

Le permis de construire est délivré sous la condition d'existence de parking et de garages.

11-Accès et stationnement :

Le permis de construire n'est pas délivré en cas ou le site ne dispose pas de desserte de voies publique ou privé. Pour faciliter le passage notamment des pompiers en cas d'incendies.

12-Alimentation en énergie :

- Toute construction doit disposer d'un réseau électrique selon les mesures techniques
- Tout projet d'habitation doit disposer de réseaux d'énergie en chantier avant les travaux de finitions.
- L'éclairage public doit couvrir toute la zone pour faciliter la sécurité et la circulation.
- Pour l'utilité sécuritaire il est impératif que les réseaux (eau, électricité, gaz) doivent être faciles d'accès par les services concernés.

13-Transports des déchets ménagers :

- Les déchets doivent être mis dans des sachets en plastique et doivent être déposés dans des endroits bien déterminés et récolté par des camions d'éboueurs. [270]

[270] POS n1-2 route de Hamla phase finale, urba batna, p38-42 (traduit par l'auteur).

14-Les servitudes :

Pour Hamla 1.2 :

- La ligne électrique de haute tension située presque au milieu du site avec une surface sécuritaire de 4.6 Ha.
- Réseau de gaz naturel avec un espace sécuritaire de 75m sur les 2 cotés et une surface sécuritaire de 14.22 Ha.
- Ligne électrique de moyenne tension doit être transférer donc plus d'espace sécuritaire
- L'oued doit être englouti (recouvert) et par conséquent des précautions doivent être prises quant aux éventuelles constructions à ce niveau.

Pour Hamla 3 : rien à signaler [271]

13.2 Zones d'équipements :

I. Conditions d'exploitation du terrain :

1- Occupations interdites :

- Entreprise industrielle du 1er, 2eme et 3eme degrés.
- Les constructions transitoires (écuries, poulaille, …)
- Institutions portants préjudices à la santé des habitants.
- Parkings des engins
- Les camps.

En général toute construction proposé ne s'adaptant pas au site ou ne répondant pas aux normes d'urbanisme, ou toute activité ayant un impact négatif sur la vie sociale et le bienêtre du citoyen.

2- Occupations permises :

- Espaces de stationnement.
- Institutions d'intérêt général
- Espaces verts.

II. Conditions d'occupation :

1- Approvisionnement par réseau routier :

- Aucune construction ne doit être implantée dans l'espace réservé au vois d'approvisionnement.
- Tous les terrains bâtis doivent être approvisionné par voie publique ou privée en rapport avec l'importance de l'occupation et l'exploitation des terrains.

[271] POS n3 route de Hamla phase finale, urba batna, p28 (traduit par l'auteur).

- Les accès des constructions doivent être dirigés vers les voies d'approvisionnement.
- Le permis de construire n'est pas délivré au projet ne disposant pas d'un réseau de voies publiques ou privés.
- L'accès doit assurer une fluidité et une sureté de la circulation.
- Le respect de la hiérarchisation des voies sus cités.

Pour l'approvisionnement par différents réseaux (AEP, assainissement, électricité…), les lois sont les mêmes que pour la zone d'habitations.

2-Forme des terrains :

Les terrains des zones d'équipements sont de différentes formes géométriques.

Hauteur des constructions :

En général des constructions R+4.

3-L'aspect extérieur des constructions :

La clôture :

- Il est important de créer des barrières soit par espace vert soit par clôture entre les différentes constructions se situant à une certaine distance de la bordure de la route, pour préserver la superposition.

  Cette clôture doit être en harmonie avec la construction principale avec respect des lois d'architecture et de constructions.
- La hauteur de la clôture ne doit pas dépasser 2.40m le long de la voie, et la partie bâtie doit avoir une hauteur ≤ 1.5m.

Les couleurs :

Libre choix aux architectes et concepteurs.

Les matériaux :

Libre choix aux architectes et concepteurs.

4-Les servitudes :

- La ligne électrique de haute tension, dans un couloir de sécurité de 60m
- La ligne électrique de moyenne tension, dans un couloir de sécurité de 30m.[272]

Pour l'implantation, la hiérarchisation des voies, les espaces verts, les parkings, l'alimentation en énergie… les lois sont les mêmes que pour la zone d'habitations.

[272] POS n3 route de Hamla phase finale, urba batna, p33 (traduit par l'auteur).

Conclusion :

Tout au début de sa création, Batna était un véritable havre de paix, un éden recherché, sculptée de manière remarquable par la collaboration de deux experts la nature et l'homme.
Sa planification était étudiée, le tracé en échiquier constituait le charme du projet, les espaces verts qui ne manquaient pas. L'architecture coloniale était harmonieuse, somptueuse dans sa conception, les voies étaient larges et bien tracées, le paysage urbain était parfait. Le cadre de vie agréable de cette ville est source du bien-être du citoyen qui trouvait du plaisir à y vivre car rien de plus admirable que la contemplation d'un paysage apaisant.
De nos jours le paysage urbain de Batna est lamentable, fruit d'un désordre résultant de l'accumulation de multiples problèmes. Une décennie noire ayant encouragé l'exode rurale préexistante donnant naissance aux quartiers informels d'habitat auto construit disgracieux. L'absence de culture paysagère et urbaine a contribué à l'apparition soit de constructions non finies ou alors à des constructions rembourrées, dans les deux cas il y a inconfort visuel. Les travaux d'aménagements entrepris par les autorités sont considérés comme superficiels et non aboutissant, en plus de l'absence du suivi et de l'entretien conjugué à celle de la police urbaine dont l'intervention aurait réglé plusieurs problèmes.

L'issue de secours est la création d'une cité nouvelle, Hamla, le projet grandiose partant du néant, a finalement vu le jour. Notre première constatation après présentation a été la déception. Le site est mal choisi, plein de servitudes (lignes électriques, gaz, oued…) en plus de son implantation près d'une caserne militaire régionale de grande envergure, il est aussi pris en sandwich entre deux communes Batna et Oued Chaaba. Enfin la subdivision de Hamla en trois zones laisse penser que cette nouvelle cité ne constitue pas le projet idéal. La négligence des autorités y est pour beaucoup, sa planification est des plus classiques, on a l'impression d'être dans les années 30, l'architecture est modeste, pas de nouveauté dans l'urbanisme quant à la durabilité n'en parlant pas.
Les lois d'urbanisme sont aléatoires et peu profonde, les concepteurs ne s'intéressent qu'à l'application du programme quantitatif du logement, l'implantation, les hauteurs, la mitoyenneté… Aucune loi ne régit l'aspect extérieur. Tout est pris à la légère, laissant la liberté de choix aux concepteurs et architectes de gérer à leur façon, ce qui donne un paysage en mosaïque difficilement interprétable. Ce paysage objet de notre étude sera bien détaillé dans le prochain chapitre, afin de pouvoir le juger. Mais il est évident a priori que ce projet est loin d'être celui auquel on s'attendait

4eme Chapitre : Hamla, analyse morphologique et perspectives paysagères

Introduction

Hamla, projet grandiose, initié au début des années 2000 dans le but de décongestionner Batna devenue invivable. Non encore achevé, ce projet a fait couler beaucoup d'encre et englouti des sommes extravagantes d'argent, reste un point d'interrogation pour plusieurs personnes vu les modifications permanentes de son statut qui selon les maitres d'ouvrage sont le fruit des décisions politiques répétitives.

Suite à la brève présentation de Hamla dans le chapitre précèdent, du point de vue situation, programmes et lois d'urbanisme, on constate que tous ces éléments sont fragiles, qu'en est-il du paysage urbain. On entame donc le paysage urbain, sujet de notre étude, en essayant de répondre aux questions de savoir quel produit paysager l'état a créé dans les cités nouvelles, et par la force des choses quelle est la qualité paysagère de Hamla.

Dans ce chapitre, on fera référence aux trois chapitres précédents et on va procéder à l'analyse approfondie du paysage urbain de Hamla 1,2 et 3 en utilisant des méthodes scientifiques, à commencer par l'analyse morphologique de la zone d'étude. Vient ensuite l'analyse séquentielle qui nous permettra de vivre le paysage de Hamla en s'y promenant. L'observation paysagère, l'un des plus importants constituants du paysage fera suite à cette analyse. L'appréciation ne sera meilleure que si l'on puisse faire, à travers ce chapitre, une promenade sur les lieux, entre les boulevards, les avenues et les places publiques de Hamla

Enfin on procèdera à l'enquête paysagère proprement dite, grâce à un questionnaire qui traite des différents éléments du paysage urbain de la cité ainsi que la relation entre les gens et ces éléments afin de connaitre le jugement que portent les habitants sur Hamla. L'analyse des résultats nous permettra finalement d'apprécier Hamla à sa juste valeur.

1. Analyse Morphologique :

1.1. Définitions :

Selon le CNRTL[273] la morphologie est une science qui étudie les formes. C'est un terme apparu en Allemagne vers 1790. En Urbanisme, en parle de la morphologie urbaine.

La **morphologie urbaine** est l'étude des formes urbaines. Elle vise à étudier les tissus urbains au-delà de la simple analyse architecturale des bâtiments et à identifier les patterns et structures sous-jacents[274].

Selon Remy Allain[275]: «La morphologie urbaine est l'étude de la forme physique de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics). Cette réalité complexe, analysable à différents niveaux d'échelle et de plusieurs points de vue, traverse les cloisonnements disciplinaires. Elle est partagée entre plusieurs savoirs. Par ses aspects théoriques, elle se rattache à la géographie urbaine, à l'histoire et à l'architecture. Sous ses formes appliquées, elle est une composante importante de l'urbanisme, mais relève à la fois de l'aménagement urbain et de la composition urbaine ».

La morphologie urbaine est un terme qui apparaît chez les géographes allemands et britanniques entre les deux guerres mondiales, il est développé dans les années 1920-1930 dans le cadre de l'urbanisme culturaliste et l'architecture régionaliste. Ensuite à l'apparition du mouvement moderne, l'urbanisme fonctionnaliste rejette les analyses morphologiques, qui sont fondées sur l'analyse de l'existant. Après, aux années 1960-5975 l'approche morphologique renaît comme critique des excès du mouvement moderne et de l'urbanisme fonctionnaliste, et deux pôles se présentent; la typo morphologie Italienne et la morphologie urbaine Britannique. Et depuis 1970, la morphologie urbaine s'enrichit de l'apport de l'histoire de l'architecture, se métisse avec les approches structuralistes, phénoménologiques et celui de la sémiologie.[276]

---

[273] Centre national de ressources textuelles et lexicales (http://www.cnrtl.fr/lexicographie/morphologie), consulté le 13/03/2016

[274] Christopher Alexander(1977), A Pattern Language: Towns, Buildings, Construction, Oxford University Press USA

[275] Rémy Allain (2004), Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville Paris, A. Colin, coll. U Géographie,

[276] Hassoun Karam (2009), La morphologie. Méthodes d'analyse du cadre bâti, département d'études urbaines ESG Québec, Montréal

1.2. Méthode d'analyse :

1.2.1. Française :

D'après Pierre Lavedan[277], l'un des célèbres urbanistes de cette approche, le système morphologique et la structure de la ville se composent de quatre éléments fondamentaux :

Le plan : est déterminé par :
-La topographie (les cours d'eau, les routes, les montagnes, les monuments…etc.)
-Les formes et les extensions (Géométrie, dimensions et sens de l'extension)
-La trame urbaine parcellaire (Échiquier; radio-centrique; organique…etc.)

Les espaces libres : il a étudié la classification et la structure de ces espaces :
- Les rues (trame viaire) : classification et structure des rues.
- Les places publiques : évolution et constitution des types de places et leur structure.
- Les jardins : typologies de jardins (rues jardins, places jardins, et terrains de jeux).

La surface bâtie : est analysée par :
-La géométrie: occupation du sol, hauteur et échelle.
-Agencement volumétrique: homogénéité et hétérogénéité.
-Les techniques de construction.

La circulation : où se déroule la vie urbaine. (Voirie, trajet de bus, …)

1.2.2. Anglaise :

Michael Robert Gunther CONZEN le père de la morphologie anglo-saxonne, voyait que la forme urbaine est composée de trois éléments essentiels qui sont :

• **Le plan** : il peut être la forme générale d'une agglomération où bien le plan général d'une ville, ou bien le plan ou le maillage d'un secteur de la ville ou un lotissement ;
• **Le parcellaire** : c'est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Donc Le parcellaire fragmente le territoire ;

[277] **Pierre Lavedan**, (1885- 1982), est un historien, urbaniste et enseignant français, En 1942, il est nommé directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris et directeur de la revue La Vie Urbaine, fondée en 1919. Il a écrit de nombreux articles et une trentaine d'ouvrages sur l'histoire de l'urbanisme, la géographie des villes, et l'histoire de l'art.

• **Le bâti** (le tissu constructif) : le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension ;

• **L'utilisation du sol** : il définit des ensemble fonctionnels (résidentiels, espaces industriels, espace de loisir…), c'est l'occupation d'une parcelle par des formes particulières en évolution

• **Le site** : c'est une partie intégrante de la forme urbaine, il se définit par la topographie, l'hydrographie et de la végétation.

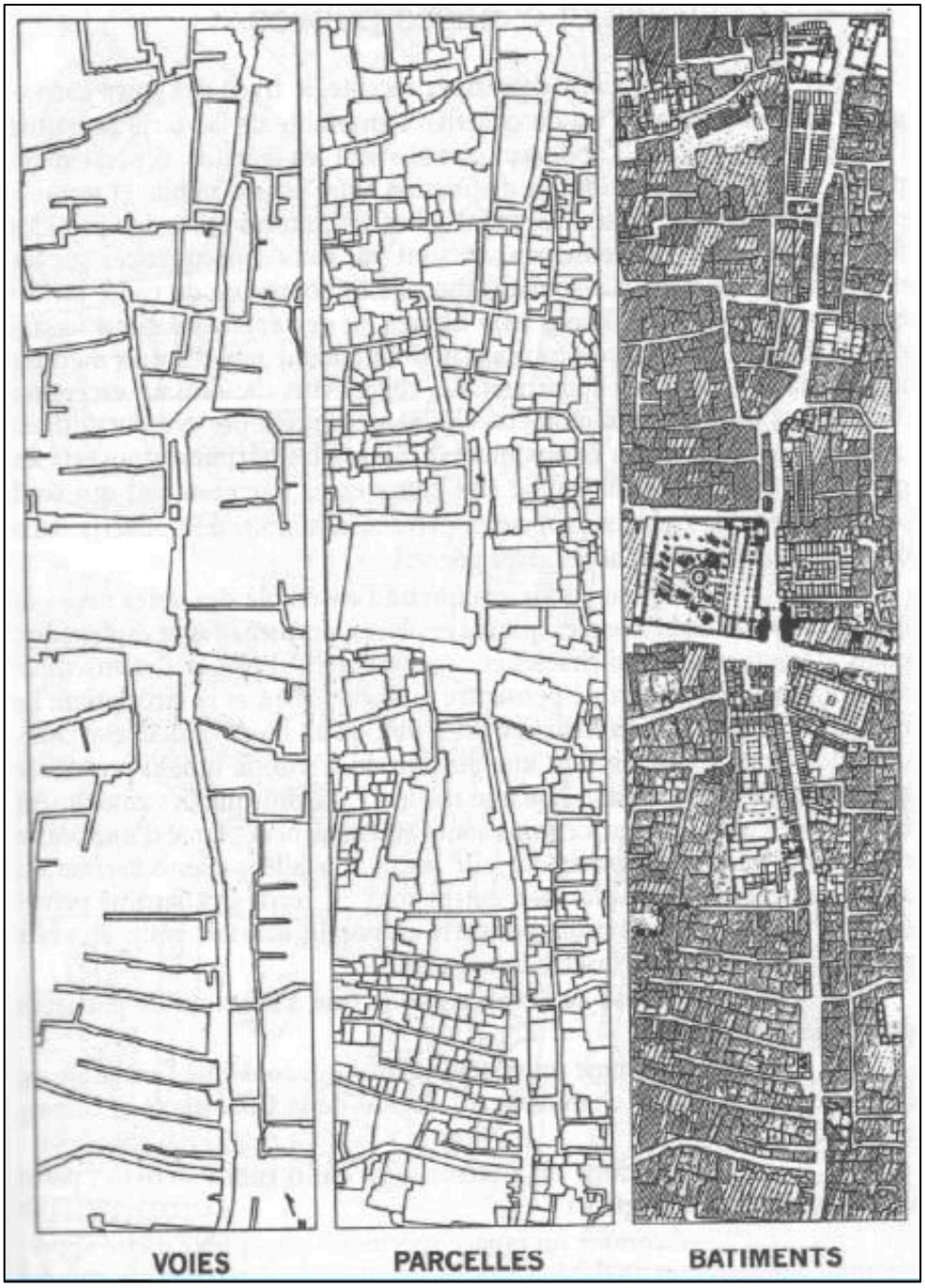

Figure 32 : Les éléments du tissu urbain (tissu de l'ancien Caire)
Source : Philippe Panerai (2002), Analyse urbaine, p 72.

Dans notre étude l'analyse de Hamla se fera en deux parties, Hamla1.2 et Hamla 3 :

Cette répartition est due à plusieurs facteurs : Hamla 1 et 2 représentent une seule entité urbaine, un seul POS et une continuité formelle et morphologique et font partie de la commune de Batna. Quant à Hamla 3 est aussi une entité urbaine, un POS et faite partie de la commune d'Oued Chaaba.

En fera appelle aussi aux services Earth et Maps de Google pour plus de précision car actuellement il n'existe pas de plans d'état actuel des cités suscités. Plusieurs plans ont été élaborés mais aucun d'entre eux ne représente la réalité parce qu'ils subissent des changements de façon répétitive, ce qui représente l'un des problèmes de Hamla.

1.3. Hamla 1.2 :

1.3.1. Le Plan :

1.3.1.1. Topographie :

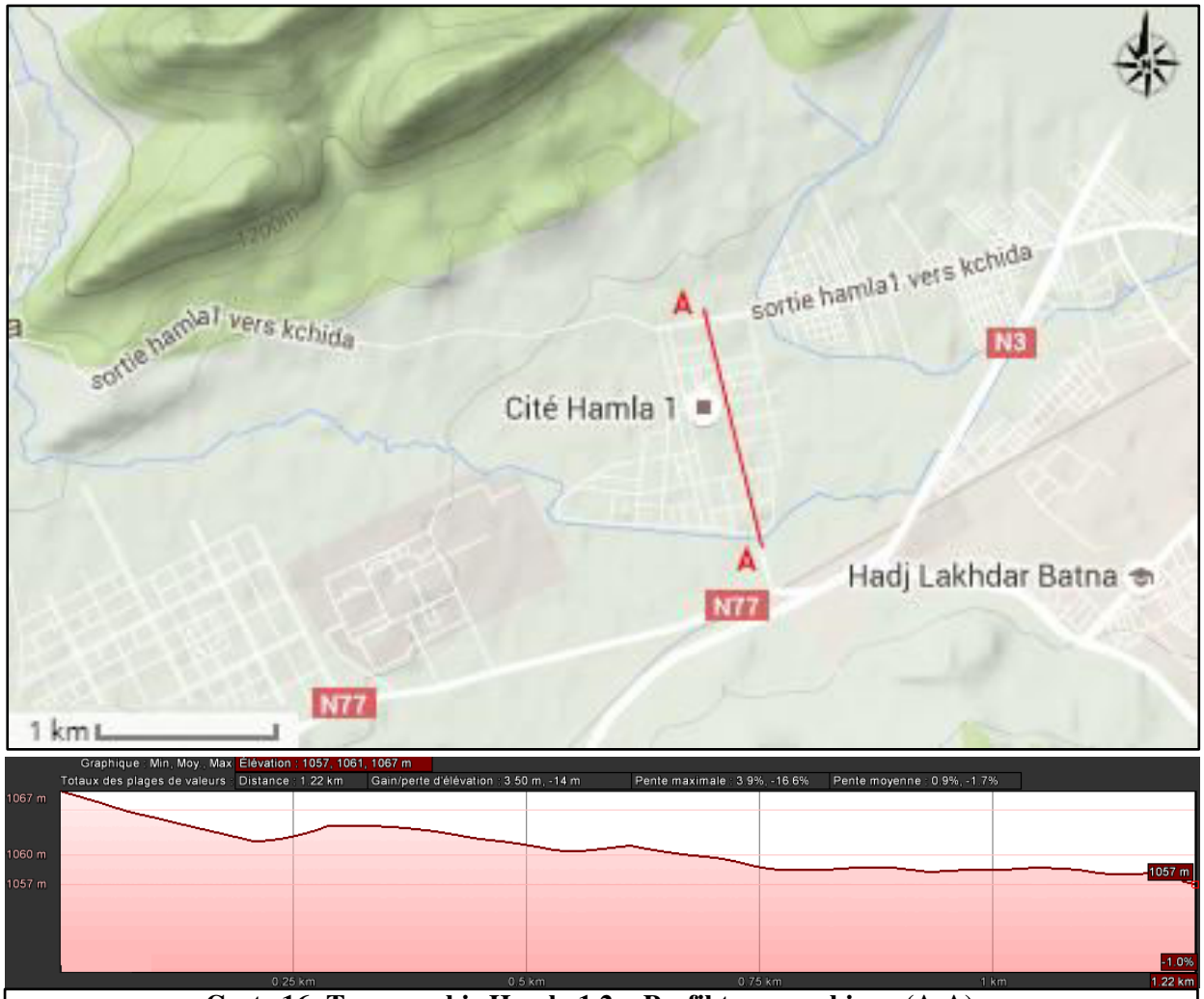

Carte 16: Topographie Hamla 1.2 + Profil topographique (A-A)

Source : Google earth pro + travail de l'auteur

En se baladant dans Hamla 1 et 2, on remarque que les constructions sont implantées sur un terrain légèrement plat. Et sur la carte topographique il n'y a pas de courbes de niveau traversant le site.

Pour plus de précision, on a dû réaliser un profil topographique le long du grand boulevard de Hamla 1, on constate que sur 1.22 km on a une pente moyenne de 1.2% on passe de 1057m à 1067m d'altitude.

Cette topographie plate associée à la hauteur du bâti, diminue le champ visuel et nous empêche de voir la totalité de la cité, par conséquent les paysage est restreint.

1.3.1.2. La forme :

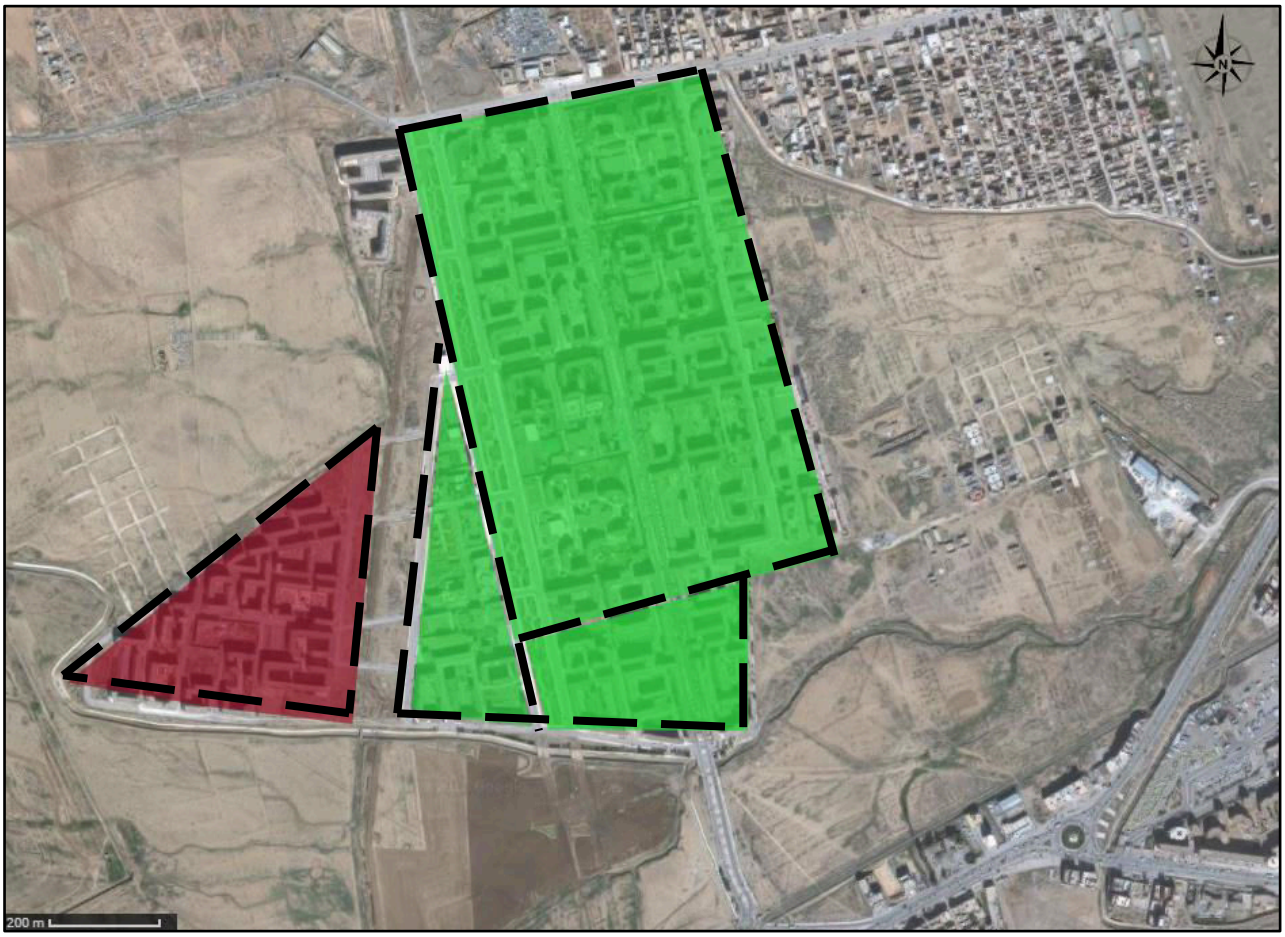

Carte 17 : Forme urbaine Hamla 1.2
Source : Google earth pro + travail de l'auteur

La forme urbaine de Hamla 1 et 2 est purement géométrique. Elle est composée d'un grand rectangle, un trapèze et un triangle pour Hamla 1. Et un grand triangle pour Hamla 2.

Cette forme est la conséquence de :

-la forme du terrain et ses limites.

- les servitudes (oued au sud, voie menant à Condorcet au nord, ligne du gazoduc séparant Hamla 1 et 2)

1.3.1.3. Le parcellaire :

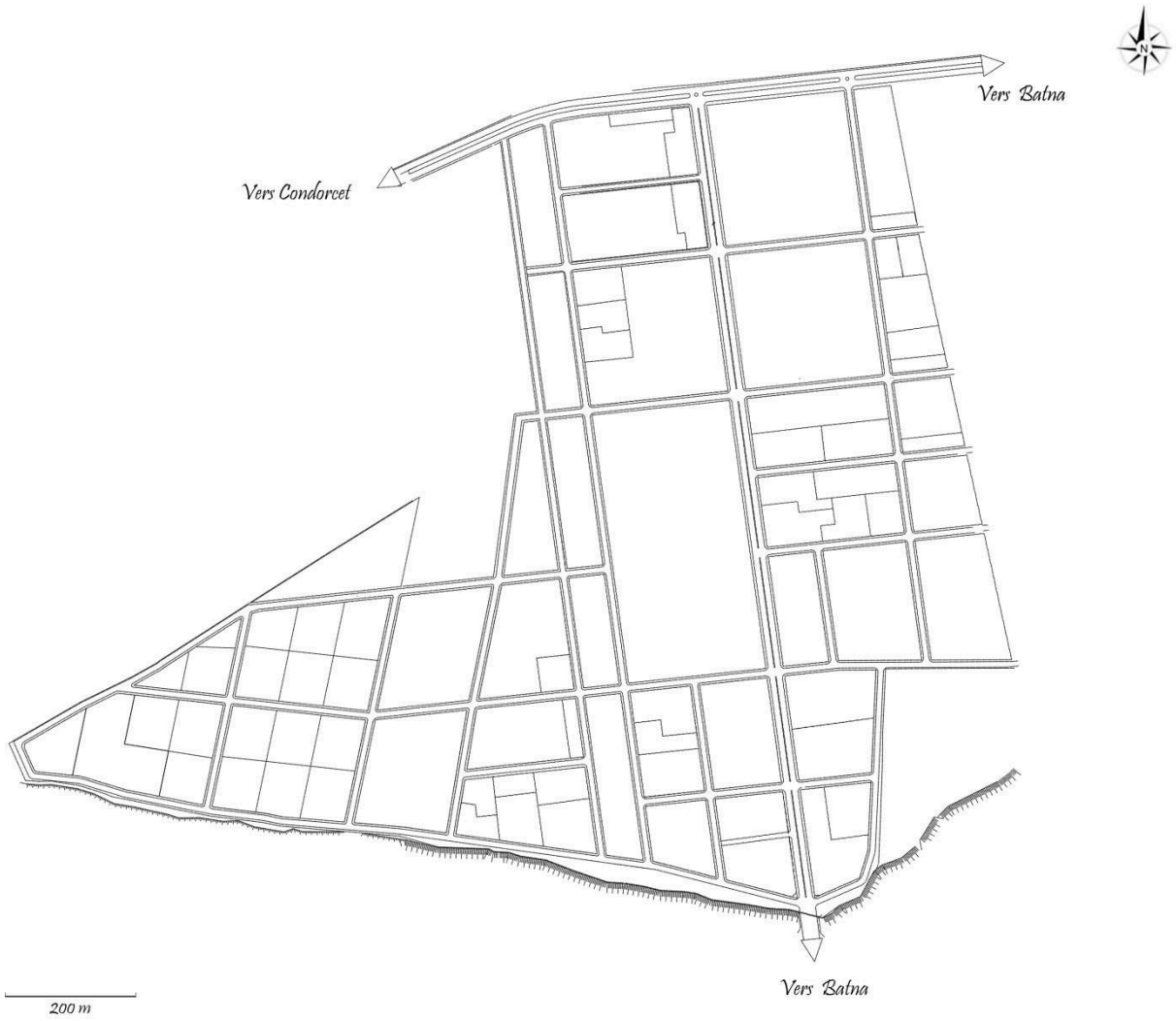

Carte 18 : Trame Parcellaire Hamla 1.2
Source : travail de l'auteur

Les concepteurs de Hamla ont choisi une trame en échiquier comme trame structurante dans le cœur de la cité, seulement on remarque qu'à la périphérie, cette trame a perdu sa forme en raison des servitudes et de la forme du terrain surtout au sud et au sud-ouest.

Les parcelles ont des formes géométriques (carré, triangle, trapèze, rectangle) leurs tailles sont définies selon leur vocation.

Les 3 plus grandes parcelles (2 carrés et rectangle) sont occupées par les cités universitaires. Les rectangles alignés au centre sont réservés aux espaces verts. Le reste des parcelles est destiné aux équipements et habitations.

1.3.2. Les espaces libres :

1.3.2.1. Trame viaire :

Carte 19 : Trame Viaire Hamla 1.2
Source : travail de l'auteur

La trame viaire de Hamla (1 et 2) est hiérarchisée :

- Une trame en damier à l'est.
- Une trame arboressante à l'ouest.

- A Hamla 1 : un grand boulevard de 34m de largeur au milieu traversant Hamla 1 du sud au nord, c'est un élément identitaire de Hamla.

Des voies secondaires sont issues de ce boulevard délimitant les parcelles. Des voies tertiaires menant vers les parkings des habitations et les équipements dérivent des voies secondaires.

- A Hamla 2 : la trame viaire est en gros arboressante, des voies tertiaires menant vers les parkings d'habitations issues des voies secondaires qui émanent de Hamla 1

Photo 2 : Boulevard (Hamla 1) **Photo 3 : Voie secondaire (Hamla 2)**

Source : Prise par l'auteur (Février 2016)

1.3.2.2. Jardins et espaces verts :

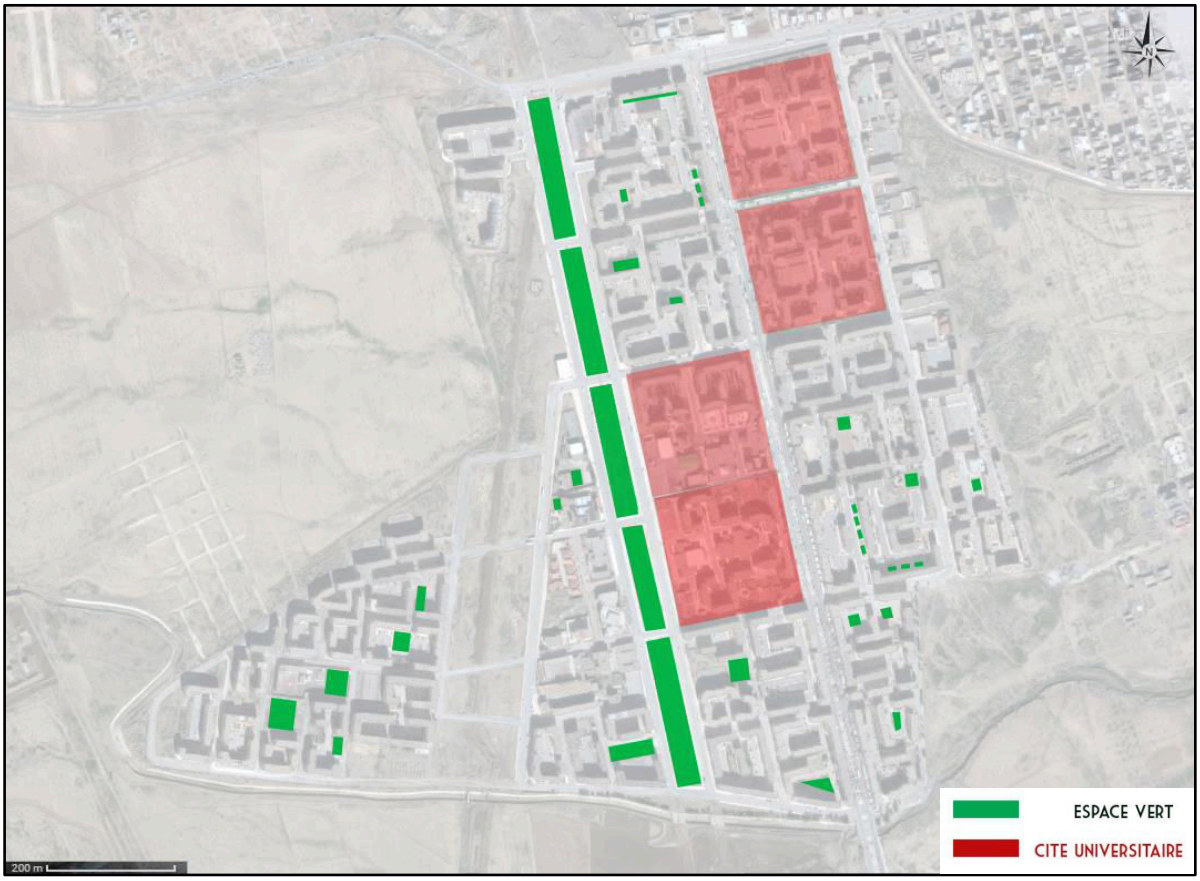

Carte 20 : Espaces verts et jardins : Hamla 1.2

Source : travail de l'auteur

Les espaces verts restent l'ennemi des architectes, décideurs et maitres d'ouvrage en Algérie. Bien que la conception de Hamla a été faite à partir du zéro, là où on est capable de réaliser une cité bien aménagée, on constate l'absence quasi-totale d'espaces verts (quelques petites surfaces vertes au niveau des groupements d'habitations).

Cette lecture face à la carte, est contradictoire, la bande verte centrale n'est que le résultat d'une des servitudes (ligne électrique haute tension) dont la zone de sécurité a été aménagée en espace vert !

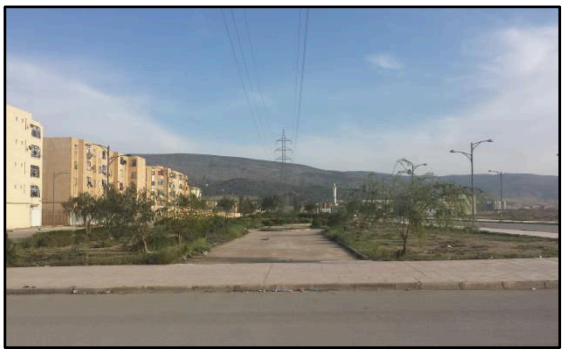

Photo 4 : Espace vert semi privé (Hamla 2) **Photo 5 : Bande verte**

Source : Prise par l'auteur (Février 2016)

1.3.2.3. Servitudes :

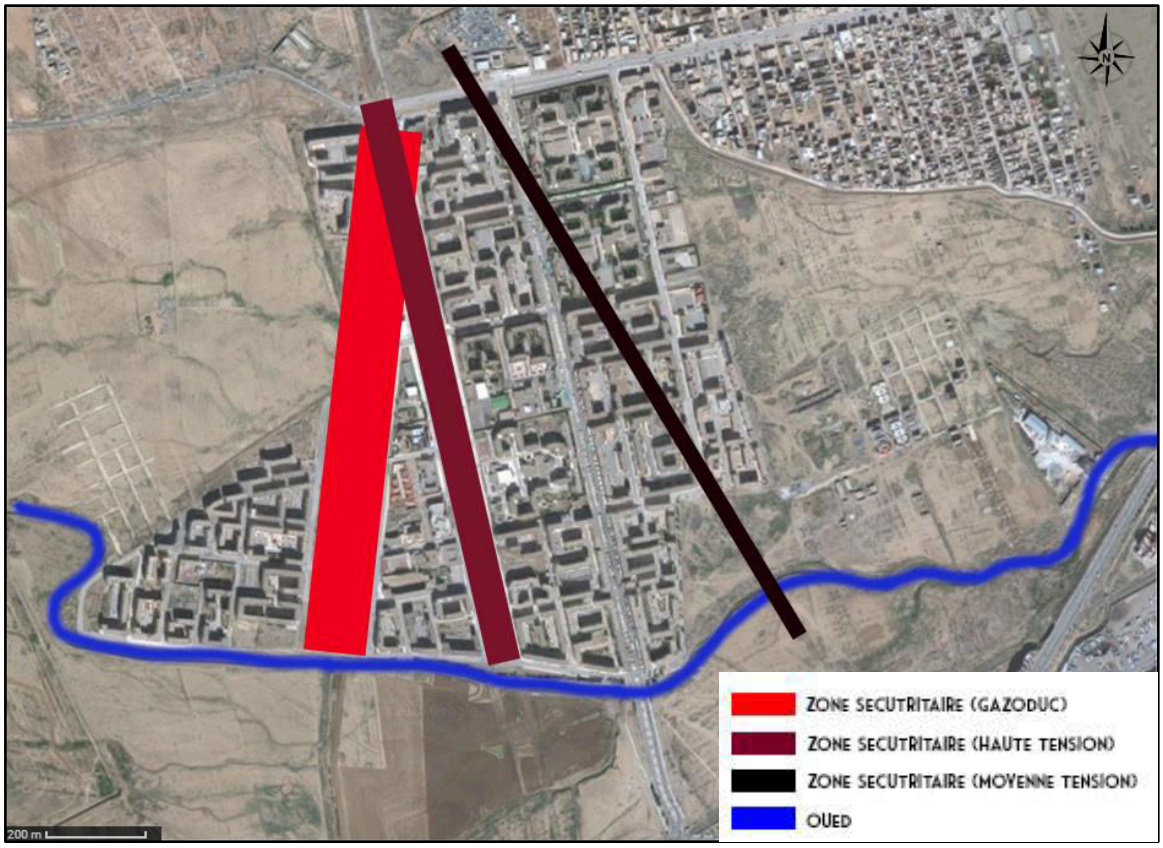

Carte 21 : Servitudes : Hamla 1.2

Source : travail de l'auteur

Quand on a un projet de nouvelle cité de 5500 logements et que nos décideurs choisissent un terrain plein de servitudes, on reste étonné car 15% de la surface est réservée aux zones de sécurité. Et si on ne trouve pas de solutions, c'est l'échec pour Hamla.

Photo 6 : zone de sécurité (ligne haute tension) **Photo 7: zone de sécurité (gazoduc)**
Source : Prise par l'auteur (Février 2016)

1.3.3. La surface bâtie:

1.3.3.1. La géométrie :

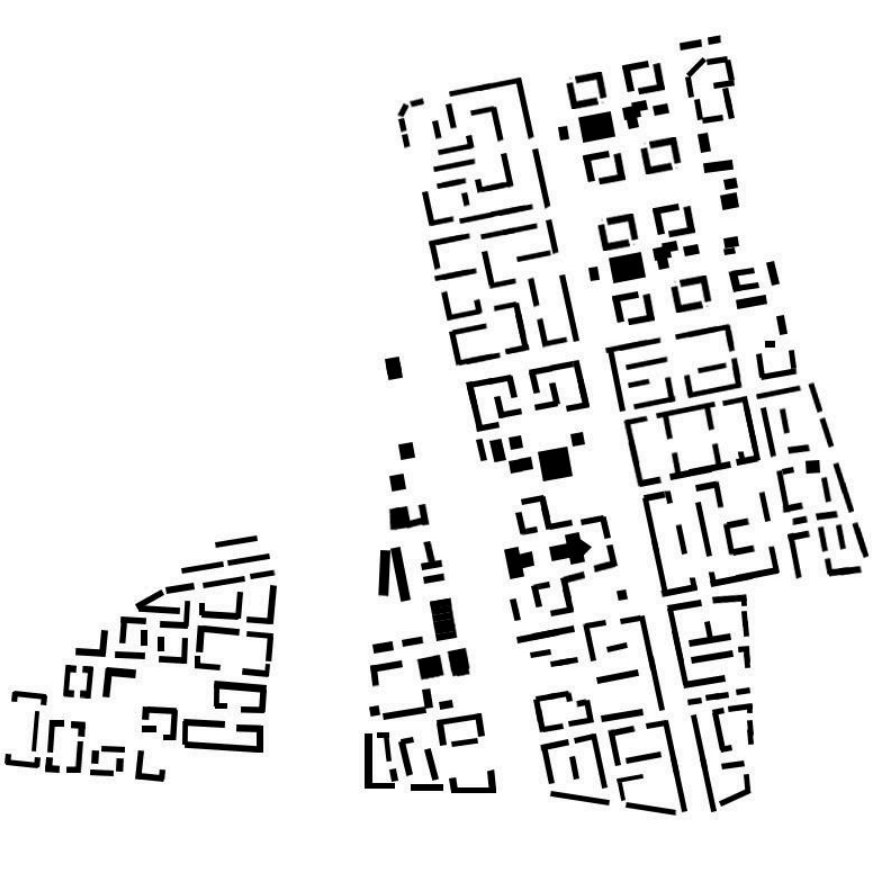

Carte 22 : Surface Bâtie : Hamla 1.2
Source : travail de l'auteur

Par rapport à la ville mère, le tissu urbain de Hamla 1 et 2 est plus aéré. C'est nouveau pour Batna.

Le rapport bâti/non bâti est équilibré grâce à la disposition des groupements d'habitations, du grand boulevard et des zones de sécurité des servitudes (qui augmente la surface non bâtie).

Pour les éléments bâtis on a des groupements de blocs en L, U, T, S, Z, barre, cette diversité est le fruit de la liberté laissé aux architectes par les maitres d'ouvrage.

Les blocs dispersés et unitaires (en carré, rectangle et triangle) représentent les équipements.

1.3.3.2. Agencement volumétrique :

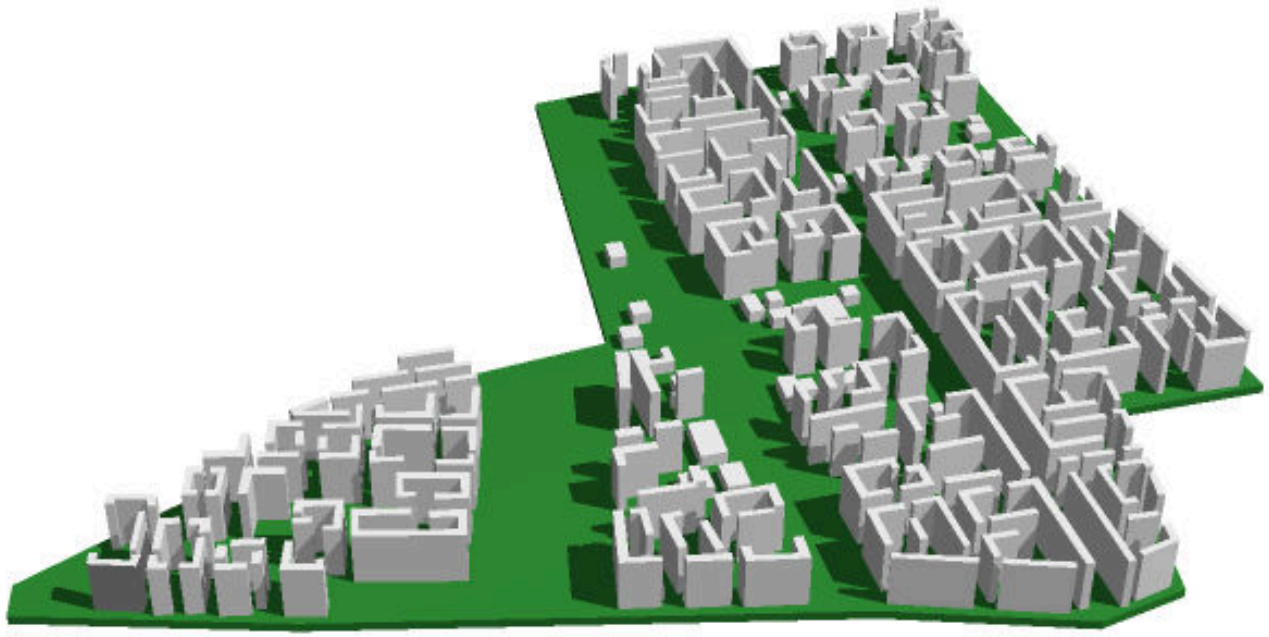

Figure 33 : Volume urbain (Hamla 1.2)
Source : Travail de l'auteur

Le caractère volumétrique a Hamla est homogène surtout le site, on trouve des volumes de 16m de hauteur (habitat social et participatif et même les cités universitaires). La seule différence est dans le traitement des façades. Les volumes d'habitations sont implantés de façon linéaire sur le grand boulevard, ils sont disposés en groupes avec parking et aires de jeux au centre.

1.3.3.3. Typologie du bâti :

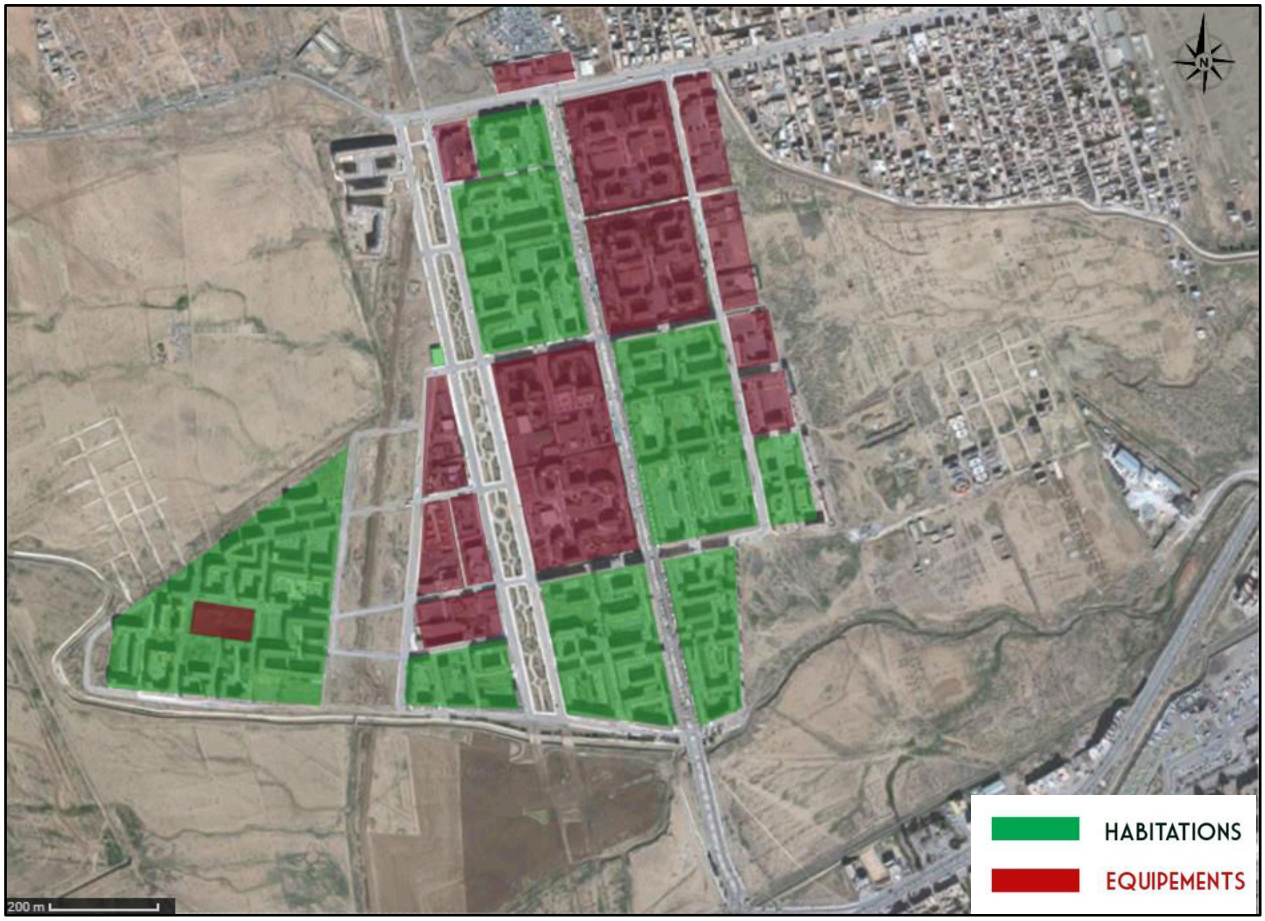

Carte 23 : Typologie du Bâti : Hamla 1.2
Source : travail de l'auteur

A Hamla 1, il y a équilibre entre habitations et équipements (50/50), pour l'habitation on a 2 types de logements (participatif et social) distribués en zones. Pour les équipements, on a deux types : ceux a intérêt local occupant 30% de la surface (mosquée, écoles, commissariat …) et ceux a intérêt régional (Batna) occupant 70% de la surface des équipements (4 cités universitaires, Parc d'examens du permis de conduire,...)

Cette diversité dans la typologie du bâti à Hamla 1 et surtout la présence des équipements à intérêt régional procure une attractivité à la cité.

Pour Hamla 2 : c'est la vraie cité dortoir, que des habitations, sans aucun équipement ni magasins (sauf une école primaire). Les habitants doivent se déplacer à plus de 800m pour acheter une simple baguette de pain.

1.3.4. La circulation :

1.3.4.1. Accessibilité :

Carte 24 : Entrée de Hamla 1

Photo 8 : encombrement : accès de Hamla 1

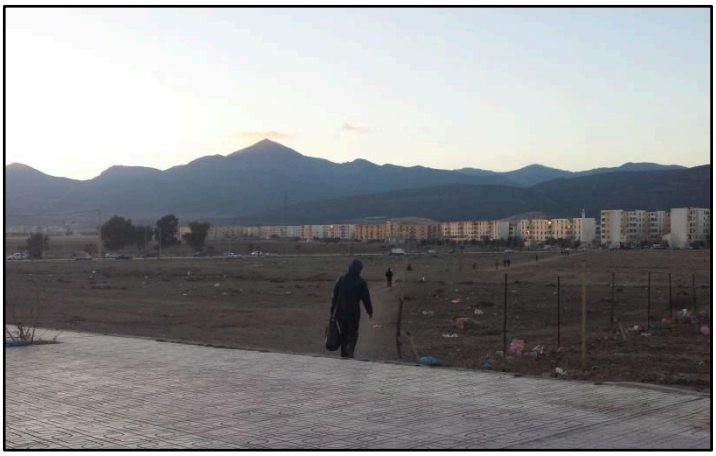

Photo 9 : chemin piétonnier, Hamla 1

Source : travail de l'auteur

L'accès à Hamla 1 pose un énorme problème ajouté à ceux déjà cité.

L'accessibilité est faite par le biais d'une voie de 9m de largeur traversée par une voie ferrée constituant un bouchon quotidien surtout aux heures de pointes, c'est le point noir qui ennui les habitants (voir Photo 8). La circulation est difficile car les voitures sont obligées de ralentir vu l'état dégradé des routes.

Un autre problème s'ajoutant au précédent concerne les piétons. Les concepteurs de Hamla n'ont pas pensé à créer un chemin raccourci piétonnier menant de la RN3 à la cité, Et à force de traverser les terrains allant vers la cité, les

piétons ont fini par créer leur propre chemin raccourci.

1.3.4.2. Flux de circulation :

Dès l'arrivée à la cité, le problème de circulation disparait, il y a une fluidité piétonnière et mécanique due à une bonne hiérarchisation de la trame viaire (voie mécanique large favorisant la circulation et le stationnement, des trottoirs aussi large facilitant la circulation piétonnière (seulement au niveau du grand boulevard de Hamla 1, les commerçants étalent leurs marchandises sur les trottoirs gênant ainsi légèrement la circulation piétonne.)

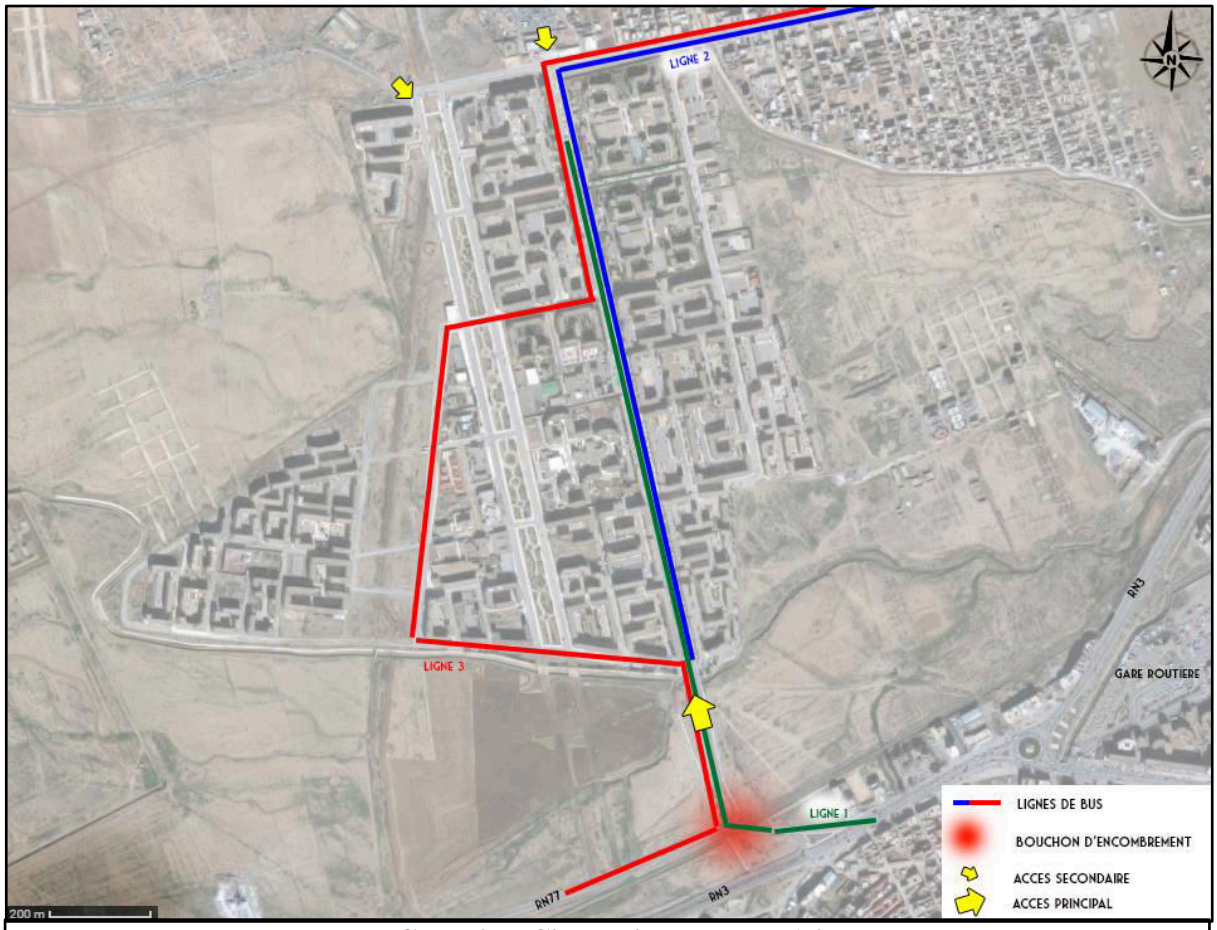

Carte 25 : Circulation : Hamla 1.2
Source : Google earth + travail de l'auteur

1.3.4.3. Transport public :

A Hamla 1 et 2 existent 3 lignes de bus, une étatique et deux privés. La ligne étatique a un itinéraire bien établi : démarrant du grand boulevard de Hamla 1 allant au CHU avec plusieurs arrêts. Les deux lignes privées ont des itinéraires différents : l'une part du grand boulevard de Hamla 1 allant au centre-ville passant par Kchida avec plusieurs arrêts aussi, l'autre arrive de Hamla 3 s'arrête au frontière entre Hamla 1 et Hamla 2 (au niveau de la linge de gazoduc) allant en suite au grand boulevard de Hamla 1- Kchida- Centre-ville.

Par conséquent on note qu'à Hamla 1 le transport est acceptable, alors qu'à Hamla 2, l'arrêt de bus est éloigné et les utilisateurs sont obligés de se diriger vers Hamla 1 pour l'emprunter. Lors de notre passage à Hamla 1 et 2 on a constaté l'absence d'abri bus, le non-respect des horaires de départ et d'arrivée, et la salubrité de quelques bus. Ce déficit de transport public est compensé par les taxis radios.

1.4. Hamla 3 :

1.4.1. Le Plan :

1.4.1.1. Topographie :

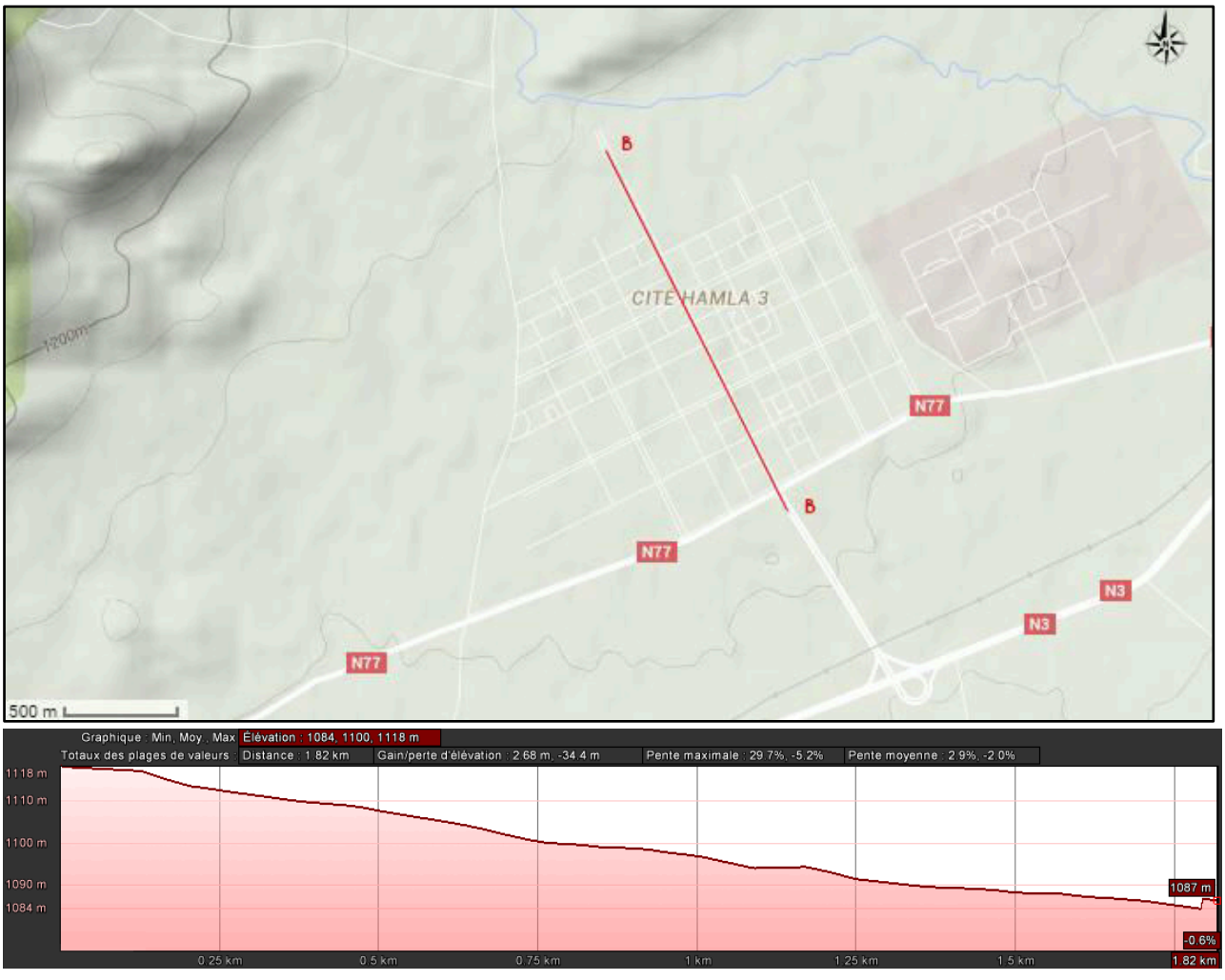

Carte 26 : Topographie Hamla 3 + Profil topographique (B-B)
Source : Google earth pro + travail de l'auteur

La topographie du terrain de Hamla 3 est légèrement en pente qu'on ne peut déceler en marchant dans la cité.

Sur le profil topographique réalisé sur le grand boulevard qui traverse la cité du sud-est au nord-ouest sur 2 km, on passe de 1087m à 1118m d'altitude sur une pente moyenne de 2.3% allant de la plaine vers la montagne de manière douce (on est au piémont de la montagne)

1.4.1.2. La forme :

Carte 27 : Forme urbaine Hamla 3
Source : Google earth pro + travail de l'auteur

Même chose qu'a Hamla 1 et 2, la forme urbaine est purement géométrique, composée par un grand carré au centre, deux triangles aux extrémités gauche et droite, et un trapèze au nord.

Cette forme est le résultat d'une exploitation maximale du terrain limité au nord par la voie périphérique du nord, au sud par la RN 77, à l'ouest par la voie menant vers Condorcet et à l'est la caserne militaire.

Donc contrairement à Hamla 1 et 2 les servitudes se situent à l'extérieur du terrain sans causer des problèmes intérieurs.

1.4.1.3. Les extensions :

Carte 28 : Terrains à urbanisation futur + sens d'extension
Source : Google earth pro + travail de l'auteur

Jusqu'à la mise sur papier de cette analyse, le programme de la cité Hamla 3 n'est pas encore achevé. Il y a toujours des terrains vides, des projets en infrastructure, des constructions non finies, et des terrains et places publiques non aménagées.
95% des terrains suscités sur la carte en rouge, sont des terrains vides destinés aux équipements, prochainement exploités pour la réalisation de l'hôpital, la station de tramway ... les 5% restants sont destinés à compléter le programme de logement collectif surtout promotionnel déjà entamé.

Pour l'extension à long terme et suivant les instructions du PDAU de Batna, Hamla 3 sera orienté vers le Sud-ouest suivant la RN 77 en gardant les mêmes règles d'urbanisme de la cité actuelle.

1.4.1.4. Le parcellaire :

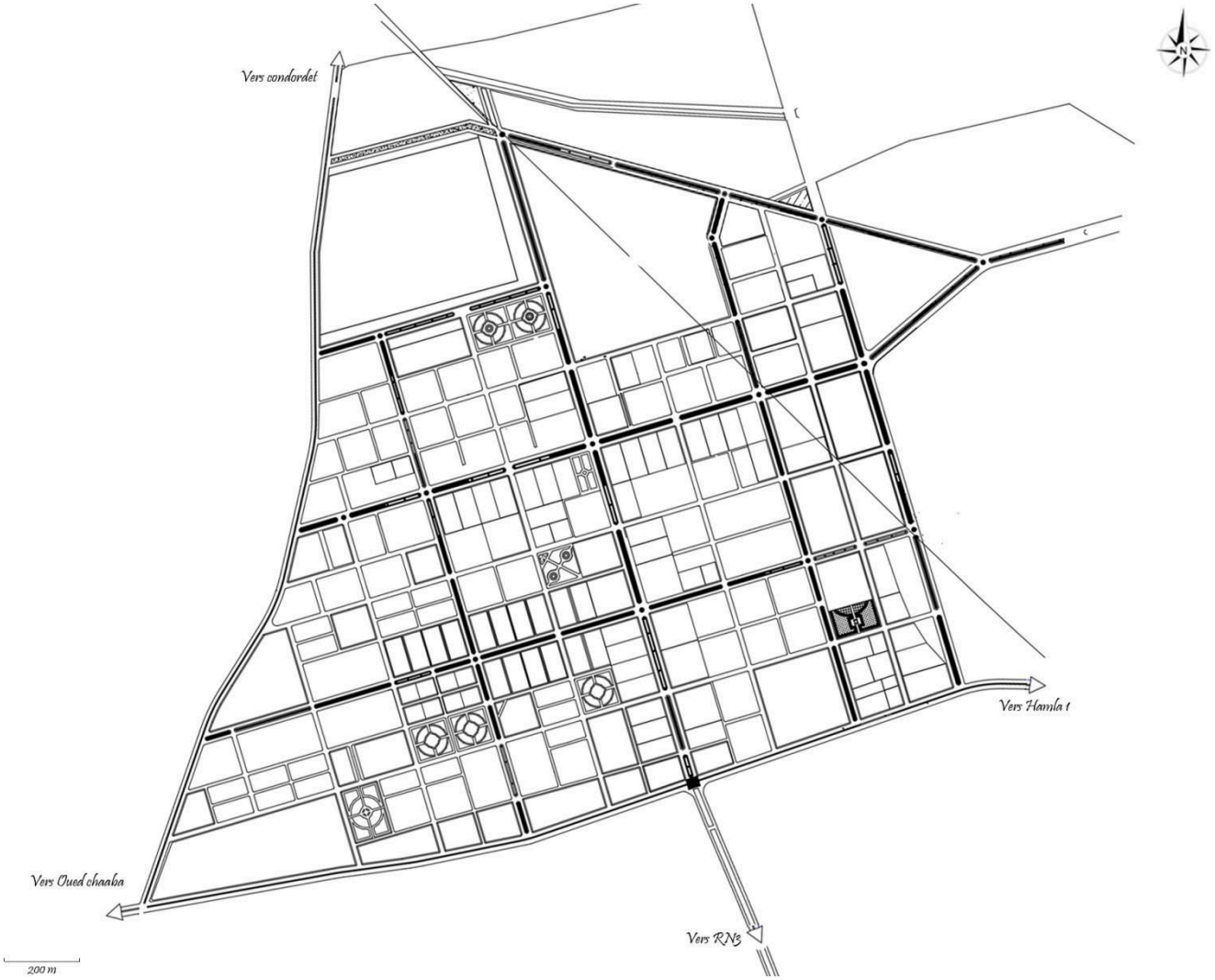

Carte 29 : Trame parcellaire Hamla 3
Source : travail de l'auteur

La trame structurante de Hamla 3 est un véritable échiquier orthogonal et proportionné au cœur de la cité, mais le seul point noir reste la route menant vers Condorcet et celle menant vers la Caserne.

Les parcelles ont subi un découpage par le bureau d'étude URBA avec l'approbation du maitre d'ouvrage. Ensuite confiés à l'OPGI pour celles destinées à l'habitat, et aux différentes directions concernées pour celles destinées aux équipements.

La taille de parcelles suit la fonction du bâti, les grandes parcelles sont destinées aux grands équipements régionaux (hôpital, prison, école de douane…) et celles de taille moyenne sont réservées aux groupements d'habitations et les petites parcelles pour les équipements locaux.

1.4.2. Les espaces libres :

1.4.2.1. Trame viaire :

Carte 30 : Trame viaire Hamla 3
Source : travail de l'auteur

La trame viaire de Hamla 3 est en échiquier, les concepteurs se sont inspirés de l'ancienne ville romaine (Timgad) pour créer le système viaire : un grand boulevard de 36m de largeur traverse la cité au milieu (cardo maximus). Un autre boulevard perpendiculaire au premier (documanus maximus), ces deux boulevards divisent Hamla en 4 zones.

Des boulevards secondaires de 22m de largeur font leur apparition à partir des 2 principaux suscités. Donc la trame viaire primaire de Hamla 3 est constituée de Boulevards, facilitant la circulation, chose positive pour la cité. Le reste de la trame viaire est constituée de voies

secondaires issues de boulevards secondaires, des vois tertiaires menant vers les parkings d'habitations et équipements. Cette trame est bien hiérarchisée et bien réfléchie dès le début.

Photo 10 : Boulevard Principal (Hamla 3) **Photo 11 : Voie secondaire (Hamla 3)**
Source : Prise par l'auteur (Mars 2016)

1.4.2.2. Jardins et espaces verts :

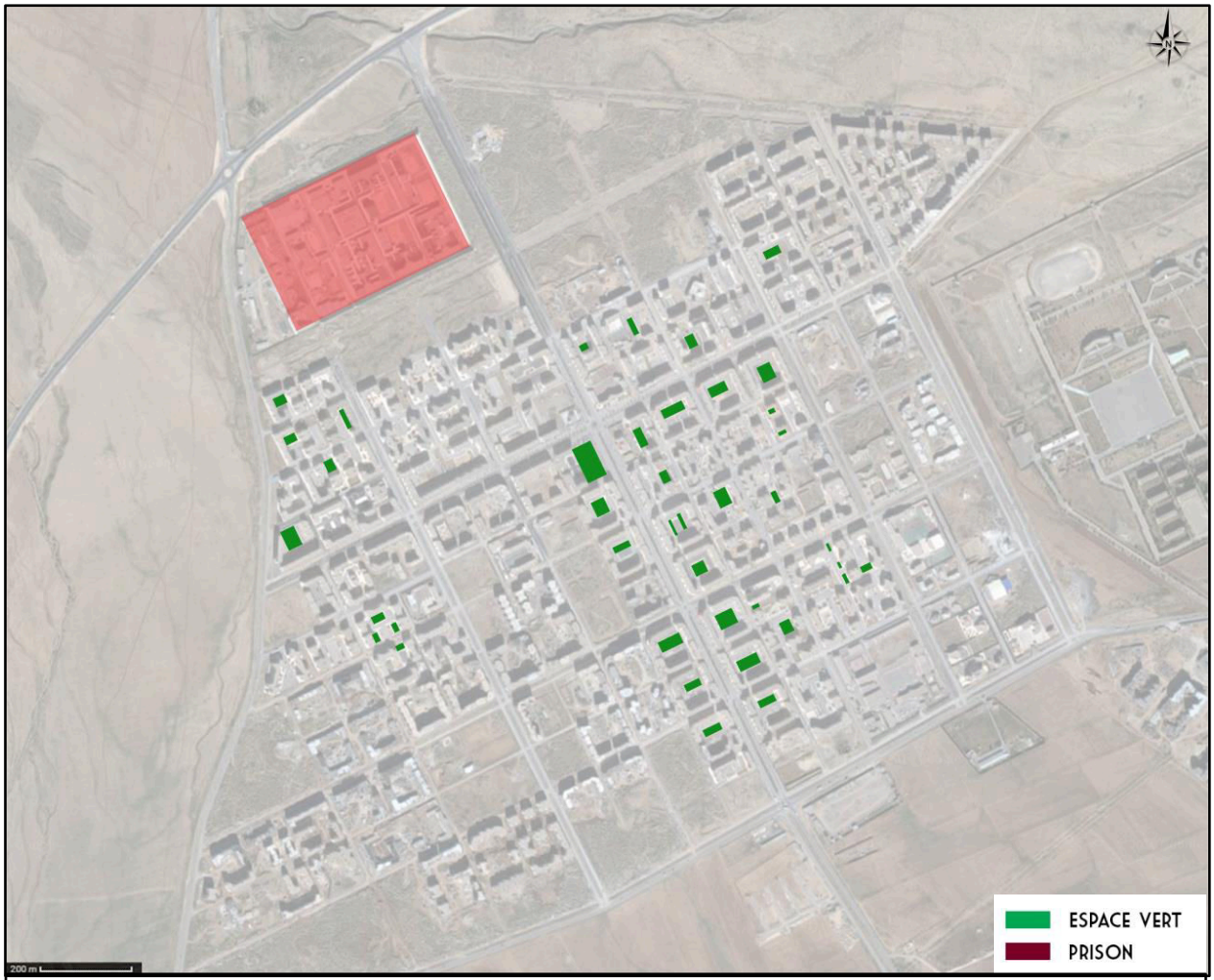

Carte 31 : Jardins et espaces verts : Hamla 3
Source : Google earth + travail de l'auteur

Contrairement à Hamla 1 et 2 (projet achevé) Hamla 3 a un taux d'avancement de 65%. Pour cette raison, il est difficile de juger et d'apprécier les espaces verts, et les espaces publics.
Mais se basant sur l'état actuel, on remarque que les architectes ont soit disant aménagés quelques surfaces vertes à l'intérieur des groupements d'habitation pour compléter la forme du bâti et des parkings par exploitations des espaces restants vides[278]. Donc l'idée d'espaces verts semi privé est secondaire.

Pour les espaces verts et les jardins publics il n'existe jusqu'à présent qu'un seul jardin à la croisée des deux grands boulevards, une surface insuffisante par rapport au nombre d'habitants. On note aussi la présence d'une bande verte au milieu des boulevards garnie des plantes et de palmiers.
Il est prévu d'autres espaces verts qui verront le jour lors de l'achèvement du programme de la cité[279], ils seront le résultat du rembourrage des terrains vides car leur disposition n'a pas été pensée au début (voir carte 31, page 187). La majorité des espaces verts et jardins publics sont concentrés à l'ouest du grand boulevard.

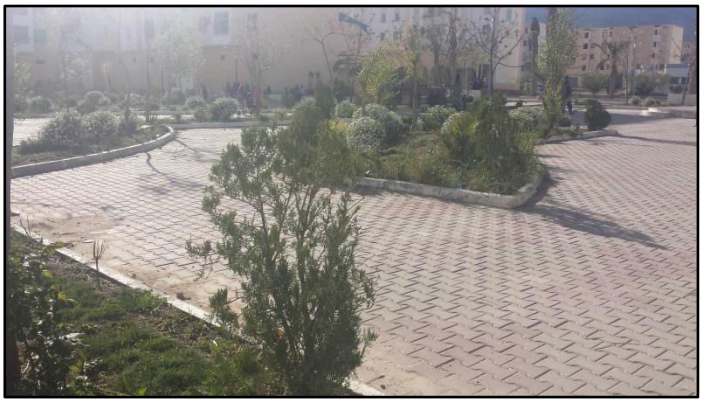

Photo 12 : Jardin Public (Hamla 3)

Photo 13 : Espace vert semi-privé (Hamla 3)

Photo 14 : Bande verte (Hamla 3)

Source : Prises par l'auteur (Mars 2016)

[278] Déclarations de plusieurs architectes
[279] POS n3 route de Hamla phase finale, urba Batna

1.4.3. La surface bâtie:

1.4.3.1. La géométrie :

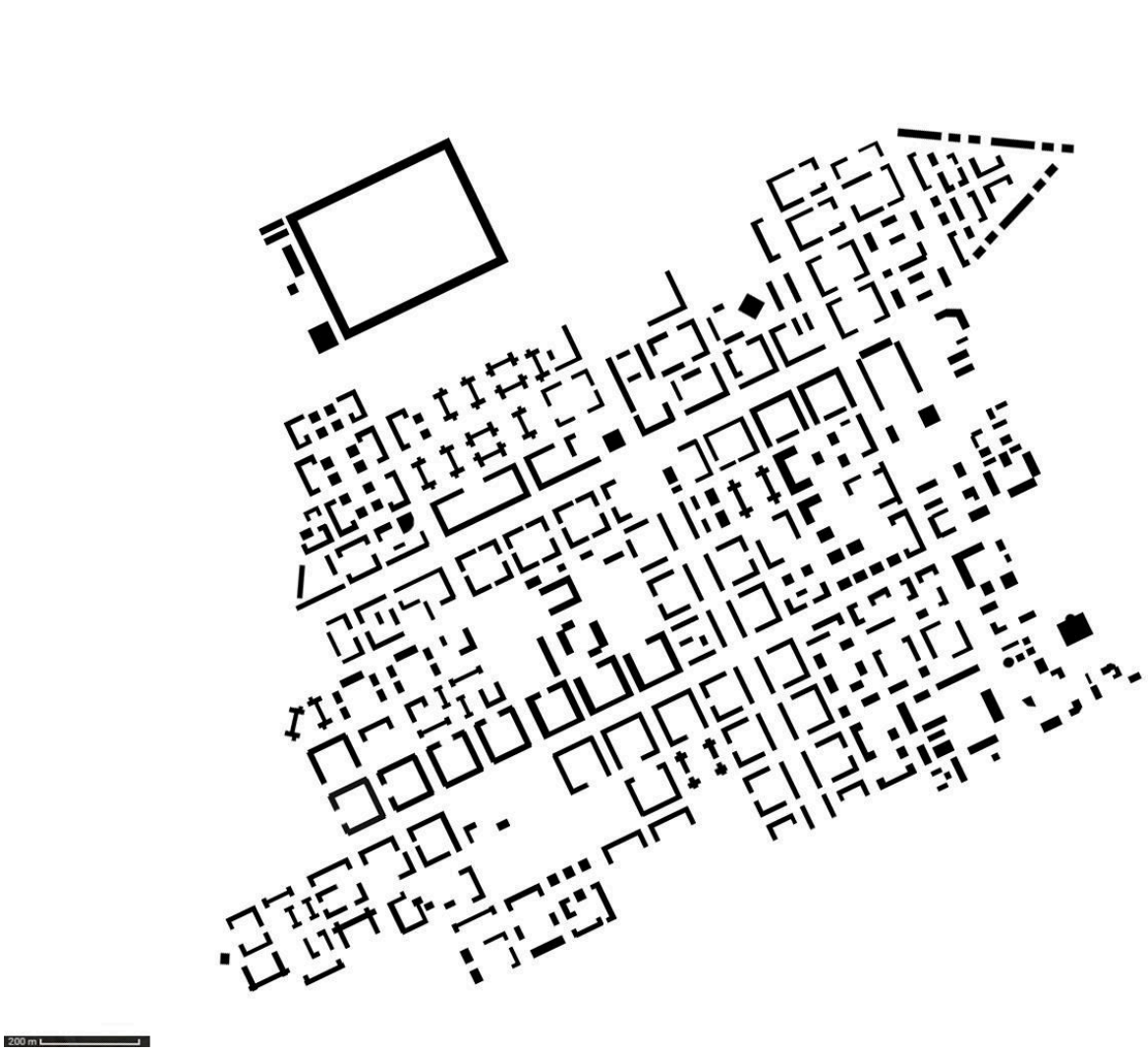

Carte 32 : Surface Bâtie : Hamla 3
Source : travail de l'auteur

A Hamla 3 il y a une grande diversité dans la géométrie des surfaces bâties, mais en général on constate deux types :

- Les éléments regroupés sur 80% de la surface totale
- Les éléments unitaires représentent 20% de la surface et se situent à l'est de la cité. (zone d'équipements)

Les groupements d'habitations sont constitués de blocs en barre, en U, L, C, G et en T. les parcelles sont délimités par ces blocs laissant des espaces semi privés au milieu.

Le grand carré au nord est réservé au centre de détention pénitentiaire. L'homogénéité du bâti est cassée, mais sa fonction l'exige.

14.3.2. Agencement volumétrique :

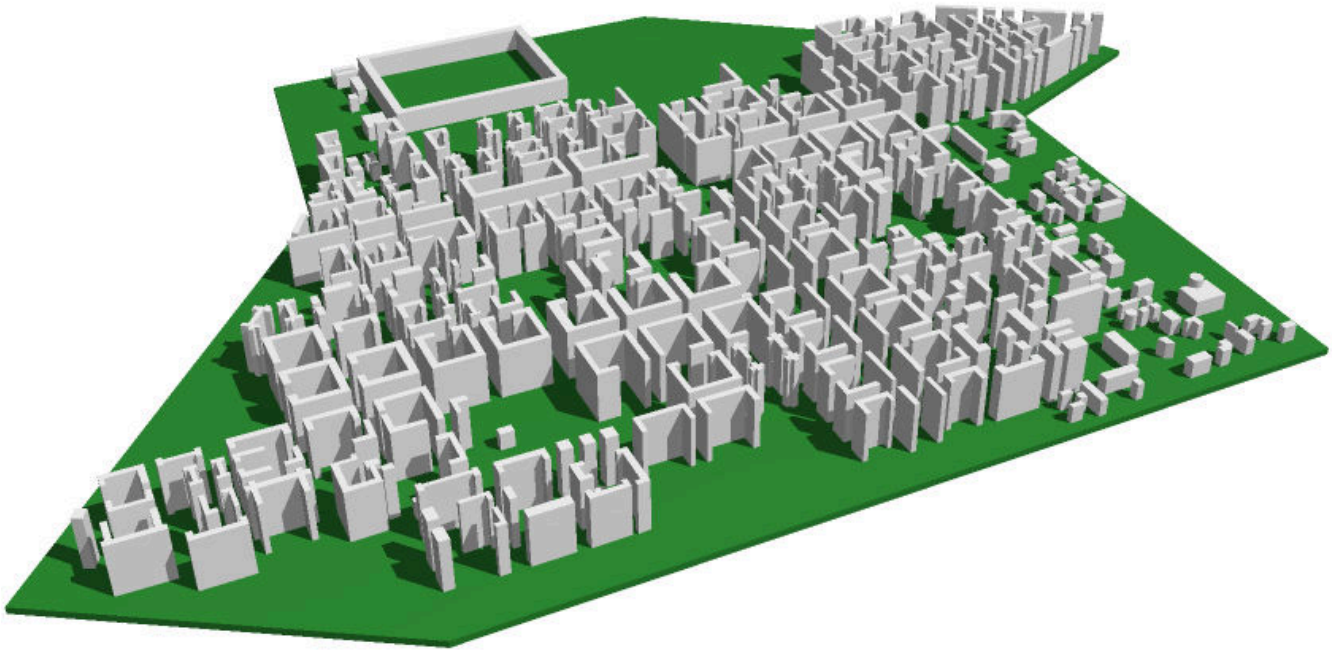

Figure 34 : Volume urbain (Hamla 3)
Source : Travail de l'auteur

Le volume urbain de Hamla 3 est homogène, surtout dans la zone d'habitation (blocs de 16m d'hauteur alignés sur les boulevards et regroupés en carrés), les seules différences existantes concernent les types d'habitations : social, participatif, promotionnel, (on note des traitements rigoureux pour les blocs promotionnels et à moindre degrés pour le participatif et encore moins pour les blocs d'habitat social).

Cette homogénéité donne un caractère identitaire du paysage urbain de Hamla 3, c'est une première à Batna. On peut finalement parler d'un volume urbain homogène dans la capitale des Aurès.

La 2eme zone et comme son nom l'indique dans le POS n3 (zone homogène d'équipements) représentée par des volumes de 6 à 10m sur la partie Est de la cité, éparpillées et plus aérés que les volumes de la zone d'habitation. Cette zone n'influe pas beaucoup sur le caractère paysager de Hamla.

1.4.3.3. Typologie du bâti :

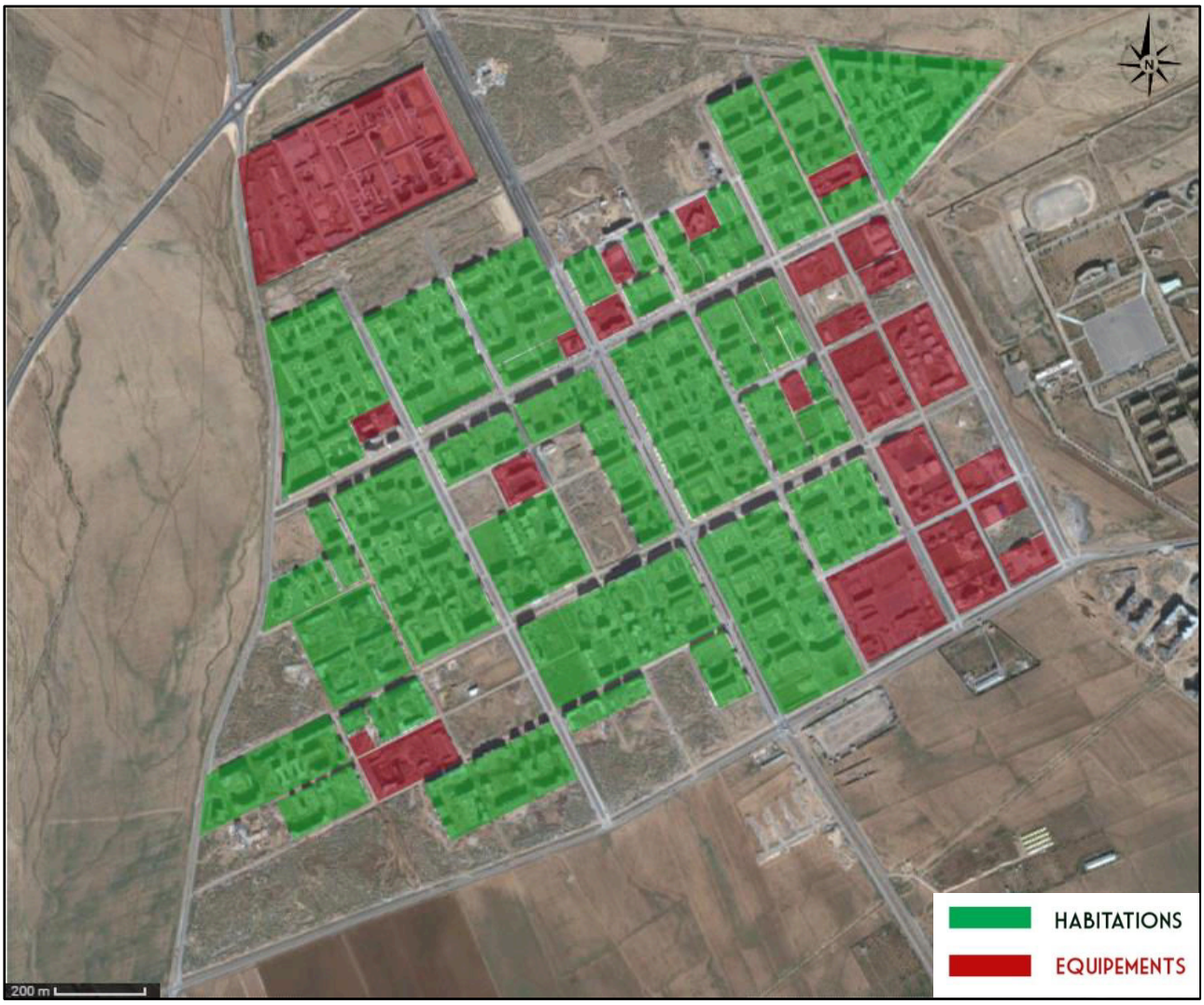

Carte 33 : Typologie du Bâti : Hamla 3
Source : Google earth + travail de l'auteur

La distribution des équipements et des habitations est mieux étudiée que les espaces verts et les places publics.

Les habitations et les équipements du 1er degré (école, CEM, lycée, mosquée, salle de soin…) sont concentrés au centre de la cité, dans une zone homogène.

Les équipements régionaux sont eux disposés à la périphérie :
Au nord le centre de détention pénitentiaire.
A l'est le CFP, caserne pompier, école de douane…
Au sud : la brigade de gendarmerie, hôtel, station de tramway… (Projets non encore réalisé)

1.4.4. La circulation :

1.4.4.1. Accessibilité :

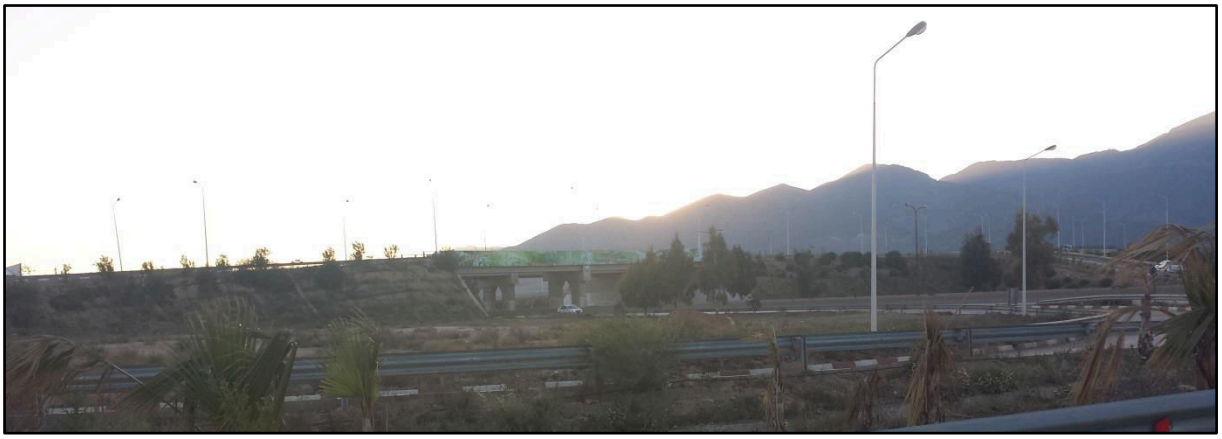

Photo 15 : Echangeur, Hamla 3
Source : Prise par l'auteur (avril 2016)

Contrairement à Hamla 1.2, l'accessibilité à Hamla 3 a été bien pensée. On accède à la cité à travers le grand échangeur, de la RN 3 d'où émergent deux voies (voir photo 15) constituant l'accès principal du sud.

Un autre accès au nord à travers la voie périphérique du Nord constituant un allongement du grand boulevard de la cité. Le 3eme accès, par la RN 77 venant de Hamla 1 constitué d'une simple voie qui sera prochainement dédoublée. Donc l'accessibilité à Hamla 3 est directe, facile ne posant aucun problème de circulation.

Photo 16 : Echangeur : Hamla 3 **photo 17 : Entrée Nord de Hamla 3**
Source : Prise par l'auteur (avril 2016)

1.4.4.2. Flux de circulation :

L'association de tous les éléments fondamentaux qui sont :

- Trame viaire en échiquier
- Des voies mécaniques et des trottoirs larges.

Nous donne une circulation mécanique et piétonnière fluide, facile et fonctionnelle (accentuée dans la zone du jardin public).

1.4.4.3. Transport en commun :

Bien que le taux d'achèvement du projet n'est qu'a 65%, il existe déjà 2 lignes de bus empruntant le grand boulevard au bout duquel l'une se dirige à l'est de la cité et l'autre à l'ouest.

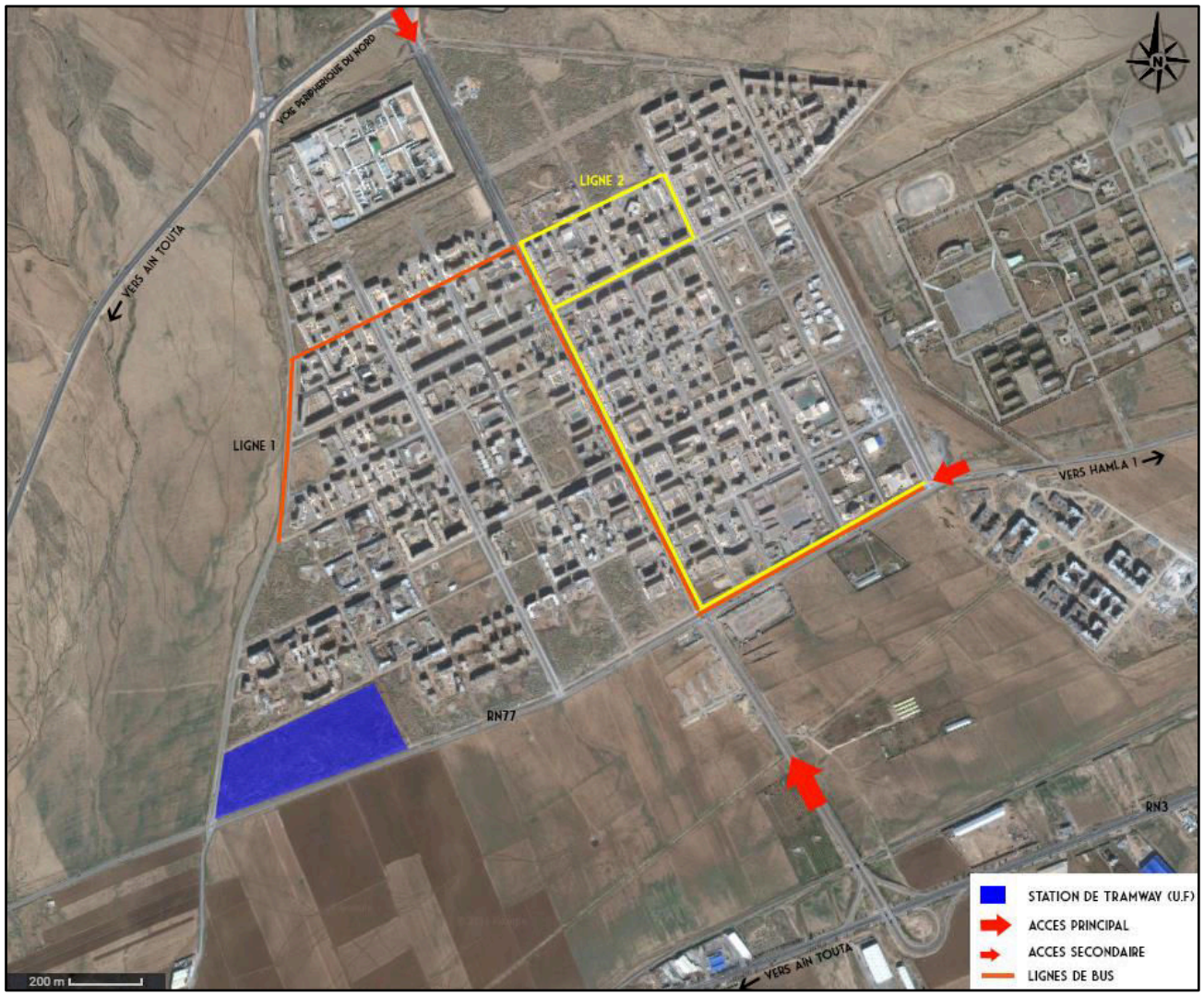

Carte 34: Circulation : Hamla 3
Source : Google earth + travail de l'auteur

Actuellement il n y a pas de problème de transport public surtout que la ville n'est pas complétement habitée.

En plus, le projet du tramway qui une fois réalisé contribuera de façon significative à l'amélioration du transport en commun à Hamla 3.

2. Analyse séquentielle :

2.1. Définitions :

Séquentielle : « Qui appartient, se rapporte à une séquence, à une suite ordonnée d'opérations »[280] et aussi : « récurrente, successive, régulière, progressive » selon le dictionnaire REVERSO[281].

En fait la notion de séquence utilisée dans les analyses paysagères est inspirée du cinéma : un terme technique employé au cinéma et à la télévision pour désigner un ensemble de plans se déroulant dans un même lieu et dans un même temps.

L'analyse séquentielle est une analyse directe sur terrain, basée essentiellement sur l'identification des éléments qui constituent le paysage, celui-ci qui est appréhendé dans la ville se conçoit par une succession de déplacements, l'analyse séquentielle permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours. Elle réinterprète en l'appliquant à l'espace urbain, les outils d'analyse proposés par les historiens de l'architecture, notamment le couple parcours/but et le concept de succession spatiale [282]

Panerai s'est aussi intéressé à l'étude des séquences picturales pour l'analyse des espaces ouverts urbains. En s'inspirant de l'ouvrage de de Wolfe The Italian Townscape, Panerai adapte la notion de plan séquence, inspirée du cinéma, qui pour lui correspond à des dispositions schématiques codifiées du paysage. Chaque plan peut exprimer une configuration urbaine de symétrie ou de dissymétrie, d'ouverture, d'ondulation, de compétition, d'étranglement, de dérobée, de diaphragme, etc.[283]
Une suite particulière de plans forme un enchaînement. Dans le cas d'une scène pittoresque, l'enchaînement est marqué par des plans différents avec des ruptures assez fortes sur de courtes distances. Dans le cas d'un effet monumental, les plans seront beaucoup plus similaires avec des successions assez lentes. Les enchaînements et les plans peuvent ensuite être regroupés en unités plus importantes afin de permettre l'analyse de séquences entières.

[280] Dictionnaire Larousse, consulté le 13/03/2016 (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9quentiel_s%C3%A9quentielle/72230)

[281] Dictionnaire REVERSO, consulté le 15/03/2016 (http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/s%C3%A9quentielle)

[282] Philippe Panerai avec Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule(2002), Analyse urbaine, Éditions Parenthèses, Marseille, France.

[283] François SARRADIN (sous la direction de) Gérard Hégron (2004). ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES ESPACES OUVERTS URBAINS LE LONG DE PARCOURS MESURE DES VARIATIONS DES FORMES DE CIEL PAR LA SQUELETTISATION. Ambiances architecturales et urbaines. Université de Nantes (thèse doctorat) p44

Ceci permet de définir des séquences d'approche ou des séquences d'accès, si les plans sont liés à un même objet, et des coupures selon la parenté entre les plans.[284] Donc L'idée principale consiste à isoler et reconnaître dans une séquence des « tableaux » qui sont, si l'on veut, des dispositions schématiques et codifiées du paysage[285]

2.2. Méthode d'analyse :

La méthode de Panerai permet d'introduire un véritable langage basé sur la notion de plan et de séquence, pour commencer on va choisir un parcours à étudier (il est préférable que ce parcours représente l'image et l'identité paysagère de la ville. Le parcours peut se découper en un certain nombre de séquences Chacune constituée par une succession des plans)

Les étapes de l'analyse :

1- Motifs du choix du parcours
2- Description générale du parcours : Situation
   Type
   Longueur, Largueur
   Aspect général du parcours
3- Représentation graphique du parcours (voir figure 35)
4- Le choix des séquences (on passe d'une séquence à une autre suivant le changement du paysage)
5- La lecture de chaque séquence :
   5-1 On pourra partir des données assez générales : symétrie / asymétrie,
   Ouverture / fermeture, convexité / concavité… (Voir figure 36)
   5-2 préciser la définition des parois latérales : découpage vertical ou horizontal
   La relation entre les deux faces : déférence / indifférence /compétition (Voir figure 37)
   5-3 étudier le rôle dans l'acheminement vers le point de fuite :
   Rétrécissement / étranglement / effet de coulisse. Mise en valeur franche / dérobée.
   Renvoi / bornage… (Voir figure 37)
   5-4 chercher à caractériser la clôture frontale du champ visuel : diaphragme et cadrage.

[284] François SARRADIN (2004). Op cit. p44
[285] Philippe Panerai avec Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule(2002), Op cit.

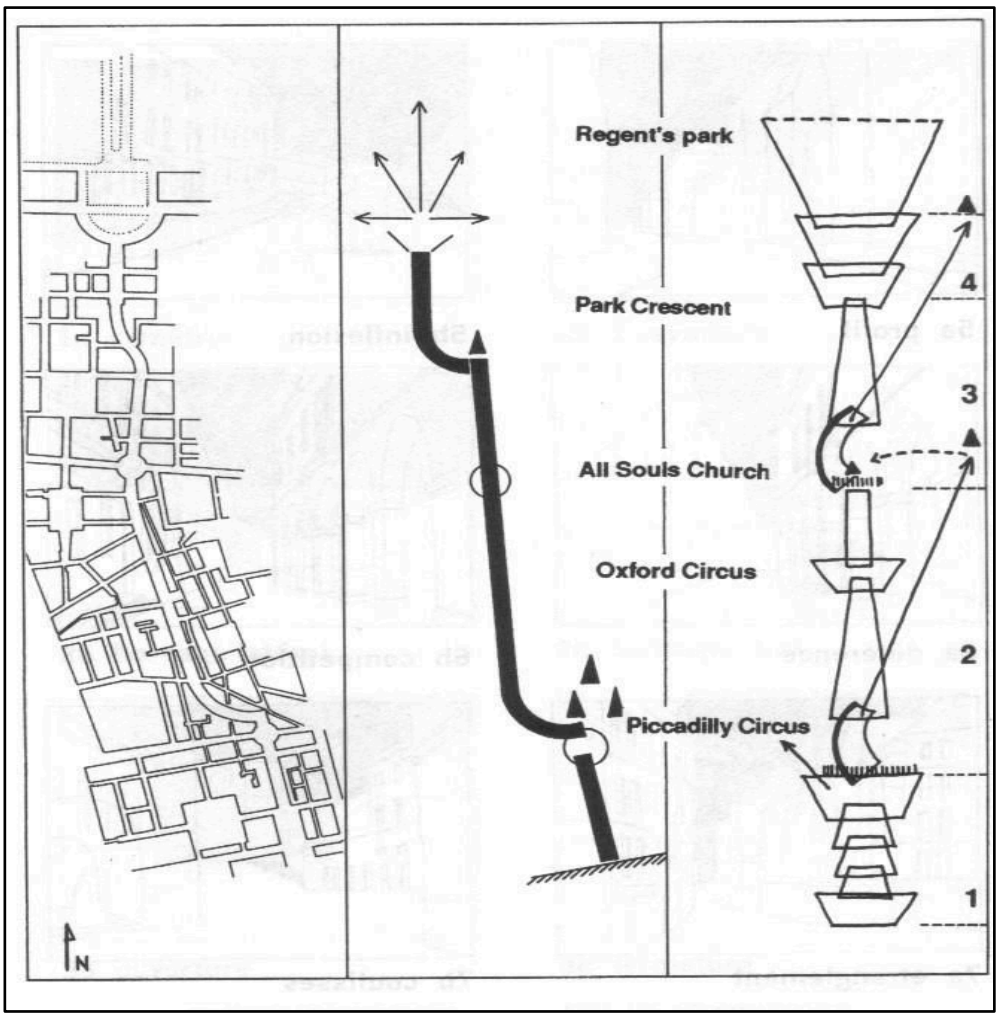

Figure 35 : Analyse séquentielle de Regent's street

Source : Philippe Panerai (2002), Analyse urbaine, p 36 + légende d'auteur.

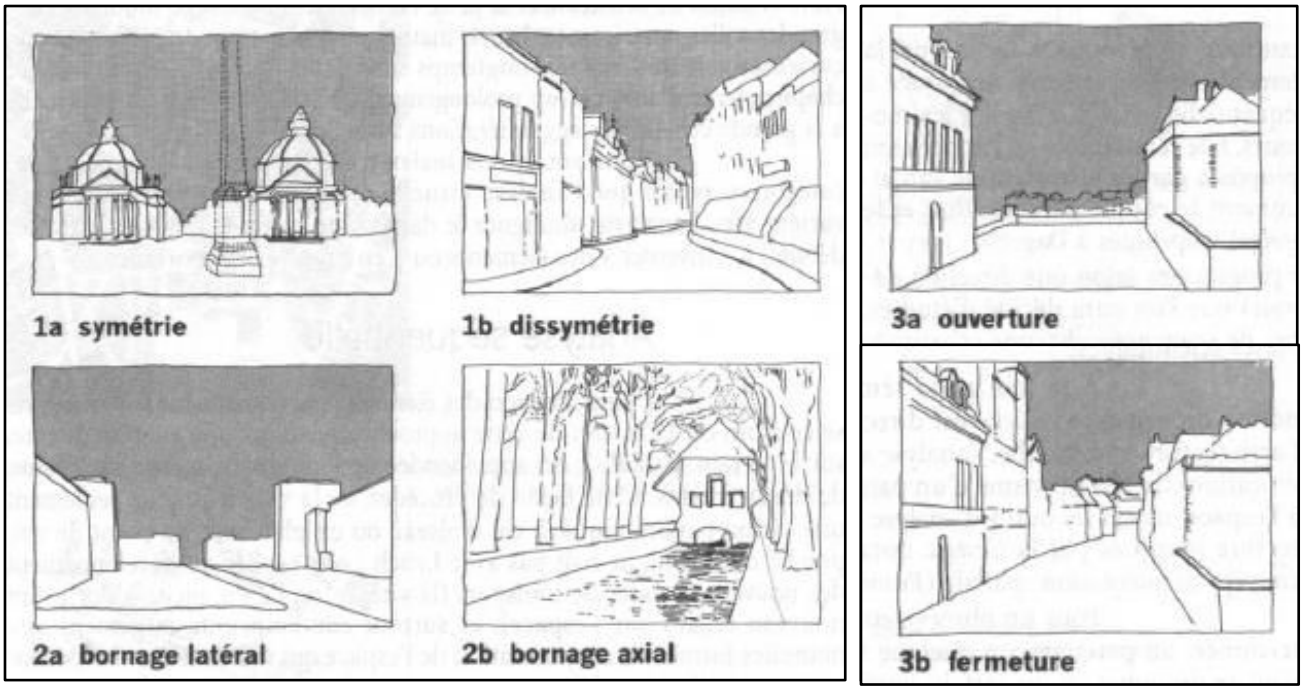

Figure 36 : Les concepts d'analyse (première partie)

Source : Philippe Panerai (2002), Analyse urbaine, p 34

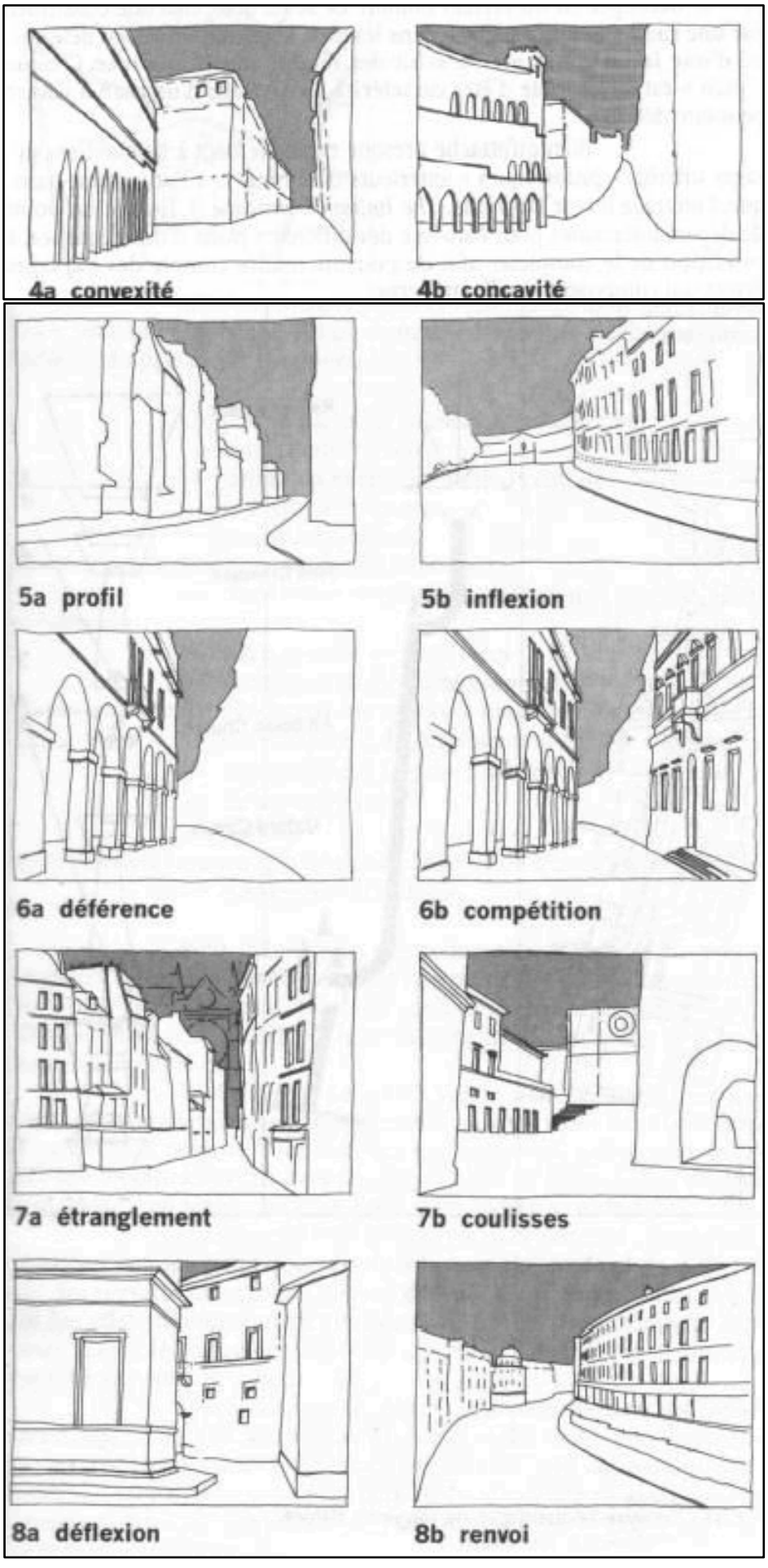

Figure 37 : Les concepts d'analyse (première partie)

Source : Philippe Panerai (2002), Analyse urbaine, p 35

Dans notre étude, et puisque l'analyse séquentielle est vécue sur terrain, on ne peut associer Hamla 1 et 2 ensemble, donc on va étudier 3 parcours, un a Hamla 1, un a Hamla 2 et un a Hamla 3. Les trois parcours ont été choisis soigneusement, et chaque parcours représente globalement sa cité.

2.3. Hamla 1 :

2.3.1. Le parcours :

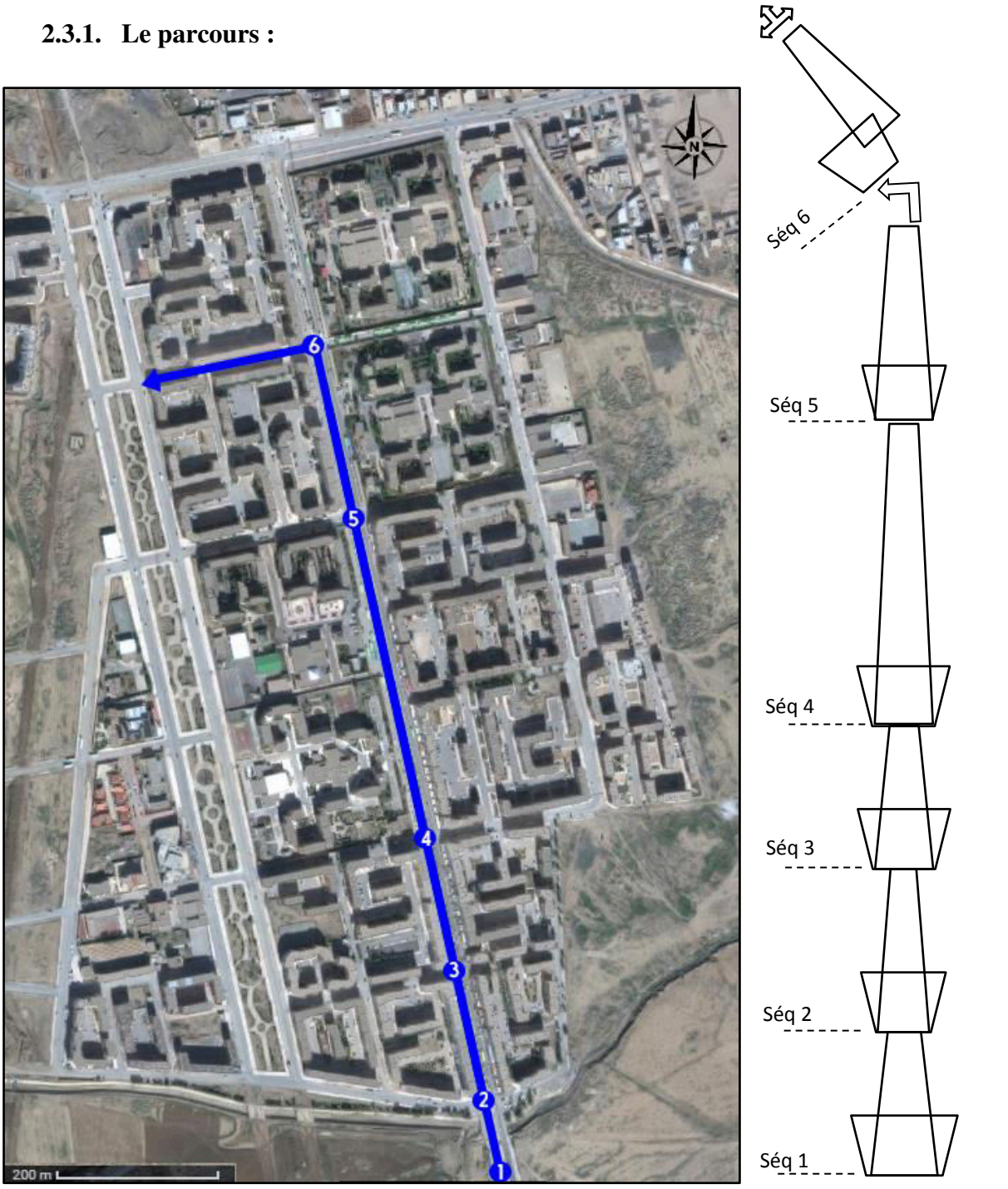

Figure 38 : parcours à analyser (Hamla 1)
Source : Travail de l'auteur

L'un des éléments identitaires du paysage urbain de Hamla 1 est le grand boulevard. Il représente l'image mentale collective de Hamla 1. Donc notre parcours se fera suivant le boulevard. En parcourant le chemin sur 1.2 km, on observe cinq séquences différentes, commençant par les immeubles d'habitat collectif de l'entrée, passant par les deux cités universitaires filles et les deux cités universitaires garçons. Et pour pouvoir bien juger le paysage, on ajoute une 6eme séquence de l'avenue située perpendiculairement au boulevard, qui nous permettra de pénétrer dans le quartier d'habitat collectif.

2.3.2. La lecture séquentielle :

1ere Séquence : En accédant à Hamla 1 empruntant le parterre central (de 9m de largeur) on remarque la symétrie totale (voies, arbres et palmiers d'alignement). Au fond, des constructions aussi symétriques apparaissent. En arrière-plan, la silhouette naturelle des montagnes s'agence avec celle des constructions donnant une vision horizontale homogène.

Photo 18 : Séquence 1, Hamla 1

2eme Séquence : arrivé au périmètre urbain de Hamla, l'aspect de la symétrie (dans le gabarit) existe toujours entre les 2 façades, la seule différence apparait dans les traitements. Les habitations en R+5 peintes en blanc sale, avec RDC commercial (galerie) et terrasse au 1er L'élément naturel se manifeste par la présence des arbres qui allongent le boulevard.

Photo 19 : Séquence 2, Hamla 1

3eme Séquence : Notre parcours continu dans le boulevard, une monotonie visuelle caractérise jusqu'à présent le paysage, une symétrie dans le gabarit des 2 façades latérales et dans l'alignement des arbres suivant un rythme : palmier-platane - palmier… l'axe de cette symétrie est une suite de candélabres gris.

Photo 20 : Séquence 3, Hamla 1

On remarque une contradiction, celle de la présence de banc de repos à côté des poubelles.

4eme Séquence : On sort de la monotonie, une déférence de façade apparait (continuité de l'habitat à droite ; mur d'enceinte de la cité universitaire à gauche, avec préservation de la forme architecturale du RDC : on a créé un passage couvert devant le mur d'enceinte.) Pour le parterre central c'est la continuité des séquences précédentes.

Photo 21 : Séquence 4, Hamla 1

5eme Séquence : image inversé de la séquence précédente. C'est le mur d'enceinte d la cité universitaire garçons qui passe à droite, avec la continuité de la forme architecturale : succession des colonnes au-dessus desquelles des frontons de formes triangulaires.

Photo 22 : Séquence 5, H1

6eme Séquence : Avant les 200m restant du boulevard, on emprunte le chemin à gauche. C'est un nouveau paysage. Disparition de : double voie, parterre central, les galeries du RDC. Les deux façades latérales sont symétriques en gabarit, dissymétriques en traitement, ou les couleurs deviennent foncées.

Photo 23 : Séquence 6, Hamla 1

C'est une séquence ouverte, ou le point de fuite est représenté par la montagne, observée au loin.

2.4. Hamla 2 :

2.4.1. Le parcours :

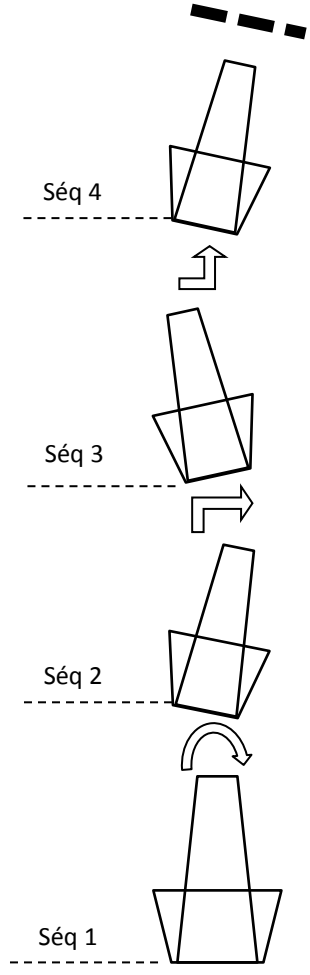

Figure 39 : parcours à analyser (Hamla 2)
Source : Travail de l'auteur

Le caractère paysager a Hamla 2 est peu différent de celui de Hamla 1, il n y a pas de boulevard ni des RDC commerciaux. On a choisi donc un parcours qui comporte presque tous les éléments de Hamla 2 (la voie périphérique, l'école, l'habitat collectif social et participatif) on a obtenu ainsi 4 séquences sur un parcours de 500m. On s'enfonce dans Hamla 2.

2.4.2. La lecture séquentielle :

1ere Séquence : au début du parcours sur la périphérie de Hamla 2, on constate une dissymétrie entre les deux façades latérales, celle de gauche garnie de constructions, celle de droite vide. Au fond, un bornage latéral fait de constructions de Hamla 1, donnant l'aspect d'une bande blanche au piémont de la montagne.

Photo 24 : Séquence 1, Hamla 2

On remarque que la qualité du paysage urbain est moindre qu'à Hamla 1

2eme Séquence : sur cette séquence, l'allure de la symétrie est présente, avec une compétition entre les deux façades (immeuble social à droite et l'autre participatif à gauche) peintes toutes deux en blanc.

Photo 25 : Séquence 2, Hamla 2

En arrière-plan un effet de coulisses apparait avec la présence d'une école qui représente l'élément le plus attirant vu sa forme différente des autres constructions et aussi sa couleur.

3eme Séquence : Au premier plan, on note une dissymétrie entre les deux façades dans la forme, la hauteur et les couleurs, qui disparait dans le plan intermédiaire la ou les blocs d'habitat collectif sont parallèles.

La séquence est fermée par un bornage fait par les bâtiments de Hamla 1.

Photo 26 : Séquence 3, Hamla 2

4eme Séquence : notre parcours à Hamla 2 s'achève sur une avenue qui comporte 3 blocs, deux latéraux et un central (en face) ayant la même forme, les mêmes traitements et différents dans les couleurs.

On note la présence des grillages avec portails à l'entrée des groupements, réalisé par les habitants dans un but sécuritaire (même chose a Hamla 1 et 3)

Photo 27 : Séquence 4, Hamla 2

Conclusion : Apres l'analyse séquentielle des deux parcours, on a pu prélever quelques éléments identitaires du paysage urbain de Hamla 1 et 2, on cite :

- L'uniformité de l'habitat (habitat collectif R+4)
- Boulevard avec chemin piétonnier, garnis de palmiers et d'arbres d'alignement au milieu, et sur les 2 rives une suite de magasins dans des galeries
- Façades simples pour les habitations et plus ou moins soignées pour les équipements.
- L'hétérogénéité des couleurs et des traitements.

2.5. Hamla 3 :

Comme à Hamla 1, le grand boulevard de Hamla 3 est la pièce maitresse de la cité, donc notre parcours d 1 km va balayer trois séquences le long du boulevard. Et pour avoir plus de détails on pénètre à l'intérieur avec trois autres séquences, c'est la première partie de notre parcours. Parmi les composantes du paysage urbain actuel de Hamla 3 c'est les vides urbains (terrains pas encore exploité, construction en cours de réalisation) donc on ajoute une autre séquence qui englobe des vides urbains, le centre de détentions pénitentiaire et la sortie de Hamla 3.

2.5.1. Le parcours :

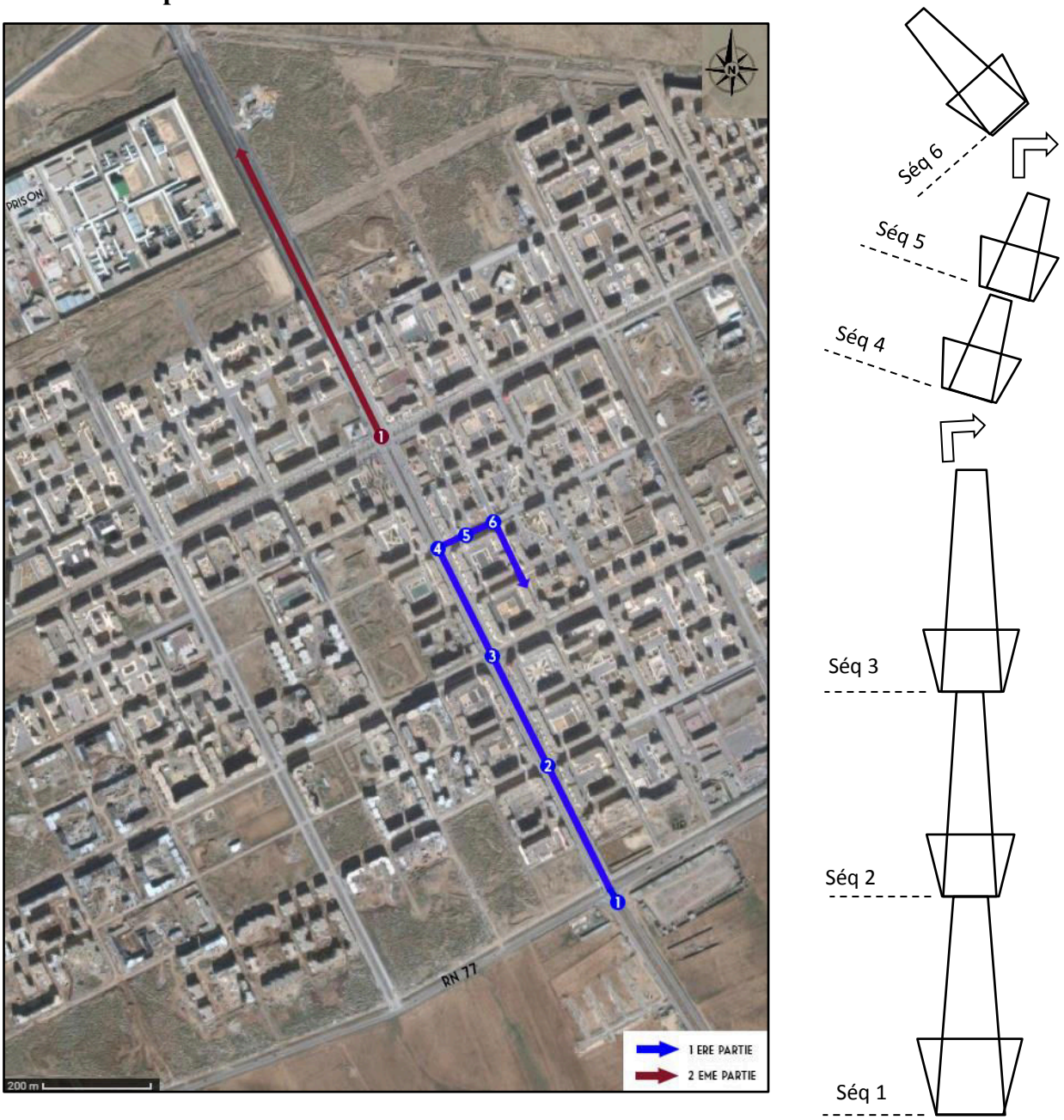

Figure 40 : parcours à analyser (Hamla 3)
Source : Travail de l'auteur

2.5.2. La lecture séquentielle :

1ere Séquence :

Dès notre pénétration à Hamla 3 à travers le grand boulevard on remarque que cette cité est toujours en construction (au premier plan, deux chantiers sur les deux rives)

La symétrie des constructions est visible sur le boulevard avec une différence de couleurs (claire à droite et foncé à gauche).

Au milieu, un parterre séparait les deux voies, garnit d'une bande de palmiers et de lampadaires.

A l'arrière-plan apparait la montagne Thouguer qui enveloppe le paysage.

Photo 28 : Séquence 1, Hamla 3

2eme Séquence :

Notre avancée dans la cité continue, l'image est la même, les deux façades latérales de 5 étages et galeries au RDC, sont toujours en compétition (couleurs et traitements)

On remarque une alternance de couleurs des constructions d'une séquence à l'autre.

Un autre élément de paysage ayant apparu, c'est les arbres d'alignements implantés le long des trottoirs faisant face aux galeries.

Photo 29 : Séquence 2, Hamla 3

3eme Séquence :

Notre traversée se poursuit, on se trouve face au 2eme nœud du boulevard (rond-point initialement couvert de gazon, mais à force d'être piétiné, il est devenu sableux)

Pour les constructions, la monotonie est de mise, sauf que l'alternance des couleurs et des traitements l'a un peu amoindri.

Photo 30 : Séquence 3, Hamla 3

A ce niveau, l'attractivité des lieux diminue, la plupart des habitations sont vacantes, même chose pour les locaux commerciaux. Le point de fuite est aussi voilé par les palmiers et les lampadaires.

4eme Séquence :

Apres 600m de parcours, sur le grand boulevard on prend le chemin à droite, là, on découvre un nouveau paysage : Les palmiers piteux et les lampadaires bleus ont disparu,

Une large avenue nous fait face, avec des bâtiments en retrait, le principe d'alignement a disparu aussi. Au premier plan, un bloc de 16m de hauteur avec galerie au RDC se trouvant à droite est en égard par rapport à celui de gauche.

Photo 31 : Séquence 4, Hamla 3

Au plan intermédiaire, des espaces verts semi privé surgissent sur les deux rives.

Les couleurs sont pratiquement homogènes. La séquence est ouverte jusqu'à l'horizon

5eme Séquence :

Sur le premier plan de cette séquence, on observe des espaces verts. Ceux de gauche, semi privé, clôturés et bien entretenus, mais ceux de droite, public peu attirants, non entretenus. A l'arrière-plan, l'alignement des constructions réapparait.

Photo 32 : Séquence 5, Hamla 3

6eme Séquence :

Apres le passage dans la voie secondaire, on emprunte le chemin à droite, on est sur une voie tertiaire. Les deux façades sont globalement symétriques. Dans cette séquence on note la volonté des habitants qui, pour leur bien-être, ont planté quelques arbres et crée des clôtures. On note aussi que la voie n'est pas goudronnée, élément prouvant que Hamla 3 est toujours en construction.

Photo 33 : Séquence 6, Hamla 3

2éme partie du parcours : Cette séquence représente la 2eme partie du parcours, on est à la sortie Nord-ouest de Hamla 3. A première vue, l'image est terme.

Au premier plan, le parterre central ne dispose que de lampadaires (absence des palmiers d'alignement).

Sur la rive gauche, un bloc ayant le caractère identitaire de tout le boulevard, sur la droite : un bloc en construction.

Dans le plan intermédiaire se trouve à gauche le mur d'enceinte de la prison, s'étalant en longueur et à droite, le terrain vide destiné à la réalisation d'un hôpital. Une déférence donc existe entre les deux façades.

Pour l'arrière-plan, la séquence est bornée d'un magnifique paysage naturel de la foret de Belezma.

Photo 34 : Séquence 1, 2éme partie, Hamla 3[286]

2.5.3. Les éléments identitaires du paysage de Hamla 3 :

- L'uniformité de l'habitat (habitat collectif R+4)
- voies larges
- Boulevards avec palmiers moisis au centre et magasins sur les deux rives
- Traitements et couleurs hétérogènes
- Zone d'équipements séparée de la zone d'habitat.

3. Observation Paysagère :

Cette méthode personnelle est introduite pour appuyer notre étude. Elle consiste à décrire quelques éléments paysagers passés inaperçus dans l'analyse séquentielle et sont apparents lors des déplacements multiples et les promenades dans la zone d'étude.

Notre Observation est subdivisée en 2 parties, celle concernant Hamla 1.2 et celle concernant Hamla 3. On a choisi les photos les plus parlantes n'ayant pas été commenté au début mais dont le contenu sera surement remarqué par le visiteur de Hamla.

[286] Toutes les photos ayant fait l'objet de l'analyse séquentielle sont prises par l'auteur en avril 2016.

3.1. Hamla 1.2

	Photo	Observation
1		De loin on observe une bande blanche, horizontale aux piémonts des montagnes, c'est le paysage urbain de Hamla 1.2
2		A l'entrée de Hamla, la pollution est asphyxiante due à l'accumulation d'ordures dans l'oued limitrophe.
3		Sur le grand boulevard on remarque les modifications faites par les habitants (couvrir les terrasses du 1er étage + l'utilisation d'autres couleurs et ornementations pour attirer l'attention des clients dans les galeries.
4		Le mobilier de repos mis en place récemment est de bonne qualité, le même que celui de la ville mère (Batna)
5		Vers Hamla 2, le 1er élément accueillant est la poubelle, éparpillée, nauséabonde et polluante. Un paysage répugnant

6		Les façades postérieures des habitations sont d'une simplicité ennuyante surtout à Hamla 2
7		Parmi les modifications improvisées par les habitants de Hamla 2, la mise en place d'obstacles sur la route périphérique empêchant les intrus d'y pénétrer, mais malheureusement c'est désagréable
8		La bibliothèque publique est un exemple type de la différence de traitement entre les équipements et l'habitat qui montre que l'équipement est plus ou moins privilégié.
9		c'est ce que les autorités nomment espace vert et place publique dans cette cité nouvelle (bande verte, entre Hamla 1 et 2)

Tableau 9 : Observation Paysagère, Hamla 1.2

Source : Travail de l'auteur, photos prises en Avril 2016

3.2. Hamla 3

1	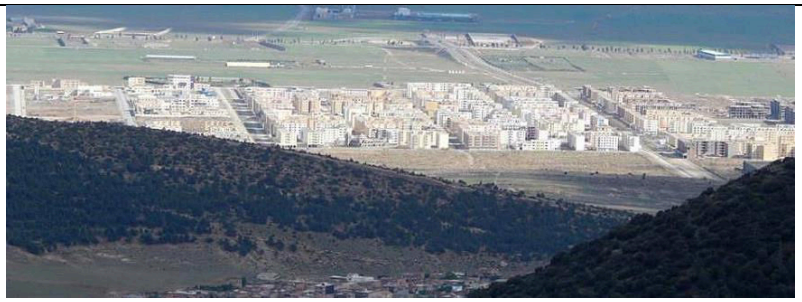	De loin, la cité ressemble à une base, avec blocs en béton peints en blanc. On observe aussi les voies larges et la trame en échiquier
2		Cela représente le résultat du libre choix laissé aux architectes, façade urbaine aux couleurs hétérogènes, fades ….
3		On remarque que chaque propriétaire d'un magasin, use à sa façon de la couleur de sa façade, aboutissant au final aux couleurs arc en ciel.
4		Tel est le sort des palmiers de mauvaise qualité, non intégré au site, qui malheureusement sont là, sur insistance des autorités
5		Innovation spectaculaire d'un locataire : improvisation d'une chambre sur la terrasse. Des poteaux en béton au-dessus des colonnes et des murs en brique. C'est l'anarchie totale

6		L'utilisation excessive de l'aluccobonde à Batna a atteint les blocs d'habitations de Hamla 3. Bien qu'elle est loin d'être en harmonie avec le paysage.
7	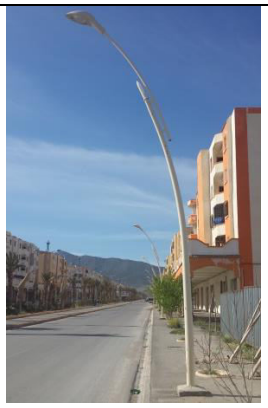	Le mobilier d'éclairage est de bonne qualité, mais sa couleur bleu n'embellit en rien le paysage
8		La présence de flaque d'eau et de regards surélevés sur les routes, est-ce une réalité qui va durer, ou alors on s'attend à une autre couche de goudron qui dépassera le niveau du trottoir.
9		Les formes architecturales dans la zone d'équipements sont complétement différentes de celle de la zone d'habitations. Mise en valeur du bâti par choix adéquat des couleurs et matériaux, bref le traitement est plus attirant.

Tableau 10 : Observation Paysagère, Hamla 3

Source : Travail de l'auteur, photos prises en Avril 2016

4. Enquête Paysagère :

Pour enrichir une recherche scientifique, il existe plusieurs techniques qui nous permettent d'aller recueillir des données réelles. Ces techniques sont susceptibles de nous indiquer l'accès aux informations par des moyens diverses de collecte de donnés.
Le choix de la technique est défini selon l'objectif voulu et le type de donnés que l'on souhaite recueillir.

Parmi les techniques de recherche :

1- **L'observation sur place :** L'observation sur place, est une technique directe d'investigation scientifique, Elle est définie " comme un regard porté sur la situation". Cet Outil de recherche a été utilisé pour mesurer les différentes étapes d'évolution pour saisir la situation de l'aspect urbanistique, architectural, le mode d'organisation spatiale, le degré d'équipement, l'état de vieillissement et la nature des matériaux de construction…etc. [287]

2- **L'interview :** Selon Rivard.T et Lerfas[288] L'interview ou L'entretien une situation sociale reposant sur une rencontre et un échange qui suppose un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs. Il met en œuvre des processus de communication et d'interaction, dont la caractéristique principale de l'entretien constitue un « fait de parole ». L'enquête par entretiens est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont le discours est le vecteur principal.

3- **Le questionnaire :** Selon Francois de Singly[289] « La différence fondamentale entre l'entretien semi-directif et le questionnaire se situe dans les façons de procéder au double mouvement de
conservation/élimination. Dans l'entretien, c'est surtout la personne interrogée qui est maîtresse de ce choix alors que, dans le questionnaire, l'individu qui répond, le fait dans un cadre fixé à l'avance par le spécialiste. L'entretien a d'abord pour fonction de reconstruire le sens «subjectif**»,** le sens vécu des comportements des acteurs sociaux ; le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens «objectif» des conduites en les croisant avec des indicateurs des déterminants sociaux ».

[287] ALKAMA.D, (1995) Analyses typologiques de l'habitat, cas de Biskra. Thèse de magister Université de Biskra

[288] RIVARD T et LERFAS (2009) Les méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives et de recueil de données. Fiche repère N 03- Ateliers de l'évaluation villes au Carrée

[289] **François de Singly**, est un sociologue français. Professeur de sociologie à l'université Paris Descartes, il est spécialisé en sociologie de la famille et du couple, de l'éducation, de l'enfance et de l'adolescence ainsi que des rapports de genre.

Notre choix s'est porté sur le questionnaire, dont les avantages sont nombreux, il touche un public nombreux, c'est un outil facile à manipuler, rapide et reste plus anonyme, et nous aide dans notre étude paysagère.

4.1. Le Formulaire de questions :

Pour obtenir les résultats attendus, et vérifier quelques hypothèses on a établi un questionnaire de 35 questions, qui forment deux volets :

1er volet : s'appuie sur l'identification générale des interrogés les infrastructures et les équipements de Hamla, la vie urbaine… (Comment voyez vous Hamla ?, Vos courses vous les faites a Hamla ?, Les moyens de loisirs sont-ils Satisfaisants ?, Etes-vous satisfaits des équipements sanitaires ? …)

2eme volet : concerne le paysage urbain, le cadre de vie, les espaces verts … (Les espaces verts sont-ils entretenus ?, Comment jugez vous la qualité du mobilier urbain ?, Etes vous satisfaits des formes architecturales de Hamla ?, Que proposez vous pour améliorer le paysage urbain de Hamla ?...)

- 94% des questions sont fermés, englobant deux types de questions : l'une dichomique (choisir entre oui ou non), l'autre a choix multiples qui offre un eventail de reponses (en général 3 propositions selon l'echelle Likert)
- 6% des questions sont ouvertes, laissant la liberté a l'intérrogé d y répondre, l'une des questions a la fin du premier volet et l'autre a la fin du 2eme volet.

Le classement des questions est bien étudié du début a la fin pour faciliter la tache a l'interrogé, surtout dans la partie concernant le paysage. Cet élément méconnu par la population a été introduit dans le questionnaire de facon préliminaire jusqu'à arriver a la question directe le concernant.

L'etablissement du questionnaire a subi plusieurs consultations, testé sur quelques personnes avant d'aboutir a l'echantillonage et le questionnaire final.

4.2. L'échantillonnage :

Pour notre enquête, l'échantillonnage est stratifié selon la région et le sexe :

Hamla 1.2 : 120 personnes (60 hommes, 60 femmes)

Hamla 3 : 120 personnes (60 hommes, 60 femmes).

Et reste aléatoire pour l'âge et le niveau intellectuel. Il est à noter que les 240 personnes interrogées habitent Hamla.

Cette enquête s'est étalée sur 3 mois (février-avril 2016), nous avons fournis beaucoup d'efforts. On a rencontré des personnes compréhensives qui nous ont aidé et que l'on remercie vivement. Alors que d'autres, ont été désagréables.

On note aussi l'incompréhension du texte par certains, ce qui nous a obligé à le traduire en arabe. (Vous trouverez le questionnaire dans ses deux versions dans l'annexe)

4.3. Analyse et Interprétation des données :

4.3.1. Hamla 1, 2 :

97 % des interrogés choisi aléatoirement, sont originaires de Batna, ce qui normalement ne posera pas de problème sur le plan social, la cohabitation sera possible car ils ont pratiquement tous le même mode de vie.

4.3.1.1. L'emploi :

66% des habitants de Hamla 1&2 travaillent à Batna et font la navette de façon quotidienne entre le lieu de travail et le lieu d'habitation. La majorité de ceux restants ont pour occupation le commerce sur place par manque d'emploi à Hamla 1&2.

Le déplacement entre Hamla1&2 et Batna provoque un embouteillage et par conséquent un problème de circulation. L'éventualité d'une cité dortoir augmente.

4.3.1.2. quelle vision se font les habitants sur Hamla 1&2 :

70% de femmes voient en Hamla une nouvelle ville, et ce n'est qu'une cité dortoir pour 5% d'entre elles. Pour les hommes 40% pensent que c'est une nouvelle ville, et 35% disent que c'est une cité dortoir.

Remarque : le niveau intellectuel n'y est pour rien quant à l'appréciation de Hamla 1&2. Pour certains universitaires, Hamla est une cité dortoir alors que pour d'autre c'est une véritable ville nouvelle, tout comme pour ceux qui pensent que c'est une simple extension.

4.3.1.3. équipements et loisirs :

96 personnes sur les 120 interrogés a Hamla 1&2 sont insatisfaits des équipements sanitaires par absence d'unité de soins et même les quelques cabinards existants ne suffisent pas.

Pour les équipements d'éducation, la majorité des habitants sont satisfaits des institutions (primaires, moyennes, secondaires) tout comme pour le commerce.

Loisirs : 90% des femmes et 80% des hommes affirment l'inexistence de moyens de loisirs. Cette catégorie fait partie d'une classe intellectuelle moyenne. Le reste pense que ces moyens existent mais sont insuffisants.

4.3.1.4. sécurité et transport :

Pour la sécurité, 65% des femmes disent être en sécurité, 45% des hommes pensent la même chose. Alors que 35% affirment être dans l'insécurité, et 20% restent indifférents. Ceux qui parlent de l'insécurité évoquent l'absence d'équipement sécuritaire.

Pour le transport : les résultats concernant la suffisance et l'insuffisance des transports sont pratiquement les mêmes les personnes âgées parlent d'insuffisance, par contre les plus jeunes pensent que le transport est satisfaisant.

4.3.1.5. Cadre de vie :

A la question ayant trait au cadre de vie s'il est bon, acceptable, ou mauvais. Les réponses sont départagées entre acceptable ou mauvais, aucune réponse ne fait allusion au bon, ce qui confirme l'insatisfaction globale des habitants. 90% des hommes et 60% des femmes pensent que c'est acceptable.

A la question d'être ou non heureux a Hamla 1&2, les hommes sont départages entre heureux, non ou indiffèrent, alors que 65% des femmes restent indifférentes, 25% sont heureuses et le reste carrément non. Ce taux de 65% d'indifférence nous inquiète car les gens ont perdu le sens du bienêtre et la sensation du bon cadre de vie. Le plus important pour eux c'est le logement. On note aussi que plus de 80% des habitants de Hamla 1&2 ne peuvent se passer de Batna impossibilité de vivre pleinement à Hamla.

En parlant de cité rêvée, la plus grande partie des interrogés évoquent en 1er la disponibilité des équipements sanitaires, des loisirs, d'aires de jeux, d'aires de sports, un marché de fruits et légumes, des espaces verts, des équipements de service et un échangeur pour accéder à la cité.

Malheureusement, ces exigences représentent un droit, une nécessite dans une cité et non un luxe impossible d'atteindre, car ils constituent la plateforme de toute cité nouvelle.

On note qu'une seule personne à haut niveau intellectuel parmi les 120 interrogées a émis le souhait d'avoir un équipement culturel (théâtre, cinéma…).

4.3.1.6. Paysage Urbain :

Les espaces verts et les places publiques :

Evoquant les espaces verts, 80% des hommes parlent d'insuffisance, les femmes par contre sont départagées à part égale entre suffisance et insuffisance. Pour notre enquête, les réponses négatives sont relatives pour la plupart d'habitants de Hamla 2.

Concernant les espaces verts existants, 95% des femmes et 80% des hommes disent qu'ils sont mal entretenus.

Les places publiques ont été apprécié de la même manière que les espaces verts. Selon les habitants de Hamla, l'insuffisance est flagrante, car 90% d'entre eux réclament les places publiques. Ce chiffre n'est pas aussi inquiétant que celui noté par les femmes qui sont unanime à 100% pour dire que le peu d'espace vert existant est non entretenu.

Mobilier Urbain :

Le mobilier urbain est l'un des composants du paysage urbain de toute cité. La qualité de cet élément est mise en question. Pour le mobilier de repos, il est de bonne qualité pour 51% des habitants, et de qualité moyenne pour 43%. Et concernant le mobilier d'éclairage, les interrogées sont départagés entre bonne et moyenne qualité, seule 8% d'entre eux parlent de mauvaise qualité.

Pour le mobilier d'hygiène, la moitié des habitants dit qu'il est de mauvaise qualité, et 45% stipulent qu'il est de qualité moyenne.

Voies de circulation et chemins piétonniers :

La moitié des hommes voit que les routes sont dégradées, 35% l'acceptent, et 15% disent que les voies sont en bon état et parfaitement utilisables.

Contrairement aux hommes, 65% des femmes affirment que ses voies sont en bon état. Ici, l'appréciation des hommes est la plus probable car le grand nombre l'utilise quotidiennement (conduite de voiture).

Pour les chemins piétonniers et trottoirs, leur état acceptable fait l'unanimité à l'exception de 18 personnes qui n'apprécient pas cet état.

Formes Architecturales :

Pour la question qui traite des formes architecturales, 45% des femmes sont satisfaites, 35% restent indifférentes et 20% non satisfaites. 60% des hommes rejettent ces formes.

Devant ces résultats, on évoque le niveau intellectuel, le rejet émane de la classe à haut niveau intellectuel, alors que l'appréciation de ces formes est citée par ceux de niveau intellectuel plus ou moins bas.

Traitement de façades :

On a abouti pratiquement au même résultat que pour les formes architecturales, sauf que 80% des femmes n'aiment pas ces traitements et ces ornementations.

On note cette remarque faite par une femme qui nous a dit que ces façades font partie intégrante des années 70.

Les couleurs :

67% des interrogées n'apprécient pas les couleurs utilisées, les couleurs vives attractives seraient les bienvenus.

Boulevard commercial :

L'idée de ces boulevards enchante 80% des habitants. La majorité des 20% restant est indifférente.

Parmi les constituants du paysage de ce boulevard, on cite les panneaux publicitaires, ces derniers sont rejetés par 30% des hommes et 45% des femmes. Alors que 40% des hommes et 35% des femmes restent indifférents.

Confort visuel :

L'un des éléments qui nous permet de juger la qualité du paysage urbain est le confort visuel. Celui-ci semble être présent pour 42.5% des habitants, par contre 25% de ces derniers affirment le contraire, et 32.5% sont indifférents. Ce dernier pourcentage se rapporte à ceux ayant un certain niveau intellectuel.

Habitants et paysage urbain :

85% des résidents de Hamla 1.2 trouvent le paysage urbain acceptable. 13% le rejettent complètement, et seulement 2% l'apprécient.

Apres avoir expliqué d'une façon brève ce qu'est le paysage urbain, on a demandé aux habitants de nous suggérer quelques propositions pour l'améliorer. Nous avons recueilli certaines que nous citons :

- Accentuer la faune par multiplication d'espaces verts, implantation d'arbres, et de plantes d'ornementation.
- Traiter toute forme de pollution susceptible de dégrader le paysage urbain.
- Changer les couleurs de constructions, les remplacer par des couleurs attractives homogènes.
- Changer si possible quelques traitements de façades.
- Disponibilité d'un mobilier urbain en harmonie avec le caractère paysager de la cité.
- Valoriser les autres avenues en dehors du grand boulevard surtout à Hamla2. .

(Les résultats détaillés figurent dans l'annexe)

4.3.2. Hamla 3 :

Contrairement à Hamla 1.2, les interrogés de Hamla 3 sont hétérogènes, et sont originaires soit de Batna, soit de Oued chaaba, dont la majorité occupe le logement social.

4.3.2.1. L'emploi :

68% des habitants de Hamla 3 travaillent à Batna, et font la navette entre leur lieu de résidence et celui du travail. Le reste des habitants ont pour emploi le commerce sur place ou l'enseignement pour une minorité.

4.3.2.2. Comment les habitants voient Hamla 3 ?

57% des habitants de Hamla3 voient en ce projet une ville nouvelle, alors que 19.5% pensent qu'il s'agit d'un grand quartier. 16% affirment que c'est une cité dortoir ; et une simple extension de Batna est vue par 7.5% des habitants.

4.3.2.3. Équipements et loisirs :

Pour les équipements sanitaires, 54% des habitants sont satisfaits des prestations fournies à ce jour par la polyclinique. 43% sont insatisfaits de services de santé et évoquent le manque de spécialités (seule, la consultation de pneumo-phtisiologie existe).

Pour les équipements éducatifs, la majorité des habitants affirment que les institutions de l'éducation sont avoisinantes des lieux d'habitations.

Il est à noter que le commerce a Hamla 3 est peu actif, car 77% des habitants font leurs courses plutôt à Batna et parfois à Hamla 3.

En ce qui concerne les loisirs, 71 personnes parmi les 120 interrogés affirment l'inexistence de moyens de loisirs, alors que le reste parle d'insuffisance.

4.3.2.4. Sécurité et transport :

54.5% des habitants de Hamla 3 parlent du manque de sécurité par absence d'équipement sécuritaire et l'hétérogénéité des formes sociales.

Pour le transport, il est insuffisant pour 54% des habitants, alors que 46% disent qu'il est suffisant. On note toujours l'exigence des intellectuels à savoir un transport en commun propre, bien entretenu et respectant les horaires.

4.3.2.5. Cadre de vie :

65% des hommes et 70% des femmes de Hamla 3 pensent avoir un cadre de vie acceptable, mais 20.5% disent qu'il est mauvais, et la responsabilité incombe et le citoyen et les autorités locales. Alors que 11.5% des interrogées parlent d'un bon cadre de vie.

Vivre à Hamla 3 représente un bonheur pour 30% des habitants mais 25% affirment le contraire, alors que 45% restent complétement indifférent à ce sujet. On note que 80% des habitants affirment ne pouvoir se passer de Batna, ce qui prouve que le cadre de vie a Hamla 3 doit changer.

4.3.2.6. Paysage Urbain :

Les espaces verts et les places publiques :

84% des habitants de Hamla 3 parlent d'insuffisance flagrante d'espaces verts, et le peu d'espace vert existant est bien entretenu d'après 39% des habitants, alors qu'il est délaissé d'après le reste de la population.

Mais le point noir qui dérange les habitants, c'est les palmiers implantées sur les boulevards, 78% des habitants sont répugnants, soit que ces palmiers n'intègrent pas le site, soit qu'ils ne représentent pas un élément identitaire de la ville mère, ou alors ils sont de mauvaise qualité.

Concernant les places publiques, 71% des interrogés affirment que les places sont insuffisantes, et celle existantes ne sont pas aménagées.

Mobilier urbain :

A Hamla 3, vu que le projet n'est pas encore achevé, l'absence totale du mobilier de repos se fait remarquer pour le moment.

En ce qui concerne le mobilier d'éclairage, 51% des interrogées disent qu'il est de bonne qualité, de moyenne qualité pour 44%, et 5% parlent de sa mauvaise qualité.

Les poubelles (mobilier d'hygiène) sont de mauvaise qualité pour 41%, 53% affirment sa qualité moyenne, et le faible pourcentage restant parle de mauvaise qualité, poubelles défaillantes et insuffisantes.

Voie de circulation et chemins piétonniers :

77.5% des habitants parlent d'un état moyen des voies mécaniques. 18.5% disent que ces voies sont en bon état, et une minorité représentée par 4% des habitants affirme le mauvais état des voies.

52% des habitants n'aiment pas les trottoirs goudronnés surtout sur les grands boulevards, et se demandent pourquoi il n'y a pas de pavage ou de carrelage.

Formes architecturales :

Les formes architecturales à Hamla 3, déplaisent à 58% des femmes et 71% des hommes, ce pourcentage est relatif à une catégorie intellectuelle bien déterminée. Alors que 42% des femmes et 28% des hommes apprécient ces formes.

Si ces chiffres sont catastrophiques, que dire du pourcentage atteignant 89% qui n'apprécient guère les traitements de façades.

Les couleurs :

Un autre élément qui dérange les habitants est les couleurs, 69.5% d'entre eux disent avoir marre des couleurs marrons utilisées sur les constructions à des degrés différents, les gens réclament des couleurs vives et fraiches, car les couleurs du paysage de Hamla 3 influent psychiquement de façon négative sur les personnes.

Boulevard commercial :

Comme à Hamla 1, les gens apprécient l'idée de boulevards commerciaux, avec un pourcentage de 58.5% (un peu moins que Hamla1, ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart des magasins sont encore vacants). Les panneaux publicitaires de ces magasins, et qui constituent un élément du paysage urbain sont rejetés par 26% des habitants, 43% restent indifférent.

Confort visuel :

74% des femmes et 73% des hommes de Hamla 3 souffre d'inconfort visuel, plus marqué par la pollution visuelle, les palmiers à moitié mort, les chantiers de construction nuisibles, et le manque d'hygiène, là ou 48% des hommes et 52% des femmes voient leurs quartiers peu propres.

Habitants et paysage urbain :

Pour conclure notre questionnaire, on a demandé aux habitants de nous donner leur avis sur le paysage urbain de Hamla 3 : 40% des femmes et 50% des hommes affirment qu'il est acceptable, et 35% des femmes et 32% des hommes le voient mauvais. Et proposent certaines idées pour l'améliorer, nous citons :

- Déraciner les palmiers se trouvant sur les boulevards car ils ne cessent de se dégrader.
- Accentuer les éléments naturels dans le site et implanter les arbres de la région (malgré la situation du site au piémont de la foret Belezma, aucun arbre le représentant n'est présent).
- Finaliser les travaux en cours avec la précision des petits détails.
- Equiper la cité de mobilier urbain de qualité
- Créer des points d'eau (fontaines et jets d'eau)

Marquer l'entrée de la cité par un élément la caractérisant (Les résultats détaillés figurent dans l'annexe)

Conclusion

Après plusieurs mois d'étude et d'analyse sur le plan théorique et pratique notre désillusion est manifeste quant à la qualité architecturale et urbanistique de Hamla. Qu'en est-il alors du paysage urbain. On s'attendait à voir surgir une cité qui offrirait et les avantages, de la ville et les délices de la compagne, dotée de tous les équipements et moyens nécessaires la rendant indépendante de la ville mère.

Mais hélas on se trouve devant des blocs de béton d'habitation uniforme dont les formes architecturales sont tellement simples que l'ennui nous envahit en les contemplant. L'espace vert est négligé, seulement 5% de la superficie totale lui est consacrée dans une cité récemment créée. On ne peut échapper au sentiment d'être en litige avec la nature, car là où on pense écologie et moyen de la valoriser, nous on ne fait que l'étouffer.

Penser écologie pour répondre à deux impératifs complémentaires, d'une part l'adaptation de l'architecture au paysage et à ses données concrètes, et d'autre part composer avec l'élément végétal.

Mis à part le coté naturel, l'absence d'équipements nécessaires, de loisirs, manque d'emploi, les constructions inachevées, les chantiers à ciel ouvert, obligent l'habitant à se déplacer ailleurs que son lieu de résidence.

Parlant du paysage urbain de Hamla, certes il est meilleur que celui de quelques quartiers de la ville mère (voie large, un seul type d'habitat, boulevards, galeries…). Mais il reste lamentable, il ne représente pas le produit attendu d'une cité nouvelle : couleurs hétérogènes, façades d'une simplicité accablante d'un style ancien dépourvues de tout charme, un rembourrage apparent, des palmiers de mauvaise qualité ne représentant en rien le cadre naturel de Batna, Pollution précoce , inconfort visuel, Bref un paysage urbain non attractif n'embellissant pas la cité et n'ajoutant rien au cadre de vie du citoyen de Hamla. Ce dernier souffrant de multiples maux sociaux, son seul souci est le logement et les équipements de première nécessité dont il a besoin. Pour lui la qualité paysagère est un luxe auquel il n'aspire point et peut même s'en passer. Ceci s'explique par l'absence de culture paysagère réalité décelée à travers nos enquêtes, où un grand pourcentage est resté indifférent devant les questions se rapportant au paysage. Ce souci n'est pas aussi inquiétant que celui retrouvé chez les spécialistes et décideurs, dont la majorité ignore ce concept et son importance. Par conséquent on a abouti à un type de cité « SNP » dont on ne peut être fier.

Conclusion Générale :

Hamla, Théoriquement, une nouvelle cité, un nouveau paysage, mais quelle cité et quel paysage allons-nous découvrir. Cette cité problématique que les décideurs et concepteurs n'ont pu définir exactement s'agit-il d'une ville nouvelle, ville satellite, ville dortoir ou simple extension de Batna.

L'étude du paysage, une spécialité nouvelle en Algérie, à promouvoir, nous a aidé de dégager tous les points le concernant et de mieux connaitre ses composants. On a commencé notre étude par plusieurs approches relatives à la thématique et ayant contribuées à lever le flou du concept paysage. Notre recherche nous a permis de définir ce qu'est un paysage urbain, de maitriser les visions émotionnelles et les éléments de perception permettant de voir et percevoir un paysage. Savoir lire un paysage est sans doute le point culminant de cette virée vers sa découverte. La compréhension de tout ce qui est en rapport avec le paysage, nous a été d'une grande utilité pour mieux juger celui de Hamla.

Le paysage urbain durable est aussi un nouveau sujet sur lequel, plusieurs pays occidentaux, portent un intérêt particulier, nous l'avons étudié sérieusement et l'avons l'associé aux principes du développement durable. C'est un sujet d'actualité qui, normalement est étroitement lié au terme de villes nouvelles. Les villes nouvelles auxquelles on a consacré un chapitre feront l'objet d'un voyage à travers le temps, passant des villes de la Mésopotamie aux cités futuristes. La relation entre ville nouvelle et paysage a été bien établi à travers les exemples des cités jardins anglaises, des villes nouvelles scandinaves et américaines, les concepteurs de ces villes accordaient beaucoup d'importances au paysage urbain. On a fini par comprendre ce qu'est une ville nouvelle, ses caractéristiques, sa politique et sa raison d'être ce qui nous a permis de qualifié Hamla de ville nouvelle ou non.

Par ailleurs, l'usage et l'exploitation de toutes les données concernant les villes nouvelles et le paysage urbain, nous a emmené jusqu'à Hamla via Batna.

Batna, cette ville qui avance à reculons, son paysage urbain ne cesse de se dégrader alors que celui des grandes villes s'améliore de jour en jour. Ville décrite jadis par les poètes comme une portion du paradis, est aujourd'hui délaissée par le citoyen qui la fuit à la recherche d'un paysage apaisant dans la nature, et désire habiter loin de cette ville encombrée et polluée. Cet envol peut atterrir dans un nouveau paysage dans l'espoir de trouver ce qu'il recherche. Ce paysage est normalement la cité nouvelle : Hamla.

Hélas Hamla est déjà un gros échec urbain et architectural sur papier, alors que normalement un échec n'est perçu qu'après la réalisation d'un projet.

Apres avoir rejeté le projet de ville nouvelle d'Imedghassen dans les oubliettes, Hamla a failli émerger en tant que véritable ville nouvelle de Batna, si ce n'est les multiples erreurs et aléas ayant entravé sa réalisation, à savoir le choix d'un mauvais site, plein de servitudes, implantée sur des terres agricoles de grande envergure, ce qui ne correspond guère au statut de villes nouvelles algériennes.

En plus, Hamla n'aspire pas au statut de ville nouvelle vu sa conception en deux parties, malgré l'énorme programme d'équipements dont la majorité est inachevée.

Dès l'accès à Hamla par la RN 3, les problèmes nous font face, l'embouteillage permanant, l'oued pollué… ces éléments ne doivent en aucun cas figurer dans une ville nouvelle.

Hamla 1, planifiée en échiquier, le paysage est le même à quelques différences près, décelé dans le boulevard par rapport aux autres endroits. Un autre problème majeur à noter, celui des quatre cités universitaires mitoyennes aux habitations causant par ce contact étroit des incompatibilités avec les habitants.

Quittons Hamla 1, pour se diriger à Hamla 2. Une bande verte apparait dans la zone de sécurité des servitudes, cet espace vert n'est malheureusement ni entretenu ni aménagé. Arrivé à Hamla 2 : c'est la catastrophe, véritable cité dortoir, aucune attractivité, aucun élément apparent qui laisserait penser que c'est une cité nouvelle.

A Hamla 3, le constat est autre. On a l'impression que les concepteurs ont essayé de se rattraper et corriger les multiples fautes de la 1ere partie, par : aménagement des accès (échangeurs), bonne structuration de la trame viaire et une séparation de la zone d'équipements de la zone d'habitation. Mais cela ne peut voiler les problèmes de cette cité, à savoir les interminables chantiers, une pollution précoce par rapport à une cité nouvelle, des palmiers n'ayant pas survécu au climat, et un mélange de couleurs et de traitements de façade.

Finalement le paysage de Hamla, laisse à désirer. Il a détruit tout espoir de voir un paysage attractif, riche en élément naturel améliorant le cadre de vie du citoyen, d'autant plus qu'il s'agit normalement d'une cité nouvelle. Mais hélas la réalité est troublante, on se trouve devant des groupements de bâtiments identiques en R+4, des formes architecturales très simple n'enrichissant en rien le paysage, une monotonie accablante, des couleurs hétérogènes, très peu d'espaces verts, mal entretenus, aucune attraction ni loisir.

Les concepteurs n'ont pas su profiter de mère nature, la situation du site au piémont de la montagne aurait pu nous livrer un produit paysager de qualité, comme par exemple a

Chandigarh ou la situation géographique est identique, le Corbusier profitant du site choisi a pu réaliser une cité de rêve.

L'absence de culture paysagère aussi bien chez le citoyen que chez le responsable vient couronner le tout et confirmer la qualité médiocre du paysage de Hamla, qui a été victime de la négligence et l'ignorance de tous. On pense avoir confirmé nos hypothèses et répondu aux questions de la problématique, Hamla est un gros échec urbanistique, architectural et paysager et n'aspire pas au grade de ville nouvelle.

Recommandations

D'après les constats faits sur terrain et les résultats obtenus dans notre étude, en a fait ressortir un ensemble de recommandations et conseils visant la revalorisation et l'amélioration du paysage urbain de Hamla. Il faut noter que ces recommandations touchent le paysage d'une cité déjà existante et ont pour but une « correction » et non une planification :

- Achever les travaux à Hamla 3 sans omettre aucun détail aussi minime soit-il
- Réaménager les espaces verts de Hamla 1 et 3 en implantant des espèces végétales pouvant s'adapter au climat de la ville.
- Choisir un personnel qualifié et spécialisé en horticulture
- Proposer des espaces verts et des parcours paysagers à la périphérie de Hamla 2.
- Réaménager les aires de jeux et les espaces publics avec un mobilier de qualité et de couleur harmonieuse
- Fournir les équipements nécessaires manquants à savoir : unité de soin et bureau de poste à Hamla 1 et équipements de services à Hamla 3.
- Etablir un programme de collecte de déchets avec changement régulier de poubelles publiques.
- Sensibiliser les citoyens afin qu'ils puissent préserver l'hygiène des quartiers
- Repeindre tous les bâtiments avec des couleurs harmonieuses et accueillantes avec si possible quelques modifications des traitements de façades pour créer une animation paysagère.
- Sanctionner toute personne modifiant l'extérieur de son habitation. La sanction peut aller jusqu'au retrait du logement.
- Etablir des règles qui puissent gérer les magasins sous réserve de sanction à savoir :
    - ❖ Interdire la modification de façade

- ❖ Interdire l'utilisation des trottoirs pour étaler la marchandise
- ❖ Les panneaux publicitaires doivent être utilisés dans les normes

- Valoriser les accès de Hamla car c'est le reflet de cette dernière.
- Proposer une ceinture verte du sud-est au sud-ouest à 2km de Hamla
- Faire participer le citoyen à l'élaboration d'un programme de réaménagement paysager, pour leur apporter une satisfaction et en même temps les initier à la culture paysagère, cette action nécessitera plusieurs rencontres et réunions avec les collectivités locales.

Enfin pour notre étude, la cité est déjà construite et un paysage doit être pensé dès le début. Donc nos recommandations ne sont pas approfondies. Le but et de raccommoder et faire en sorte que les citoyens puissent jouir d'un cadre de vie convenable. *«Il n'y a pas* moyen pour polir le hérisson » Aristophane

Prochainement pour tout projet de ville nouvelle il est impératif de faire participer des architectes paysagistes dès le début du projet, afin qu'ils puissent concevoir un paysage adéquat et attractif

Bibliographie

1. Les Ouvrages :

- Alain Roger, Roger Brunet (1995), « La théorie du paysage en France : 1974-1994, Seyssel », éditions Champ Vallon, France. 463 pages
- ALFRED Cyril (1997), « Akhenaton, roi d'Egypte », éditions du Seuil, Paris, 327 pages.
- Boulding Kenneth (1956), « The image: Knowledge in Life and Society », Ann Arbor, University of Michigan Press. 176 pages.
- Claude CHALINE(1985), « Les villes nouvelles dans le monde », Presses Universitaires de France, Paris.
- Claude CHALINE (1972), « L'urbanisme en Grande-Bretagne », éditions Armand Colin, Paris.
- CROUZET Maurice (sous la direction de) AYMARD, AUBOYER Jeannine (1963), « Histoire générale des civilisations, Tom 1. L'Orient et la Grèce antique », éditions PUF, Paris, 701 pages
- Donadieu P. & Périgord M(2005), « Clés pour le paysage », collection Géophrys, Paris, 368 pages.
- Ebenezer HOWARD (1969), « Les cités jardins de demain », éditions Dunod, Paris.
- Gilles Bernard (2000), « L'aventure des bastides. Villes nouvelles au Moyen Age », éditions Privat, France, 143 pages
- Haumont N., Jalowiecki B., Munro M., Szirmai V(2009), « Villes nouvelles et villes traditionnelles, une comparaison internationale », le Harmattan, Paris
- HOMO Léon(1952), « Rome impériale et l'Urbanisme dans l'antiquité », éditions Albin Michel, Paris.
- Jaques Le Goff(1980), « Histoire de la France urbaine II : La Ville médiévale », Seuil, France,
- Jean BASTIE, Bernard DEZERT (1980), « L'espace urbain », Masson, Paris,
- Kevin Lynch, (1980), « L'image de la cité », (The Image of the City, 1960), Dunod, paris France,
- LE CORBUSIER (1959), « L'Urbanisme des trois établissements humains », éditions de Minuit, Paris,
- Lacoste, Y (2009), « À quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? », La Théorie du paysage en France (1974-1994) », Seyssel, Éditions Champ Vallon,

- LACOSTE Y(2003), « De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie », Armand Colin, Paris, 413 pages
- Leonardo Benevolo(1993), « la ville dans l'histoire européenne », éditions du seuil, paris,
- Leonardo Benevolo(1983) (traduit de l'italien par Catherine Peyre), « Histoire de la ville », éditions Parenthèses, Marseille,
- L'OISEAU J.M., F. TERRASSON, Y. TROCHET (1995), « Le paysage urbain », Edition Sang de la Terre, paris
- MARTIN Roland(1956), « L'Urbanisme dans la Grèce antique », éditions A. & J. Picard & Cie, Paris.
- MUMFORD Lewis (1964.), « La cité à travers l'histoire » (traduit de l'américain par Guy et Gérard Durand), éditions Du Seuil, Paris,
- Nicole HAUMONT, Bohdan JALOWIECKI, Moira MUNRO, Viktoria SZIRMAI, (1999), « Villes nouvelles et villes traditionnelles, une comparaison internationale », Le Harmattan, Paris
- Philippe Clergeau (2007), « une écologie du paysage urbain », éditions Apogée, Rennes, France,
- PAPILLAULT Rémi (2007), « Portrait de ville, Chandigarh », éditions Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris,
- Pascal Sanson(2007), « Le paysage Urbain représentations, significations, communication », édition l'harmattan, paris,
- Philippe Panerai avec Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule(2002), « Analyse urbaine », Éditions Parenthèses, Marseille, France.
- Pierre MERLIN, Françoise CHOAY(2005), « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Presses Universitaires de France, Paris,
- Pierre Merlin(1972), « Les villes nouvelles », presses universitaires de France,
- Rémy Allain (2004), « Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville », A. Colin, coll. U Géographie, Paris
- René Huyghe (1955), « Dialogue avec le visible », groupe flammarion, paris,
- SOULIE Daniel, « Villes et citadins au temps des pharaons », éditions Perrin, Paris.,
- Ü. Mandera, «Landscape Planning » ; Encyclopedia of Ecology, Elsevier Science
- VERCELLONI Virgilio (1996), « La cité idéale en Occident », éditions du Félin, Paris, Planche

2. Sites et Articles Internet :

- Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; AFNOR no P 14-010-1 (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.enquetes-publiques.afnor.org%2Fsecteur-eau-et-assainissement%2Fpr-nf-p14-010-1.html
- ATLAS VILLES NOUVELLES, Insee, (www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/.../villes_nouvelles/.../vn_synthese.pdf), p6, consultée le 19-07-2015
- Bâtiments et villes durables, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, France, (http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Paysages-.html)
- BELAYEW D, ETAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON, PAYSAGE, 1996, url : (http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf)
- Cedissia About-de Chastenet, Le paysage urbain durable, une nouvelle utopie pour l'aménagement des villes ?, publié dans Projets de paysage le 03/01/2010 , URL : (http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_urbain_durable_une_nouvelle_utopie_pour_l_amenagement_des_villes_), consulté le 20/07/2015
- C'est quoi le développement durable ?, ma terre.fr, les bonnes infos sur la planète, url : (http://www.mtaterre.fr/le-developpement-durable/87/C-est-quoi-le-developpement-durable), consulté le 09/07/2015
- Cnrtl, (http://www.cnrtl.fr/definition/Perception) consulté le 02/02/2015
- Cyril Gosme, docteur en géographie et histoire des territoires, de l'environnement des ressources et des sociétés, laboratoire CRH France, Historique du paysage, hypergeo (http://www.hypergeo.eu/spip.php?article289), consultée le 05/01/2015
- Dictionnaire Larousse, (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paysage/58827)
- Dictionnaire L'internaute, (http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/paysage/)
- Dictionnaire REVERSO, consulté le 15/03/2016 (http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/s%C3%A9quentielle)
- Éliette, Fille à la cassette, de Lorient à la Nouvelle-Orléans, (http://franzvonhierf.com/2015/05/14/eliette-fille-a-la-cassette-de-lorient-a-la-nouvelle-orleans-2), consulté le 11-07-2015
- Emiline ferard, A quoi ressemblera la ville de demain, Gentside Découverte, publiée le 28/07/2012, (http://www.maxisciences.com/ville/songdo-la-ville-du-futur_art25808.html), consulté le 19/09/2015.

- fr.wikipedia.org/wiki/Mésopotamie cité de : Jean-Louis Huot(2004), Une archéologie des peuples du Proche-Orient, 2 t, Paris, Errances
- Gilles Léveillée, Les paysages hantés, (http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=paysage), consulté le 05/01/2015
- Giovanni FUSCO, Approfondissement théorique: la perception du paysage urbain selon Kevin Lynch, L'analyse des espaces publics les places, url : (http://www.espaces-publics-places.fr/approfondissement-th%C3%A9orique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch), consultée le 03/03/2015
- Harry Bernard, Dolorès, (http://evene.lefigaro.fr/citations/mot.php?mot=paysage&p=3), consulté le 09/01/2015
- Histoire de la ville urbanisme et architecture, Atelier Canopé d'Evry (http://www.cddp91.ac-versailles.fr/spip.php?article345), consulté le 03-04-2015
- La cité jardin, un patrimoine unique (http://www.ville-stains.fr/site)
- La ville à la fin du Moyen Age, Wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_au_Moyen) tiré de : Simone Roux(1994), Le monde des villes au Moyen Âge, Hachette, Paris
- Le changement organisationnel, publié par tahus le 14 novembre 2009, url : (https://fr.scribd.com/doc/22541469/le-changement-organisationnel) consulté le 19/05/2015
- Maria Luiza Carrozza, « Paysage urbain : matérialité et représentation », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques [En ligne], 17 | 1996, mis en ligne le 27 février 2009, consulté le 05/03/ 2015. (URL : http://ccrh.revues.org/2600 ; DOI : 10.4000/ccrh.2600)
- Maude Cournoyer Gendron, Le développement urbain durable, * Développement durable, * Urbanisme, aménagement et planification du territoire, publié le : 19/08/2015 url : (http://www.vrm.ca/le-developpement-urbain-durable/#sthash.abQVPUhX.dpuf), consulté le 16/09/2015
- Paysage urbain, urbanisme et habitat, toulouse.fr, (http://www.toulouse.fr/web/urbanisme-habitat/paysage-urbain), consulté le 05-05-2015
- Paul Arnould, Le paysage : de la production à l'usage, Le paysage dans tous ses états, pour Géo confluences, le 23 février 2003, (http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient.htm#paysage), consulté le 19/01/2015
- Perception, psychanalyse, Psychologies (http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Perception) consulté le 02/02/2015
- PSS Architecture, urbanisme et amenagement du territoire, (http://www.pss-archi.eu/forum/viewtopic.php?pid=120), consulté le 19/07/2015

- Regarder le paysage, académie de Montpelier, (http://www.ac-montpellier.fr/cid92027/regarder-le-paysage.html#page) publié en aout 2015, consulté le 13/10/2015
- Stewart, 2004, Community identities as visions for landscape change, Landscape and Urban Planning, url : (http://www.treesearch.fs.fed.us/pubs/viewpub.jsp?index=13634), consulté le 19/04/2015
- Un peu d'histoire : le paysage objet, (http://www.rurart.org/ressources/comprendre/paysage/paysage_objet.html#haut), consulté le 20/04/2015
- Utopies et avant-garde, (http://utopies.skynetblogs.be/tag/Howard); consulté le 19-06-2015
- Wikipédia, url : (https://fr.wikipedia.org/wiki/lmage), consulté le 05/06/2015

3. Thèses et mémoires :

- ALKAMA.D, (1995) Analyses typologiques de l'habitat, cas de Biskra. Thèse de magister Université de Biskra
- Boussouf Chihab Eddine (sous la direction de) Dr : B.Belabed-Sahraoui (2008), LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI, mémoire de magister en urbanisme, université de Constantine
- François SARRADIN (sous la direction de) Gérard Hégron (2004). ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES ESPACES OUVERTS URBAINS LE LONG DE PARCOURS MESURE DES VARIATIONS DES FORMES DE CIEL PAR LA SQUELETTISATION. Ambiances architecturales et urbaines. Université de Nantes (thèse doctorat)
- LELLI L, 2000, Le paysage ordinaire : l'exemple du Nord-Comminges (Haute-Garonne, France). Essai méthodologique et pratique, Doctorat de géographie, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, Georges Bertrand (dir.)
- Mercedes VOLAIT(1993), Architectes et Architectures de l'Égypte moderne (1820-1960), thèse de doctorat, Université de Provence.
- MILOUS Ibtissem (sous la direction du Pr. BOUKERZAZA Hosni), LA VILLE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE Identification et définition des indicateurs de la durabilité d'une ville -Cas de Constantine, UNIVERSITE DES FRERES MENTOURI-CONSTANTINE, mémoire de magister
- Nedjai Fatiha (2012), LES INSTRUMENTS D'URBANISME ENTRE PROPRIETAIRE FONCIER ET APPLICATION BATNA, Mémoir de magister, université de Biskra
- Rivard Erick, (sous la direction de) Vachon, Geneviève, Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage. Le cas de la Côte de Beaupré, Maîtrise

en sciences de l'architecture, Université Laval, Québec, Canda, 2008 (mémoire de maitrise)

- Xuan Son Le,(sous la direction de) Yannis TSIOMIS (2011), Professeur des Ecoles d'architecture, Directeur d'études à l'EHESS, Lieux et modèles : l'exemple des villes de fondation au XXe siècle. Architecture, space management. Université Paris-Est,. (Thèse doctorat)

4. Articles, revues et travaux :

- Abdelmajid BENJELLOUN, Pourquoi a-t-on créé des villes nouvelles au 20e siècle ?, revue regard sur l'est, Le 15/11/2007
- Adams J.S. (1969),. Directional bias in intra-urban migration. Economie geography n ° 45, p. 302-323.
- Bailly Antoine S(1974). La perception des paysages urbains. [Essai méthodologique]. In: Espace géographique, tome 3, n°3, p. 214
- BÉLANGER, Anouk (2002) « Urban space and collective memory; analysing the various dimensions of the production of memory », Canadian Journal of Urban Research, 11 (1) p 69-92.
- Bernard GUIRAUDEN, « L'âge de raison », Urbanisme, n°301, juillet août 1998, p. 48.
- Blanc, N., et Glatron, S., « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », Espace géographique, INIST-CNRS, 2005
- Christine Partoune, La dynamique du concept de paysage, in Revue Éducation Formation - n° 275, septembre 2004, Université de Liège.
- Doherty J.-M. (1969), Developments in behavioral geography. Ecole d'economie de londres , Document de travail n° 35.
- Dubost Françoise (1983), les paysagistes et l'invention du paysage, Revue de sociologie du travail, Ed Dunod, n4-83.
- Edmond VANDERCAMMEN (poète belge, 1901), *L'Étoile d*u Berger, in *Le Livre d'or* des poètes (tome 2) Seghers
- Elvira PUTTEVILS (2005), Perception paysagère en milieu urbain : application à la commune de Schaerbeek, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, université libre de Bruxelles, p7
- Françoise CHOAY, « Ville nouvelle », Dictionnaire d'une époque, Le Débat, mai-août 1988, p. 223-224.
- GREEN, Ray (1999) « Meaning and form in community perception of town character », Journal of Environmental Psychology, 19 (4). p 311-312.

- Hassoun Karam (2009), La morphologie. Méthodes d'analyse du cadre bâti, département d'études urbaines ESG Québec, Montréal
- HAYDEN, Dolores (1995) The power of place: Urban landscape as public history. Cambridge.p47
- J-P Olagnier, « La voirie, trame des paysages urbains, le rôle des infrastructures routières dans le paysage des villes », Les annales de la recherche urbaine n° 85, p 162
- KAUR, Egle et al. (2004) « Landscapes in change—opposing attitudes in Saaremaa, Estonia », Landscape and Urban Planning, 67 (1-4), p118.
- KRAUSE, Christian L. (2001) « Our visual landscape: Managing the landscape under special consideration of visual aspects », Landscape and Urban Planning, 54 : 239-254.
- La Cité Jardin, Cours d'urbanisme 4eme Année, Institut d'Architecture Batna, Mr Boudjemaa Aichour
- LE PAYSAGE une géographie traversière, débat introduit et animé par :Georges BERTRAND (Professeur émérite à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Laboratoire GEODE/CNRS) et Laurent LELLI (Maître de Conférences à l'ENFA, Ecole Nationale de Formation Agronomique), Café géographique à Toulouse, le 22 Octobre 2003
- Leroy M. (1971), Recherche sur paysage - milieu de vie humain. Paris, Institut de l'environnement. — L'auteur dégage des critères perceptifs semblables.
- Loïc Vadelorge, « Généalogie d'un mythe : les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles », Espaces et sociétés, vol. 1, n° 119, 2005, p. 37-54
- Mohamed CHAOUI(2005), « Histoire d'une forme urbanistique : les villes nouvelles », Architecture du Maroc, n°21, Maroc, mars-avril, p. 25.
- NICHOLAS DAGEN BLOOM, Les villes nouvelles ne sont pas des banlieues, les annales de la recherche urbaine, n° 98 Les visages de la ville nouvelle, p169
- Olivier Lazzarotti (2002) ; cahiers de géographie du Québec, volume 46, n° 129, décembre ; Pages 299-322
- Paysage, Wikipédia, par Madeleine Griselin, Serge Ormauxet Jean-Claude Wieber, Unité de recherche THéMA, Université de Franche-Comté
- Rapport A., Hawkes R. (1970), The perception of urban complexity. Journal of the American Institute of Planners. XXXVI, 2, p. 106-111. — Développent la notion de hiérarchie des niveaux perceptifs
- RIVARD T et LERFAS (2009) Les méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives et de recueil de données. Fiche repère N 03- Ateliers de l'évaluation villes au Carrée
- Samir Larabi, Nouvelles villes en Algérie, magazine dziri, http://www.dziri-dz.com/?p=1633, consulté le 27/08/2015

- Simon H. (1957), Models of man, Social and rational. New York, Wiley. P 240
- Sonia Serhir (2013), Ville nouvelle : un concept urbain en mutation, Géographie et développement au Maroc,p3
- Steinberg J (1980), L'aménagement des villes nouvelles, Annales de géographie, juillet 1980, (pp. 478-486). Armand Colin.
- Thierry PAQUOT, « Les villes « nouvelles » », Urbanisme, n°301, juillet août 1998, p. 44.
- Thierry PAQUOT, « Quoi de neuf en villes nouvelles », Urbanisme, n°301, juillet août 1998, p. 61.
- VALEGA, Adalberto (2004) Le grammatiche della geografia. Bologna : Patron Editore.
- VIAUD, Jean (2002) « Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective». In LAURENS, L. et ROUSSIAU, N. (dir.) (2002) La mémoire sociale : identités et représentations sociales (21-32). Rennes, France
- Villes nouvelles en Angleterre. In: Population, 15e année, n°1, 1960. p. 135-136
- Vincent Fouchier, « La politique des villes nouvelles (1965-2000) » sur Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises,décembre 1999
- Vincent Joly, Dans le cœur vide des villes fantômes, dans Le Figaro Magazine, semaine du 13 décembre 2013, p. 56-61.
- Xavier MICHEL, Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, numéro 13 année 2007 Paysage urbain: genèse, représentations, enjeux contemporains, revue STRATES

5. Les Documents Officiels :

- Monographie Batna 2014, DPSB mai 2015
- PAW Batna, juillet 2009, A.N.A.T,
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) - Batna. A.N.A.T.
- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) -1998-BATNA
- Pos n 1-2 Batna, Urba Batna,
- POS n1-2 route de Hamla phase finale, URBA Batna, (traduit en français par l'auteur)
- POS n3 route de Hamla phase finale, urba Batna, (traduit par l'auteur)
- SCU Batna, urbaco, juillet 2009,

6. Les Documentaires :

LES VILLES DU FUTUR(2015), Documentaire 53min X3, diffusé le 20/01/2015, réalisé par : Frédéric Castaignède, arte France.

Annexes

Chapitre 1 :

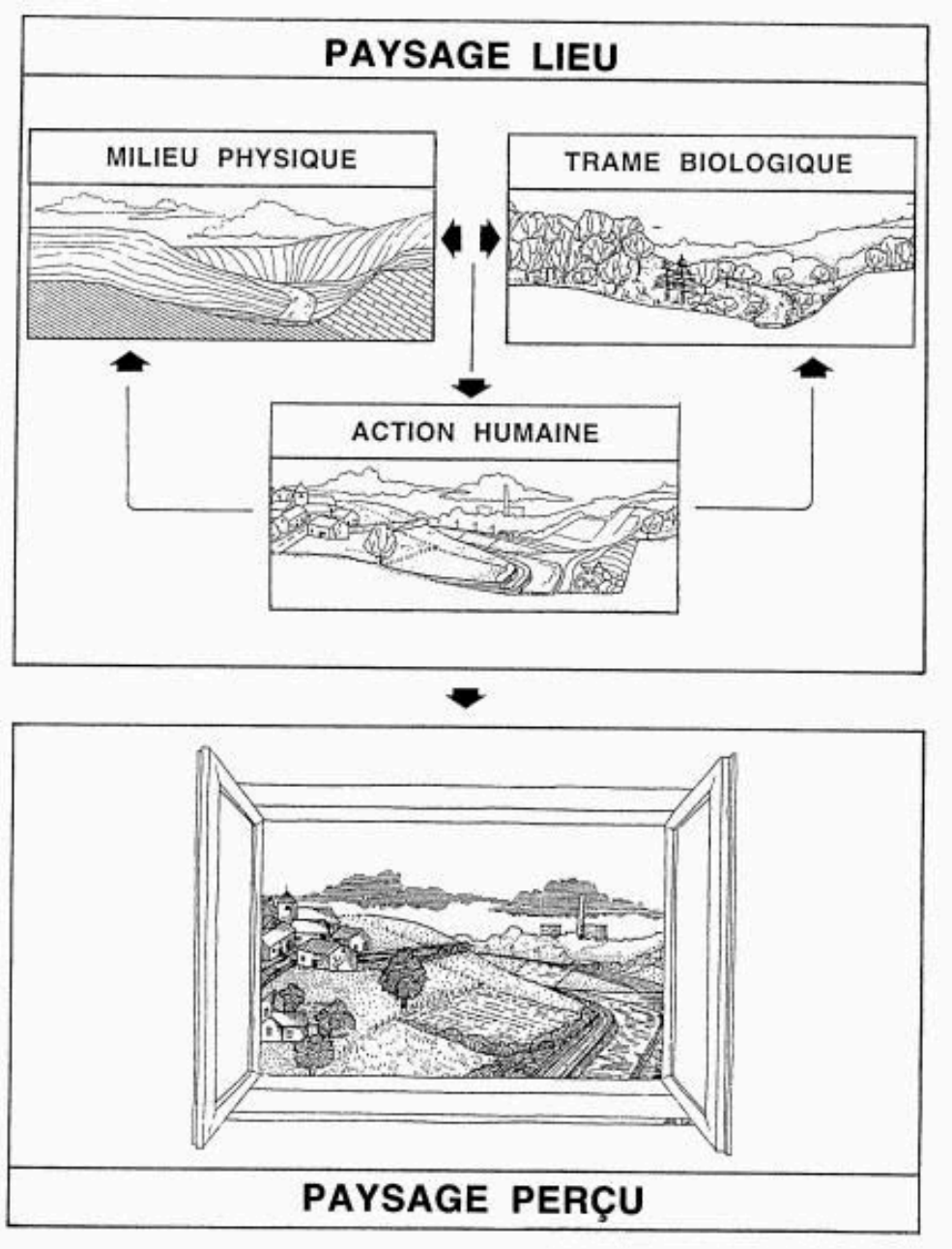

Figure 1 : Paysage lieu - paysage perçu
Source : http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf

La dualité du paysage, conçu tantôt comme entité spatiale tantôt comme réalité perçue, a conduit à de multiples approches et interpréta t i o n s. D'où la définition profondément polysémique du mot paysage. Le « paysage - l i e u » est souvent rencontré dans la littérature sous le nom de paysage objectif. Il est le résultat de l'interaction d'un milieu physique donné, d'une trame biologique et d'une action humaine. Il est le domaine d'étude d'une série de disciplines. Seules la géographie (au travers du concept de géosystème) et l'écologie (au travers de celui d'écosystème, d'écopaysage) ont mis en place une approche scientifique globale. Un lieu donné devient effectivement un paysage lorsqu'il est perçu. Il représente alors ce que l'on appelle notre environnement visuel, notre cadre de vie. C'est dans un souci de clarification par rapport au « paysage-lieu » que l'on ajoute parfois - de façon redondante - le qualificatif de « perçu ».

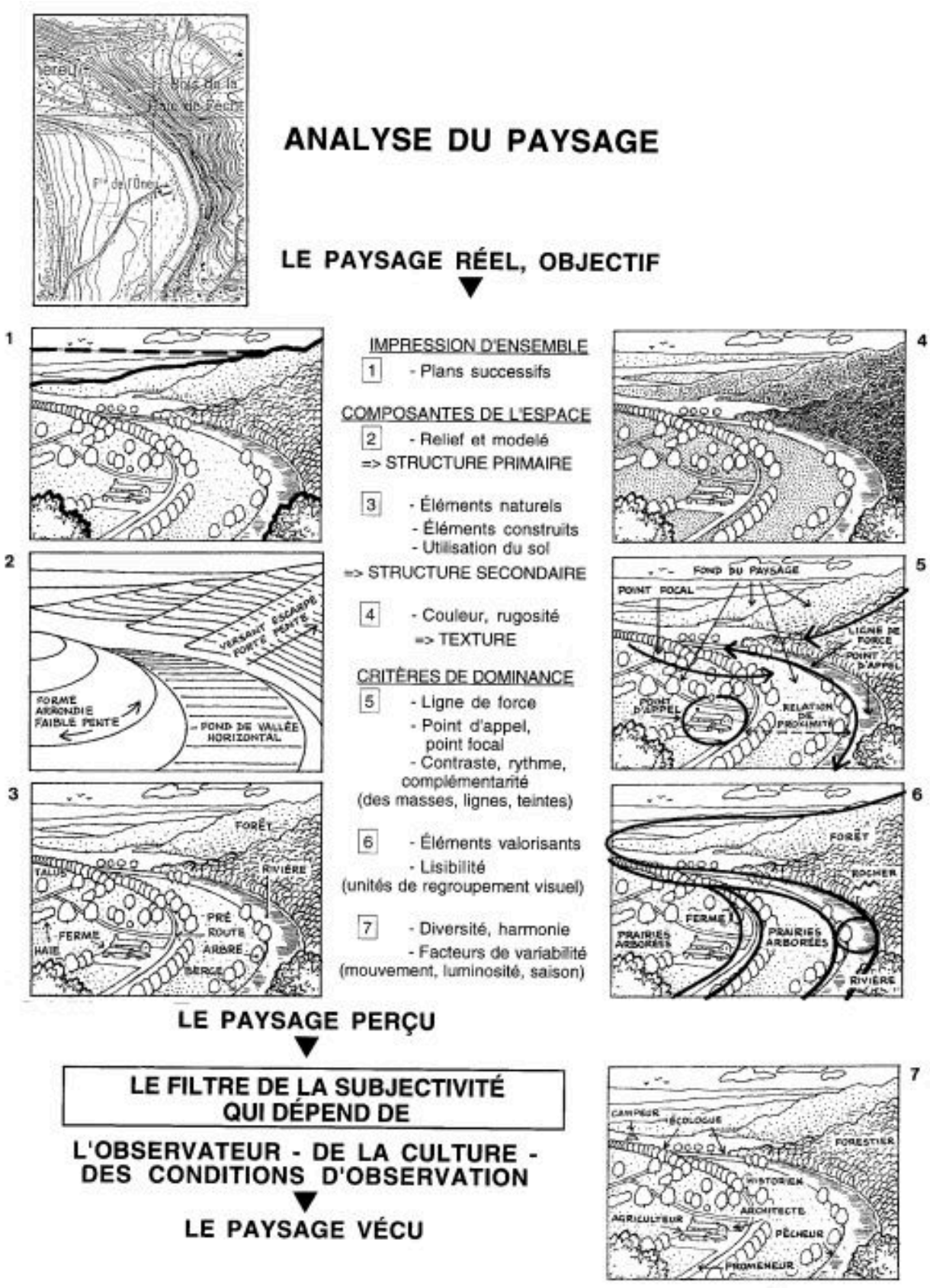

Figure 2 : Une Démarche d'analyse du paysage

Source : http://environnement.wallonie.be/publi/etatenv/paysage/paysage.pdf

Chapitre 2 :

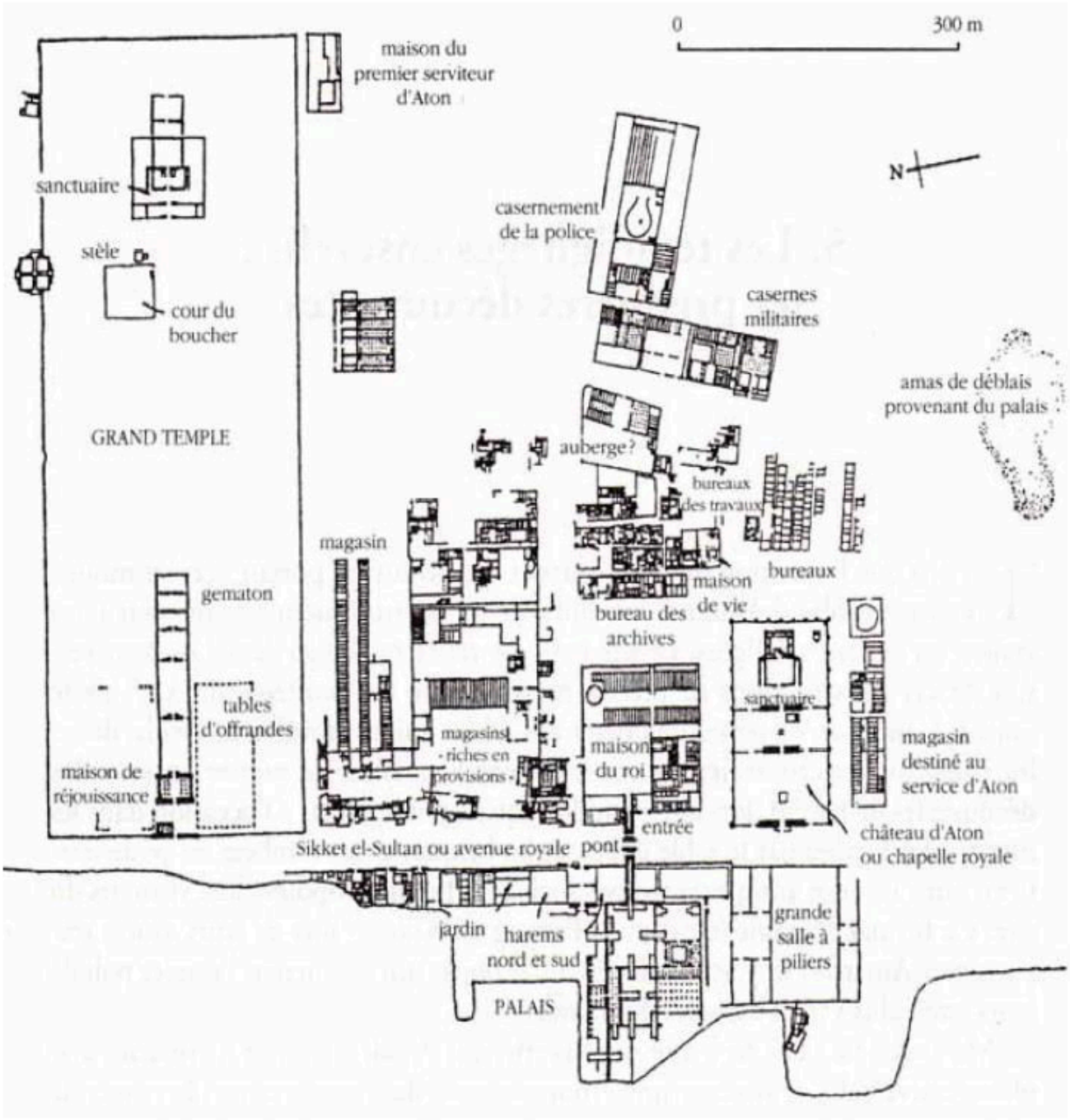

Figure 3 : Plan de la cité royale d'Akhetaton.

Source : ALFRED Cyril (présenté et traduit de l'anglais par Alain Zivie), *Akhénaton, roi d'Egypte*, éd. du Seuil, Paris, 1997, p. 64.

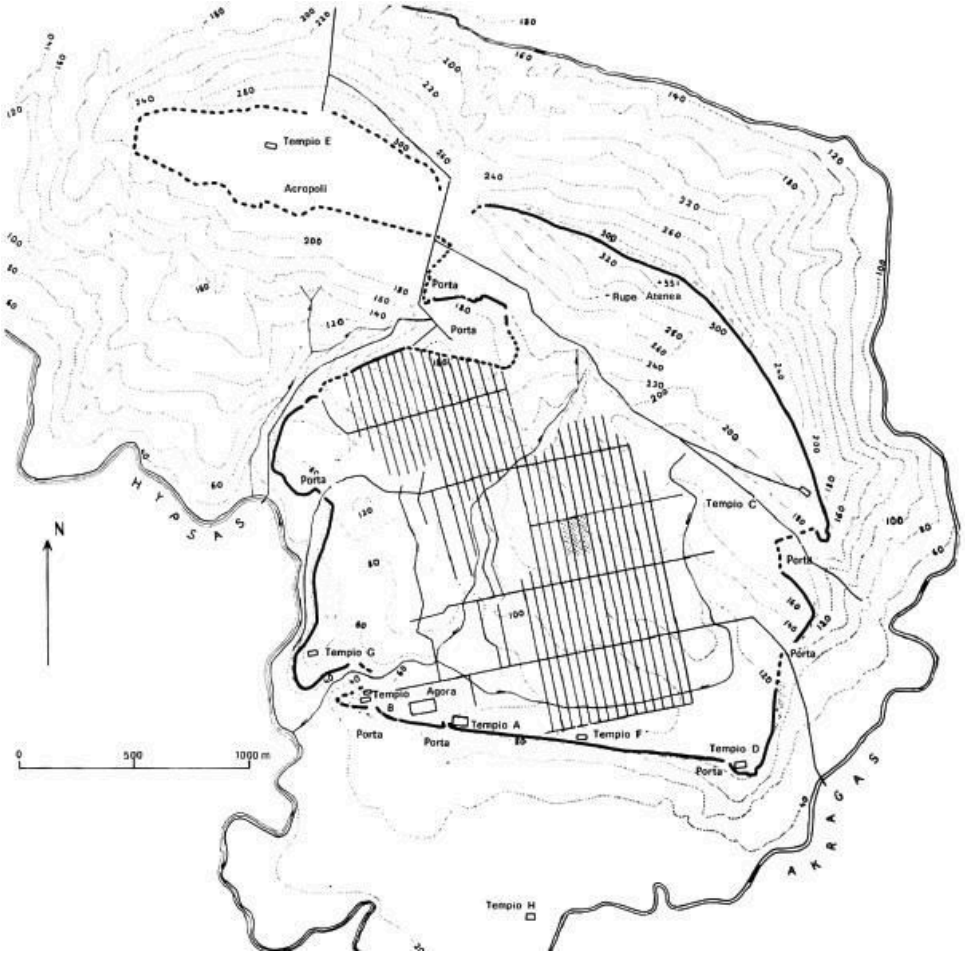

Figure 4 : Agrigente, Sicile, (Fondée au 6e siècle)
Source : MARTIN Roland, L'Urbanisme dans la Grèce antique, éd. Picard, Paris, 1956.

Figure 5 : Maquette de TREVES antique au Rheinische Landesmuseum
Source : Ludus latinus (https://luduslatinus.wordpress.com/tag/treves)

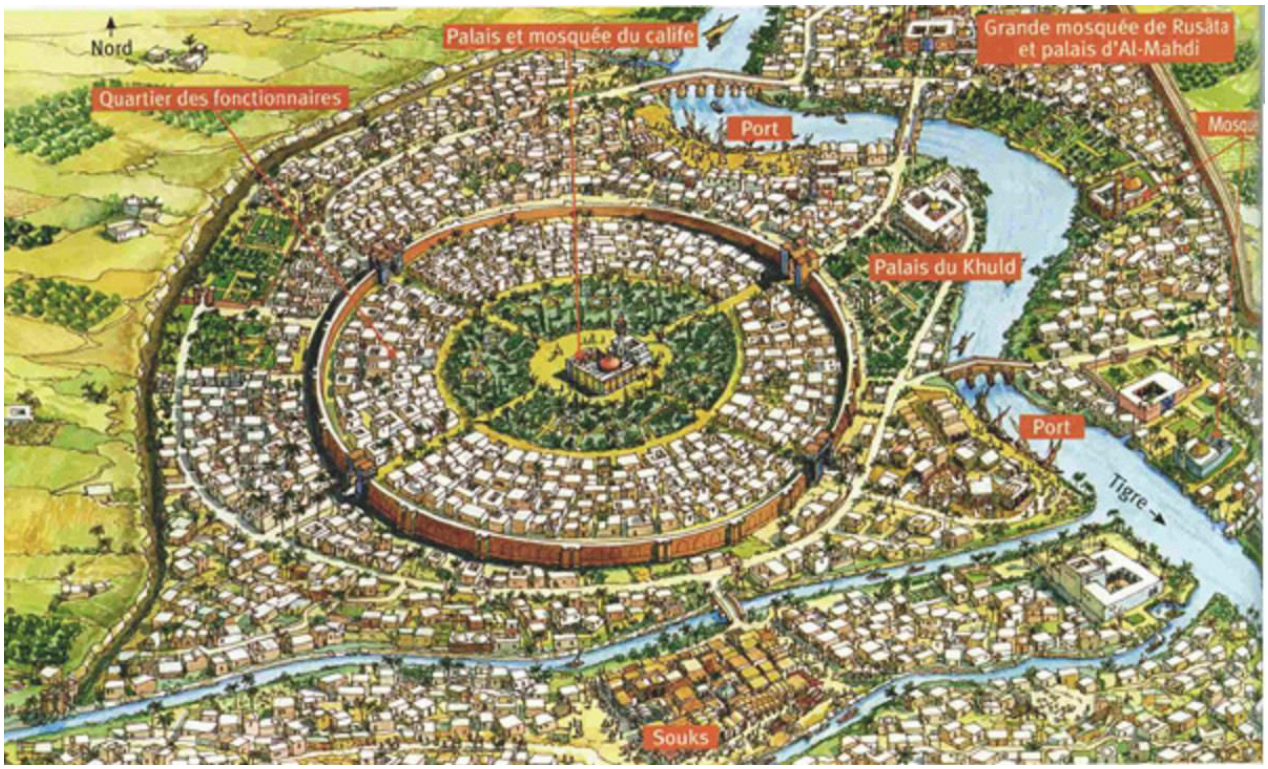

Figure 6 : Reconstitution de Bagdad, 9eme Siècle.
Source : Histoire Islamique
(https://histoireislamique.wordpress.com/2014/10/11/la-ville-ronde-abbasside-de-madinat-al-salam-baghdad)

Figure 7 : La ville médiévale de Carcassonne (région Languedoc-Roussillon), en France
Source : http://www.absolutfrancia.com/la-ciudad-amurallada-de-carcasona

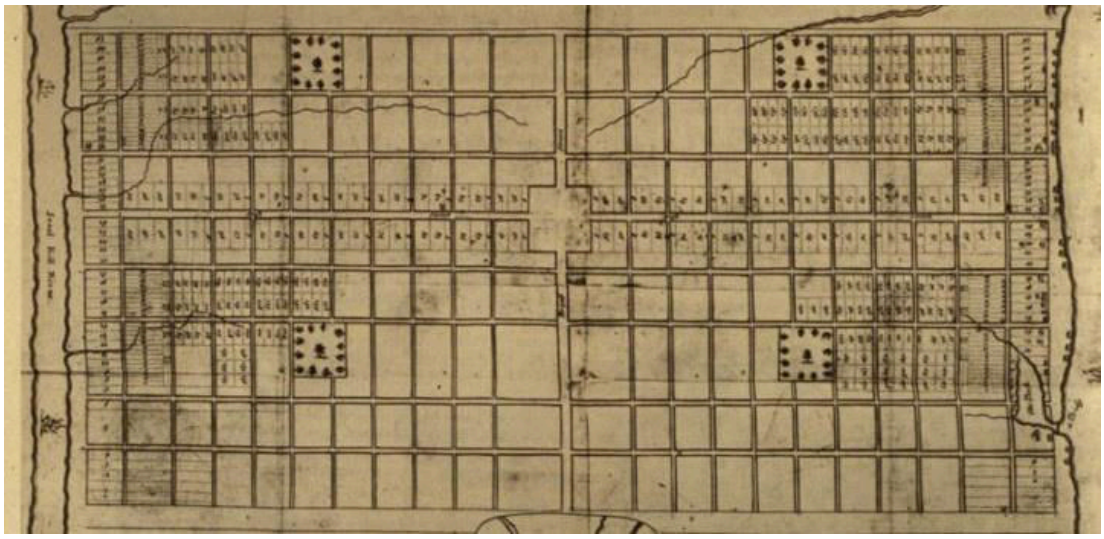

Figure 8: Le plan de la Philadelphie, tracé par William penn en 1682

Source : (VERCELLONI Virgilio, La cité idéale en Occident, éd. du Félin, Paris, 1996, (édition italienne, Milan, 1994), Planche 95.)

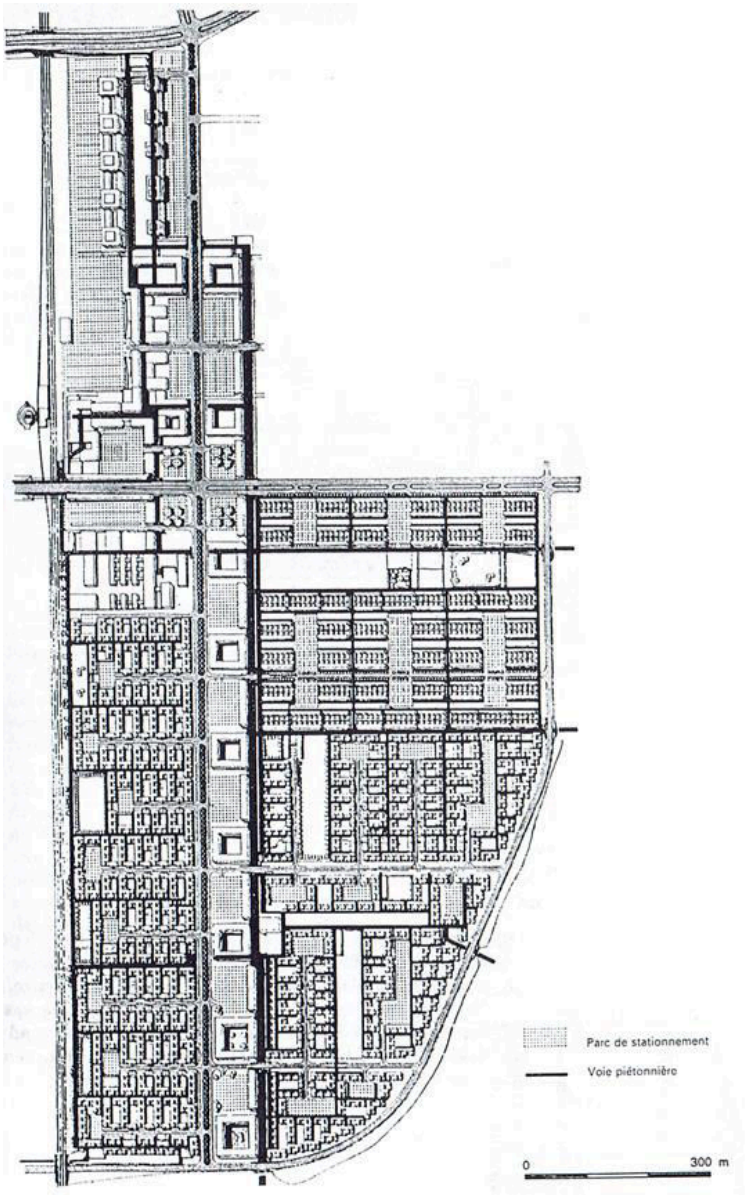

Figure 9: Plan d'Albertslund Sud (Danemark)

Source : Pierre Merlin(1972), Les villes nouvelles, presses universitaires de France, p108

Chapitre 4 : Le questionnaire :

Nezzar Mohamed Amine	Institut d'Architecture et d'Urbanisme- Université Batna 1	Magister ; ville et paysages

Dans le but de réaliser un mémoire de magister sur le paysage urbain de Hamla, nous vous demandons de bien vouloir coopérer et répondre rigoureusement aux questions suivantes ; Nous vous remercions et ne manquerons pas de vous faire part des résultats de notre travail.

Sexe : ☐ H ☐ F Age : ☐ moins de 20ans ☐ 20-40 ans ☐ 40-65 ans ☐ plus de 65 ans

Niveau intellectuel : ☐ Primaire ☐ Moyen ☐ Secondaire ☐ Universitaire

Ou Habitez-vous ? ☐ Hamla 1.2 ☐ Hamla 3

Date d'installation : ..... Originaire de : .....

I. GENERALITES

1/- Quelle est le type de logement que vous occupez ?

☐ Social ☐ Participatif ☐ Promotionnel

2/- Ou travaillez-vous ? ☐ Hamla ☐ Batna

Si vous travaillez à Hamla, dans quel domaine ? ☐ Commerce ☐ Administration ☐ Enseignement ☐ Autres

3/- Comment voyez vous Hamla ?

☐ Ville nouvelle ☐ Cité dortoir ☐ Grand quartier ☐ Extension de Batna

4/- Si vous avez des enfants en age de scolarisation, les institutions sont elles proches de votre habitation ?

Primaire ☐ oui ☐ non CEM ☐ oui ☐ non Lycée ☐ oui ☐ non

5/- Vos courses vous les faites a Hamla ? ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Pas du tout

6/- Etes-vous satisfaits des équipements sanitaires ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indifférent

Si non, dites pourquoi ? ☐ Manque d'équipements ☐ Manque de personnel ☐ Incompétance

7/- La sécurité a Hamla, est elle assurée ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indifférent

Si non, dites pourquoi ? ☐ Manque d'équipement sécuritaire (commesariat) ☐ Conception non sécuritaire des cités ☐ Relations sociales ☐ Autres

8/- Les moyens de loisirs sont-ils ☐ Satisfaisants ☐ Insuffisants ☐ Inexistants

9/- Le transport public à Hamla est il ☐ Suffisant ☐ Insuffisant

10/- Pouvez vous vivre a Hamla sans aller à Batna ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indifférent

11/- Votre temps libre, vous le passez à ☐ Batna ☐ Hamla ☐ Autres

12/- Etes-vous heureux à Hamla ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indifférent

13/- A votre avis, quelle sont les criteres d'une cité idéal ? .....
.....
.....

II. Paysage Urbain

1/- Le cadre de vie à Hamla est : ☐ Bon ☐ Acceptable ☐ Mauvais

Si mauvais, à qui la faute ? ☐ Autorités ☐ Citoyen ☐ Les deux

2/- Les espaces verts sont-ils ☐ Suffisants ☐ Insuffisants

3/- Les utilisez vous ? ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Pas du tout

4/- Les espaces verts sont-ils entretenus ? ☐ Oui ☐ Non

5/- Les palmiers implantés à Hamla vous laissent ☐ Admiratif ☐ Indifférent ☐ Répugnant

Si c'est répugnant, dites pourquoi ? ☐ Sont de mauvaise qualité ☐ N'integrent pas le site ☐ Ne représentent pas la ville de Batna ☐ Autres

6/- Les places publiques et les jardins sont : ☐ Suffisants ☐ Insuffisants

7/- Les utilisez-vous ? ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Pas du tout

8/- Sont ils bien amenagés ? ☐ Oui ☐ Non

9/- Comment jugez vous la qualité du mobilier urbain ?

Mobilier de repos ☐ Bonne qualité ☐ Qualité moyenne ☐ Mauvaise qualité

Mobilier d'éclairage ☐ Bonne qualité ☐ Qualité moyenne ☐ Mauvaise qualité

Mobilier d'hygienne ☐ Bonne qualité ☐ Qualité moyenne ☐ Mauvaise qualité

10/- Les voies de circulation sont : ☐ En bon état ☐ En mauvais etat

11/- Les trotoires et les chemins piétons sont ☐ En bon état ☐ En mauvais état

12/- Comment estimez-vous la propreté des quartiers à Hamla ? ☐ Propre ☐ Peu propre ☐ Sale

13/- Devant les panneaux publicitaires des magazins vous etes :

☐ Admiratif ☐ Vous détéstez ☐ Vous etes indifférent

14/- Etes vous satisfaits des formes architecturales de Hamla ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indifférent

15/- Etes-vous satisfaits des traitements de facades ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indéffirent

16/- Les couleurs utilisées à Hamla (surtout pour les immeubles) sont-elles apaisantes ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indéffirent

17/- L'idée de boulevards commerciaux vous plait-elle ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indéffirent

18/- Eprouvez vous un inconfort visuel à Hamla ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Indéffirent

19/- Le paysage urbain de Hamla est : ☐ Beau ☐ Acceptable ☐ Mauvais

20/- Que proposez vous pour améliorer le paysage urbain de Hamla ?

.....

.....

Les Résultats de l'enquete :

Hamla 1.2

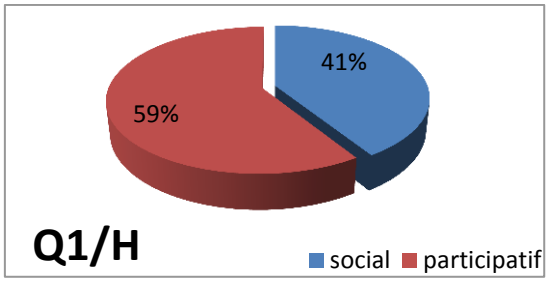

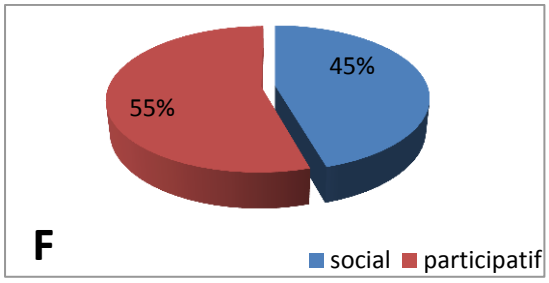

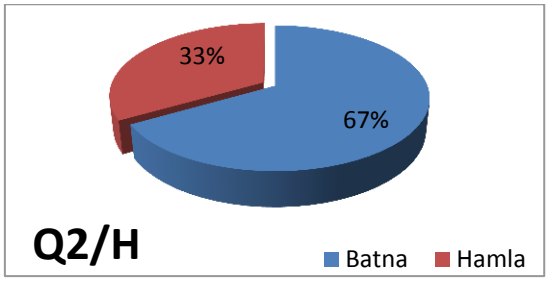

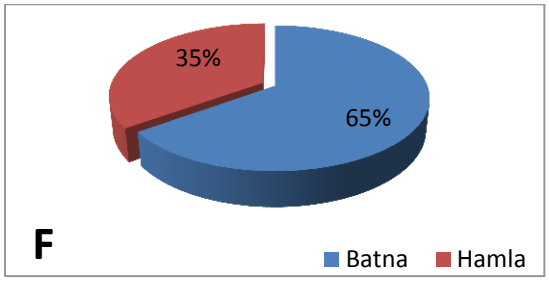

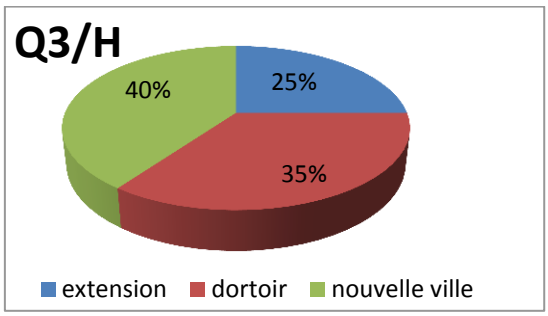

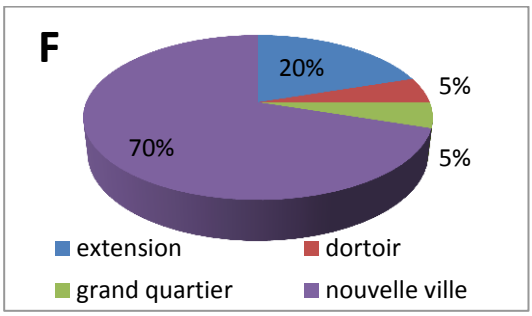

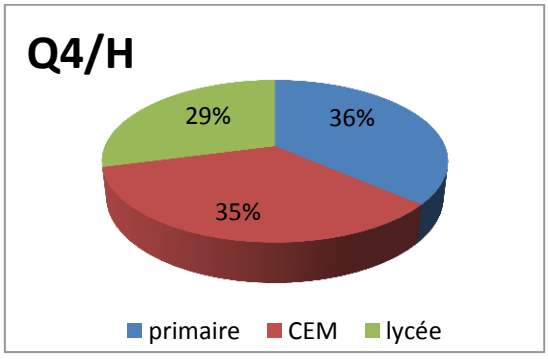

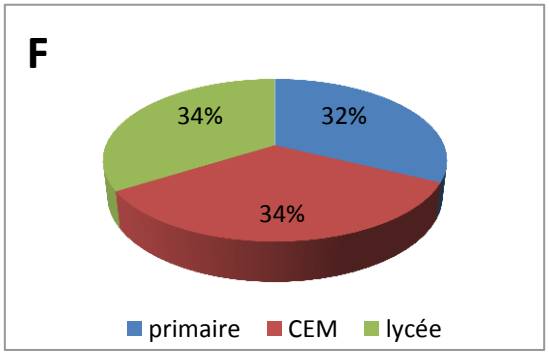

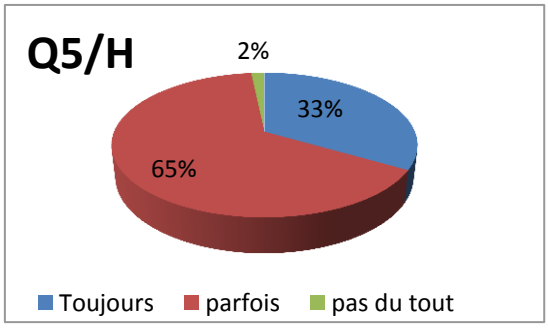

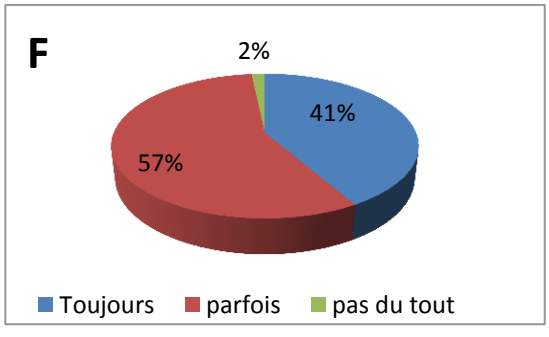

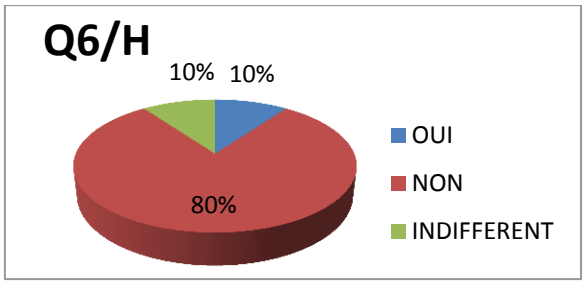
Q6/H
10%
10%
80%
OUI
NON
INDIFFERENT

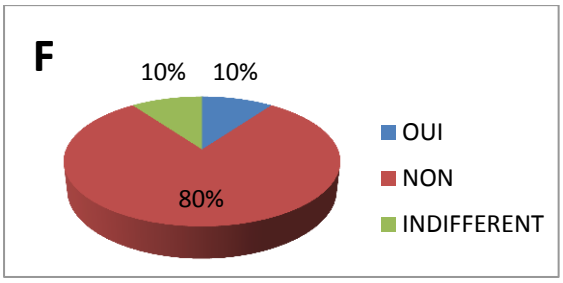
F
10%
10%
80%
OUI
NON
INDIFFERENT

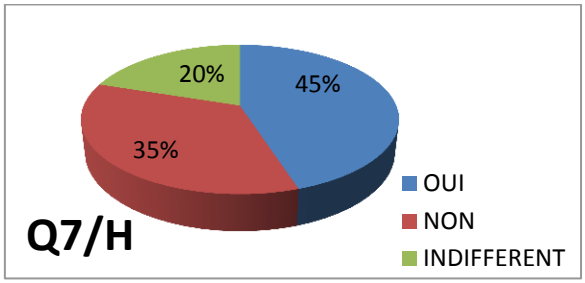
20%
45%
35%
Q7/H
OUI
NON
INDIFFERENT

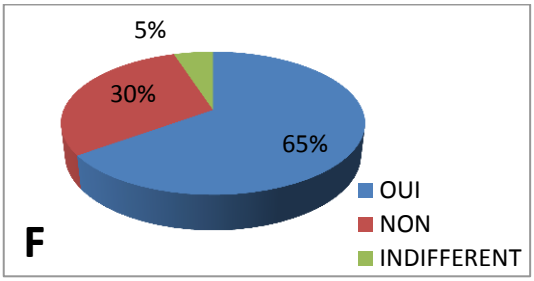
5%
30%
65%
F
OUI
NON
INDIFFERENT

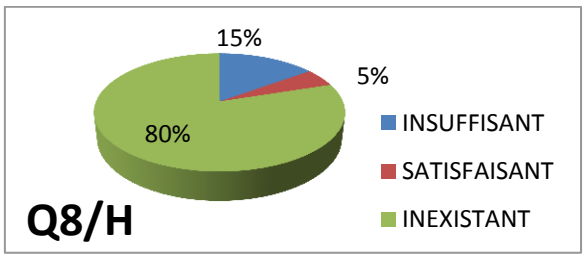
15%
5%
80%
Q8/H
INSUFFISANT
SATISFAISANT
INEXISTANT

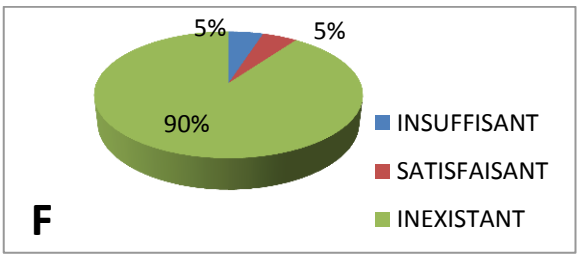
5%
5%
90%
F
INSUFFISANT
SATISFAISANT
INEXISTANT

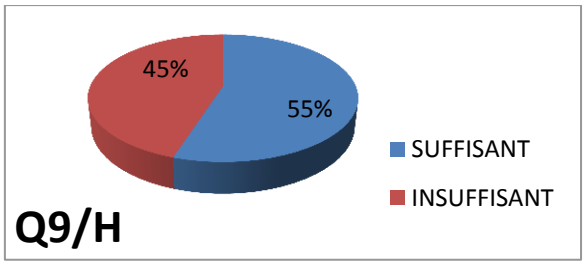
45%
55%
Q9/H
SUFFISANT
INSUFFISANT

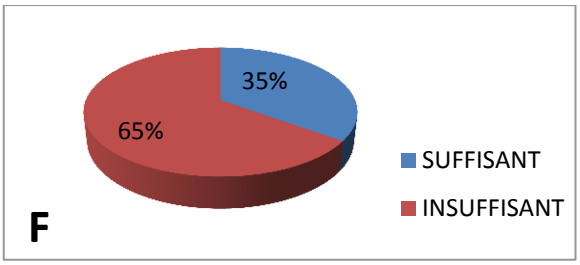
35%
65%
F
SUFFISANT
INSUFFISANT

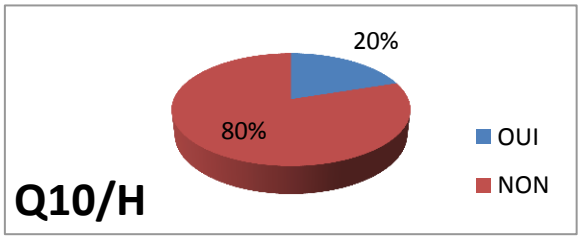
20%
80%
Q10/H
OUI
NON

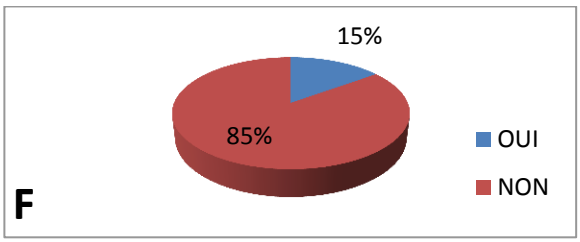
15%
85%
F
OUI
NON

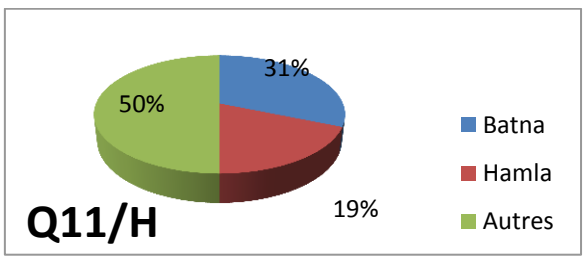
31%
50%
19%
Q11/H
Batna
Hamla
Autres

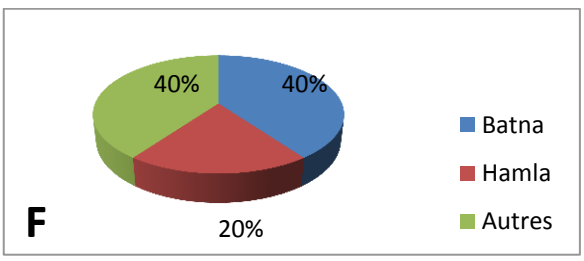
40%
40%
20%
F
Batna
Hamla
Autres

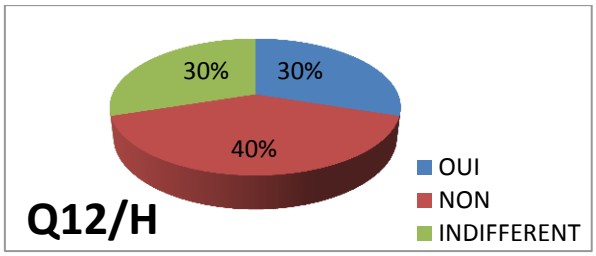

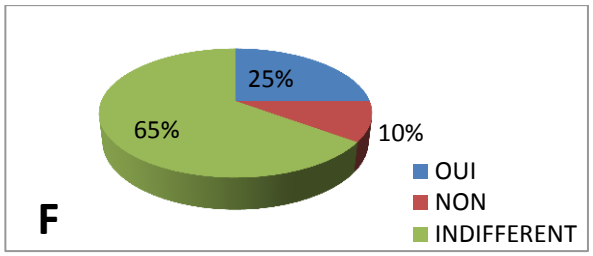

Paysage urbain :

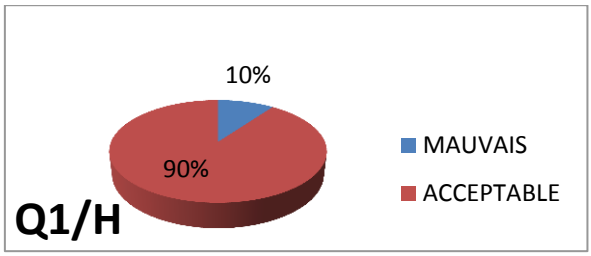

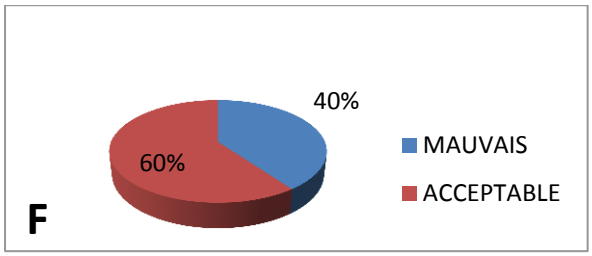

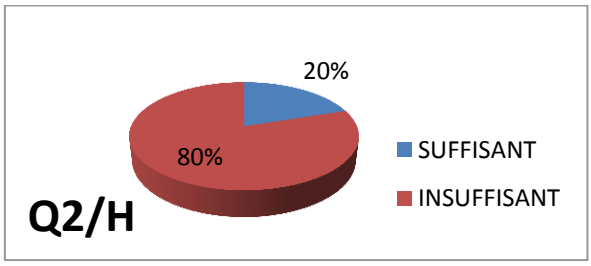

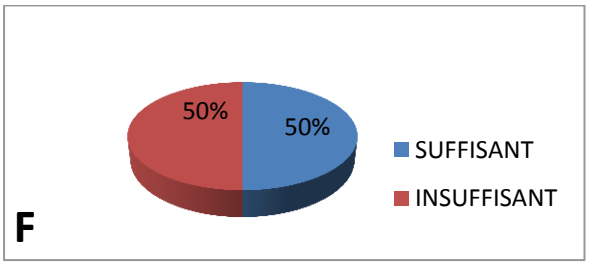

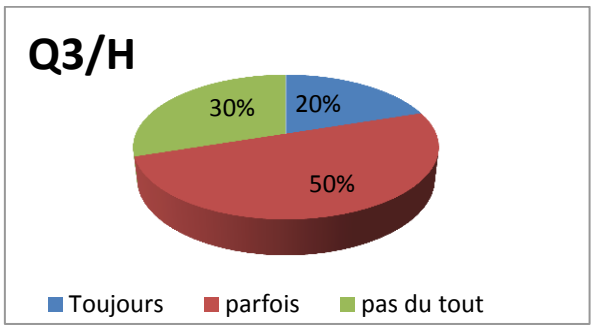

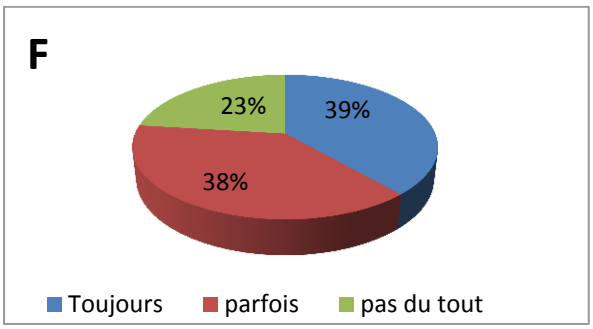

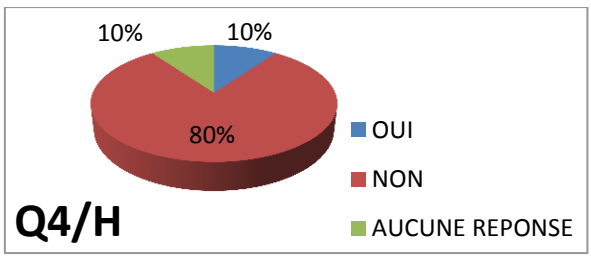

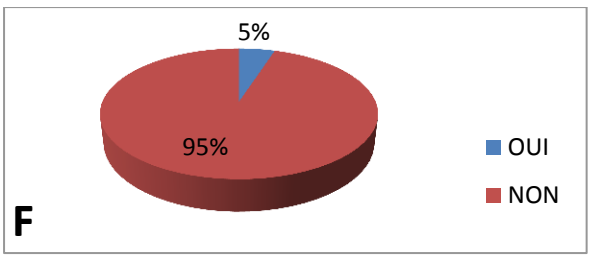

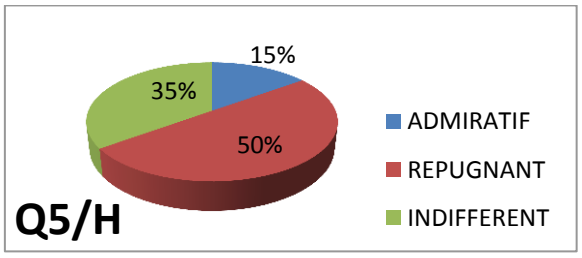

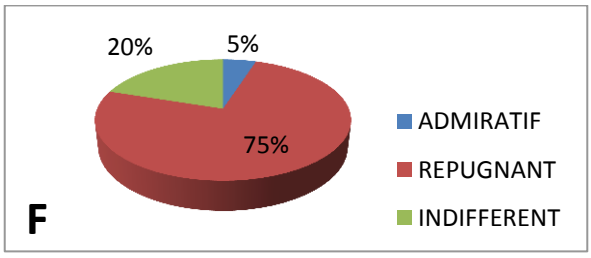

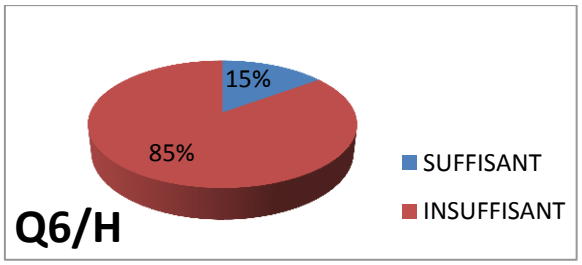
15%
85%
SUFFISANT
INSUFFISANT
Q6/H

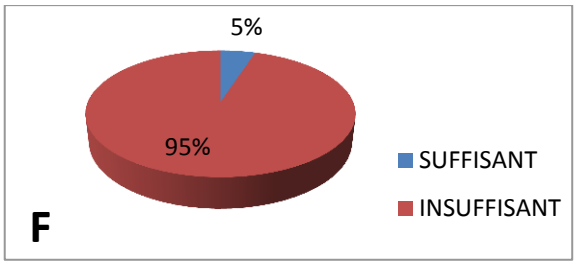
5%
95%
SUFFISANT
INSUFFISANT
F

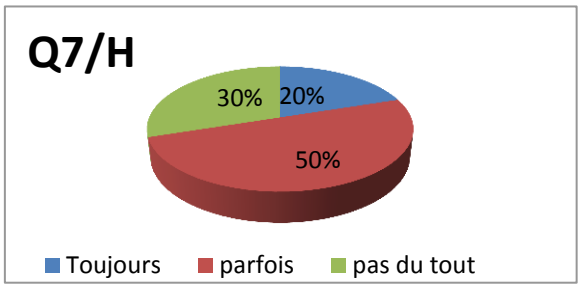
Q7/H
30%
20%
50%
Toujours
parfois
pas du tout

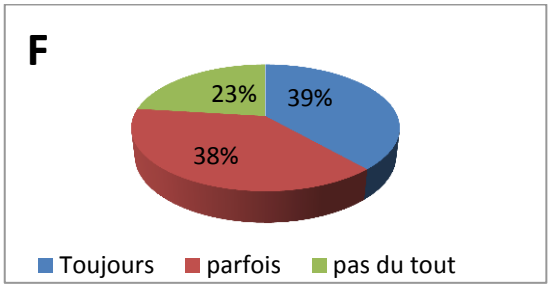
F
23%
39%
38%
Toujours
parfois
pas du tout

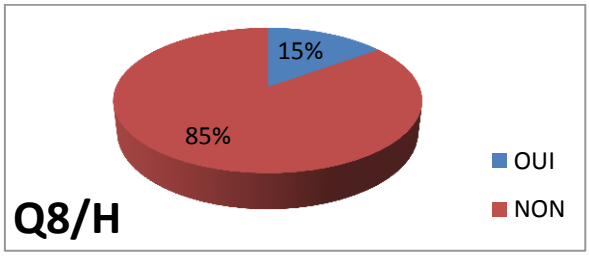
15%
85%
OUI
NON
Q8/H

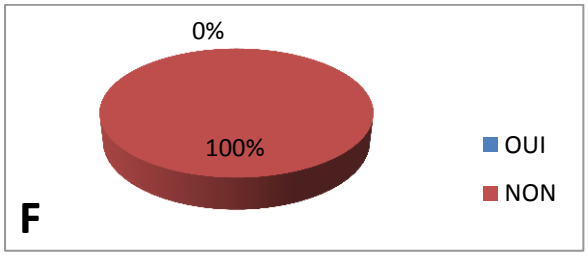
0%
100%
OUI
NON
F

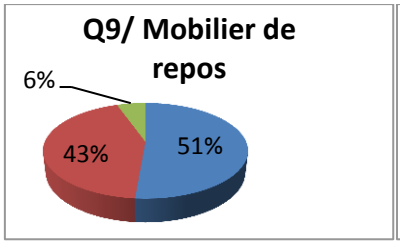
Q9/ Mobilier de repos
6%
43%
51%

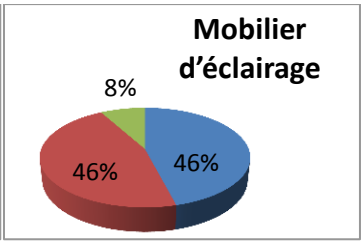
Mobilier d'éclairage
8%
46%
46%

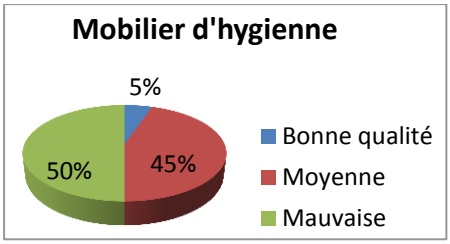
Mobilier d'hygienne
5%
50%
45%
Bonne qualité
Moyenne
Mauvaise

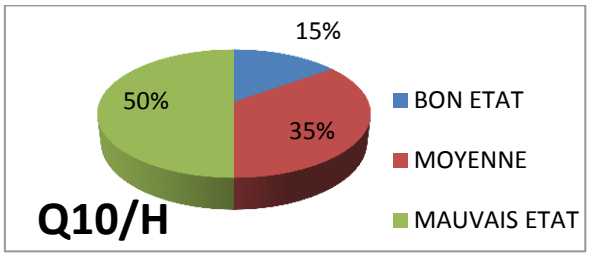
15%
50%
35%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
Q10/H

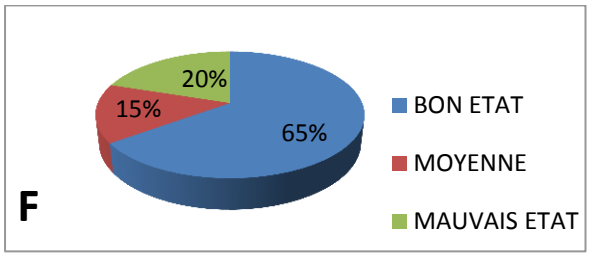
20%
15%
65%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
F

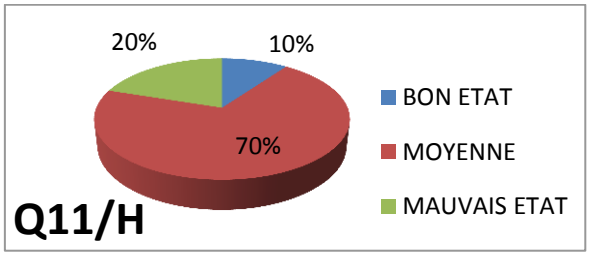
20%
10%
70%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
Q11/H

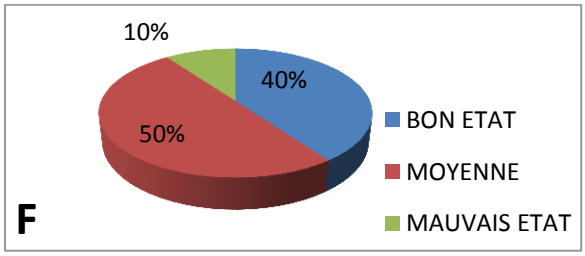
10%
40%
50%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
F

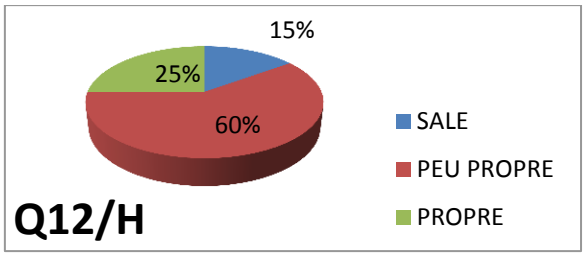
15%
25%
60%
SALE
PEU PROPRE
PROPRE
Q12/H

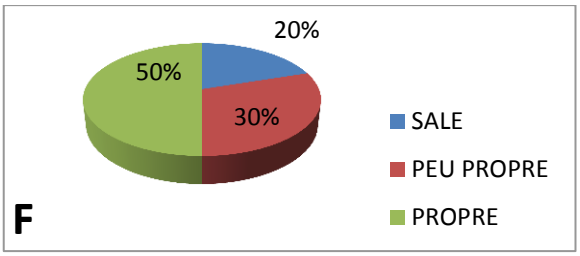
20%
50%
30%
SALE
PEU PROPRE
PROPRE
F

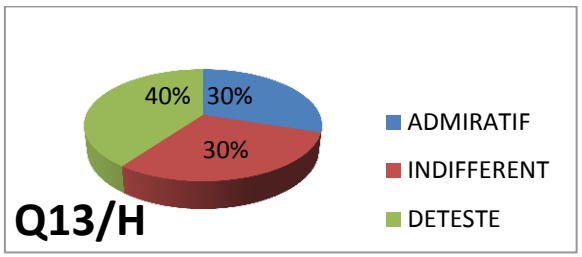
40%
30%
30%
ADMIRATIF
INDIFFERENT
DETESTE
Q13/H

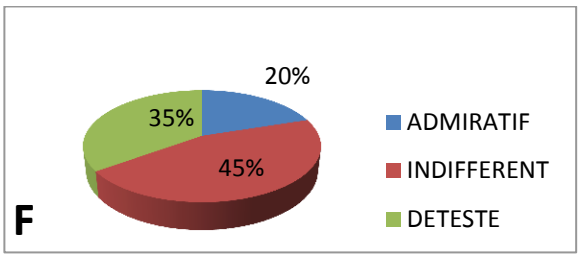
20%
35%
45%
ADMIRATIF
INDIFFERENT
DETESTE
F

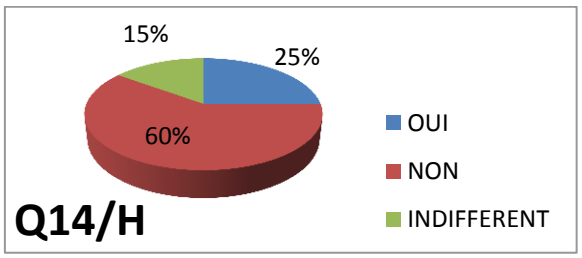
15%
25%
60%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q14/H

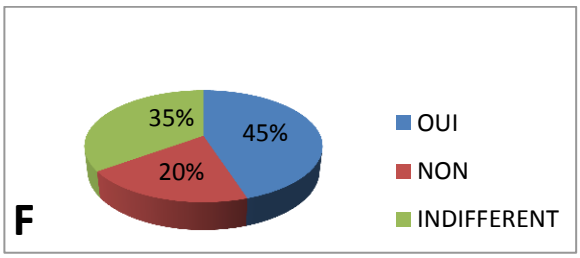
35%
45%
20%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

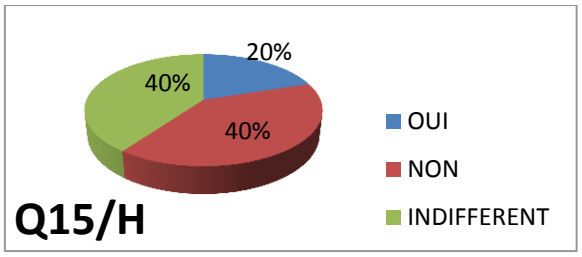
20%
40%
40%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q15/H

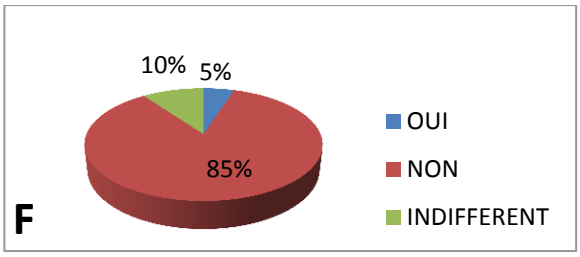
10%
5%
85%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

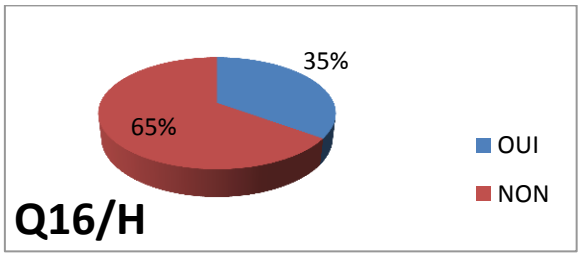
35%
65%
OUI
NON
Q16/H

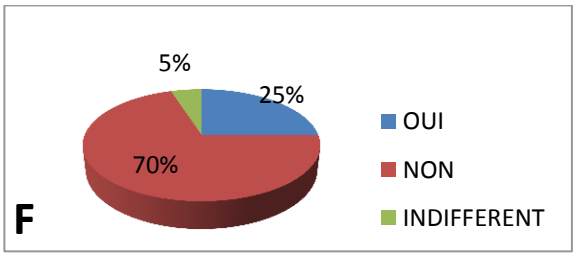
5%
25%
70%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

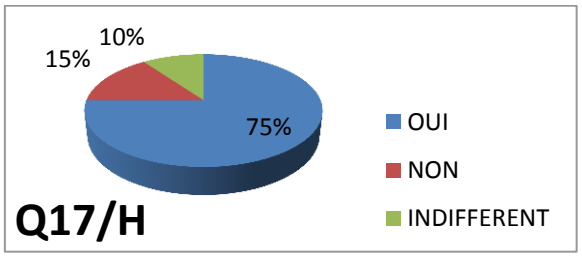
10%
15%
75%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q17/H

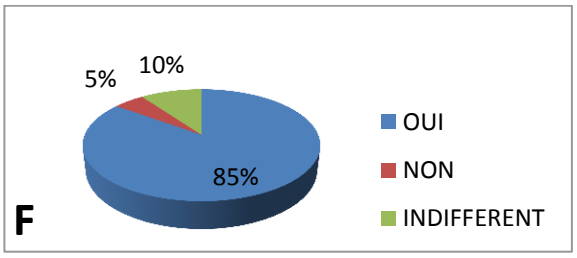
5%
10%
85%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

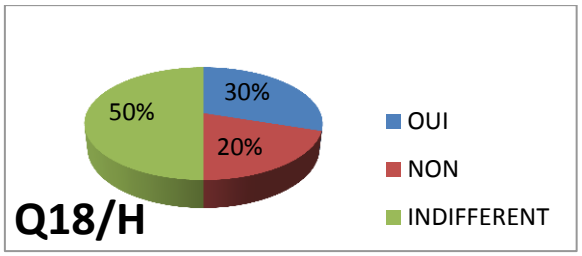
30%
50%
20%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q18/H

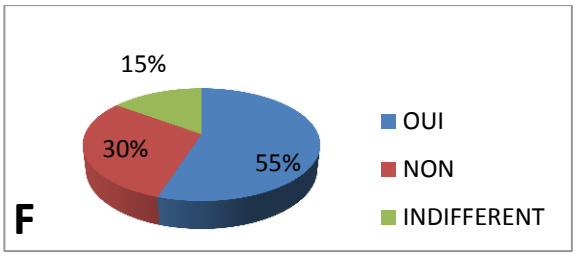
15%
30%
55%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

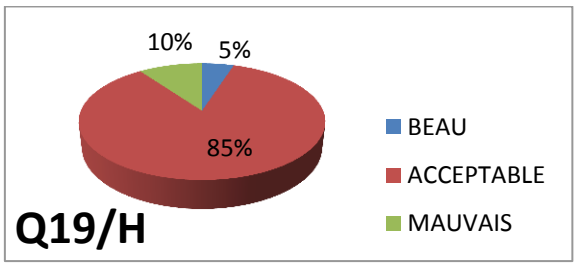
10%
5%
85%
BEAU
ACCEPTABLE
MAUVAIS
Q19/H

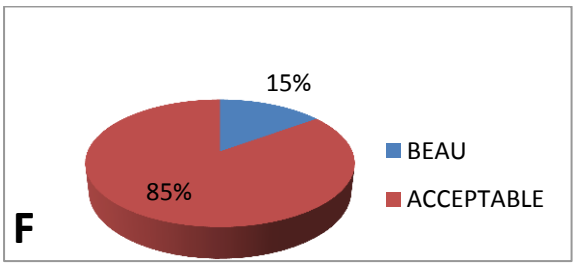
15%
85%
BEAU
ACCEPTABLE
F

Hamla 3 :

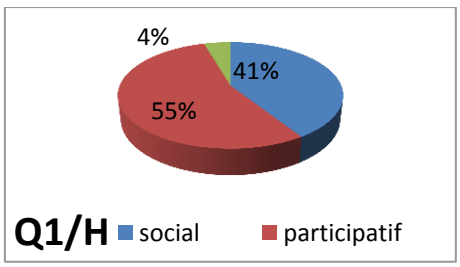
4%
41%
55%
Q1/H
social
participatif

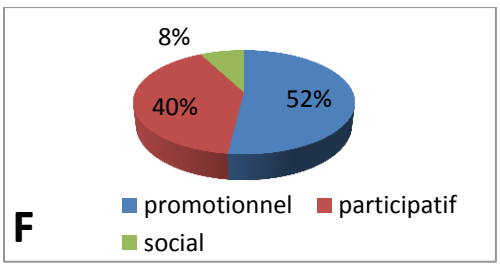
8%
40%
52%
promotionnel
participatif
social
F

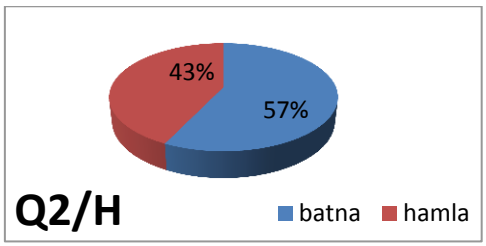
43%
57%
Q2/H
batna
hamla

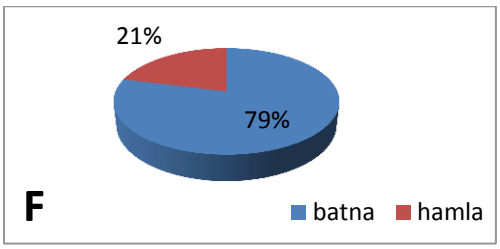
21%
79%
F
batna
hamla

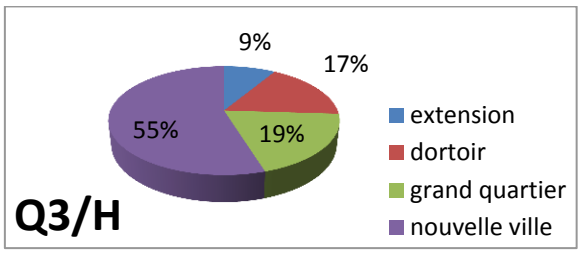
9%
17%
55%
19%
extension
dortoir
grand quartier
nouvelle ville
Q3/H

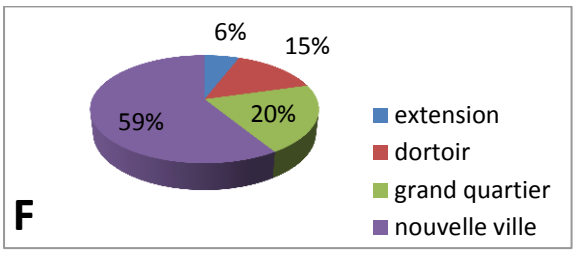
6%
15%
59%
20%
extension
dortoir
grand quartier
nouvelle ville
F

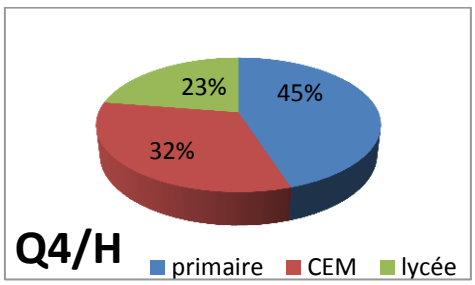
23%
45%
32%
Q4/H
primaire
CEM
lycée

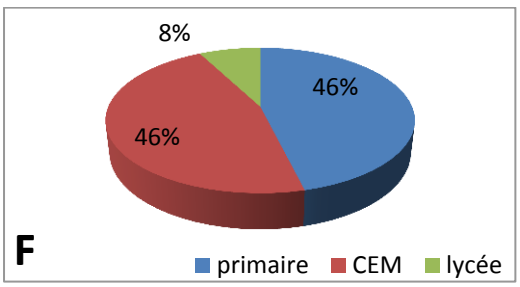
8%
46%
46%
F
primaire
CEM
lycée

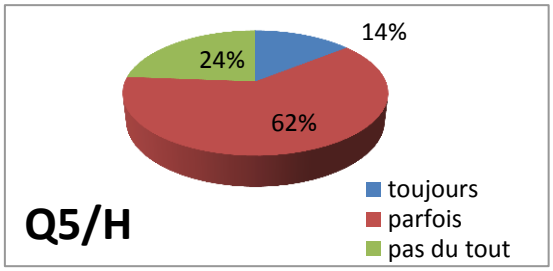
14%
24%
62%
toujours
parfois
pas du tout
Q5/H

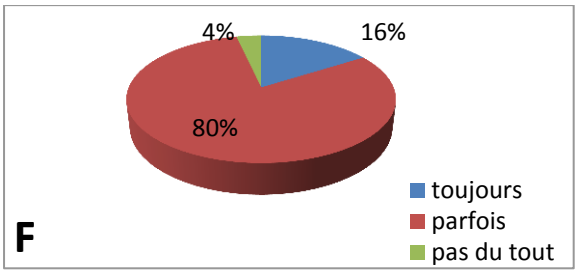
4%
16%
80%
toujours
parfois
pas du tout
F

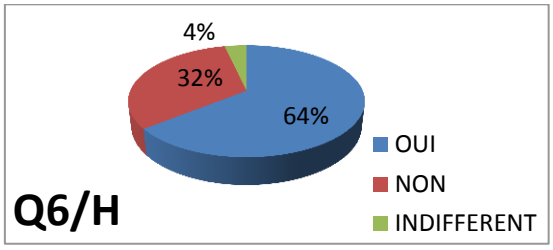
4%
32%
64%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q6/H

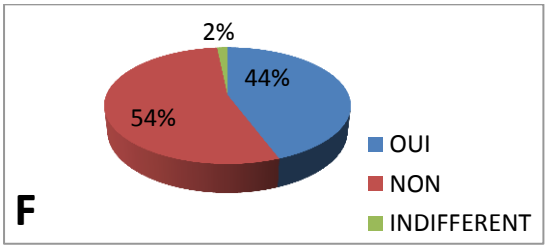
2%
44%
54%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

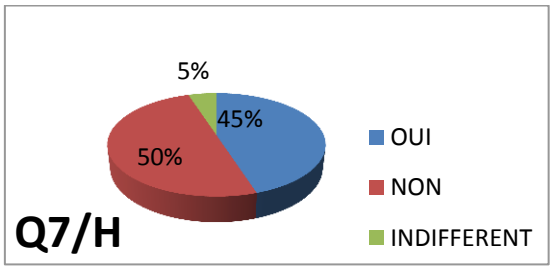
5%
45%
50%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q7/H

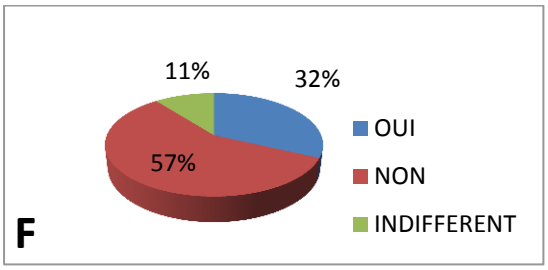
11%
32%
57%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

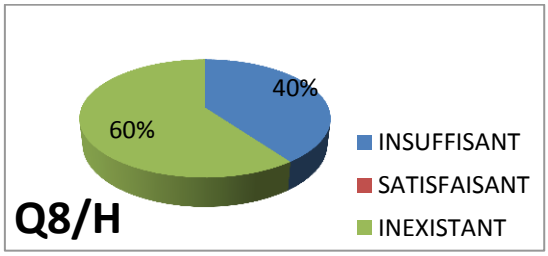
40%
60%
INSUFFISANT
SATISFAISANT
INEXISTANT
Q8/H

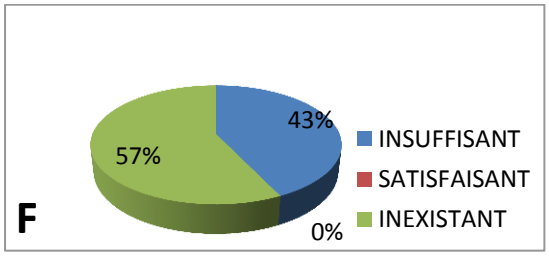
43%
57%
0%
INSUFFISANT
SATISFAISANT
INEXISTANT
F

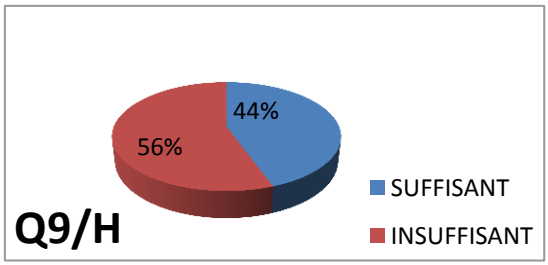
44%
56%
SUFFISANT
INSUFFISANT
Q9/H

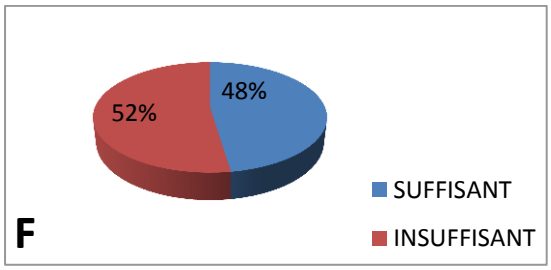
48%
52%
SUFFISANT
INSUFFISANT
F

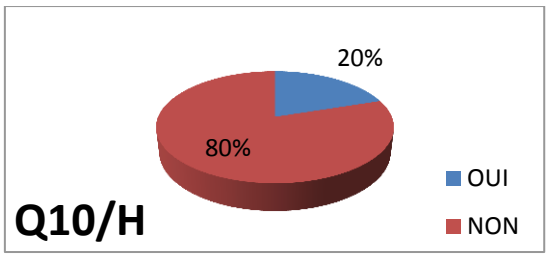
20%
80%
OUI
NON
Q10/H

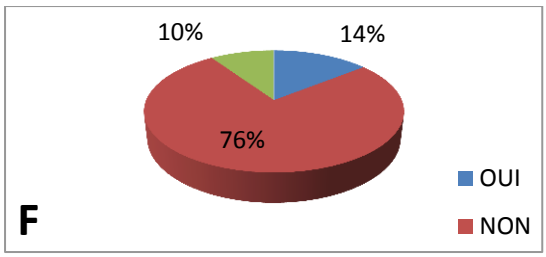
10%
14%
76%
OUI
NON
F

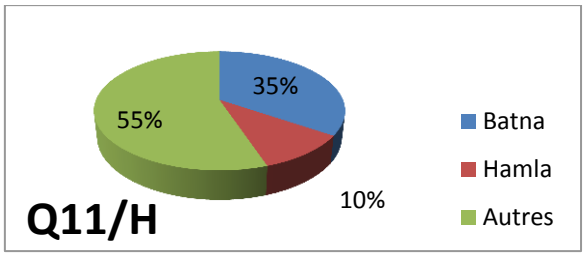

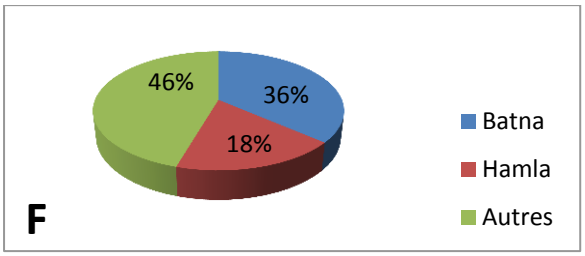

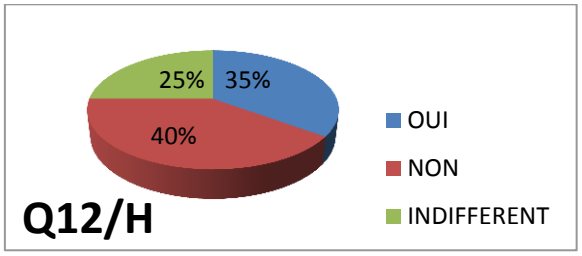

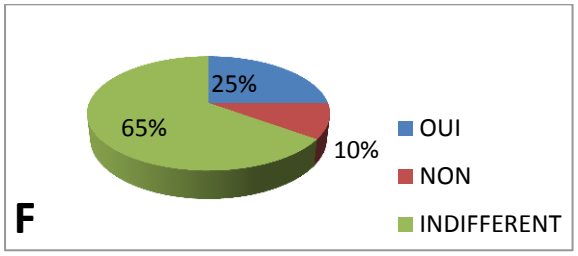

Paysage urbain :

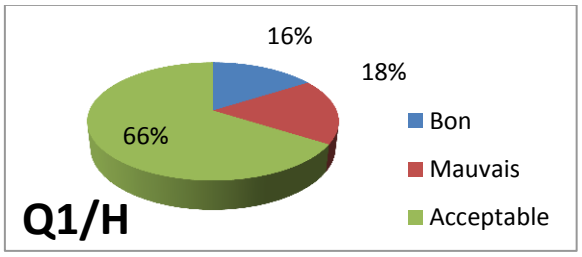

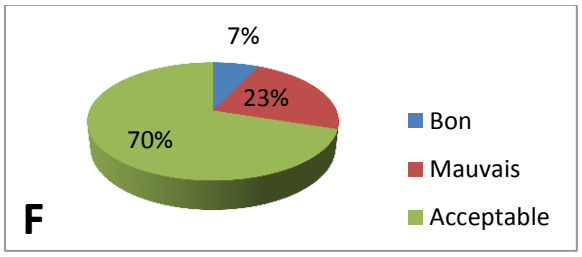

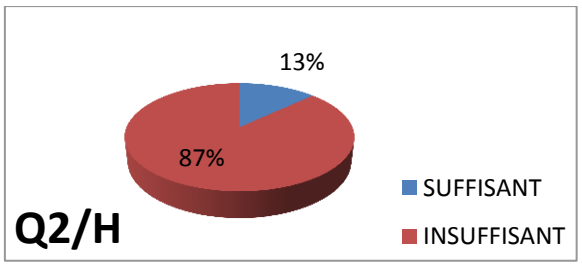

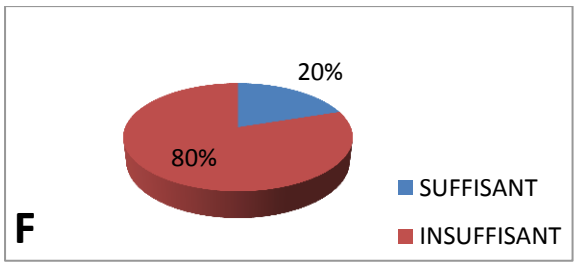

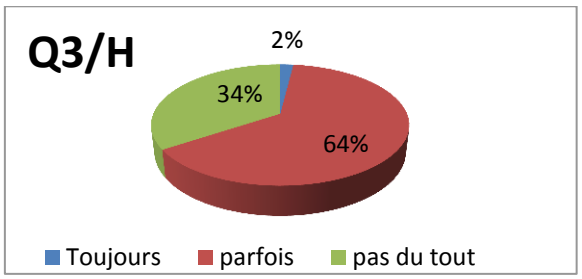

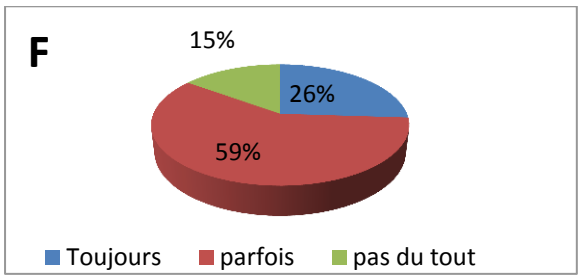

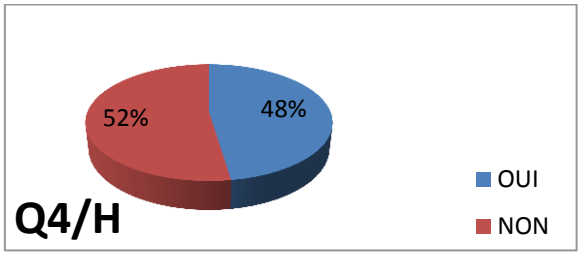

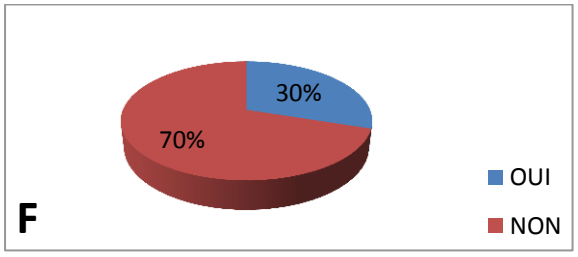

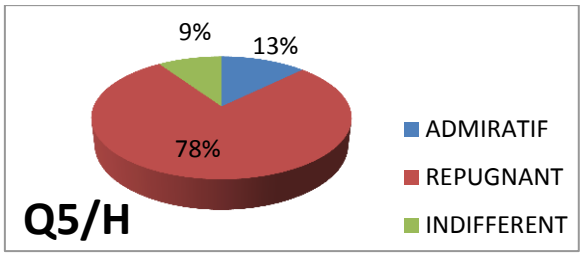
9%
13%
78%
Q5/H
ADMIRATIF
REPUGNANT
INDIFFERENT

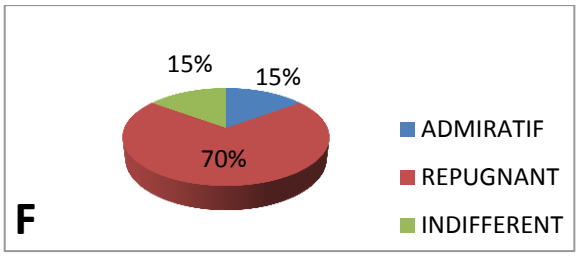
15%
15%
70%
F
ADMIRATIF
REPUGNANT
INDIFFERENT

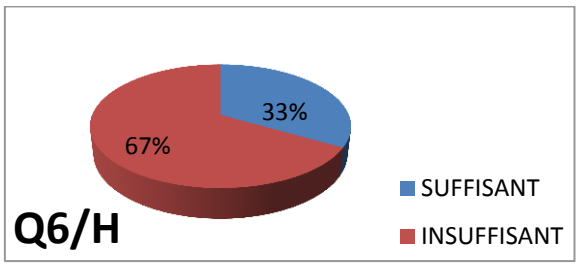
33%
67%
Q6/H
SUFFISANT
INSUFFISANT

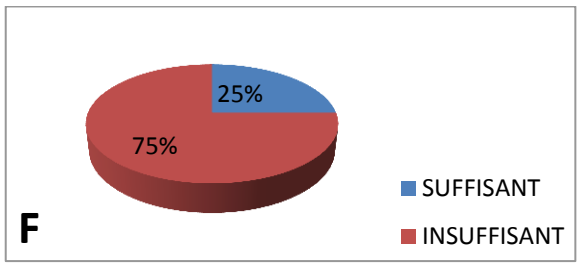
25%
75%
F
SUFFISANT
INSUFFISANT

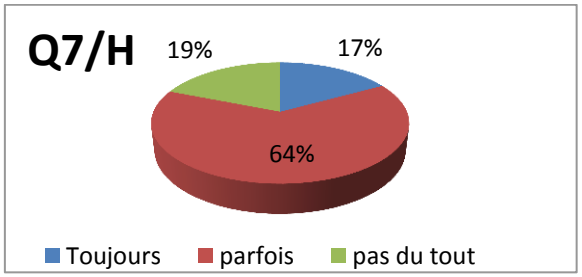
Q7/H
19%
17%
64%
Toujours
parfois
pas du tout

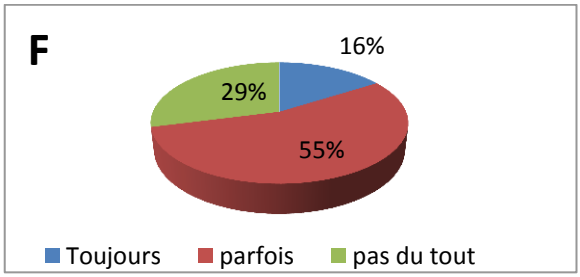
F
16%
29%
55%
Toujours
parfois
pas du tout

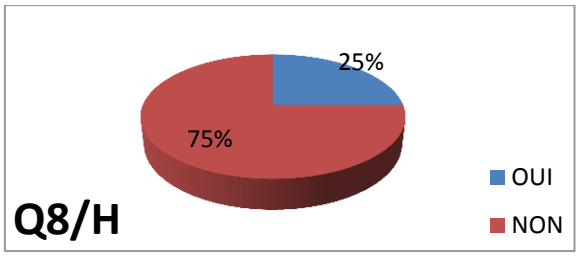
25%
75%
Q8/H
OUI
NON

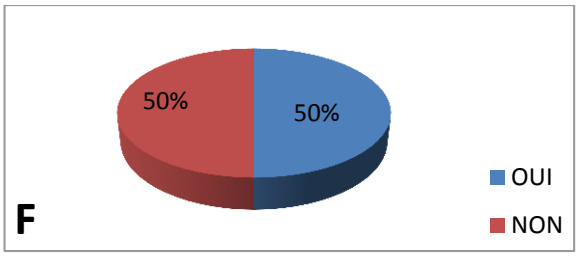
50%
50%
F
OUI
NON

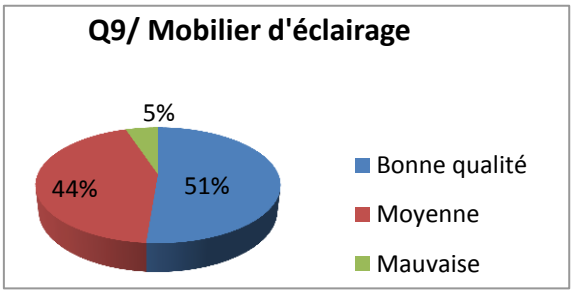
Q9/ Mobilier d'éclairage
5%
44%
51%
Bonne qualité
Moyenne
Mauvaise

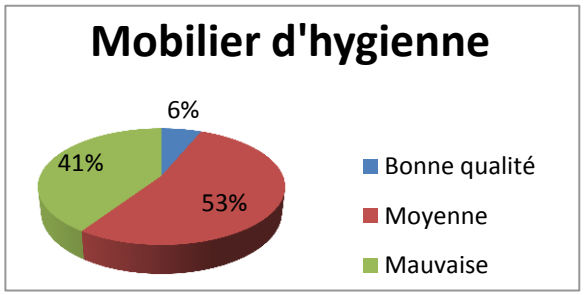
Mobilier d'hygienne
6%
41%
53%
Bonne qualité
Moyenne
Mauvaise

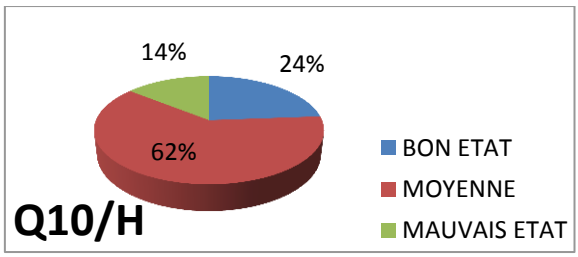
14%
24%
62%
Q10/H
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT

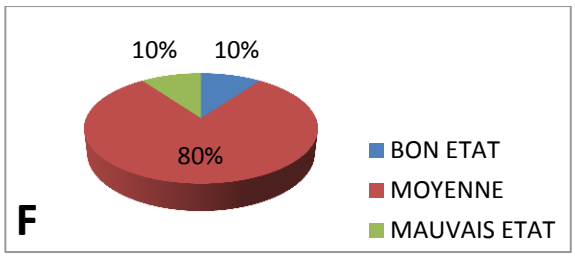
10%
10%
80%
F
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT

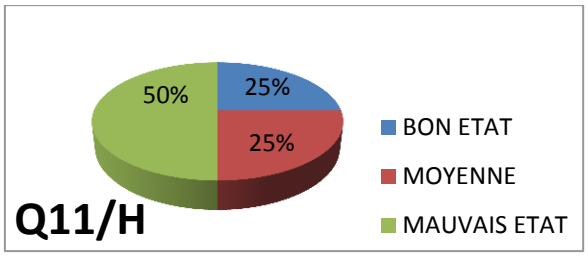
50%
25%
25%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
Q11/H

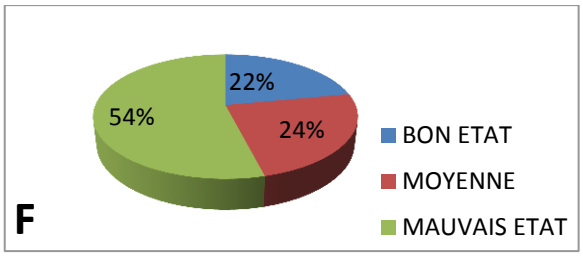
22%
54%
24%
BON ETAT
MOYENNE
MAUVAIS ETAT
F

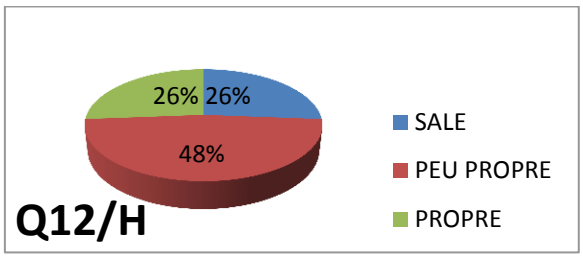
26%
26%
48%
SALE
PEU PROPRE
PROPRE
Q12/H

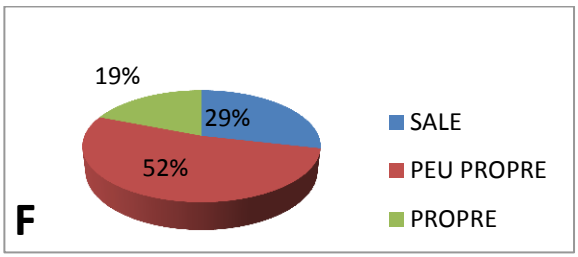
19%
29%
52%
SALE
PEU PROPRE
PROPRE
F

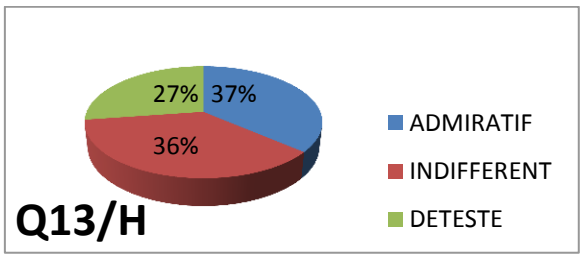
27%
37%
36%
ADMIRATIF
INDIFFERENT
DETESTE
Q13/H

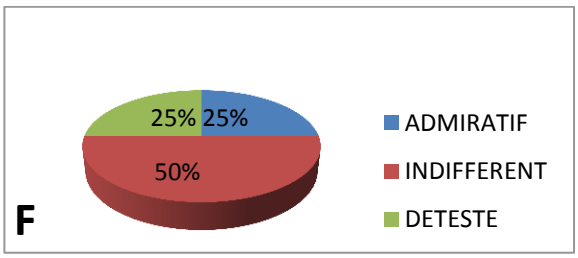
25%
25%
50%
ADMIRATIF
INDIFFERENT
DETESTE
F

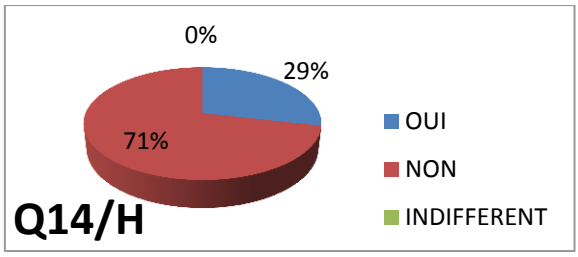
0%
29%
71%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q14/H

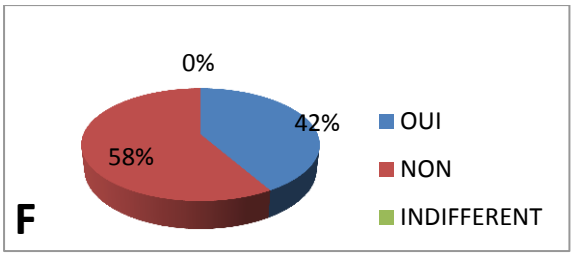
0%
42%
58%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

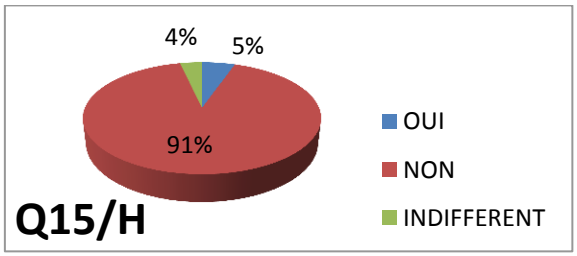
4%
5%
91%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q15/H

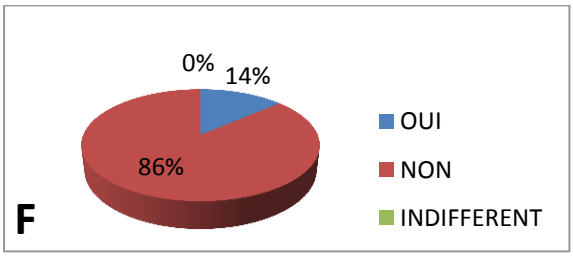
0%
14%
86%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

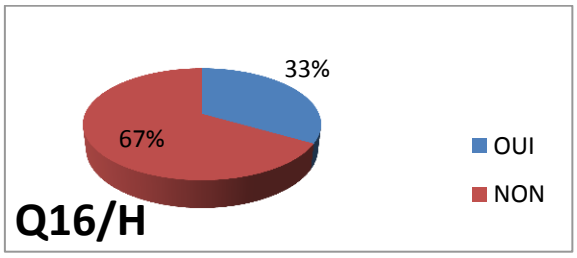
33%
67%
OUI
NON
Q16/H

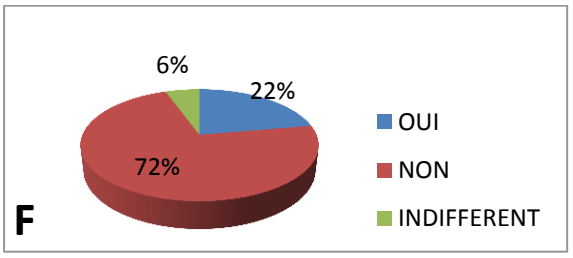
6%
22%
72%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

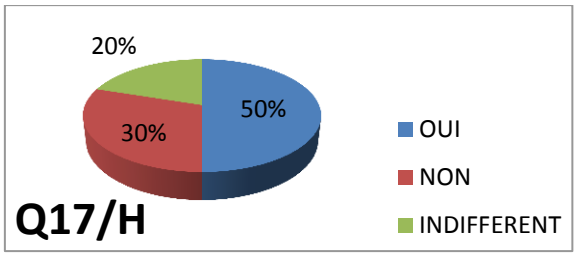
20%
50%
30%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q17/H

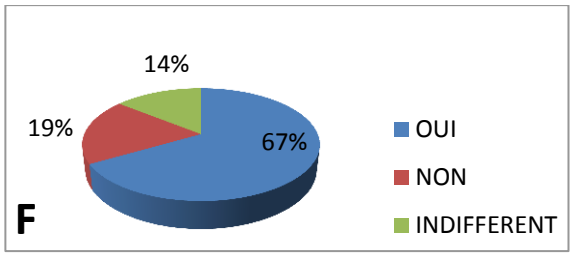
14%
19%
67%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

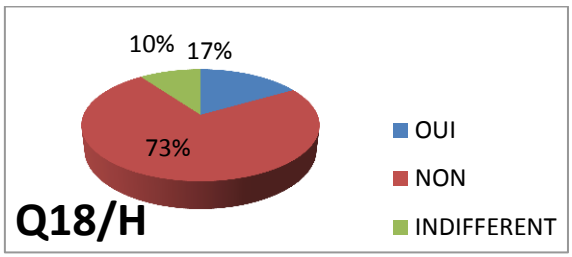
10%
17%
73%
OUI
NON
INDIFFERENT
Q18/H

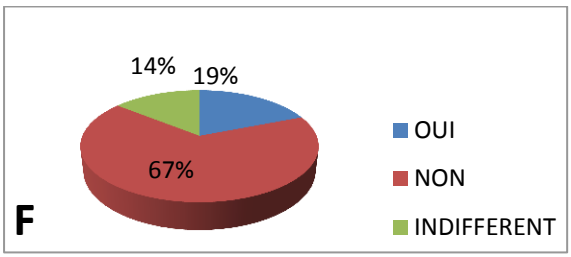
14%
19%
67%
OUI
NON
INDIFFERENT
F

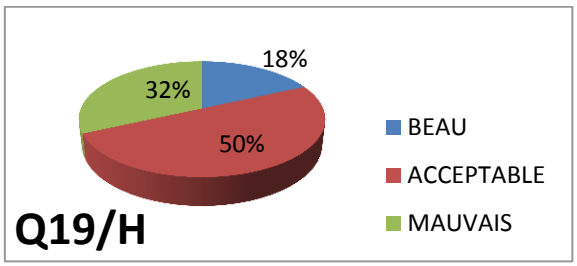
18%
32%
50%
BEAU
ACCEPTABLE
MAUVAIS
Q19/H

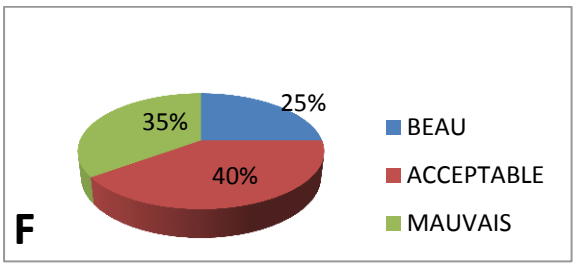
25%
35%
40%
BEAU
ACCEPTABLE
MAUVAIS
F

Résumé

Batna, initialement ville nouvelle pendant la période coloniale. Une planification étudiée, des voies hiérarchisées, un zonage bien reparti, une architecture mesurée, des espaces verts densifiés, un paysage sculpté, ont fait d'elle une ville enviée. Mais cela n'a pas duré longtemps, période éphémère accélérée par l'apparition de multiples problèmes juste après l'indépendance, à commencer par l'exode rural et l'explosion démographique, vient ensuite une crise économique et enfin la décennie noire et le problème du foncier. Tous ces éléments ont eu des impacts négatifs sur la ville par détérioration des conditions de vie, dégradation du patrimoine bâti et naturel, fragmentation du milieu urbain. Le paysage est devenu intolérable.

Cette ville avait besoin d'une bouffée d'oxygène pour respirer, mais les solutions recherchées par tâtonnement tardaient à venir. Enfin la solution clé apparait à l'horizon : Hamla, malheureusement celle qui devrait être ville nouvelle de Batna s'est révélé être un projet illusoire ayant échoué à sa naissance, pour plusieurs raisons dont la plus importante est le mauvais choix du site : site aux multiples servitudes ayant obligé les concepteurs à départager le projet en 3 parties séparées. L'imperfection touche les formes architecturales et urbaines qui n'ont fait l'objet d'aucune innovation, la rareté des espaces verts, la pollution visuelle massive, l'absence de plusieurs équipements et loisirs, ainsi que le manque d'emplois n'encouragent guère le citoyen à rester à Hamla. Le retour quotidien à Batna est impératif.

Le paysage, sujet de notre étude, concept étroitement lié au confort et bien être du citoyen, méritant un intérêt particulier, est à Hamla, terne, non attractif. Toutes ces données confèrent à Hamla le titre de cité dortoir et lui ôtent tout espoir d'être ville nouvelle.

Mots clés : Paysage urbain, ville nouvelle, cité dortoir, Batna, Hamla

Abstract

Batna, initially new city during the colonial period. A careful planning, hierarchical paths, a well-distributed zoning, a measured architecture, massive green spaces and a sculpted landscape have made it an enviable city. But that did not last long, fleeting period accelerated by the emergence of many problems right after independence, starting with the rural exodus and the demographic explosion, then comes an economic crisis and finally the black decade and the problem of land. All of the mentioned elements have had a number of negative impacts on the city by deteriorating living conditions, degradation of the natural and built heritage and urban fragmentation. The landscape has become intolerable.

This town needed a puff of fresh air to breathe, but the solutions sought by trial and error were slow in coming. Finally the key solution appears on the horizon; Hamla, unfortunately the one that should be new city of Batna has revealed to be an illusory project that was failed at birth for many reasons the most important of which is the wrong choice of the site: Site multiple easements have forced designers to tie the project into three separate parts. The flaw affects architectural and urban forms that have been no innovation, rarity of green spaces, massive eyesore, the absence of several facilities and leisure and the lack of jobs. All those aspects did not encourage citizens to stay in Hamla. The daily return to Batna is imperative.

The landscape, the subject of our study, a concept that is closely related to the comfort and well being of citizens, deserving special interest, is in Hamla, dull and unattractive. All these data give Hamla the title of "dormitory town" and deprive it of all hope of being new city.

Keywords: Cityscape, new city, dormitory town, Batna, Hamla

ملخص

باتنة المدينة الجديدة في عهد الاستعمار , كانت تتميز بتخطيطها المدروس ,بطرقاتها المنتظمة , بتقسيمها الجيد بعمرانها المحكم , بمساحاتها الخضراء و مناظرها الخلابة كل هدا جعل من باتنة مدينة جذابة

لكن هده المشاهد لم تدم طويلا حيث ان المشاكل بدأت بالتراكم في فترة ما بعد الاستقلال , النزوح الريفي و الانفجار اللذان اثرا سلبا على المدينة , تلتهما الازمة الاقتصادية ,العشرية السوداء و مشاكل العقار , كل هذا ادى الى تدهور ظروف المعيشة و انحطاط الموروث الطبيعي و المعماري و تهشيم الوسط الحضري المنظر بات لا يطاق و أصبحت المدينة بحاجة الى متنفس جديد

الحلول توالت و وقع الاختيار على حملة التي رات فيها السلطات المخرج الاستعجالي لمشاكل باتنة

و لكن فضل المشروع من البداية لأسباب عدة اهمها الاختيار السيئ للموقع الذي يحوي عدة ارتفاقات التي اوجبت المصممين الى تقسيم المشروع الى ثلاثة مناطق, كل منطقة من حملة تمتاز بأشكال هندسية و عمرانية بسيطة لا تمد اي صلة بالحداثة و التنوع

نظيف الى هذا ندرة المساحات الخضراء التلوث البصري , انعدام المرافق الاساسية و نقص مناصب الشغل لا يحفز سكان حملة على المكوث فيها , الرجوع اليومي الى المدينة الام لا مفر منه

المنظر الحضري, موضوع دراستنا مصطلح مرتبط بالرفاهية و الراحة المعيشية للمواطن يستحق اهتماما خاصا و لكنه في حملة ممل و غير جذاب

كل هذه المعطيات تظفي على حملة تسمية المدينة المرقد و تنزع منها كل امال بروزها كمدينة جديدة

الكلمات المفتاحية : المنظر الحضري, المدينة الجديدة, المدينة المرقد, باتنة, حملة